Introduction

APROZ. Ah oui, l'eau minérale !

Depuis plus de septante ans, la mise en valeur de cette ressource à l'ouest du village, au pied du mont, a été accompagnée d'investissements considérables, mais également d'un marketing intense. Dès les années 1950, le nom « Aproz » a ainsi été très largement utilisé et diffusé, au niveau régional et national, pour promouvoir l'eau minérale naturelle et gazéifiée, exploitée et embouteillée sur place. Avec un impact considérable et un succès indéniable[1] ! D'ailleurs cette activité s'est rapidement imposée comme l'un des piliers économiques et la fierté du village et de la commune de Nendaz. Aujourd'hui, l'entreprise emploie environ 130 personnes, dont de nombreux villageois.

Cela dit, tout observateur peut constater combien cette association étroite et quasi monolithique entre le nom « Aproz » et « eau minérale » durant des décennies s'est traduite, de manière bien involontaire, par une image réductrice et presque anesthésiée de l'histoire et du développement de la localité[2]. Tout en admirant la réussite et le renom de ce fleuron industriel, il est essentiel de se remémorer également les racines ancestrales de la toponymie locale ainsi que l'évolution historique et socio-économique du village.

Cela est d'autant plus important que la localité croît à un rythme extrêmement soutenu. La population s'était accrue de 60% en quarante ans, entre 1960 et l'an 2000 ; elle a triplé au cours des vingt-cinq dernières années. Aproz (Nendaz) est devenu le deuxième village le plus peuplé de la commune. Le nombre d'élèves à l'école primaire du village est passé de 90 en 2016 à 209 en 2024[3]. Cette dynamique crée autant d'opportunités que de défis. Et à cet égard, rien ne peut remplacer une bonne connaissance du passé pour bien comprendre et apprécier le présent, et préparer au mieux le futur. C'est dans cet esprit, et sans nostalgie aucune pour la vie d'autrefois, que je me suis efforcé dans un premier livre intitulé « APROZ au fil du temps » (publié en 2023) de restituer au village son histoire et son développement au cours des siècles.

Avec le présent ouvrage, je souhaite partager avec les gens d'Aproz et les amis au-delà, quelques moments et instantanés additionnels sur le passé de cette région. En effet, lors du travail de recherche effectué pour mon livre précédent, plusieurs documents d'archives inédits avaient été mis à jour mais n'avaient pas pu être exploités. De même quelques thèmes me semblaient mériter une analyse et une mise en valeur plus accentuées. Mon ambition est de mettre en évidence autant que possible la dimension « vivante » de cette mémoire, au service d'une meilleure compréhension des enjeux et des défis actuels et à venir de la communauté. Je tiens enfin à reconnaître et à célébrer la détermination inlassable et le courage sans faille des anciens dans leur lutte pour faire émerger et fructifier, malgré les innombrables difficultés, le magnifique terroir que nous chérissons aujourd'hui.

[1] Pour revivre cette épopée industrielle voir Y. Fournier (2017).

[2] Il suffit de faire une recherche sur le site www.e-newspaperarchives.ch pour constater la place prise par cette publicité durant des décennies. Notons que le site www.aproz.ch est aussi propriété de la société des eaux minérales.

[3] *Nendaz Panorama*, n° 144, décembre 2025.

Plusieurs personnes ont apporté leur soutien à mon entreprise et je souhaite les en remercier chaleureusement. J'aimerais reconnaître en particulier les généreuses contributions et les appuis amicaux et très appréciés de Emmanuel (Manu) Darioly, Louis Darioly, Yvan Fournier, Roger et Marie-Angèle Neuwerth, Augustin Fournier, Danièle Pannatier, Delphine Genton, Simone Clerc, Yvonne Surchat, André Baeriswyl et Olga Zimecki. Cela dit, je reste bien entendu seul responsable du contenu, des interprétations proposées ainsi que de toutes les lacunes et des erreurs éventuelles dans les pages qui suivent. Des choix ont dû être faits quant à la graphie de certains noms et lieux, et ils sont totalement assumés ; j'espère néanmoins ne heurter aucune sensibilité et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

Les chapitres de ce livre sont pensés comme des récits autonomes. C'est dire que l'ouvrage se veut avant tout un florilège d'évocations et d'épisodes marquants mais, pour certains, oubliés depuis fort longtemps. Il ne se limite pas à une exégèse de faits passés et obsolètes, mais il vise à enrichir la connaissance collective sur des expériences et des tendances ayant, pour la plupart, le potentiel de nous aider à mieux appréhender le présent et influencer le futur. J'espère que vous aurez plaisir à redécouvrir divers instantanés et moments forts de la belle histoire de cette magnifique contrée.

Bonne lecture !

Michel Mordasini, janvier 2026.

Brève biographie

Michel Mordasini est un Genevois d'origine tessinoise, né en 1954. Economiste formé à l'Université de Genève, il s'est engagé pendant près de quarante ans au service de la coopération internationale, dans les domaines de l'humanitaire et du développement. Il a travaillé en Afrique, en Asie du Sud, en Asie centrale et au Moyen-Orient. Michel Mordasini a été Chef de délégation du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), Ambassadeur et chef des opérations de la coopération économique au développement du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO, Berne), Directeur exécutif de la Banque Mondiale pour la Suisse (Washington), Ambassadeur et membre de la Direction de la Coopération et du Développement (DDC, Berne), Vice-président du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA, Rome), et Envoyé Spécial de la Suisse pour l'Eau en Asie Centrale. Avec son épouse Vivienne, il a choisi en 2018 de s'établir à Aproz pour goûter une retraite active, engagée et proche de la nature. Il a publié en 2023 un premier livre sur sa localité de résidence : ***« APROZ au fil du temps. Enjeux et défis, d'hier à aujourd'hui »****.*

Contact : *m.mordasini.2013@gmail.com*

Table des matières

Introduction 1

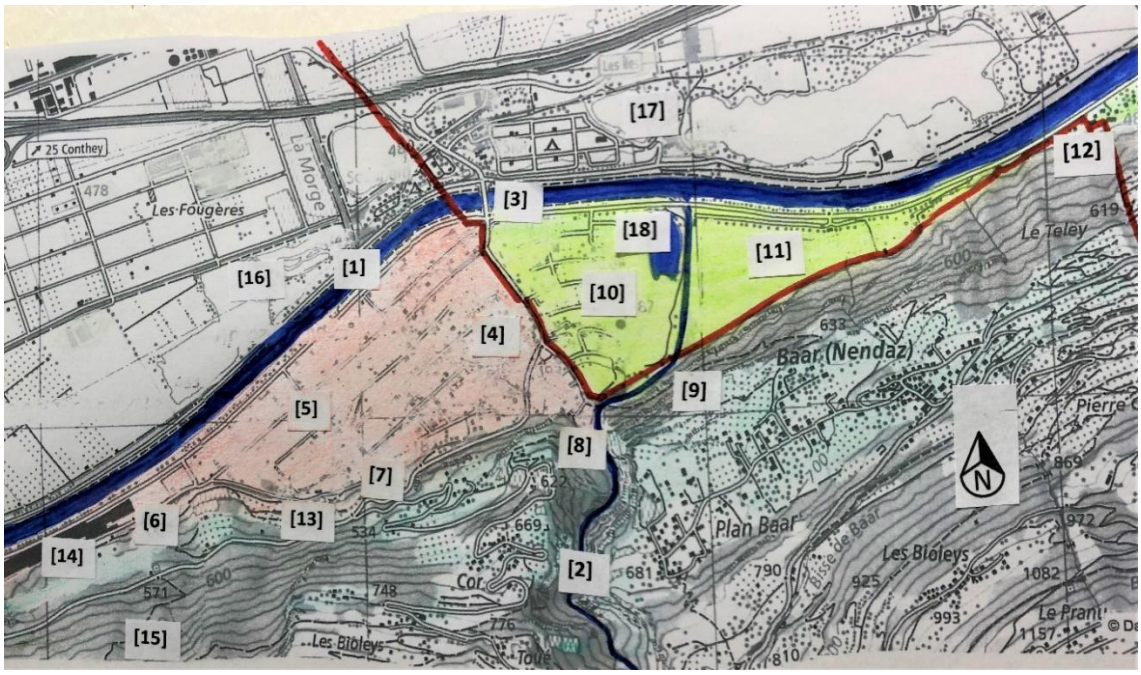
1. Un don de la Printse 5
2. Les bons côtés de l'ombre 13
3. Paysages d'autrefois 19
4. Mai 1798 : un mois tumultueux 26
5. Le « Petit » et le « Grand » Aproz 31
6. L'ancien chemin vicinal 39
7. Gens d'ici … mais aussi d'ailleurs ! 46
8. La ferme Baeriswyl 52
9. Prabardy, un passé … mais quel avenir ? 59
10. Grenouilles et chauves-souris : le retour ? 64
11. La mine d'anthracite 71
12. Le tuf, profane et sacré 83
13. Face au marasme économique 91
14. Terre d'abondance et d'innovation 98
15. L'épicerie au village 106
16. Convivialité … et goût de la fête ! 113
17. L'école primaire en 1938 122
18. Le service postal : quelques souvenirs 133
19. Lieux et moments à redécouvrir 140

1. Les turbines de Gregor Stächelin *140*
2. Le cadran solaire de Lucien Lathion *145*
3. L'origine de la grotte à Camou : un mystère résolu ? *146*
4. La maison ronde du Fakir *147*
5. Le Noël d'autrefois *151*
6. Le pont sur le Rhône *154*
7. Sur les traces du moulin d'Aproz *159*
8. Et toujours … la maîtrise nécessaire du Rhône *161*
9. La route qui ne vit jamais le jour *163*
10. Regard éphémère de quelques peintres *165*

20. Vues historiques du village 170
21. Témoins de leur époque 180

Bibliographie 188

Aproz : localisation de quelques sites et lieux



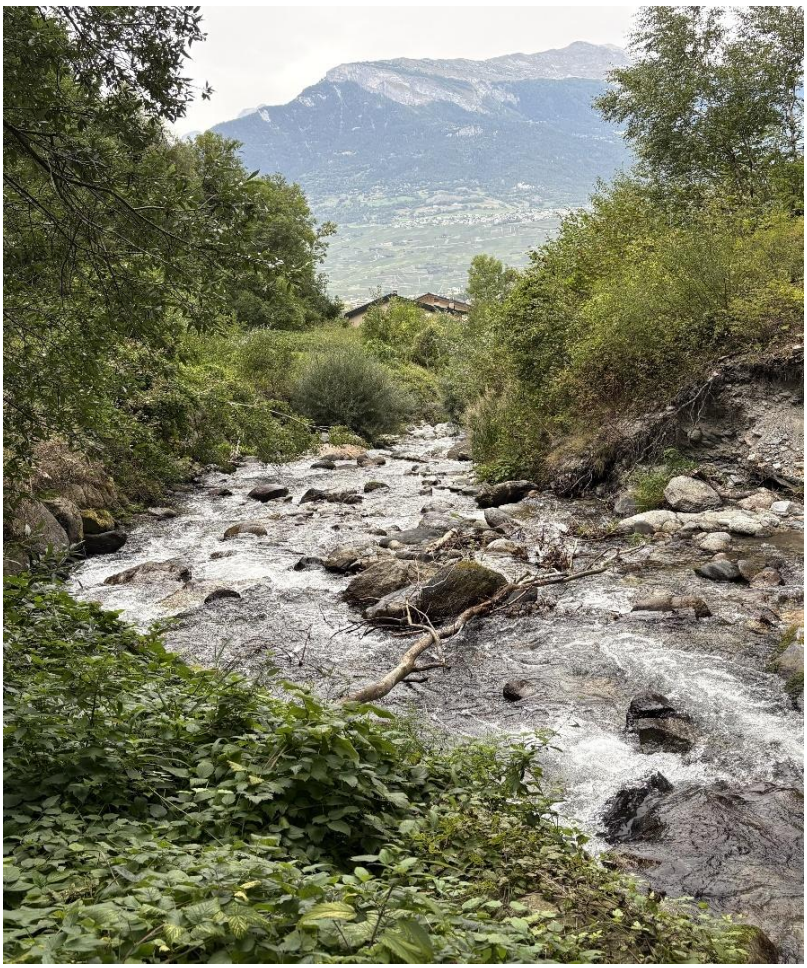
La ligne en rouge marque – au sud du Rhône – la délimitation entre le territoire de la commune de Nendaz (au sud et à l'ouest de cette ligne) et celui de la commune de Sion (au nord et à l'est de la ligne).

1. Le Rhône, fleuve
2. La Printse, rivière
3. Le pont d'Aproz
4. Centre historique du village d'Aproz
5. Les îles d'Aproz, lieu-dit
6. Le Dzerdi, lieu-dit
7. Le Fond d'Apre, lieu-dit
8. Les Gorges de la Printse, site naturel protégé
9. La falaise de Chédéoun (le Rocher long) : site minier d'Aproz
10. Le Carolet (aujourd'hui un nouveau quartier résidentiel) : juridiction de Sion
11. Prabardy (autrefois partie du Grand Aproz, incluant les îles Valdines) : juridiction de Sion, propriété de l'armée et, partiellement, de la Ville de Sion
12. L'ancienne ferme de l'Hôpital bourgeoisial de Sion
13. L'ancienne usine électrique (Stächelin)
14. Aproz Sources Minérales SA (anciennement SEBA SA)
15. Le Plan des Tsarbounires : carrière de tuf
16. Les Epines : ancienne gravière, milieu humide protégé : juridiction de Conthey
17. Le Domaine des îles : lieu de détente et de sport, juridiction de Sion, propriété de la Bourgeoisie de Sion
18. La « gouille » du Carolet : ancienne gravière

Chapitre 1

Un don de la Printse

Les sources écrites et la mémoire orale accordent à la Printse une place prééminente, affective et émotionnelle, dans l'histoire et le développement d'Aproz. Elle fut de tout temps une ressource vitale et nourricière pour les villageois, et un trait d'union entre les communautés du val de Nendaz. Sa beauté, sa générosité et son caractère ont été célébrés par les poètes de la région, comme illustré par ces quelques lignes de Jean-Marc Theytaz[4] : ***« Rivière d'argent et de cristal, elle emplit durant les mois d'été le val de Nendaz de ses humeurs : blanche, écumeuse, rugissante par instants, elle dévale les pentes nendettes depuis les hauteurs de Cleuson et du Mont Fort, avant de se jeter dans les bras du fleuve, à Aproz. Quelques kilomètres de courants emportés, qui disent l'histoire d'une vallée, ses colères, ses apaisements, ses vigueurs cachées, ses paroles, ses secrets aussi ».***



La Printse débouchant dans la plaine d'Aproz.
***Photo* : Michel Mordasini, septembre 2025**

[4] J.-M. Theytaz, « Les caprices de la Printze », *Le Nouvelliste,* 01.09.1997.

Sur le haut du village, par une belle journée de printemps, une balade dans les gorges de la Printse apporte détente et charme bucolique. Dans un écrin verdoyant, la rivière s'écoule avec retenue et sérénité. L'aspect rude et abrupt de la falaise rocheuse au levant domine le premier ressenti, mais ne réussit à perturber le sentiment bienfaisant et apaisant de ce lieu.



Les gorges de la Printse.
***Photo* : par drone, printemps 2022, © lindaphoto.ch**

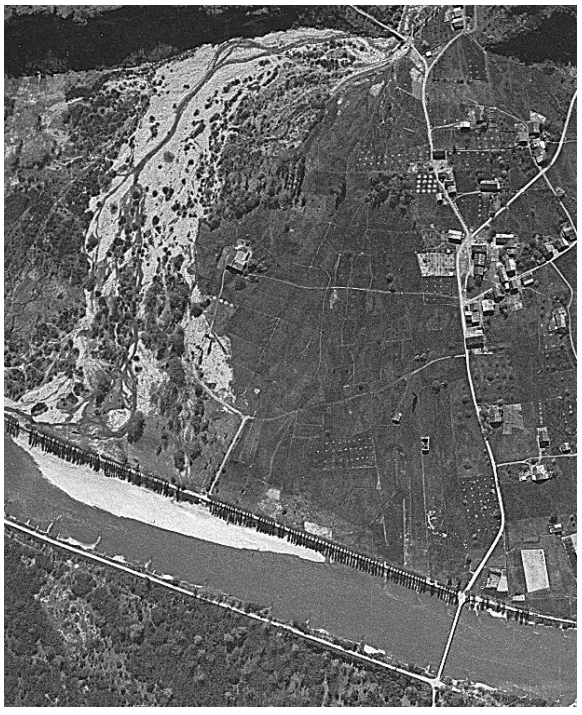
Mais l'histoire de la Printse à Aproz ne se résume pas à quelques impressions idylliques. Le torrent fut souvent maudit pour ses frasques et la crainte qu'il inspira. En effet, l'impression paisible de la rivière ne saurait faire oublier son passé fougueux et turbulent, ainsi que son pouvoir destructeur. Au début du 19ème siècle, la Printse était décrite, dans le *Dictionnaire géographique-statistique de la Suisse*, comme « un petit torrent, fréquemment dangereux »[5] : une image qui sous-estimait quelque peu sa puissance réelle et son action gigantesque sur l'environnement local. En effet, ne nous y trompons pas ! Cette rivière fut depuis la nuit des temps ***la puissante force originelle*** qui, avec la complicité du Rhône, a façonné un milieu naturel ayant permis une présence humaine : le cône alluvial de la Printse.

« Depuis les siècles des siècles.
D'alluvions en alluvions, la Printse a charrié Nendaz vers la plaine,
corps et esprit.
Au débouché de la gorge, elle a entassé moraines et limons,
pour éloigner un peu le Rhône.
Sur cet agglomérat fertile, sur terres authentiquement nendettes,
Aproz s'est construite,
sentinelle de faction à l'entrée du vallon ».[6]

[5] M. Lutz (1837), p. 215.
[6] Extrait du texte publié par le Comité d'organisation du 32ème Festival de l'Union Chorale qui eut lieu à Aproz en 1985, cité dans *l'Echo de la Printse*, nº 5, mai 1985.

Emissaire des glaciers de la Rosablanche et du Mont Fort au fond du val de Nendaz, la rivière a tracé au cours des millénaires un cheminement à travers hauts plateaux, massifs rocheux, prairies et forêts, avant de rejoindre le Rhône dans la plaine. Lors de la fonte des neiges, la forte déclivité du cours d'eau donnait une vigueur accrue à son débit, accroissant d'autant sa capacité d'érosion, de roulage et de charriage des alluvions[7]. Le bassin versant, lui aussi pentu et drainé par plusieurs torrents secondaires, accentuait encore, lors de fortes pluies, le volume et l'effet des eaux tumultueuses. Cailloux, roches, troncs, arbustes et terre arrachée aux champs étaient emportés vers la plaine. Peu à peu ces dépôts constituèrent un éperon puis un cône de déjection suffisamment imposant pour faire obstacle au lit principal du Rhône et l'éloigner du mont. Enrichi au fil des siècles par le limon de la rivière, et celui du fleuve lors de ses crues récurrentes, le cône s'est transformé avec le temps en un terroir composé de prés-humides, prairies et bosquets : prémices d'une présence humaine qui est avérée dès le 14ème siècle.

Il est bien difficile d'imaginer aujourd'hui ce que furent, en ces temps reculés, le volume et la puissance de la Printse à Aproz, notamment en période de hautes eaux. Quelques maigres indices permettent néanmoins d'approcher cette réalité. Ainsi, en 1854, un observateur rapportait que *« la rivière émerge de la montagne avec une courbe prononcée, à angle vif ; elle crée **une cascade impressionnante** »*[8]. Par ailleurs, une photographie aérienne datant de 1935 (avant l'endiguement de la rivière) permet d'observer l'étendue du dépotoir du torrent, représentant près du tiers de la surface actuelle du Carolet. Ce milieu dynamique et instable était prolongé, à l'embouchure dans le Rhône, par une accumulation considérable de sédiments repoussant le lit du fleuve.



Dépotoir de la Printse en 1935 avant l'inondation du Rhône de juillet.
***Source* : © swisstopo**

[7] La Printse parcourt seulement une quinzaine de kilomètres depuis les hauts glaciers à 2800 m. jusqu'à l'embouchure dans le Rhône à moins de 500 m. d'altitude.
[8] H. Girard (1861), p. 107.

Le sous-sol porte également témoignage de cette histoire topographique et géologique mouvementée, avec un volume extraordinaire de matériaux transportés et déposés au cours des siècles par la Printse, au sortir des gorges. Actuellement, divers chantiers de construction mettent à jour au Carolet, à moins de deux mètres de profondeur, de grosses quantités de pierres et de roches massives, en accumulation impressionnante !



Roches excavées lors d'un chantier au Carolet.
***Photo* : Michel Mordasini, mars 2025**

La Printse que nous connaissons aujourd'hui est bien différente de celle d'antan ; difficile de ressentir la double dimension - créatrice et destructrice – du torrent d'autrefois. Son régime hydrologique, ainsi que son caractère sauvageon et vagabond, subirent en effet de profondes altérations au cours des cent cinquante dernières années. La rivière fut progressivement endiguée et subit une forte réduction de son débit. Ainsi, avec la mise en service de l'usine hydroélectrique Stächelin en 1908, un important volume d'eau fut détourné et canalisé depuis Beuson jusqu'à Basse-Nendaz, où cette eau était précipitée par une conduite forcée vers les turbines de l'usine située à Aproz. Plus tard, la construction du barrage de Cleuson (1947-1951) réduisit de plus de moitié l'écoulement annuel moyen de la rivière, une grande partie de l'eau étant dirigée vers une galerie souterraine de sept kilomètres alimentant le lac de la Dixence.

Cela dit, il n'y a pas si longtemps, à l'occasion de l'événement climatique exceptionnel de l'an 2000, la rivière rappela à chacun ce que furent dans le passé sa force et son énergie impressionnantes. Emmanuel Darioly avait alors réussi à photographier cet instant précis où la rivière exprimait toute son impétuosité :



La Printse en furie, en amont de la passerelle.
***Photo* : Emmanuel Darioly, Aproz, collection privée, 2000**

Revinrent alors en mémoire les nombreux épisodes relatés au cours des deux siècles derniers, où la rivière sortait de son lit et débordait, semant peur et chaos auprès de la population et affectant la vie économique de toute la région. Ces moments dramatiques, comme les inondations de 1802, 1803, 1854, 1877, 1888, 1895, 1896, 1898, 1902, 1906, 1914, 1932, 1937, 1945, 1963 et 1995[9], restèrent longtemps gravés dans la mémoire collective de la communauté.

Les énormes dégâts résultant de ces fréquents débordements causèrent parfois un sentiment de découragement parmi la population. Mais l'attachement viscéral des Aproziens à leur terre a toujours prévalu. Les efforts des villageois pour faire face et maîtriser les humeurs de la rivière furent innombrables, réalisés en corvée ou individuellement. Cependant, les barrières levées sur les rives du cours d'eau, et constituées de fascines, troncs et pierraille, restèrent longtemps insuffisantes et trop fragiles. Ce n'est que dans les années 1930 et 1940 que des travaux menés par l'Etat et les communes de Nendaz et de Sion, permirent enfin de retenir une partie des sédiments en amont grâce à des barrages et d'endiguer la rivière dans la plaine. Ces réalisations permirent non seulement de mieux protéger le village, mais aussi de stimuler une véritable révolution agricole, notamment avec la mise en culture à Prabardy et au Carolet de terres qui étaient jusqu'alors régulièrement envahies par les eaux et recouvertes de sédiments torrentiels, et donc longtemps inexploitables.

[9] M. Mordasini (2023), pp. 106-107. L'inondation de 1895 est relatée dans ce livre au chapitre 21.

Pendant de nombreuses décennies, la rivière fut certainement l'objet d'un sentiment mélangé et confus d'amour-haine au sein de la communauté. En effet, bien qu'à l'origine d'un terroir fertile et d'une ressource hydrique pérenne, elle n'en a pas mois fait subir des dommages et des angoisses considérables et récurrents à la population. Cette ambivalence dans la perception collective a été exprimée dans ces belles lignes de Jean-Pierre Michelet dans « La Voix de la Printse »[10] :

« Aproz, qui maudit mes largesses,
Vécut de mes débordements ! ».

Au-delà des humeurs et des caprices parfois dévastateurs de la Printse, dominent sans conteste les bienfaits multiples de la rivière, et sa contribution déterminante au développement économique de la région. Il y eut tout d'abord son apport crucial pour l'arrosage des pâturages, des prés et des champs, d'autant plus que la qualité fertilisante de son limon fut attestée de longue date[11]. Sur le haut du val, des bisses construits sur plus de 100 km de long furent alimentés par la Printse depuis des siècles. A Aproz également, l'irrigation est une pratique ancestrale : des actes notariés relatent ainsi la construction de meunières et la gestion des « tours d'eau » dès 1828[12].

La rivière fut également une importante voie de transport, par flottage, des arbres coupés en grande quantité lors du déboisage intensif des alpages du haut du val de Nendaz, entre 1825 et 1865. De très gros volumes de bois furent flottés à l'époque sur le torrent jusqu'au râtelier d'Aproz où ils étaient réceptionnés et utilisés pour la production locale de chaux ou de charbon de bois, ou étaient remis à l'eau dans le Rhône en direction des forges d'Ardon ou jusqu'au Bouveret pour l'exportation[13].

Enfin, la force hydraulique de la rivière fut associée à des moments clés du développement local. Ainsi, durant toute la seconde moitié du 19ème siècle et jusqu'en 1904, elle fit tourner le moulin du village, propriété de Jean-Jacques Fournier. Plus tard, ce sont les turbines de l'usine hydroélectrique qui utilisèrent l'eau de la rivière ; la production et la distribution d'électricité fut une innovation extraordinaire dans cette contrée montagnarde et rurale, autrement fort isolée.

A bien des égards, la Printse est plus qu'un simple cours d'eau. Son rôle primordial dans la création de la plaine alluviale d'Aproz et son apport décisif pour permettre l'élevage et l'agriculture dans cette contrée ont été les prémices de la colonisation et du développement de ce terroir depuis plus de mille ans. Il est donc vital de reconnaître ce lien existentiel entre la rivière et le bien-être des habitants, et la nécessité de préserver cette ressource naturelle, ce bien public commun. Dans ce contexte, il est remarquable que, déjà dans les années 1950, l'exploitation intensive des eaux suscita la préoccupation et l'engagement de certains, et inspira à Jean-Pierre Michelet quelques belles lignes poétiques et nostalgiques dénonçant l'asservissement et le sacrifice imposés par l'homme à la rivière - autrefois libre et tumultueuse - au nom des bienfaits de l'énergie électrique et de la lumière[14] :

[10] J.-P. Michelet (1957), p. 192.
[11] Voir par exemple l'analyse effectuée à Aproz en 1884, dans *Nouvelle Gazette du Valais,* 12.11.1884.
[12] Y. Fournier (2024), rubriques du 11.05.1828 et du 15.03.1829.
[13] Voir M. Mordasini (2023), pp. 39-43.
[14] J.-P. Michelet (1957), p. 194.

« Ah ! c'est un douloureux martyr ;
Pressée entre des tuyaux de fer,
Le jour et la nuit je soupire ;
Mourant dans ce tunnel sans air ».

Cette crainte d'une surexploitation de la ressource se renforça encore dans le courant des années septante, lors de la construction du barrage de la Grande Dixence. En effet, la tentation fut grande à l'époque, pour les sociétés d'électricité, de vouloir maximiser le volume d'eau captée depuis la Printse pour alimenter le lac d'accumulation. Ce n'est que grâce à l'engagement résolu de plusieurs acteurs locaux dont le consortage du bisse d'Aproz, et diverses associations, notamment celle des pêcheurs, qu'il a été possible de préserver un débit minimum de 400 litres/seconde à Beuson[15]. Ce niveau était indispensable pour permettre l'arrosage des terres agricoles au village et préserver un important milieu naturel - aujourd'hui protégé - dans les gorges de la Printse.

D'autres menaces sérieuses pesèrent sur l'avenir de la rivière. Ainsi la question de la pollution de l'eau devint une thématique aigüe et préoccupante il y a une cinquantaine d'années. L'accroissement démographique accéléré, l'explosion du tourisme dans les stations du haut du val, et l'usage intensif des engrais dans l'agriculture contribuèrent à une dégradation sensible de la qualité de l'eau dans la Printse. Seuls les investissements massifs consentis par la commune de Nendaz pour le traitement des eaux usées ainsi que pour la sensibilisation des éleveurs et des agriculteurs permirent de stopper un désastre annoncé ! Dans une analyse de l'état de la rivière, effectuée en 2016[16], le Service cantonal de l'environnement confirma que la situation s'était considérablement améliorée : les exigences légales étaient désormais respectées, la qualité des eaux était globalement bonne et le milieu riverain était relativement peu dégradé. Mais il était souligné que la situation nécessitait encore vigilance et contrôle !

Un autre enjeu récurrent pour la Printse, et objet de longs débats, fut de trouver un équilibre entre la sécurisation de la rivière et le maintien d'un écosystème vivant et durable. Suite aux risques identifiés lors des événements climatiques extrêmes de l'an 2000, d'importants travaux furent entrepris en 2010 par les communes de Nendaz et de Sion pour augmenter la sécurité de la localité, en renforçant l'arrière-digue et en surélevant la passerelle sur la rivière afin de pouvoir faire face à une crue centennale déversant jusqu'à 50'000 m^3 de matériaux solides, soit le double de ce qui avait été anticipé jusqu'alors. Parallèlement, des efforts de renaturation furent entrepris à la sortie des gorges dans une zone aujourd'hui protégée[17] et, récemment, le lit du torrent a été légèrement déplacé vers l'est et élargi jusqu'à l'embouchure dans le Rhône.

La région d'Aproz est véritablement un don de la Printse ! Elle n'existe que grâce au travail titanesque et millénaire de la rivière qui façonna le paysage et la topographie, créant dans la plaine du Rhône un éperon alluvial où les premiers habitants purent s'établir. Mais encore fallait-il que les hommes tirent parti de qui leur était offert. A cet égard, les Aproziens

[15] Conformément à la décision du 08.05.1950 du Département cantonal de l'Intérieur.
[16] Etat du Valais, Service cantonal de l'environnement (2017), p. 18.
[17] « Mise sous protection du biotope des Gorges de la Printse », *Bulletin officiel*, nº 50, 16.12.2005.

démontrèrent au cours des siècles une incroyable volonté, un courage extraordinaire et une résilience impressionnante dans la mise en valeur d'un terroir qui fut longtemps considéré comme marginal, ingrat voire malsain en raison des marais et des prés humides. Et il y eut aussi les menaces fréquentes causées par les débordements du fleuve et les hautes eaux du torrent. En regard de toutes ces contraintes et de tous ces défis, même un bref survol du développement économique et social de la région suffit à montrer - sans équivoque ! – combien la lutte séculaire des hommes et des femmes de cette contrée, leur force de caractère, leur esprit d'entreprise et l'ouverture à l'innovation, ont conduit à des succès remarquables : un message positif et précieux pour le présent et l'avenir de ce coin de pays. Une aventure humaine dont il est important de conserver la mémoire car elle a transformé un terroir rude et exigeant en une « **terre de bonne espérance** » !



Le nouveau lit de la Printse dans la plaine alluviale, étiré vers le levant, élargi et sinueux ; le torrent s'écoule depuis le pied du mont jusqu'à l'embouchure dans le Rhône. L'étiage hivernal permet d'apprécier l'ampleur du nouvel espace naturel. Le Haut de Cry en perspective.
***Photo* : Michel Mordasini, janvier 2026**

Chapitre 2

Les bons côtés de l'ombre

Dans les vallées alpines, l'action du soleil est si vigoureuse et si déterminante sur la nature que l'on a traditionnellement distingué les emplacements généreusement baignés de ses rayons et ceux où l'ombre semble parfois flirter avec l'éternité[18]. Les termes d'*adret* et d'*ubac* désignent respectivement le versant qui fait face au sud et celui qui est tourné au nord, où le lever du soleil est plus tardif et où l'ombre des crêtes s'allonge de bonne heure. D'autres dénominations plus expressives sont utilisées ailleurs dans les Alpes occidentales. En France, on parle souvent d'*endroit* et d'*envers*, pour exprimer d'un côté la « place naturelle » du village et des cultures, de l'autre un site peu propice pour les établissements humains. Dans les vallées italiennes, *indritto* ou *adritto* désignent le village ou le versant bien exposé ; en face, *inverso* ou *opaco* tournent le dos à la lumière[19].

La localité d'Aproz s'est développée à l'*ubac* de la vallée du Rhône, c'est-à-dire …. à l'*envers*, du côté *inverso* et *opaco* ! Tout un programme ! Vraiment, vous habitez à Aproz, à l'ombre, au froid ? Des questionnements et de multiples occasions d'en sourire, comme par exemple avec le dessin humoristique d'un différend causé par le chant matinal d'un coq au village[20] :



Mais dans le fond, que signifie une localisation sur le soi-disant « mauvais » versant dans la vallée du Rhône ? Le bon sens paysan et l'observation scientifique concordent. L'*ubac* reste à l'ombre une bonne partie de l'hiver ; il y fait plus froid et la neige reste plus longtemps. L'été est aussi plus frais ; les torrents fournissent une eau pérenne en raison de la lente fonte des neiges. L'*ubac*, c'est aussi le domaine de la forêt où les arbres croissent lentement et offrent un bois de qualité, serré et résistant. Il se démarque nettement dans le paysage : « *son caractère boisé l'oppose à l'adret dégarni ou tapissé de vignes* » [21]. Cela étant, le climat et le milieu

[18] « La part d'ombre du Valais », par L. Nicolet, *Le Temps,* 11.02.2006.
[19] M. Vessereau (1921), p. 321.
[20] *Le Nouvelliste*, 21.07.2015.
[21] J. Loup (1965), p. 517.

naturel au niveau local sont bien entendu influencés aussi par divers autres facteurs tels que l'altitude, la topographie, la pente du versant, l'ouverture de la vallée et bien sûr la saison.

Aproz s'est développé sur le cône de déjection constitué par les alluvions du Rhône et les dépôts torrentiels de la Printse au cours des millénaires, à une altitude de 470 m. Le cône est adossé au mont de Nendaz et s'étire jusqu'à la rive du fleuve. De premiers habitants ont pu s'installer sur cet amas de sédiments, protégés qu'ils étaient des hautes eaux et des marais. Mais la présence humaine est restée faible et stagnante pendant des siècles, en raison de l'inondation fréquente des prés, des champs et des îles, et cela malgré les travaux de protection réalisés par les hommes. Cependant, en tant que tel, le positionnement à l'*ubac* n'a guère affecté l'attractivité de cette région pour l'exploitation du bois, l'élevage, les cultures vivrières de subsistance ou l'arboriculture. Preuve en est que, dès l'instant où la maîtrise des cours d'eau s'est renforcée (entre 1860 et 1950) par l'endiguement du Rhône puis de la Printse, ainsi que par la construction du barrage de Cleuson, le village s'est rapidement développé et la mise en valeur des terres s'est accélérée. Aproz comptait seulement quatre ménages en 1356, huit en 1829 ; ils étaient trente-quatre en 1910 et sont plus de quatre cent cinquante aujourd'hui.

Cela étant, l'orientation au nord du cône de la Printse a de tout temps eu des effets bien réels sur les conditions de vie et l'économie locale. Malgré l'absence de données météorologiques historiques au village même, des relevés complets ont été tenus à la station-météorologique de Praz Pourris, qui est située à proximité. Une analyse a été effectuée sur la base des données de 1961 à 1970 [22] ; cette période de dix ans permet d'illustrer quelques aspects importants de la réalité à l'*ubac*.

Tout d'abord, l'insolation à Aproz est, effectivement, sensiblement réduite durant la saison hivernale. Le nombre de journées avec un ensoleillement inférieur à trente minutes durant cette période décennale s'élève en moyenne à huit en novembre, douze en décembre, onze en janvier et sept en février[23]. La situation est toutefois à nuancer selon la localisation dans le village. Ainsi, les zones adossées au mont, comme au Fond d'Apre et au Dzerdi, connaissent une absence totale d'ensoleillement en hiver durant près de trois mois. Par contre, les champs et les propriétés le long des berges du fleuve, dans le centre historique du village et au Carolet ne sont jamais totalement privés de soleil en hiver, même si ce n'est que pour quelques heures par jour jusqu'à la mi-février. Outre cette faible durée de l'insolation hivernale, il faut noter que les rayons solaires venant du sud tombent plus obliquement sur ce versant et que l'unité de surface y reçoit donc moins de chaleur qu'à l'*adret*. Un double effet donc, accentuant le froid dans toute la région. Par contre, dès le printemps, l'ensoleillement est généreux avec, en fin de journée, les rayons illuminant encore le village alors que l'autre versant de la plaine est déjà ombragé !

Les températures minimales enregistrées durant les mois de décembre et janvier, de 1961 à 1970, ont régulièrement atteint - 15 degrés, mais souvent aussi - 20 degrés. En janvier 1966, tout comme dans le reste du Valais, la région d'Aproz a connu un froid sibérien. En fait, pendant sept jours consécutifs, soit du 13 au 19 janvier, le thermomètre a chuté chaque nuit pour atteindre des températures minimales historiques allant de - 22.5 degrés jusqu'au

[22] Les relevés mensuels étaient publiés durant cette période dans la revue *La Terre valaisanne*.

[23] Ces chiffres résultent de l'analyse des données pour la décennie 1961-1970.

niveau record de - 26 degrés[24] ! Cet épisode climatique extrême n'est cependant pas unique durant la décennie. Ainsi en janvier 1963 et en décembre 1969, la région a enregistré, durant quatorze jours, une température moyenne journalière inférieure à - 9 degrés. Durant la période de 1961 à 1970, le nombre de jours avec une température journalière inférieure à zéro s'est élevé en moyenne à vingt en décembre et en janvier, et treize en février. Difficile bien entendu d'extrapoler au-delà de la décennie analysée. Néanmoins, pour une comparaison avec les années récentes, nous pouvons utiliser les données météorologiques 2001-2010 de l'aéroport de Sion[25], afin d'illustrer la tendance qui émerge.

Région d'Aproz : tendances météo sur 40 ans

	1961-1970	2001-2010
Température journalière moyenne (degré C)		
- Novembre	+ 3.1	+ 4.9
- Décembre	- 2.2	+ 0.3
- Janvier	- 2.8	- 0.1
- Février	+ 0.3	+ 2.1
Précipitations[26] (mm)		
- Novembre	44	43
- Décembre	22	53
- Janvier	29	59
- Février	79	39
- **Total annuel**	**545**	**580**

Source : synthèse par M. Mordasini, sur la base des données des stations-météo de Praz Pourris (1961-1970) et de l'aéroport de Sion (2001-2010).

A quarante ans de distance, la température journalière moyenne marque une claire tendance à la hausse pour les quatre mois hivernaux. Sans prétendre à une exactitude scientifique, l'observation d'un réchauffement moyen de près de deux degrés durant les mois de novembre à février semble confirmer le ressenti exprimé aujourd'hui par les anciens. Les hivers sont moins rigoureux qu'autrefois, même si l'insolation reste conforme aux tendances passées. En ce qui concerne les précipitations, et tout en reconnaissant l'ampleur des fluctuations mensuelles et annuelles, il est intéressant de noter que les données moyennes pour la période de 2001-2010 indiquent une certaine stabilité avec la valeur « habituelle, normale » évaluée en 1967 pour la région, avec environ 190 mm de pluie tombée durant les mois de novembre à février, et un total annuel de 580 mm. Par rapport à l'*adret*, la rive gauche ne connait pas de différence significative et documentée concernant l'impact du vent

[24] « Record de froid en plaine à Aproz » dans *La Feuille d'Avis du Valais,* 17.01.1966.

[25] Situé à deux kilomètres en ligne droite du village, à une altitude de 482 m. Voir les rapports annuels dans « *Annales de l'Institut suisse de météorologie* » (www.meteosuisse.admin.ch).

[26] Nous avons substitué aux données de 1961-1970, la valeur médiane reflétant la valeur « normale » des précipitations dans la région de Praz Pourris à l'époque, citée dans *La Terre valaisanne*, 29.02.1968.

sur l'évaporation et la transpiration des végétaux ; par contre, tenant compte de la différence des températures et de la pluviosité, le bilan hydrique est clairement plus favorable pour *l'ubac.* En l'absence de données pour le passé, limitons-nous à observer que les chutes de neige dans la région restent régulières et significatives : durant la période de 2005 à 2010, la neige est tombée chaque année, avec un cumul moyen de 49 cm[27].

Que signifient ces spécificités hivernales de l'*ubac* dans la vie quotidienne et le développement économique du village ? Osons faire état, tout d'abord, d'une appréciation toute subjective sur l'esthétisme et l'émerveillement chaque fois renouvelé devant la beauté de l'enneigement et du gel hivernal dans une localité de plaine !



Beauté du gel hivernal !
***Photos* : Michel Mordasini, janvier 2025**

Notons aussi que plusieurs anciens du village se rappellent avant tout la joie associée aux « vrais » hivers du passé. Les descentes en luges depuis le chemin de Baar ou la route de Fey enneigés, jusqu'au café d'Aproz ; mais aussi le patinage et les parties de hockey, avec des équipements rudimentaires et improvisés - une boîte de conserve de lait condensé comme puck ! – sur les gouilles gelées à l'ouest du village ou sur les terrains volontairement inondés, grâce aux meunières, au sud du Carolet. De beaux souvenirs d'enfance toujours racontés avec un sourire radieux ! Mais la rudesse de l'hiver signifiait aussi des conditions de vie précaires, longtemps dépendantes de l'accès à suffisamment de bois de chauffage ou, plus tard, de charbon. Il y avait aussi la difficulté de se déplacer sur des chemins et sentiers neigeux, boueux ou verglacés, pour aller à l'école, à l'église, au travail ou au marché.

[27] Cumul annuel minimum de 4 cm en 2007, et maximum de 80 cm en 2008.

Les basses températures, et surtout le gel tardif du printemps, ont constamment présenté un défi et un risque majeurs pour les agriculteurs et les arboriculteurs, causant souvent de gros dégâts et de lourdes pertes aux récoltes, malgré l'introduction d'innovations technologiques dans la lutte contre le gel par aspersion, chauffage ou brassage d'air. Durant les périodes de marasme économique, comme la crise des années trente, la fin des grands chantiers et la crise des prix agricoles dans les années cinquante, la pauvreté guettait de nombreuses familles du village, accentuant la difficulté d'affronter l'hiver rigoureux. Mais tout cela n'a jamais réussi à affaiblir ni la volonté ni la capacité des gens d'Aproz d'assurer le bien-être de la famille et de la communauté … sur leur terre !

En effet, la localisation à l'*ubac* n'est pas seulement source de problèmes, bien au contraire. Dans le domaine agricole, un versant ombré est souvent indispensable pour le succès dans l'arboriculture et certaines cultures. La végétation, et particulièrement les vergers, ont besoin de se mettre en repos hivernal. Cette période de dormance dans le cycle annuel contribue notamment au bon développement de l'arbre fruitier au printemps et promet une floraison homogène. Sans une dose suffisante de froid, le cycle de floraison va redémarrer trop vite et de manière anarchique, avec une moins bonne qualité au niveau des fleurs, affectant par la suite la production de fruits. Un deuxième intérêt du froid pour les vergers, et du gel en particulier, est son impact sur les ravageurs. Ceux-ci hivernent dans les arbres, généralement au niveau du tronc. Le gel, avec des températures négatives importantes, va détruire une partie de cette population néfaste et réduire la charge parasitaire du sol, limitant ainsi les attaques de ces nuisibles au printemps. C'est dire que l'ombre et le froid ont représenté aussi de vraies opportunités pour le développement du village.

Ainsi, chacun reconnait combien la rive gauche du Rhône est le terrain idéal pour l'abricotier ; Aproz a une longue et belle histoire dans la production de ce fruit. La fraise a également démontré sa parfaite adaptation au microclimat local, le village devenant un temps la capitale valaisanne de cette baie. Si l'*ubac* n'est généralement guère propice aux grandes cultures maraîchères, la production de l'asperge blanche a néanmoins trouvé dans les sols sablonneux près des berges du Rhône un terrain favorable ; elle fut une source appréciable de revenu pour les Aproziens au lendemain de la seconde guerre mondiale. Par ailleurs, les beaux jardins familiaux ont fourni de tout temps, et aujourd'hui encore, un apport alimentaire et une grande fierté aux habitants. L'élevage bovin, équin et caprin a prospéré pendant des siècles dans cette région, bénéficiant de pâturages, prairies et prés humides à l'herbage généreux. Enfin, n'oublions pas combien importants étaient, dans le passé, le bois disponible dans les riches et denses forêts à proximité du village, ainsi que certains produits des terres humides, comme l'osier ou le chanvre dans la vie domestique de la population du val de Nendaz.

Bien sûr, il ne s'agit pas ici de faire ni l'éloge ni un plaidoyer de l'ombre, du froid et du gel ! Mais par contre, il convient de rappeler le besoin et la valeur de ces effets climatiques dans le développement de certaines activités humaines. Est-ce que cela impose un prix exorbitant ? Combien de gens s'étonnent, parfois avec condescendance, d'une vie possible sur la rive gauche : « vous habitez vraiment à Aproz ? ». A tous ces sceptiques, le cadran solaire sur l'ancienne maison familiale de Lucien Lathion et les multiples panneaux solaires installés depuis quelques années adressent un souriant et amical clin d'œil ! Malgré tout, les préjugés sont tenaces et ont une longue vie. Rappelons-nous de l'appréciation portée il y a plus de 200 ans par un écrivain au style très personnel, à l'opinion souvent exprimée à

l'emporte-pièce et avec passablement de préjudice sur le caractère et la morale de la population locale : « *ceux qui habitent la rive gauche du Rhône sont plus sauvages et beaucoup plus rustiques – notamment ceux de Nendaz – que ceux de la rive droite, qui sont d'une politesse assez accueillante* ».[28]

Dans un monde qui se transforme rapidement, avec un impact croissant du changement climatique, la valeur et les atouts de l'*ubac* deviennent toujours plus actuels et évidents. Certaines études montrent en effet que les quelques tendances météorologiques esquissées précédemment sont désormais confirmées par les analyses scientifiques les plus récentes : le réchauffement du climat est aujourd'hui déjà une réalité[29]. En Valais, l'interpellation ancienne sur la rigueur de l'hiver en rive gauche et les « rustiques » qui y habitent, se transforme peu à peu en une préoccupation en regard des excès de chaleur et de la sécheresse à l'*adret*. Depuis longtemps, nombreux ont été ceux privilégiant les conditions parfois rudes de quelques semaines en hiver pour savourer l'ensoleillement et les chaleurs modérées mais prolongées durant le reste de l'année ; et parmi eux, plusieurs anciens résidents de villages à l'adret voire des Tropiques ! Pour rien au monde, ils ne souhaiteraient passer à l'*adret* de la vallée, où volets clos et rideaux tirés deviennent un impératif plus de huit mois par années pour se protéger des rayons solaires, sans parler de la nécessité d'une gestion parfois restrictive de la ressource hydrique. De manière humoristique et anecdotique, relevons que certains habitants de la rive gauche du Rhône dans le Haut-Valais surnomment désormais, avec une pointe de malice, leurs voisins de la rive droite par l'expression imagée « les brûlés »[30] !

Aujourd'hui, les habitants d'Aproz savourent sereinement la plénitude des quatre saisons, les beautés de la nature et la qualité de vie sur le versant ombré de la vallée du Rhône. Un secret à garder jalousement !

[28] H. Schiner (1812), p. 27.

[29] « Changement climatique Aproz », dans l'analyse atmosphérique du climat mondial par le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT), sous *www.meteoblue.com.*

[30] L. Nicolet, déjà cité, dans *Le Temps*, 11.02.2006.

Chapitre 3

Paysages d'autrefois

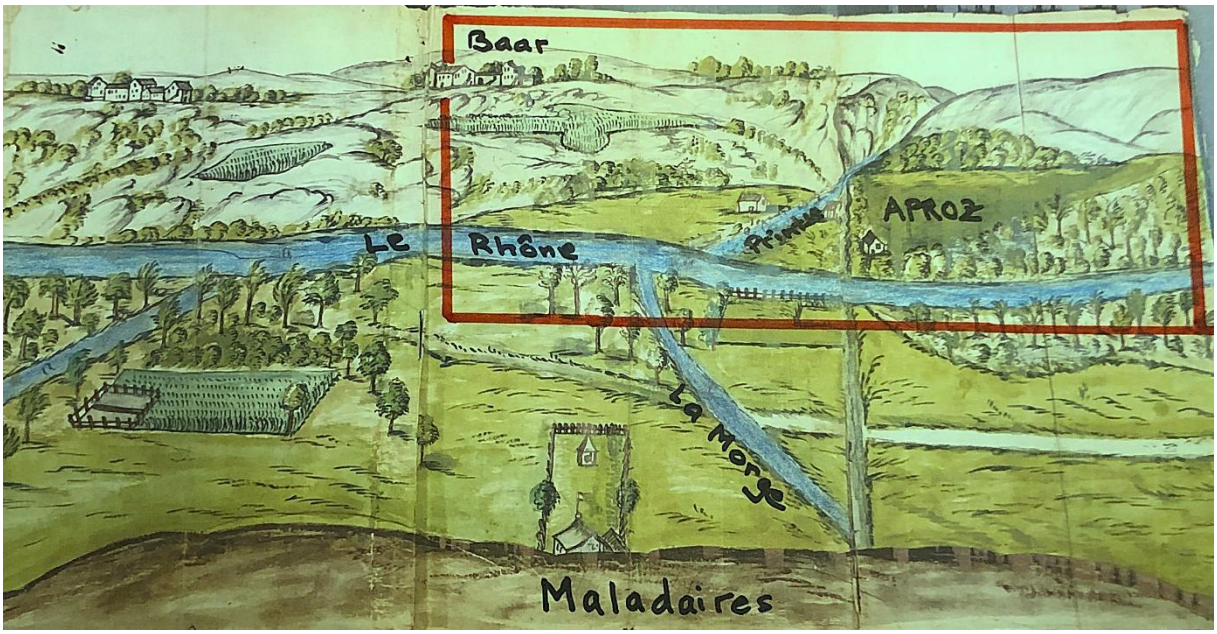
La région se transforme au quotidien ; les constructions nouvelles se multiplient, alors que les vergers, les champs et les prairies disparaissent comme peau de chagrin. Il est dès lors bien difficile d'imaginer ce que furent la topographie et le paysage de cette contrée avant que le lieu-dit puis le hameau ne se transforment en un village, qui est aujourd'hui devenu une localité de 2'000 âmes. D'autant plus que les forces de la nature, et notamment les caprices des cours d'eau, ont longtemps dominé la volonté et la main de l'homme dans l'aménagement, la configuration et l'exploitation du lieu.

Si des représentations picturales et des relevés géométriques de quelques cités valaisannes existent dès le 15ème siècle[31], de telles illustrations sont plus rares pour ce qui concerne les zones rurales « hors les murs ». La première carte topographique détaillée de la Suisse (carte Henri Dufour) n'a été publiée qu'en 1845. Mais l'histoire est ainsi faite que, parfois, conflits et disputes créent les conditions de développements inattendus. C'est ainsi que le différend séculaire entre la ville de Sion et la commune de Nendaz au sujet de la délimitation de leur juridiction respective « en Aproz » a occasionnellement conduit à l'ébauche de plans visuels pour servir à la négociation. Les archives de la Bourgeoisie de Sion conservent ainsi quelques dessins remarquables permettant de visualiser le relief et les points caractéristiques de la région à différentes époques : deux d'entre eux méritent notre attention. Ils n'offrent qu'une précision topographique relative, mais c'est la vue d'ensemble qui importe. Des instantanés précieux, daté de plus de 300 ans !

La première carte a été dessinée avant 1700 par un auteur anonyme. Le document original est en couleur. Le point d'observation se situe au nord, sur la crête de la colline des Maladaires à Châteauneuf. Le dessin offre une perspective large sur la plaine du Rhône. Celle-ci était en quelque sorte striée par les multiples bras mouvants - récents et anciens - certains « en eau » et les autres asséchés. Fréquemment inondée, la région ne comptait que quelques domaines agricoles, établis sur les hauts-fonds, ainsi qu'une forêt dispersée. Partout ailleurs, prédominaient des prairies humides et des marais, mais aussi des terrains vagues avec bancs de graviers et monticules de sable constituant parfois des îles éphémères. Tout ceci formait *« un monde mixte, à la fois aquatique et terrestre »*[32]. Cette vaste étendue offrait *« à perte de vue, des bosquets de vernes et de saules, de vieux bouleaux, des étangs couverts de nénuphars et bordés de roseaux, des gouffres aux eaux limpides, des bras secondaires du Rhône aux eaux grises, des oiseaux aquatiques et des poissons innombrables »*[33]. Ce milieu fournissait du fourrage, de la litière et un pâturage extensif pour les bovins, mais aussi pour les chevaux destinés notamment aux relais postaux, ainsi que pour les mulets travaillant aux champs et pour le transport. C'est dire que, pendant des siècles, l'élevage a tenu une place de première importance dans l'économie locale de subsistance.

[31] Voir par ex. A. de Wolff, Plans visuels inédits de Sion (16–19ème siècle), *Vallesia,*1969, pp. 133-152.
[32] J. Loup (1965), p. 356.
[33] I. Mariétan (1953), p. 21.

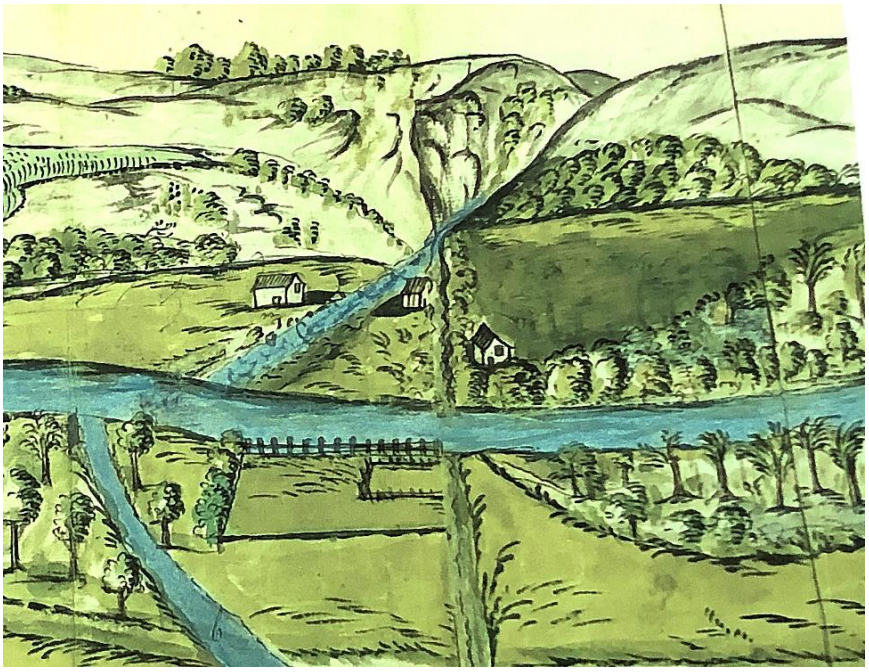
Les environs d'Aproz, avant 1700



La carte originale colorée a été annotée et la coloration du lit des cours d'eau a été accentuée.
***Source* : CH AEV, ABS, Tir 44/14 (auteur anonyme)**

Sur cette carte, dans la fenêtre (en rouge) apparaît la première illustration connue de la région d'Aproz. L'environnement est de premier abord plutôt familier. Les gorges de la Printse avec la falaise de Chédéoun (le Rocher long) sur sa rive droite, et le coteau arborisé du Fond d'Apre et de Dzerdi sont clairement identifiables, tout comme le hameau de Baar qui domine la plaine[34], ainsi que le verger à mi-coteau.

Une vue rapprochée permet une série d'observations supplémentaires.



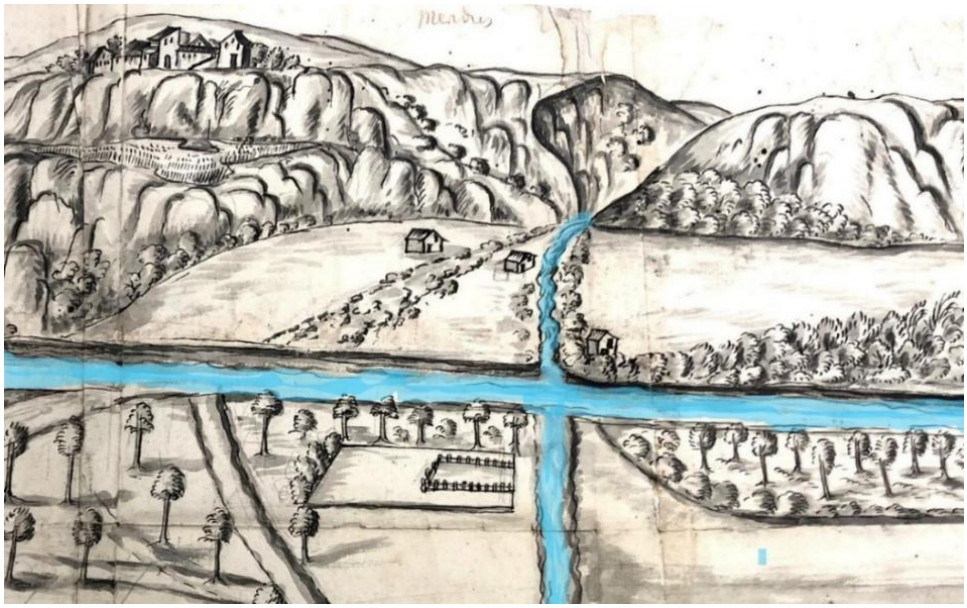
[34] Baar comptait 9 maisons et 28 habitants en 1798, dans J. Tamini et autres (1933), p. 221.

Tout d'abord, l'embouchure de la Morge dans le Rhône se situe, à l'époque, en amont de celle de la Printse, confirmant la nature vagabonde des torrents latéraux, et non seulement du fleuve ! D'autre part, le cône alluvial de la Printse est constitué d'une belle étendue plane, un terroir peu pentu, égoutté, perméable, offrant peu de prise au ravinement, et dominant le fleuve et les marécages de la plaine. La topographie est quelque peu différente de celle que nous connaissons aujourd'hui, où le relief a été fortement remodelé par des digues et autres buttes et levées de terre créées par l'homme au cours des cent cinquante dernières années, que ce soit pour l'endiguement des cours d'eau ou pour enfouir les déchets urbains de Sion ; la continuité de la plaine alluviale depuis le village jusqu'à Prabardy a ainsi disparu. A relever aussi la présence d'une belle surface boisée le long de la rive gauche du Rhône vers le couchant ; cette forêt était alors mise à ban, réservée à la construction des barrières et autres ouvrages de défense sur les rives du fleuve. Finalement, le dessin montre également que la contrée était faiblement peuplée : seules trois bâtisses sont identifiées à Aproz, soit une densité de peuplement équivalente à celle rapportée en 1356[35] !

Une deuxième carte de la région a été tracée en 1741, dans le contexte des travaux préparatoires en vue d'une décision de la Diète sur la question de la ligne de démarcation entre les territoires de Sion et de Nendaz dans la région d'Aproz. Ce dessin s'inspire largement de celui dressé quatre décennies auparavant, mais avec une différence significative. Les embouchures dans le Rhône de la Printse et de la Morge se sont déplacées en aval ; on distingue le tracé des anciens lits vers le levant. La localisation de la Printse sur ce dessin est sans aucun doute l'élément clé expliquant la décision prise la même année par la Diète de tracer une ligne virtuelle à cette hauteur pour délimiter les juridictions respectives de Nendaz et de Sion à Aproz.

Aproz en 1741

Sud



Nord

Vue partielle du plan visuel réalisé par un auteur anonyme. Le lit des cours d'eau est mis en évidence.

***Source* : CH AEV, ABS, Tir 3/35 (carte 1)**

[35] J. E. Tamini et autres (1933), p. 220.

Cet environnement n'est bien entendu pas resté figé dans le temps. La configuration du lieu et le paysage ont continué à évoluer et à se transformer au gré des forces de la nature. Un plan du « territoire de Sion », dressé en 1825 par Louis de Riedmatten[36], présenta pour la première fois une vue d'ensemble détaillée du milieu naturel complexe de la plaine du Rhône, y compris le cône de la Printse où étaient identifiés une dizaine de bâtiments. Ce travail fut une contribution importante pour la réalisation du premier relevé topographique officiel de la région (carte Henri Dufour).

Première carte officielle de la région, 1845



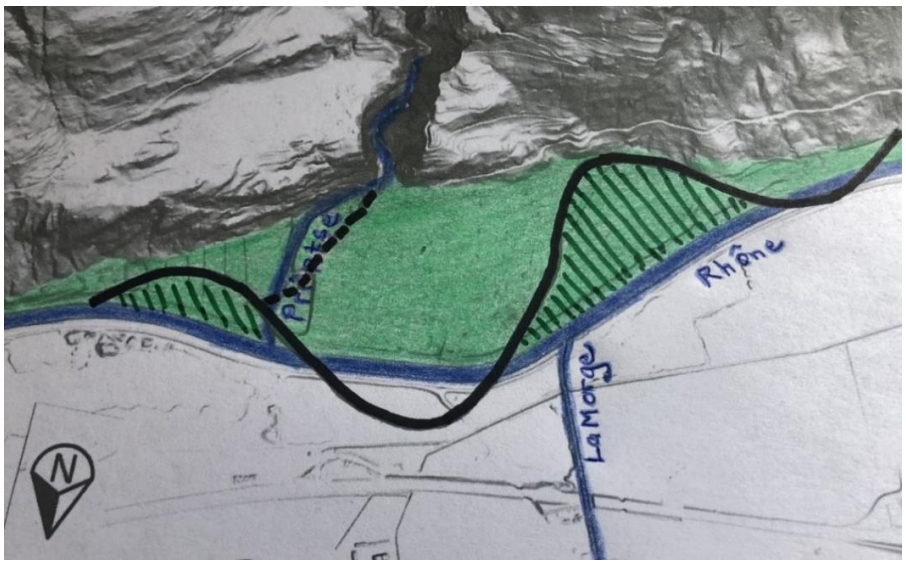
Première carte topographique de la région, annotée.
***Source* : © swisstopo (cartes historiques)**

Ce document montre, tout d'abord, combien le cône de déjection de la Printse à Aproz eut une incidence déterminante sur le cours du Rhône ; celui-ci était en effet dévié vers le centre de la plaine où il était rejoint par d'autres méandres vagabonds du fleuve. La carte permet également de visualiser l'ampleur du milieu humide composé d'îles, de prairies, de marais et de terrains vagues, sur la rive droite du fleuve, un environnement qui n'avait guère évolué par rapport aux siècles passés. Enfin, dans la plaine d'Aproz, on note que le lit de la Printse s'était déplacé à nouveau, cette fois-ci vers le levant, et que le nombre de fermes et de granges s'était sensiblement accru : on en dénombre plus d'une vingtaine. Localement, le paysage se modifia quelque peu à cette époque, par une exploitation plus intensive des champs, des jardins et des prés, suite à l'introduction de l'irrigation par gravité sur le cône alluvial. Quelques indices confirment cette nouvelle pratique comme la vente en mai 1828 *« d'un droit d'eau au 12ème tour »*[37] puis, en mars 1829, l'achat par un propriétaire terrien de Nendaz, pour le prix d'un quarteron (soit 12 kg) de seigle, *« du libre passage du conduit ou aqueduc en neuf au travers d'un pré au Carolet »*[38]. Quelques années plus tard, en 1847, une carte manuscrite localisa les meunières aménagées depuis la Printse.

[36] CH AEV, Louis de Riedmatten, Suppl. P 19.
[37] Y. Fournier (2024), rubrique du 11.05.1828.
[38] Y. Fournier (2024), rubrique du 15.03.1829.

La transformation la plus profonde du paysage aux alentours du village fut cependant le résultat des travaux pharaoniques entrepris pour endiguer le Rhône. Dans la région d'Aproz, le chantier fut lancé en 1866 ; au fil des ans, il impacta considérablement et durablement le territoire. L'endiguement et la rectification de la courbure du fleuve eurent en effet pour conséquence qu'une surface considérable, anciennement partie aux méandres du fleuve ainsi qu'aux îlots avoisinants, fut peu à peu rattachée et intégrée au cône alluvial. Cela apparait clairement lorsque nous examinons la forme et la superficie du cône alluvial et la localisation de la Printse, sur la base des données historiques disponibles[39].

Evolution de la plaine d'Aproz 1845 - 2022



Plaine alluviale aujourd'hui (coloration verte). En noir, la rive du Rhône et le lit de la Printse en 1845. Avec l'endiguement du Rhône dès 1866, divers marais et îlots (en hachuré) ont été rattachés au cône.
Source : dessin indicatif sur la base de cartes historiques © swisstopo

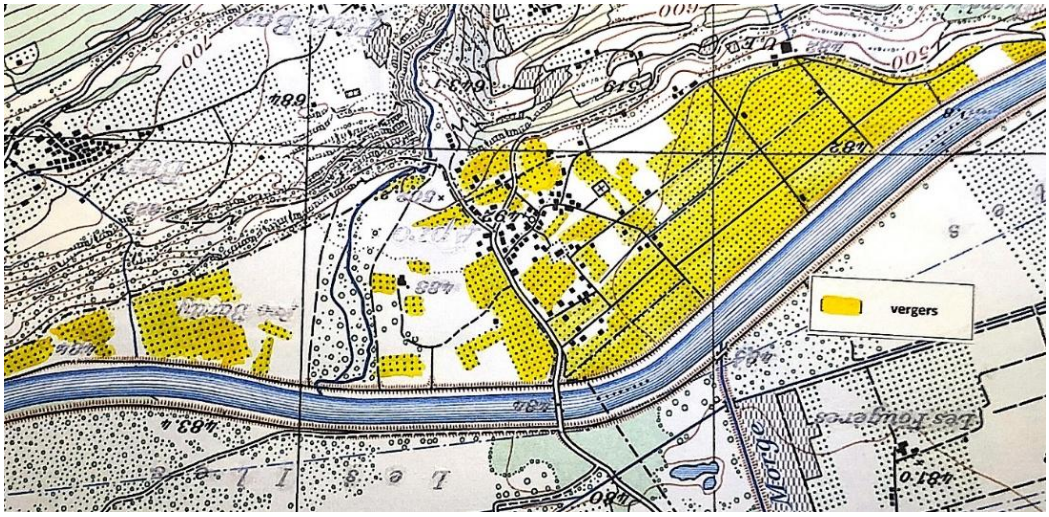
Cette représentation nous permet de constater que la base du cône de la Printse contre le mont de Nendaz s'étire aujourd'hui sur près de 2.5 km, soit environ le double par rapport à 1845. Par contre, le sommet septentrional du cône est aujourd'hui situé à 600 m des gorges du torrent, contre 800 m il y a près de deux cent ans. Exposé à la force d'érosion du Rhône, le cône alluvial était donc, dans la première moitié du 19ème siècle, sensiblement plus étroit et plus allongé qu'aujourd'hui. Avec l'endiguement, le lit du fleuve fut redressé et des terres nouvelles furent rattachées au cône ; la superficie totale de la région s'accrut d'environ 30%, atteignant désormais une centaine d'hectares. Notons cependant qu'il fallut attendre la fin des travaux de sécurisation de la Printse, de la construction du barrage de Cleuson et du remembrement parcellaire effectué au cours de la deuxième guerre mondiale, pour que le potentiel agricole du terroir soit pleinement valorisé.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, l'agriculture Aprozienne connut une véritable révolution, orientée sur quelques productions de rente (asperge, fraise, abricot) et sur une

[39] Utilisation et adaptation libres de cartes historiques à l'échelle 1 : 20'000 de *swisstopo* qui n'assume cependant aucune responsabilité quant à l'exactitude et l'interprétation faite des données.

intensification des cultures. L'extension considérable des terres cultivables et l'introduction de pratiques agricoles modernes contribuèrent à transformer un paysage autrefois dominé par les prairies, en une vaste étendue de jardins et de vergers verdoyants, d'où émergeaient, selon les saisons, de belles floraisons blanches ou les couleurs vives des fruits mûrs. Dans le courant des années soixante, et pendant près de quarante ans, les cultures fruitières occupèrent une part prépondérante des terres cultivables d'Aproz.

Les vergers et fraisières d'Aproz, 1966



Surface occupée par les vergers et fraisières (en orange).
***Source* : © swisstopo (cartes historiques)**

Une plaine verdoyante, vers 1980



Vue aérienne du village avec son magnifique domaine agricole constitué de vergers, fraisières, prés et jardins.
***Source* : © carte postale, Photomacolor AG, 1217 Meyrin, n° 1733 133-006**

Depuis lors, avec l'accélération de l'urbanisation et du développement socio-économique, particulièrement dès l'an 2000, les terres agricoles ont progressivement fait place à l'émergence du bâti : la population du village a triplé au cours des vingt-cinq dernières années. La localité compte aujourd'hui près de 400 bâtisses ! Pour prendre la mesure de la transformation qui s'est produite dans cette contrée au cours des deux cent dernières années, nul autre besoin que de confronter l'image de 1741 à une représentation de la contrée aujourd'hui !

L'occupation du territoire, aujourd'hui

Sud



Nord

A noter que le lit de la Printse en 1741 correspond au tracé actuel de la route depuis les gorges du torrent jusqu'au pont sur le Rhône.

***Source* : © swisstopo**

Depuis les premières traces écrites du lieu-dit « Aproz » vers l'an mil, cette contrée fut essentiellement modelée et modifiée par les seules forces de la nature, et particulièrement par les humeurs et les caprices du Rhône et de la Printse. Ce n'est qu'au cours des cent cinquante dernières années que cet écosystème, à la fois aquatique et terrestre, fut profondément transformé par la main de l'homme, pour la sécurisation des cours d'eau, l'intensification de la production fruitière, l'entreposage des déchets urbains de Sion et le développement urbain. Le paysage d'autrefois s'est aujourd'hui effacé. Néanmoins, une randonnée sur la crête des Maladaires permet, avec de l'imagination et des efforts pour éliminer quelque peu l'empreinte des multiples constructions modernes, de retrouver, même furtivement, le contour et l'étendue de la vaste plaine alluviale d'antan.

Chapitre 4

Mai 1798 : un mois tumultueux

Depuis quelques années, l'esprit de la Révolution française gagnait le Bas-Valais et annonçait la fin prochaine de l'Ancien Régime. En janvier 1798, des arbres de la liberté étaient plantés à Monthey et Saint-Maurice. Après trois siècles de sujétion aux Sept-Dizains haut-valaisans, le Bas-Valais s'émancipa et obtint son indépendance ; une République des Dix-Dizains (avec Monthey, Saint-Maurice et l'Entremont) fut proclamée le 16 mars 1798 à l'abbaye de Saint-Maurice par une assemblée provisoire. Mais cela ne se fit pas sans de longues et difficiles tractations politiques et diplomatiques, exacerbées par l'ingérence intéressée de la France révolutionnaire, dont les soldats venaient de pénétrer dans le pays de Vaud. L'anticléricalisme de la révolution heurta aussi le sentiment de nombreux patriotes et antagonisa une Eglise encore très enracinée et puissante dans les vallées.

Le débat était vif quant au devenir du Valais. Celui-ci resterait-il une république indépendante, ou serait-il incorporé à la Suisse confédérale, ou deviendrait-il partie d'une République rhodanique ? Si le Haut-Valais accepta, bien que tardivement, les aspirations d'indépendance du Bas, il s'offusqua bientôt de la mainmise de la France (« la grande nation émancipatrice des peuples opprimés ») qui décréta que le Valais devait intégrer la nouvelle République helvétique « une et indivisible » et sacrifier ainsi son indépendance. La rébellion se transforma bientôt en une insurrection armée qui prit la route pour St-Maurice, où s'étaient retirés le gouvernement provisoire et le tout-puissant « Résident français »[40].

Début mai, une troupe de 5'000 miliciens haut-valaisans descendit la vallée du Rhône en direction du Bas-Valais. Un détachement de mille hommes, commandé par le capitaine Barthélemy Jacquod de Bramois, emprunta les sentiers de montagne et de crête vers Nendaz, avec pour destination la vallée de Bagnes par le col de la Croix de Cœur. La colonne avança prestement, sans autre combat que de légères escarmouches, et pénétra dans l'Entremont jusqu'à Sembrancher où le pont sur la Dranse était défendu par des soldats bas-valaisans et vaudois ; une trêve fut alors négociée. Dans la plaine, après quelques vifs engagements et une avancée rapide jusqu'aux abords de Martigny, puis l'ouverture de pourparlers avec le commandant en chef des troupes helvétiques révolutionnaires[41], le corps principal haut-valaisan se replia le 13 mai sur la Morge de Conthey. Le lendemain, à l'appel du représentant français en Valais, un premier contingent de 800 soldats et hussards français, sous les ordres du général Lorge, entrait en Valais et se déployait rapidement.

Le détachement du capitaine Jacquod se retira alors du val de Bagnes, passa par Isérables avant de défiler par le coteau conduisant à Aproz[42], afin de rejoindre la troupe haut-valaisanne qui occupait la rive gauche de la Morge et les coteaux avoisinants du Montorge et des Maladaires. Une bataille féroce eut lieu le 17 mai, jour de l'Ascension ; on dénombra

[40] Sur la chronologie de la révolution de 1798 en Valais, voir notamment : A. Donnet (1977 et 1984), P.-A. Grenat (1904), D. Imesch (1899), A. N. Lüber (1998), J. E. Tamini et autres (1933).

[41] Le général vaudois Jean-Samuel Bergier était alors à la tête des contingents vaudois et bas-valaisans. Il favorisait une voie conciliatoire envers les Haut-Valaisans, ce qui déplut fort au représentant de la France en Valais. Il fut démis de ses fonctions le 13 mai et remplacé par le général français Lorge.

[42] P.-A. Grenat (1904), p. 481.

plus de 500 morts et blessés[43]. Battus et pourchassés, les miliciens haut-valaisans se retirèrent. La ville de Sion fut bientôt capturée puis mise à sac, comme d'autres cités avoisinantes. Quelques jours plus tard, le Haut-Valais capitula et se soumit à l'intégration du Valais dans la République helvétique. Près de deux cent prisonniers furent incarcérés, notamment au château de Chillon.

Cet épisode dramatique du mois de mai 1798, avec le passage de la colonne Jacquod, l'arrivée de troupes françaises et les combats sanglants vers la Morge, se déroula à peu de distance d'Aproz. Les forêts, les champs, les prairies et les marais de la région résonnèrent du pas cadencé des hommes en arme, des échanges nourris de coups de feu et des cris des soldats mourants ou blessés. Mais qui habitait alors cette contrée ?

Le premier recensement de la population effectué en Valais (à fin 1798) ne fait aucune mention d'un hameau ou lieu-dit habité à Aproz. Par contre, plusieurs documents d'archives relatent un peuplement très ancien sur ces terres[44]. Ce sont avant tout des métayers et des domestiques agricoles, parfois saisonniers, qui habitaient ici ; ils possédaient quelques parcelles mais ils travaillaient souvent pour des propriétaires terriens de Sion, de Conthey ou de Nendaz. Parmi ces derniers on relève, en 1798, les patronymes Fournier, Revilloud, Charbonnet, Deléglise, Lathion et Blanc[45]. Peu à peu, quelques paysans du haut du val s'installèrent aussi en plaine, de manière temporaire ou permanente. Grâce aux informations recueillies dans les registres paroissiaux, il est possible de se faire une idée plus précise de la communauté établie à Aproz en 1798. L'image qui se dégage est celle d'un hameau comptant six ménages pour un total de vingt-six habitants, dont la moitié sont des enfants de moins de dix ans, incluant huit filles. Trente ans plus tard, lors du recensement de 1829, on retrouve plusieurs de ces jeunes gens à la tête des huit familles qui habitent le hameau[46].

Le peuplement d'Aproz en 1798

Ce tableau est dressé sur la base d'une revue des registres paroissiaux concernant Aproz[47]. Le déchiffrage des documents est compliqué par l'écriture parfois peu lisible du curé, le texte en latin, et des informations souvent incomplètes[48]. Les prénoms soulignés ci-dessous sont ceux des personnes vivantes et habitant Aproz en 1798.

1. **Le ménage de Sebastianus MARIÉTOZ**, fils d'Eymonis de Clèbes, comptait 5 personnes résidant à Aproz en 1798. De son mariage avec Anna Maria Fournier (qui était décédée en avril 1786) naquit une fille, Maria Elisabetha (voir « Bornet » ci-dessous).
 En mai 1787, Sebastianus prit pour seconde épouse, Maria Catharina Zarbonnet de Clèbes. Leur premier enfant, Joannes Josephus fut baptisé en janvier 1788. Une fille, Anna Marga-

[43] D. Imesch (1899), p. 64.
[44] Voir M. Mordasini (2023), p. 17ss.
[45] Voir Y. Fournier (2024).
[46] C'est le cas de Joannes Josephus Mariétoz qui épousa Maria Petronilla Lation, et de Maria Francisca Udry qui prit comme époux Jean-Barthélémy Clerc en 1808.
[47] CH AEV, AP Nendaz, 2017/49, 3.1/2 : Baptêmes, mariages et décès 1753-1805.
[48] C'est dire qu'une marge d'erreur existe et qu'il convient donc de rester prudent dans toute analyse généalogique de ces données.

rita naquit ensuite et fut baptisée en novembre 1790 ; elle décéda cependant en avril 1794. La famille s'agrandit avec la naissance d'une nouvelle fille, elle aussi nommée Anna Margarita ; elle fut baptisée en avril 1796. Un dernier fils, Antonius Sebastianus, fut baptisé en 1798. Le chef de famille, Sebastianus, décéda à Aproz en janvier 1803.

2. **Le ménage d'Antonius Bartolomeus BORNET,** fils de Joannes de Beuson, se composait de 3 personnes en 1798. Il avait épousé Maria Elisabetha Mariétoz (fille en premier mariage de Sebastianus) en 1796. Les registres permettent d'identifier, dans les premières années de ce mariage la naissance de deux filles, à savoir Maria Elisabetha baptisée en 1797, et Maria Leodegaria qui reçut le baptême en 1799.

3. **Le ménage de Joannes UDRY,** fils de Joannes de Conthey, comptait 5 personnes en 1798. Joannes avait épousé Maria Petronilla, née Bonvin de Lens, en avril 1787. Leur premier enfant, Johannes Petrus, fut baptisé en février 1788. Un autre fils, aussi dénommé Johannes Petrus, fut baptisé en 1791. Enfin, une fille, Maria Christina, reçut le baptême à fin 1795.

4. **Le ménage de Petrus UDRY** comptait 6 personnes en 1798. Petrus était marié à Maria Francisca née Bonvin. Leur premier enfant fut un fils, Joannes Franciscus, baptisé en février 1789. Une fille, Maria Francisca, reçut le baptême en juin 1791. Une autre fille, Maria Leodegaria, fut baptisée en mars 1794. Enfin, Maria Josepha fut baptisée en mai 1797.

5. **Le ménage d'Andrea RAPILLARD**, originaire de Conthey et établi à Aproz, se composait de 5 personnes en 1798. Sa première épouse, Anna Maria Bonvin, décéda en 1792. Il épousa alors Maria Ursillia Cretinand. De cette union, nous identifions trois enfants : Anna Maria, baptisée en 1793, un fils Leodegarius baptisé en 1794, Maria Leodegaria baptisée en 1797.

6. **Le ménage de Nicola CLAVET,** de Vallorcine/France, se composait de 2 personnes vivant à Aproz en 1798. Nicola était marié à Claudia Francisca, également de Vallorcine. Leur fille Anna Maria décéda dans le courant de l'année 1798.

Le statut de deux autres personnes est incertain, insuffisamment documenté pour affirmer qu'elles étaient vivantes et résidentes à Aproz en 1798. Il s'agit tout d'abord de Maria Margarita ANTONIN, née Udry[49]. Elle avait épousé en 1779, en secondes noces, Joannes Petrus Antonin, originaire d'Ardon ; celui-ci décéda en 1788 et nous ne trouvons plus trace de Maria Margarita. D'autre part, Anastasia BOVET, née Antonin de Conthey, fut mariée à Gregorius Bovet de la Valteline/Italie. Leur fils Parrochus décéda en février 1797 et Gregorius décéda également à Aproz en mai 1797, « de mort violente ». Anastasia est-elle restée à Aproz ?

Dans les quelques fragments d'histoires personnelles qui apparaissent au travers des brèves données ci-dessus, il est notable que plusieurs personnes se sont rapidement remariées suite au décès de leur conjoint. Ce taux élevé de mortalité semble traduire des conditions de vie précaires résultant de la pauvreté et des maladies, mais aussi des risques encourus lors de la maternité à cette époque. D'autre part, relevons que trois des chefs de ménage proviennent de familles originaires de la région de Conthey, deux du val de Nendaz et un de la France voisine.

Source : CH AEV, AP Nendaz 2017/49, 3.1/2, Baptêmes, mariages, décès (1753-1805).

[49] Peut-être une sœur de Joannes Udry, veuve en premier mariage de Joannes Gallay, un Fribourgeois ayant résidé à Aproz.

Nous connaissons peu de choses sur le rôle et la position de la population du val de Nendaz durant cette période troublée. A cette époque, la commune était encore rattachée à la châtellenie de Conthey dans une structure vassale sous le régime des Sept-Dizains, à l'égal du Bas-Valais. Le gouverneur de Saint-Maurice, nommé à tour de rôle par l'un des sept dizains haut-valaisans, détenait la haute autorité sur toute la région[50]. Comment la population a-t-elle vécu ces heures mouvementées du mois de mai 1798 ?

Malgré l'assujettissement au Haut-Valais depuis plus de 300 ans, rien n'indique un soutien actif et une forte adhésion de la population de Nendaz aux idéaux révolutionnaires visant à renverser l'ordre politique et religieux établi. Au contraire, dans cette société autarcique et d'autosubsistance prédominait un esprit conservateur peu enclin à la révolution. Sentiment certainement renforcé par l'attachement séculaire du peuple à la foi catholique, par l'emprise de l'Eglise et de l'aristocratie, ainsi que par la méfiance probable vis-à-vis des interférences de la France dans les affaires valaisannes. Cela dit, en mars et avril 1798, Nendaz avait soutenu les efforts visant à l'émergence pacifique de la république des Dix-Dizains[51]. Mais suite à l'échec des négociations à fin avril, la commune (tout comme Ardon, Conthey et Chamoson) se rallia au Haut-Valais[52], comme le confirment deux témoins de l'époque. Ainsi, le curé de Leytron, Anne-Joseph De Rivaz, relevait au début mai 1798 que *« l'armée haut-valaisanne se fortifie chaque jour d'un grand nombre de soldats tant des dizains supérieurs que des paroisses des deux dizains d'en bas et de deux fortes paroisses de Conthey et de Nendaz »*[53]. De même, le curé d'Ardon, Jean-Joseph Carrupt, observe que *« les Contheysans, ceux de Nendaz, Ardon et Chamoson se joignent aux « Allemands » »*[54]. D'ailleurs, au lendemain de la défaite, plusieurs cités du Valais central furent pillées par les troupes françaises et les miliciens vaudois.

Le hameau d'Aproz et le val de Nendaz semblent n'avoir connu ni représailles ni pillages par les vainqueurs. Il est vrai que le Rhône et les marais au nord, ainsi que la Printse à l'est, formaient une frontière naturelle difficilement franchissable, ce qui a certainement protégé la région des mouvements et des exactions des deux troupes antagonistes. Restons néanmoins prudents dans l'analyse et reconnaissons qu'en l'absence d'informations plus précises sur ces temps troublés, il est quasiment impossible de retracer de manière crédible les sentiments, l'anxiété et les pertes éventuelles ayant affecté la communauté. Par contre, le lourd tribut exigé des communes par les vainqueurs fut une réalité bien tangible, qui pénalisa lourdement le développement économique, notamment dans le val de Nendaz[55].

Cet épisode de mai 1798 ne fut en fait que le prélude d'une longue période de tensions et bouleversements politiques en Valais. Un second soulèvement armé eut lieu l'année suivante ; il se conclut à fin mai 1799 dans les Bois de Finges par une nouvelle défaite haut-valaisanne. Toujours sous occupation française, le Valais retrouva en 1802 une soi-disant indépendance théorique (République rhodanique), qui n'était en fait qu'un protectorat

[50] J.E. Tamini et autres (1933), p. 84ss.
[51] Nendaz était représenté au Comité de St-Maurice par le banneret Duc, président de Conthey, et avait mis à disposition 20 louis d'or et, pendant douze jours, 18 soldats (CH AEV, AC Nendaz, P 111).
[52] P.-A. Grenat (1904), p. 479.
[53] Cité dans A. Donnet (1984), tome II, p. 144.
[54] Cité dans A. Donnet, (1977), vol. V supplément, p. 33.
[55] En 1798, réquisition de 2.5 t. de seigle et froment ; en 1799, outre la livraison de céréales, Nendaz a dû fournir 3'461 jours de corvée d'hommes avec 15 chevaux (CH AEV, AC Nendaz, P 111 et 113).

français. En 1810, le Valais fut intégré à l'Empire français et devint le Département du Simplon.

L'occupation française puis celle des Autrichiens qui chassèrent les Français, amenèrent, par des réquisitions exorbitantes et l'enrôlement forcé de soldats, de nombreuses années de misère dans tout le Valais. Cela entraîna une croissance du brigandage et notons, à titre anecdotique, que la région d'Aproz fut concernée ! Preuve en est la directive et l'avertissement courroucé, datés du 17.02.1813 et adressés au maire de Sion par le préfet Derville Malechard, « chevalier de l'Empire et de la Légion d'Honneur » : « *Je suis instruit que les voleurs et escrocs de l'un ou l'autre sexe, qui infestent les communes rurales de ce Département se retirent souvent, et trouvent asile, dans les maisons isolées des lieux connus de Maladaires, Chateauneuf et Aproz. Je vous prie de prévenir tant les propriétaires de ces maisons, que leurs fermiers, que s'ils continuent à recevoir et à loger une seule personne étrangère, ils seront traduits devant les tribunaux comme receleurs, et que je prendrai contre eux les mesures sévères de police administrative* »[56]. Ces menaces restèrent vraisemblablement caduques, en raison du retrait précipité, quelques mois plus tard, des notables français et de l'armée napoléonienne !

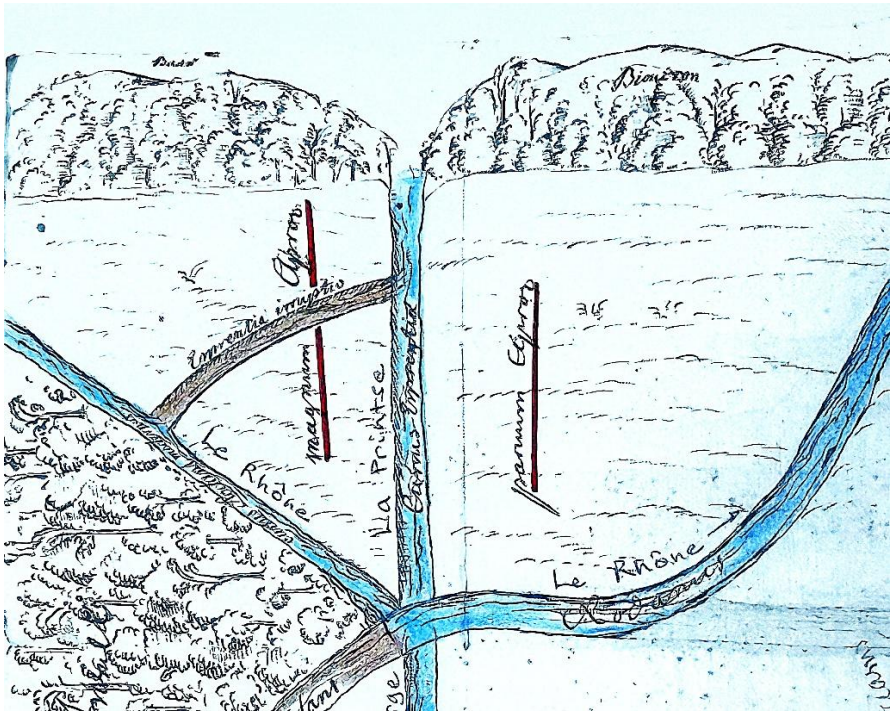
Le Valais rejoignit la Confédération suisse en 1815.

[56] CH AEV, ABS, Tir 213/9.

Chapitre 5

Le « Petit » et le « Grand » Aproz

La première trace écrite du toponyme « Aproz » remonte à près de 1000 ans. Elle est le fait des chanoines du Chapitre de Sion dans leurs registres des terres sujettes à taxes et redevances. Ce nom a désigné successivement le lieu-dit, puis le hameau et enfin le village[57]. Cela dit, dans nombre de documents officiels et d'actes notariés, les anciens faisaient mention de deux territoires bien distincts dans cette région, à savoir le « Petit Aproz » et le « Grand Aproz », en latin respectivement *Parvum Aproz* et *Magnum Aproz*. Ce fut le cas dès le 15ème siècle dans diverses conventions relatives aux droits de pâturage[58], et plus tard dans des plaintes adressées aux autorités pour leur inaction dans l'entretien des barrières le long des cours d'eau, ainsi que dans plusieurs contrats de vente ou d'échange de terrains ou d'îles. Cette appellation fut aussi utilisée sur les plans établis pour délimiter les juridictions de Sion et de Nendaz, comme par exemple dans cette carte manuscrite dessinée en 1741 :



La région d'Aproz avec les lits des cours d'eau en 1741 mis en évidence, ainsi que les tracés anciens (en gris). Mention originale de Parvum et Magnum Aproz (soulignée en rouge).
***Source* : CH AEV, ABS, Tir 3/35 (carte 2)**

C'est donc une dénomination qui a été largement usitée pendant des centaines d'année. Mais de quoi parle-t-on vraiment ? Le lit de la Printse a naturellement séparé la langue de terre située sur la rive gauche du Rhône jusqu'au mont. Le « Petit Aproz » était constitué du territoire qui s'étirait à l'ouest de la rivière jusqu'au Dzerdi au couchant, alors que le « Grand

[57] Voir M. Mordasini (2023), p. 10ss.
[58] Par exemple en 1441 (CH AEV, ABS, Tir 3/8) et en 1491 (CH AEV, ABS, Tir 3/14).

Aproz » s'étendait de la rive droite de la Printse jusqu'au Scex Tornay au levant. En raison des multiples méandres du Rhône et de la nature torrentielle de la Printse, cette région était sujette à de fréquentes inondations lors des hautes eaux ; les forces de la nature modifiaient régulièrement les limites et la superficie des propriétés, ainsi que le paysage de la région.

Les riches pâturages de plaine qu'offrait cette contrée attirèrent très tôt l'intérêt et la convoitise des hommes et des communautés avoisinants. C'est dire que, peu à peu, ces terres devinrent l'enjeu de disputes quant à leur possession, leur utilisation et leur contrôle. Jusqu'en 1475, la région d'Aproz était une zone frontière du comté de Savoie avec les terres de l'évêque de Sion. Durant cette période la communauté d'Aproz et la commune de Nendaz réussirent à faire prévaloir non seulement leur juridiction sur le territoire du Petit Aproz mais également leur possession et leur utilisation paisibles des pâturages sur les terres et les îles voisines du Grand Aproz, et notamment à Prabardy. La conquête du Bas-Valais par l'évêque de Sion en 1475 mit fin à la domination savoyarde. Depuis lors, la ville de Sion devint beaucoup plus assertive quant à sa revendication sur les terres du Grand Aproz ; elle obtint d'ailleurs, en 1499, un acte spécifiant que le territoire de la baronnie de Sion s'étendait jusqu'à la rive orientale de la Printse. Le différend qui s'ensuivit avec la commune de Nendaz se traduisit par des litiges incessants. Plusieurs décisions juridiques ou de conciliation, au 16ème siècle notamment, restèrent imprécises quant au fond : elles encourageaient le compromis, à savoir un accès partagé mais réglementé aux pâturages communs de Prabardy, sans attribuer clairement la propriété à l'une ou l'autre partie.

Le différend fut finalement réglé en 1741 par une décision de la Diète. En raison du déplacement fréquent du lit de la Printse, et donc de la difficulté d'avoir un abornement naturel stable, une ligne virtuelle fut tirée des gorges de la rivière jusqu'à une borne plantée au couchant de la colline des Maladaires : cette ligne correspondait au tracé du lit de la Printse à l'époque. Toutes les terres d'Aproz situées à l'est de cette ligne furent alors attribuées à Sion ; à l'ouest fut confirmée la juridiction de Nendaz. Dans les faits, cette décision péjora considérablement la situation pour Nendaz. D'une part, elle entérina la notion que la Printse était la référence pour limiter la juridiction des deux communes sur ces territoires, contrairement à la position défendue pendant des siècles par Nendaz, à savoir son droit ancestral de pâturage à Prabardy, au-delà de la rivière. D'autre part, la ligne de partage décidée par la Diète correspondait au positionnement historiquement le plus extrême à l'ouest du lit de la Printse, amputant considérablement le territoire Nendard en regard de la localisation des lits anciens et futurs de la rivière.

Le Petit Aproz

A l'origine, le territoire du Petit Aproz correspondait à la totalité du cône de déjection de la Printse sur la rive gauche de la rivière. Le qualificatif « petit » se justifiait peut-être par comparaison avec la vaste étendue des terres et des îles situées sur l'autre rive de la rivière jusqu'au Scex Tornay. Plus tard, avec la décision de la Diète de 1741, le lit de la Printse perdit son rôle de « frontière » et le nom « Petit Aproz » ne désigna plus que le territoire situé à

l'ouest de la ligne virtuelle de démarcation. Celle-ci correspond aujourd'hui à la « route de la Printse » qui sépare les territoires d'Aproz (Nendaz) et d'Aproz (Sion).

C'est principalement sur le terroir du Petit Aproz que l'histoire du village s'est écrite ; élevage extensif et agriculture de subsistance dominèrent pendant des siècles l'économie locale et la vie quotidienne. Malgré des informations très lacunaires, plusieurs indices confirment une présence quasi permanente de quelques habitants sur ces terres. En 1356, ils étaient une quinzaine ; en 1798, les registres permettent d'identifier 26 personnes. Dans l'intervalle, les noms de quelques résidents émergent à l'étude de rares documents d'archive disponibles, comme les répertoires (incomplets et souvent difficilement lisibles) de mariages, de baptêmes et de décès de la paroisse de Nendaz :

- 1614 : Bartholamei Amoudri et son épouse Pernila, fille de Claudii Cristoblat ;
- 1623 : Mauritius Pierroz ;
- 1629 : Antoine Michelet et son épouse Marguerite ;
- 1704 : Jean Mutter et son épouse Marguerite née Métrailler ;
- 1711 : Stéphane Waldin et son épouse Barbara ;
- 1718 : Théodule Tenzo et son épouse Anna ;
- 1778 : Joannis Gallay et son épouse Maria Margerita née Udry ;
- 1779 : Joannes Petrus Antonin ;
- 1787 : Joannes Udry et son épouse Maria Petronilla née Bonvin ;
- 1787 : Sebastianus Mariétoz et son épouse Maria Catharina née Zarbonnet ;
- 1796 : Antonius Bartolomeus Bornet et son épouse Maria Elisa née Mariétoz.

Outre les quelques familles établies dans le hameau durant les 17ème et 18ème siècles, des paysans du val de Nendaz et au-delà possédaient et exploitaient des prés au Petit Aproz ; ce fut par exemple le cas, en 1609, de Bartolomeus de Platea (de Beuson) et de Berthodus Chrestin (de Brignon)[59]. De plus, des actes notariés confirment qu'une transhumance annuelle avaient lieu entre le haut du val et la plaine. A cette époque en effet, les communiers de Nendaz disposaient du droit de faire pâturer leur bétail sur les prés du Petit Aproz, du 10 septembre au 6 mai ; les propriétaires de champs et de jardins étaient alors tenus d'enlever toutes les clôtures pendant le temps du pâturage. Il n'est donc pas surprenant de constater que les consorts du Petit Aproz, confrontés à des inondations dévastatrices et récurrentes, menacèrent en 1622, en 1723 et en 1790 de suspendre le droit de pâturage des Nendards à Aproz si la commune ne respectait pas l'obligation qui lui avait été faite par la Diète d'entretenir les barrières contre le Rhône et la Printse *« pour défendre le Petit Aproz »*[60]. Notons qu'un arrangement à l'amiable fut chaque fois trouvé, avec l'engagement renouvelé par la commune d'entretenir et visiter annuellement les barrières. C'est dire l'importance qui était alors accordée par les autorités au maintien du libre accès des communiers aux pâturages d'Aproz. Quant à la défense contre les hautes eaux … et les promesses d'entretenir régulièrement les barrières sur les cours d'eau … ce fut une autre histoire … faite de désillusion, de déception, et surtout de peu d'action.

[59] CH AEV, AC Nendaz, P36.
[60] CH AEV, AC Nendaz, P40, P62 et P89.

Dans le recensement de 1829, les chefs des huit ménages qui composaient le hameau se définissaient tous comme « laboureurs ». La plupart d'entre eux cultivaient un terroir appartenant en partie à des propriétaires résidant à Conthey, Nendaz ou Sion. Une revue des minutes du notaire Jean-François Michelet durant la période 1798-1838[61] montre combien la propriété des terres et des biens au Petit Aproz était morcelée, en raison notamment des familles nombreuses et des héritages. On découvre par exemple des transactions notariées portant sur *« le droit au quart de trois pommiers et d'un poirier »*, *« l'acquisition d'un quart de grange »*, ou *« la cession d'un jardin de 3'000 m² moins 75 m² pour cultiver des choux »*. Mais ces documents montrent aussi qu'avec le développement de l'élevage, certains paysans d'Aproz achetèrent bientôt des droits d'alpage, notamment à la montagne de Novelly[62]. Cela coïncide avec la période de déboisement intensif (1825-1865) entrepris sur les hauts de Nendaz pour l'extension des alpages d'altitude.

Dès les années 1820, les paysans du Petit Aproz pratiquaient l'irrigation par dénivelé et ruissellement contrôlé. En 1847, une carte visuelle localisait les meunières creusées depuis la Printse et irriguant les prés et les champs sur le cône alluvial :

Les meunières au Petit Aproz (1847)



En rouge, les meunières depuis la Printse pour arroser le Petit Aproz.
A noter : le cours de la Printse et son ancien lit, un marais signalé au nord du cône alluvial, ainsi que la propriété Ducrey (future ferme Baeriswyl) au Carolet.
Source : CH AEV, ABS, Tir 201/2, Plan du cône d'Aproz

[61] Travail remarquable de compilation réalisé par Y. Fournier (2024).
[62] Par exemple Jacques Vergères en 1837 et Jean-François Udry en 1838, dans Y. Fournier (2024).

Notons qu'en décembre 1895, une association fut constituée pour « *rétablir les bisses d'arrosage, régler la répartition des eaux et nommer un comité* »[63] ; par la suite, les utilisateurs furent appelés régulièrement, souvent par le biais du *Bulletin officiel*, à participer à l'entretien des meunières[64]. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, c'est un réseau d'arrosage long de près de 7 km qui permit une agriculture et une arboriculture intensives sur l'ensemble du cône alluvial. Depuis lors, malgré l'expansion rapide des constructions dans le village, le bisse est resté opérationnel ; même s'il est aujourd'hui en grande partie canalisé et enterré, l'entretien, la mise en eau et la gestion des droits sont toujours gérés par le consortage qui fut formellement établi à cet effet en 1943, et homologué par le Conseil d'Etat en octobre 1944[65].

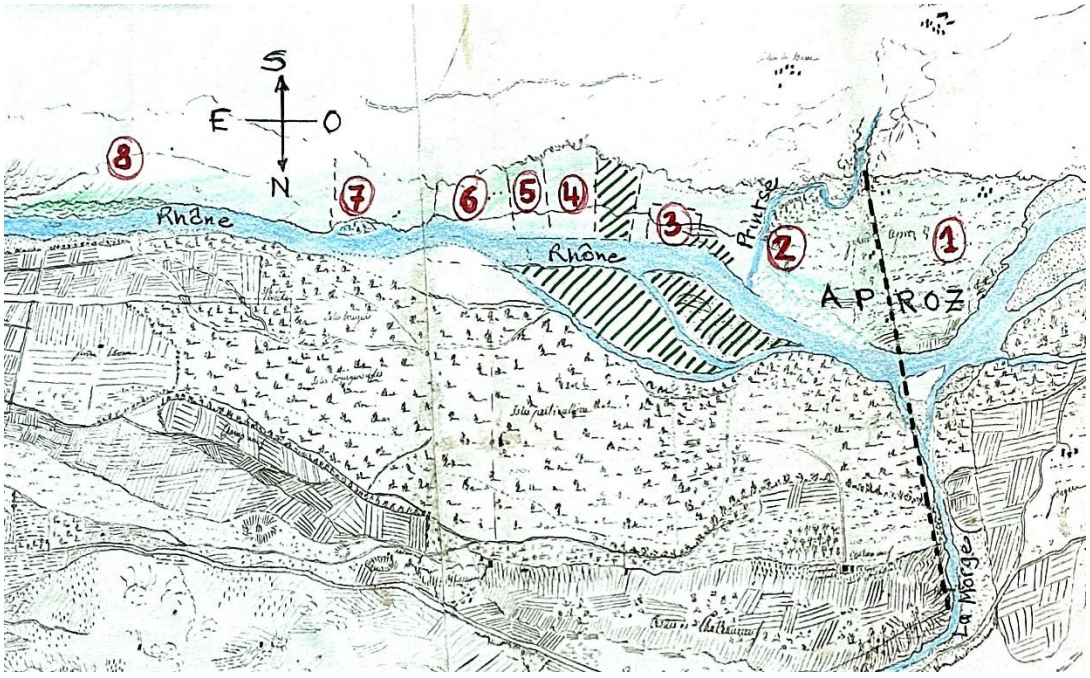
Le territoire du Petit Aproz connut une transformation majeure et durable lors des travaux de la première correction du Rhône, lancés dans la région en 1866. L'endiguement et la rectification de la courbure du fleuve eurent en effet pour conséquence que le cône alluvial s'agrandit de quelques dizaines d'hectares. Il n'est dès lors pas surprenant qu'un important quartier au nord et nord-ouest du village porte aujourd'hui encore le nom « les îles d'Aproz », rappelant l'origine de ces terres. Par la suite, plus personne ne parla ou même ne se souvint du « Petit Aproz », une dénomination devenue obsolète. En effet, ce territoire - qui est devenu « Aproz (Nendaz) » - n'a plus rien de « petit » ; il représente désormais environ 65% de la surface totale de la région, incluant Prabardy.

Le Grand Aproz

Ce terroir autrefois humide en rive gauche du Rhône, depuis le Scex Tornay jusqu'au lit de la Printse, fut exploité dès l'an mil comme pâturage commun par les gens de Nendaz et ceux de Sion. Cependant, comme déjà mentionné, la propriété et l'utilisation de cet herbage furent souvent contestées et âprement disputées, notamment dès le 15ème siècle. Une convention d'arbitrage, sous l'égide des plus hautes autorités de l'époque, stipula en 1510 une gestion pacifique et commune du pâturage entre Nendaz et Sion, mais sujette à des modalités très précises : « *(i) tout le pâturage des îles et des prés appartient en commun à Nendaz et à Sion, comme usité jusqu'ici, pendant toute l'année ; (ii) mais du 24 juin au 1er septembre, personne ne pourra y mettre ses bovins à l'exception d'une vache par foyer, avec son veau, pour le lait de la famille ; (iii) le pâturage des chèvres et des moutons dans les îles est interdit pendant toute l'année ; (iv) la garde des prés relève de Nendaz ; (v) la garde des îles relève de Sion* »[66]. Bien que pragmatique et de compromis, la décision peina à s'imposer ; elle fut néanmoins reconfirmée en 1515 et en 1545 « *pour maintenir la paix et le bon voisinage* ». La question de la juridiction au Grand Aproz ne fut réglée que deux cent ans plus tard[67] !

[63] *Bulletin officiel*, nº 49, 07.12.1895, p. 1696.
[64] Par ex. en avril 1918, *Bulletin officiel*, nº 15, 12.04.1918, p. 504, puis aussi en 1920, 1922, 1924, 1925.
[65] Archive du consortage pour l'irrigation d'Aproz.
[66] CH AEV, ABS, Tir 3/18 et CH AEV, AC Nendaz, Pg35.
[67] Voir M. Mordasini (2023), p. 26ss.

Entretemps, l'acquisition croissante de terres par des propriétaires privés et la Bourgeoisie de Sion va créer un nouvel état de fait, les pâturages communs se réduisant comme peau de chagrin. Nous avons ainsi retrouvé une première liste établie en 1537 de propriétaires privés possédant dans la région des vergers, des chènevières et des jardins[68]. Les transactions relatives aux terres et aux îles ne vont que croître au cours des 150 années suivantes. Grâce à un relevé manuscrit dressé en 1826 il est possible de mieux comprendre et visualiser l'organisation de l'espace dénommé le Grand Aproz à cette époque. Un instantané dont nous avons tiré la représentation indicative suivante :



En pointillé noir, la ligne de démarcation (1741) entre Sion et Nendaz. Les zones hachurées sont propriétés de la Bourgeoisie de Sion. On distingue : (1) le Petit Aproz ; (2) le Carolet ; (3) le verger Mariéthoud ; (4) Prabardy ; (5) le domaine Waldin ; (6) la ferme Rudaz, district de Félisson ; (7) la ferme de l'Hôpital bourgeoisial de Sion, district de Félisson ; (8) le Scex Tornay.
***Source* : CH AEV, ABS Tir 44/23 et 44/29**

A l'est du Petit Aproz s'étendait tout d'abord une belle plaine alluviale jusqu'à la Printse. Elle portait déjà le nom que nous connaissons aujourd'hui, à savoir le Carolet. Ces terres étaient propriété de plusieurs petits paysans, dont certains étaient domiciliés dans le haut du val de Nendaz. Vers 1830, une partie de ce terroir fut acquis, ainsi que plusieurs parcelles à Prabardy, par un bourgeois de Sion, Claude Marin Ducrey[69].

Après avoir traversé la Printse sur une passerelle constituée de quelques poutres de mélèze[70], le chemin vicinal prenait la direction de Sion. Il remontait la rive gauche du Rhône, offrant une vue certainement spectaculaire sur les méandres du fleuve, les bancs de gravier

[68] CH AEV, ABS, Tir 3/20.
[69] Voir le chapitre 8 sur la ferme Baeriswyl.
[70] Nendaz fournissait le bois nécessaire à l'entretien (CH AEV, AC Nendaz R4 bis, 25.08.1871).

partiellement végétalisés et les îlots appartenant à la Bourgeoisie de Sion, dont l'île Ronde[71]. A droite du chemin, après avoir longé rochers et bosquets, on arrivait au verger appartenant à la famille Mariéthoud de Basse-Nendaz depuis près de deux siècles[72], puis aux marais et pâturages communs de Prabardy. Au-delà, le territoire du Grand Aproz se composait d'une succession de propriétés agricoles qui furent longtemps connues et désignées, dans nombre de documents officiels et notariés, comme étant « en Aproz », à savoir :

Le domaine Waldin : cette propriété a une longue histoire, depuis les premières acquisitions réalisées en 1610 par Antoine Waldin, bourgmestre de Sion, major de Nendaz et grand bailli du Valais. Celui-ci décéda de la peste en 1616. Le domaine resta en mains de la famille jusqu'au 19ème siècle. Il consistait en plusieurs parcelles de pré-humides, prairies, bosquets et forêts, depuis la rive du fleuve, jouxtant Prabardy, jusque sur le haut de Chédéoun. Plusieurs anciens du village se souviennent encore de la référence faite parfois aux « îles Valdines », une réminiscence des propriétaires d'antan.

La ferme Rudaz : elle était tenue en 1826 par Silve Rudaz, fils de François, qui continua de l'agrandir[73]. Cette propriété était constituée de plusieurs bâtiments ruraux, en mains de la famille depuis plusieurs générations. Elle sera connue plus tard comme la ferme Fournier.

La ferme de l'Hôpital bourgeoisial de Sion « en Aproz »[74] : située dans le district de Félisson qui descendait des hauteurs du mont jusqu'au Rhône, cet établissement agricole est très ancien, associé à l'histoire séculaire de l'Hôpital de Sion qui, dès le 12ème siècle, fit œuvre de charité chrétienne au service des vieillards, des malades et des pèlerins. Pour nourrir les patients et le personnel, l'hôpital créa au fil du temps, par legs, donations et acquisitions, un vaste domaine rural dispersé dans les environs de Sion. La ferme « en Aproz » se développa progressivement ; nous avons retrouvé trace d'une première acquisition de terre en 1571. Mais elle prit vraiment son essor en 1617 lorsque la propriété d'un certain Claude Rabod, constituée d'un bâtiment et de prés au Félisson, fut attribuée à l'Hôpital[75] ; d'autres terrains furent acquis en 1639[76]. Le domaine rural de l'Hôpital regroupait en 1810 trois entités principales, à savoir l'enclos autour du bâtiment historique à Sion, une ferme à St-Léonard et celle d'Aproz[77]. Les archives permettent d'illustrer l'importance de cette dernière. Ainsi, en 1852, l'exploitation s'étendait sur 18 hectares comprenant des champs (4.6 ha), un jardin (1.4 ha), des prés-vergers (3.5 ha), des prés marais (2 ha) et des bois-taillis (7 ha)[78]. Pour faciliter le transport de sa production sur l'autre rive du Rhône, un câble double pouvant

[71] Celle-ci fut achetée en 1597 à Pierre de Cervent, capitaine de la bannière de Conthey (CH AEV, ABS 43/64-80). Cette île appartenait à la famille de Cervent depuis 1456 (CH AEV, ABS, Tir 3/10).
[72] Ce verger est cité en 1636 (CH AEV, ABS Tir 3/24). Il fut vendu à la Bourgeoisie de Sion en 1834.
[73] Il achète en 1826, d'Antoine Vuignier d'Aproz, un pré à Prabardy (CH AEV, AC Vex P40).
[74] A noter qu'en 1854, la ville de Sion prend possession de l'Hôpital bourgeoisial et des propriétés.
[75] Claude Rabod avait acquis ces prés et ce bâtiment dans le district du Félisson au Grand Aproz entre 1562 et 1590. En 1610 ses deux descendants – Jacques et André - furent déclarés « simplets » et durent s'en remettre « corps et biens » à l'autorité qui décida la transmission de leur patrimoine à l'Hôpital bourgeoisial de Sion (CH AEV, ABS 32-35, image 0287, tir 035, n° 477, p. 283).
[76] CH AEV, ABS, 32-35, image 0398, tir 035, n° 523, p. 285.
[77] S. Crettaz (1949), p. 166.
[78] Inventaire des biens fonds de l'Hôpital de Sion, Archives municipales de Sion Ho.B. 3/2.1.

transporter 200 kg de marchandises fut installé sur le fleuve en 1915[79]. En 1923, la ferme était constituée d'une maison d'habitation, une grange-écurie reconstruite en 1919-1920 (après un incendie en 1915), une porcherie et un poulailler bâtis en 1908, et des ruchers. La superficie n'avait guère changé par rapport à 1852, si ce n'est que la ferme avait acquis depuis lors des droits d'alpage sur une dizaine d'hectares aux Agettes. Une vigne avait été plantée (4'200 ceps) et le verger comptait 90 pommiers, poiriers et pruniers. Le domaine était alors tenu par un fermier avec sa femme et ses six enfants, ainsi qu'un domestique agricole et un berger.



La ferme de l'Hôpital bourgeoisial à Aproz en 1911.
***Source* : © Augustin de Riedmatten, Médiathèque Valais – Martigny**

Des informations statistiques datant de 1929 permettent de comprendre l'envergure de cette ferme. Elle tenait 23 bovins, 3 mules et 14 porcs et porcelets. Sa production annuelle était de 34'000 l. de lait, 140 kg de fromage, 2'400 kg de viande, 9 t. de pommes de terre, 3.7 t. de fruits, 325 kg de choux-raves et 3'500 l. de vin[80]. La ferme d'Aproz fut exploitée par l'Hôpital de Sion jusqu'au milieu du 20ème siècle avant d'être vendue ; sa fonction fut reprise par la Ferme-Asile à Vissigen/Sion qui opéra de 1955 à 1984.

Le chemin se poursuivait en direction de la ferme de Riedmatten aux Fournaises puis, au-delà de Scex Tornay, vers la ferme d'Odet en Chandoline, avant d'arriver au pont en bois sur le Rhône à Sion.

Si la dénomination « Grand Aproz » a longtemps identifié une vaste langue de terre sur la rive gauche du Rhône, les décisions prises dans le courant des 18ème et 19ème siècles au sujet de la juridiction respective des communes de Nendaz, de Sion et de Salins eurent pour conséquence de réduire progressivement l'utilisation des termes « Grand Aproz » et « domaines en Aproz ». Aujourd'hui on ne parle plus que d'Aproz (Sion) pour désigner le territoire plus limité du Carolet et de Prabardy ; les autres propriétés jusqu'à Scex Tornay font désormais partie du territoire et de l'histoire de Salins-Sion.

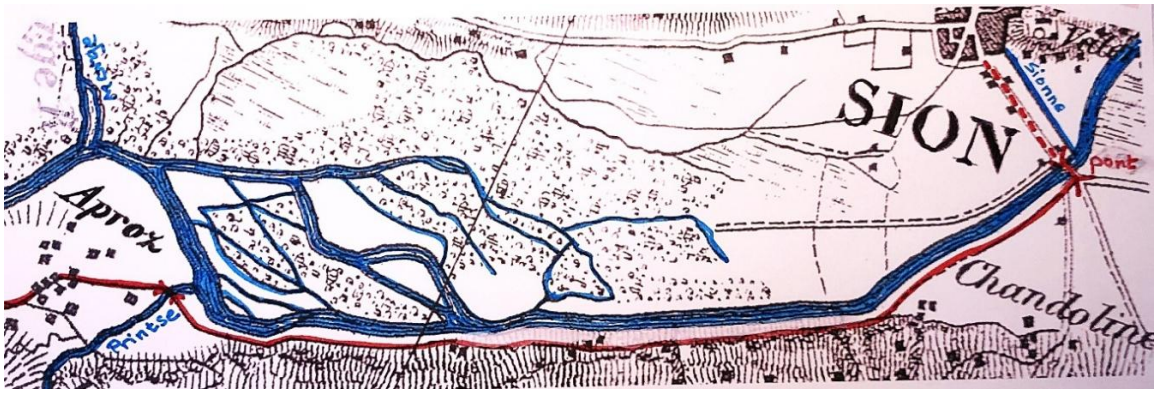
[79] Archives municipales de Sion, Ho.B. 3/1.3.
[80] Inventaire de l'exploitation agricole de l'Hôpital de Sion, Archives municipales, Ho.B. 3/2.10.

Chapitre 6

L'ancien chemin vicinal

Avant qu'un pont saisonnier en bois ne soit jeté annuellement sur le Rhône à Aproz dans les années 1850[81], et que le pont métallique soit construit en 1871, c'est un bac qui permettait aux habitants de Nendaz la traversée pour rejoindre, à pied ou avec leur monture, Châteauneuf et Conthey ainsi que les vignobles sur le coteau[82]. Sur la rive droite, à travers les méandres du fleuve, il y avait des sentiers en direction de Sion, traversant champs, pré-marais, grèves et terrains vagues qui formaient alors ce qui est devenu aujourd'hui le domaine des Îles ; mais ils étaient souvent impraticables et réservés à l'usage des propriétaires terriens. Pour le village, la voie principale de commerce et de communication avec la ville de Sion et son marché se situait sur la rive gauche du Rhône. Depuis les temps les plus reculés, on trouve en effet mention écrite du dénommé « chemin d'Aproz » qui partait du pont du Rhône à Sion, longeait le fleuve par Chandoline, puis passait sous le Scex Tornay, avant d'arriver « en Aproz » pour continuer jusqu'à Riddes.

Le chemin d'Aproz, vers 1845



En rouge, le « chemin d'Aproz » longe la rive gauche du fleuve jusqu'au pont du Rhône en bois à Sion, joignant le chemin d'accès à la ville (en pointillé rouge) par la Porte du Rhône.
Source* : *dessin indicatif sur la base de la carte Dufour 1845 © swisstopo

Ce chemin était fréquenté par la population rurale et montagnarde de la rive gauche se rendant au marché ; d'ailleurs, dès le 15ème siècle, celle-ci était tenue de contribuer à l'entretien du pont de Sion[83] ! L'importance économique du chemin s'explique aussi par

[81] Notamment pour transporter l'anthracite de la mine au point de vente vers le pont de la Morge.
[82] Pour une histoire plus complète du pont d'Aproz, voir M. Mordasini (2023), p. 44ss.
[83] Un acte de 1499 stipule en effet que les communes de Nendaz et d'Isérables sont tenues de contribuer à la manutention du pont du Rhône à Sion, avec désignation du nombre et des dimensions des poutres que chacune devait fournir, ainsi que les droits de pontonnage à payer par ménage. Cette obligation fut rachetée par Nendaz dans les années 1870-1880. Cité dans Th. Kuonen (1993), p. 77.

l'exploitation ancestrale de domaines en Aproz, incluant ceux en mains de la Bourgeoisie de Sion. Il fallait en effet permettre l'accès du bétail aux pâturages communs et assurer l'écoulement de la production de céréales, du chanvre, du fromage, des fruits et légumes de ces fermes. D'autre part, la forêt de Bieudron a longtemps été exploitée pour fournir du bois d'affouage pour les bourgeois de Sion ; le chemin servait à la dévestiture de ce bois de chauffe. Par ailleurs, l'exploitation du bois en altitude de la forêt de Thyon s'effectuait par divers dévaloirs dont les embranchements aboutissaient en plaine par les câbles des Fournaises et d'Aproz[84] au pied desquels se trouvaient aussi des fours à chaux, « à port de chariot ». Si l'exploitation de ces câbles est relatée jusque vers 1875, l'utilisation intensive de celui d'Aproz est associée spécialement à deux événements ayant nécessité le dévalage de grandes quantités de bois depuis Thyon, à savoir la reconstruction de la ville de Sion après l'incendie de 1788 qui avait détruit une grande partie de la cité, et d'autre part la surélévation du pont à Sion en 1792-1793.

Le chemin a pu longtemps être utilisé par des chars attelés depuis le pont à Sion, au moins jusqu'à la ferme « en Aproz » de l'Hôpital bourgeoisial de Sion. Par la suite, lorsqu'un bras du Rhône se jeta contre la montagne, la route vicinale fut partiellement inondée et obstruée ; elle devint par endroit impraticable et dut être déplacée vers le mont, s'adaptant ainsi aux humeurs du fleuve, mais restreignant aussi l'accès et l'utilisation des chariots.

D'autres contraintes ont aussi affecté le libre passage des villageois en direction de Sion, et notamment diverses tentatives d'usurpation de la voirie vicinale. Ce fut le cas au lendemain de la révolution de 1798, après que la Bourgeoisie de Sion ait décidé un partage parmi ses membres d'une partie de ses domaines, craignant une possible appropriation par les nouvelles autorités. Dans ce contexte, plusieurs landes et pâturages de la rive gauche du Rhône furent vendus aux bourgeois forains (non-résidents) et à plusieurs fils de familles de bourgeois, majeurs et votants[85].

Dans la région de Chandoline, le colonel Ch. d'Odet put ainsi acquérir des terres. Même si l'acte de vente de 1801 stipulait *« avec la charge d'y laisser subsister le chemin d'Aproz ou d'en tracer un équivalent »*[86], le nouveau propriétaire semble avoir pris rapidement plusieurs initiatives pour agrandir son domaine et limiter le passage. Il déplaça en direction du coteau ce qu'il dénommait le *« soi-disant chemin d'Aproz »* qui traversait sa propriété ; il revendiqua un usage exclusif pour les seules fermes du voisinage et limita l'accès public sous peine d'amende[87]. L'affaire fut jugée suffisamment sérieuse pour inciter le président de Nendaz et le secrétaire de la commune d'Isérables à intervenir par écrit en mai 1820 auprès des *Illustres Membres du Conseil et l'Illustre Seigneur Bourgmestre de la Noble ville de Sion »*[88]. Les arguments avancés pour s'opposer à ces actions unilatérales de Monsieur d'Odet sont intéressants car ils permettent de mieux comprendre le rôle joué à l'époque par cette voie de communication.

[84] Le « grand dévaloir d'Aproz » est mentionné dès 1648, dans Th. Kuonen (1993), p. 31.

[85] Ceux-ci n'avaient pas bénéficié de la distribution initiale des terres. Ils s'étaient alors alliés dans un procès pour exiger de bénéficier audit partage ; ils obtinrent gain de cause.

[86] CH AEV, ABS tir 3/42.

[87] Ainsi il imposa une amende de 6 frs à un certain Guillaume Seppey d'Aproz qui *« persistait à vouloir traverser les foins de sa propriété malgré les barres et deux décrets »* émis de sa propre autorité. A une autre occasion, ce sont deux cavaliers qui furent poursuivis et victimes d'une volée de pierres.

[88] CH AEV, AC Nendaz, P 182, du 12.05.1820.

Les responsables de Nendaz et d'Isérables notaient que ce chemin public avait existé de tout temps selon *« la notoriété publique et la mémoire privée »* et qu'il rendait un service irremplaçable non seulement aux ressortissants de la ville de Sion et aux fermes situées en plaine près du hameau d'Aproz, mais également à toute la population montagnarde de la région. En effet, pour les habitants du val de Nendaz, ce chemin était le seul praticable à certaines périodes de l'année ; celui du haut, qui passait par Brignon et Beuson et traversait le territoire de Salins, était exposé à des éboulements et localement affecté par la qualité de la terre glaise qui le laissait impraticable en temps de pluie et de neige. Presque tous les habitants de Nendaz avaient recours au débouché par le chemin d'Aproz via Chandoline ; toute entrave au passage signifierait donc la séquestration chez elle de cette population. Du côté d'Isérables, la situation était encore plus aigüe puisqu'il n'existait pas de chemin alternatif pour se rendre au marché de Sion pour y écouler sa production d'orge, de seigle, de froment et de fromage, sinon de se tourner vers le marché de Martigny, beaucoup plus éloigné. Ces arguments et les efforts de l'administration communale de Sion n'eurent que peu d'effet à court terme. L'opiniâtreté du colonel Ch. d'Odet et, peut-être aussi, l'impunité dont semblait jouir certaines familles à l'époque, signifièrent que le litige perdura. Il ne fut résolu que vingt-cinq ans plus tard, par décision du Conseil d'Etat le 26.05.1843, qui débouta le colonel avec dépens.

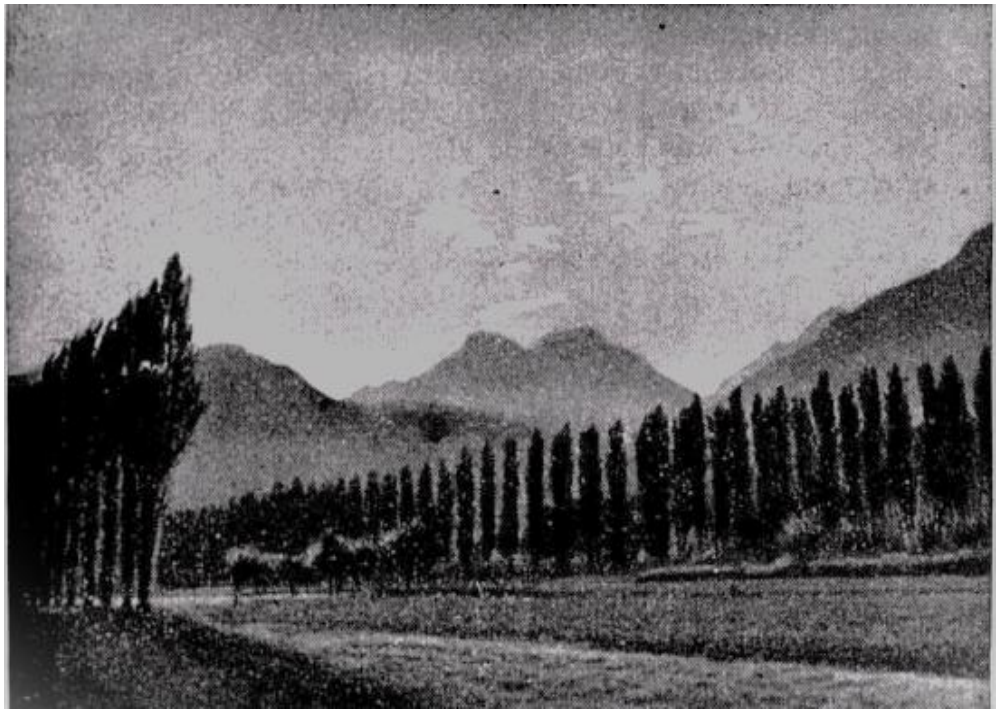
Cette affaire ne fut pas isolée. Un cas presque similaire a concerné la propriété de Monsieur de Riedmatten le long du Rhône aux Fournaises, en aval du domaine du colonel d'Odet. Un procès eut lieu en 1838[89]. Là également, l'accès au chemin public avait été remis en question. Le propriétaire n'entretenait pas le chemin et il entravait le passage arguant que les particuliers traversaient son domaine avec chevaux et autres bêtes, broutant ses champs sans dédommagement. Il se plaignait également qu'une auberge de mauvaise réputation et à bon marché s'était installée à proximité. Sa position était claire ; les fermiers des alentours devaient utiliser un sentier escarpé dans la montagne pour contourner sa propriété et en ce qui concerne les gens d'Aproz, ils pouvaient facilement (!) communiquer avec Sion en prenant le sentier de Baar pour rejoindre ensuite le chemin passant par Salins ; c'était bien entendu faire peu de cas du déplacement plus long, plus difficile, plus montueux. Monsieur de Riedmatten fut condamné à rétablir le chemin historique et à l'entretenir sur sa propriété.

Avec le lancement du chantier de l'endiguement du Rhône, le chemin fut progressivement redessiné et reconstruit en parallèle à la nouvelle digue longeant la rive gauche du fleuve. Il fut bientôt arborisé. En 1875, les autorités cantonales ordonnèrent d'ailleurs aux communes, dans le cadre des politiques forestière et d'endiguement, de réaliser des plantations d'arbres et le reboisement du bord du Rhône et de ses affluents, fixant un terme de trois ans pour l'exécution des travaux[90]. Dès cette époque, c'est le peuplier qui fut privilégié, à côté d'autres essences comme l'aulne, le saule, l'osier ou l'acacia. Planté en arrière-bord des douves, il renforçait la digue grâce à ses racines s'enfonçant comme des piliers dans le sol, empêchant l'affouillement du terrain lors des hautes eaux. Sa contribution était appréciée aussi *« pour avoir, au besoin, des arbres sur place afin de fermer une brèche, pour évaporer l'eau de la nappe phréatique et faire baisser son niveau, pour briser le vent local qui remonte la vallée et fait du tort aux cultures, et enfin parce que ces arbres, aux fûts élancés, étaient beaux, et formaient pour notre fleuve*

[89] CH AEV, de Riedmatten, Fasc. 6/25-26.
[90] *Le Confédéré,* 07.03.1875.

un cadre magnifique. Que d'artistes, que de touristes et d'amis de la nature ont été attirés en Valais par cette splendide association du Rhône et des peupliers »[91].

La ville de Sion avait initié dès 1872 un reboisement le long du Rhône et du chemin d'Aproz par la plantation de peupliers et d'aulnes[92]. Pendant près d'une centaine d'année, le chemin va être bordé par un important rideau de peupliers, donnant un attrait particulier et une beauté champêtre célébrée par de nombreux contemporains, tels le peintre Charles Wüthrich[93] ou un journaliste qui écrivait en 1945 : « *les peupliers font partie intégrante de notre patrimoine artistique et « paysagique ». Combien de fois ne me suis-je demandé en m'arrêtant sur le pont d'Aproz ce que deviendrait le Rhône sans ses peupliers. Ah ! cette ligne de géants qui fuit en perspective de la belle église de Salins comme fond de tableau !* » [94]. Ces phrases étaient accompagnées d'une photographie donnant du visuel à ses sentiments :



***Source* : « Les peupliers » dans Terre valaisanne, 24.11.1945**

Difficile donc de croire que le peuplier, choyé de nos aïeux et chanté par les poètes, va peu à peu devenir indésirable. Une coalition hétéroclite se constitua en effet au fil du temps sur la base d'intérêts particuliers, d'arguments pseudo-scientifiques, et de profits économiques bien compris pour déprécier le rôle et la préservation de cet arbre. Le coup de grâce fut porté par la politique des transports des années 1950-1960, privilégiant l'automobile et imposant donc l'élargissement des routes : le massacre des peupliers fut dès lors irréversible !

[91] I. Mariétan (1953), pp. 21-22.
[92] Th. Kuonen (1993), p. 405.
[93] Peintre né en 1875 à Bex et mort à Fully en 1967, qui peignit notamment « Le chemin d'Aproz ».
[94] « Les peupliers », dans *Terre valaisanne,* 24.11.1945.

Les peupliers, de l'admiration à la désaffection

Dans la première moitié du 20ème siècle, la plaine du Rhône se transforma en un gigantesque polder dominé par les lignes géométriques des cours d'eau endigués et le quadrillage des voies de communication, le tout embelli par l'extension des vergers et des cultures, et orné par d'élégants peupliers bordant le Rhône ainsi que les canaux, chemins et routes. Les peupliers étaient alors un marqueur incontournable du paysage. A l'origine, leurs qualités faisaient l'unanimité : croissance rapide, structure racinaire favorisant la consolidation de l'arrière-bords des douves et des chemins, cime ramassée résistant à l'impétuosité des vents, rôle important dans les rideaux-abris naturels, feuilles appréciées des chèvres et moutons[95].

Mais peu à peu se firent entendre des voix dissonantes. Certains parlèrent des « peupliers parasites » et des « hôtes indésirables » qui bordent routes et canaux[96]. Ces défenseurs d'une agriculture intensive se plaignaient d'un arbre gourmand qui s'appropriait les engrais coûteux destinés à fertiliser la propriété avoisinante, qui faisait ombrage aux cultures, et qui devenait un repaire pour les larves des hannetons dévastateurs. Mais c'est dans les années 1950-1960, sur l'autel du progrès et de la croissance économique, que va s'amorcer le « massacre des peupliers ». Il fallait élargir les routes pour faciliter la circulation ; on commença donc à les supprimer sur un côté de la chaussée, puis on les chassa tout à fait. Même au bord du Rhône, on le décréta soudainement nuisible au bon maintien des digues ; lors de modifications de l'endiguement sur plusieurs tronçons, les peupliers furent alors sacrifiés. En parallèle, la qualité du bois attira l'attention des manufactures d'emballages ; il était tendre et léger, et il se laissait facilement dérouler pour être transformé en paniers, cageots et caisses à fruits dont la demande ne cessait de croître. Le coup de grâce !

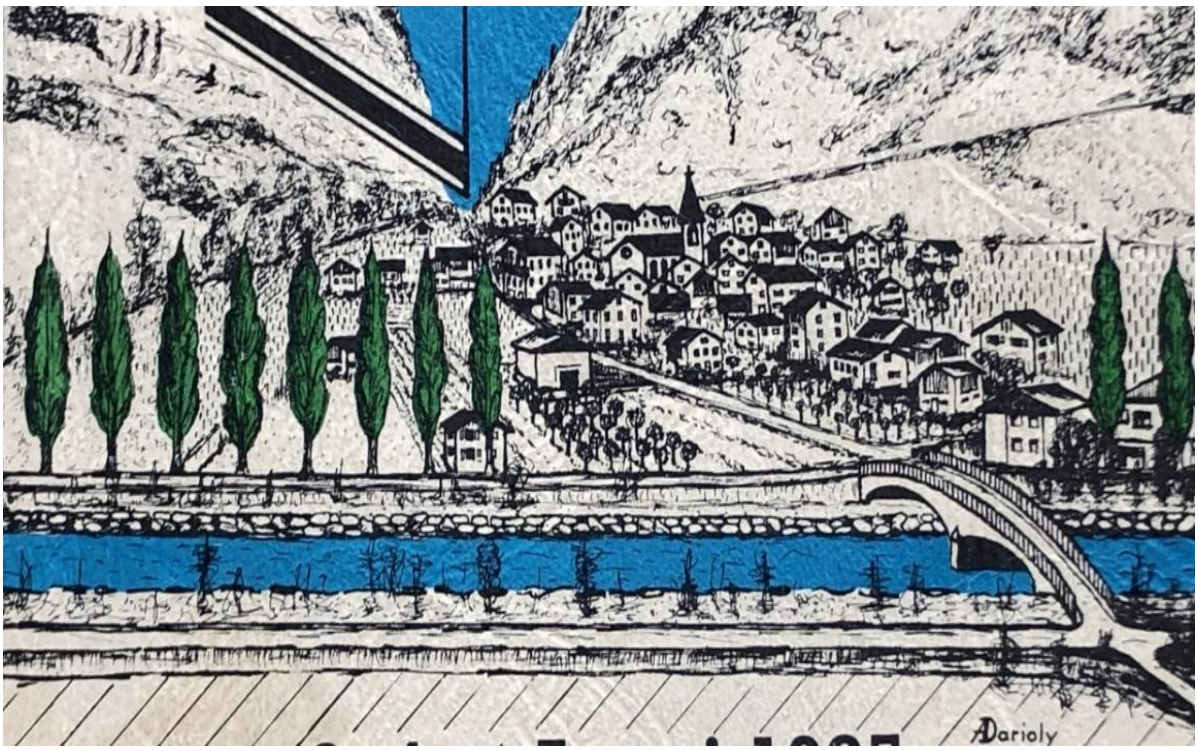
S'il est vrai que le sort des peupliers a régulièrement interpellé la presse, c'est avant tout l'indifférence qui scella le sort de cet arbre emblématique dans la plaine du Rhône. Comme l'exprima un journaliste en 1952 : *« Rien ne sert de se bercer d'illusion. Les temps ne sont plus au respect de la nature. Où donc est la poésie d'antan ? L'utilitarisme passe avant tout »* [97].

Dans ce contexte, relevons que le chemin d'Aproz conserva néanmoins, pendant plusieurs décennies, ses belles lignées de peupliers à la silhouette élancée. Certes, des coupes massives eurent aussi lieu pour des raisons économiques, notamment en aval du pont. Ainsi, en janvier 1926, la commune de Nendaz autorisa la vente de 228 peupliers martelés le long de la douve du Rhône, d'Aproz à Bieudron, à condition que la circulation à char ne soit pas entravée ; le revenu de cette vente, 3'300 frs pour 200 m^3 de bois, était significatif alors que les recettes fiscales de la commune étaient au plus bas (137'500 frs en 1926)[98]. Cela dit, des photos aériennes prises en 1935 et en 1958 montrent encore un dense alignement de peupliers sur la rive gauche du Rhône, depuis le pont d'Aproz, en direction de Sion[99]. A noter également qu'en 1954, lors de la construction de la ligne à haute-tension de la plaine du Rhône, la commission cantonale pour la protection de la nature *« a obtenu un changement*

[95] *Le Confédéré*, 15.04.1914.
[96] Voir par exemple : *Le Confédéré,* 20.06.1928 et *Le Rhône*, 16.01.1934.
[97] *Le Rhône,* 01.02.1952.
[98] Protocole du conseil communal, 14.02.1926 et comptes 1926 (CH AEV, AC Nendaz Suppl. RS25).
[99] Voir M. Mordasini (2023), pp. 116-117.

de tracé vers Aproz, pour ménager une lignée de peupliers au bord du Rhône »[100] : une attitude bienveillante qui ne sera pas répétée par Swissgrid septante ans plus tard !

Entretemps, avec la densification du trafic et le développement du réseau routier, le chemin vicinal de terre devint la « route de Riddes » ; elle fut asphaltée dans les année septante[101]. En 1977, celle-ci était toujours bordée « *d'un important rideau de peupliers »*[102]. A l'occasion du festival organisé à Aproz par la chorale Le Muguet, en mai 1985, le bulletin de fête mettait d'ailleurs en évidence les peupliers qui embellissaient encore les rives du fleuve :



Malheureusement ces arbres furent peu à peu atteints, fragilisés voire séchés par le feu mis chaque printemps aux talus avoisinants pour brûler les herbes sèches et la broussaille. Certains furent arrachés par le vent, alors que d'autres ont été taillés, élagués et sciés dans les années 1980[103] : une bien triste fin. Aujourd'hui, dans la lisière boisée le long du Rhône ne subsistent que quelques spécimens fort isolés des majestueux peupliers d'antan.

C'est donc sous le nom de « route de Riddes » que l'ancien « chemin d'Aproz » continue aujourd'hui encore à être au service de la communauté. Une belle pérennité !

[100] *Journal de Sierre et du Valais central,* 26.11.1954

[101] En parallèle, la nouvelle « route d'Aproz » se situe elle sur la rive droite du Rhône, le long de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Sion.

[102] *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais,* 22.04.1977.

[103] Voir « La mort des peuplier » dans *Le Confédéré,* 03.04.1984.



Des survivants : une petite trentaine de peupliers bordent, en arrière-digue, la route depuis le pont.
***Photo* : Michel Mordasini, juin 2024**

Chapitre 7

Gens d'ici … mais aussi d'ailleurs !

Quelle est l'origine et l'évolution du peuplement de cette contrée ? Les sources sont limitées et peu détaillées, mais il est possible néanmoins de mettre en évidence quelques aspects fort intéressants. Il y a tout d'abord une certitude : la présence humaine sur ces terres est extrêmement ancienne ; elle est avérée dans les textes dès le milieu du 14ème siècle[104]. Cette réalité bat en brèche l'idée reçue - très répandue - selon laquelle les premiers habitants s'y seraient installés seulement dans les années 1800. D'ailleurs, dès l'an mil la région était connue, exploitée et convoitée pour ses pâturages et ses prés humides. Fourrage et herbage de plaine, associés aux alpages d'altitude, ont très tôt donné lieu à une transhumance régulière des hommes et des bêtes entre le bas et le haut du val. Les quelques habitants de la plaine étaient pleinement intégrés dans la communauté montagnarde et la paroisse de Nendaz, avec la Printse comme trait d'union.

Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, la population originelle du hameau ne fut pas majoritairement composée de membres des familles bourgeoises de Nendaz. Les archives et les registres anciens apportent en effet un éclairage inattendu, tout en nuance. Cela est d'autant plus étonnant que la région, adossée au mont et bordée par le Rhône et sa plaine marécageuse au nord, et traversée par la Printse au levant, n'a jamais été d'un accès facile ! Quelque peu isolée, la communauté pourrait donner l'impression, au premier abord, d'avoir été une société centrée sur elle-même et peu exposée à « l'étranger ». Et pourtant !

Comme nous l'avons vu au chapitre 5, quelques propriétés agricoles dites « en Aproz », en mains de bourgeois et seigneurs de Conthey et de Sion, furent exploitées sur la rive gauche du Rhône depuis les temps les plus reculés. Des actes notariés confirment que ces domaines pratiquaient non seulement l'élevage, mais qu'ils possédaient également des arbres fruitiers, des chènevières, des champs de céréales, des vignes et des jardins potagers ; certains disposaient aussi de droits d'alpage sur les montagnes de Nendaz[105]. Ces exploitations étaient tenues par des métayers, avec leur famille et des domestiques. Ce fut ainsi le cas de la ferme de l'Hôpital bourgeoisial de Sion et de celle d'un riche propriétaire terrien et bourgmestre de Sion, Martin (IV) Kuntschen ; entre 1787 et 1792, toutes deux étaient dirigées par un terrier et sa famille[106]. Un autre exemple est la ferme au Carolet d'un bourgeois de Sion, Claude Marin Ducrey ; elle était exploitée par un fermier dans les années 1830[107]. Les propriétaires des domaines n'étant généralement ni originaires de Nendaz ni résidents à Aproz, employaient souvent des fermiers et travailleurs agricoles provenant d'autres localités. Ainsi, nous avons identifié au 17ème et au 18ème siècles quelques personnes habitant

[104] Voir M. Mordasini (2023), p. 17ss.
[105] Voir la liste établie en 1537 pour les biens-fonds au Grand Aproz (CH AEV, ABS, Tir 3/20) et l'inventaire de la ferme « en Aproz » de Martin Kuntschen en 1667 (J. Fayard Duchêne (1993), p.32).
[106] CH AEV, AC Salins, P29 et P30.
[107] Y. Fournier (2024), rubrique datée du 22.01.1833.

le hameau et ayant une origine autre que le val de Nendaz. C'est par exemple le cas de Mauritius Pierroz originaire de Salvan (1623), de Jean Mutter qui doit payer en 1704 la somme de 50 écus pour devenir communier de Nendaz, de Petrus Udry de Conthey (1773), de Joannis Antonin de Conthey (1776), de Joannes Gallay de Fribourg (1778), et de Joannis Maria Luey de la Savoie/France (1782). Cette réalité d'une présence locale « d'étrangers » se confirme à la lecture des registres paroissiaux (Nendaz) pour l'année 1798 ; sur les six chefs des familles établies à Aproz, trois étaient originaires de Conthey, deux de Nendaz et un était né à Vallorcine/France.

Cette situation interpelle d'autant plus que depuis des siècles, plusieurs habitants du haut du val étaient propriétaires de prés, de granges et d'arbres fruitiers dans la région d'Aproz[108], où ils disposaient également d'un droit d'accès aux pâturages communs[109]. S'ils résidaient occasionnellement et temporairement en plaine lors de la transhumance, les Nendards étaient semble-t-il peu enclin à s'y installer de manière permanente, en raison certainement des marais jugés insalubres et des inondations récurrentes du Rhône. A cette époque, les préjugés négatifs et les préjudices moraux concernant ces terres humides et leur population étaient nombreux et fort répandus, comme l'illustre l'écrivain Hildebrand Schiner en 1812 lorsqu'il parle des habitants de la plaine : *« telle est leur paresse et leur insouciance, qu'ils aiment mieux rester dans la misère et souffrir une altération notable dans la santé par les exhalaisons méphitiques des marais voisins, que de se donner la moindre peine et la moindre activité. Ainsi les montagnards, quoique cultivant des sols plus ingrats, vivent-ils dans une plus grande aisance que ceux de la plaine, à raison de leur industrie et de courage dans les travaux »*[110]. Ces à priori ont longtemps pesé sur l'appréciation péjorée et souvent moqueuse portée par les « gens du haut » sur les « plainins » d'Aproz « *qui barbottaient dans les gouilles du Rhône …. les affublant du surnom de canard (canache) ou grenouille »*[111].

Cela dit, la situation changea à l'aube du 19ème siècle. Quelques membres de familles bourgeoises de Nendaz, les premiers provenant de Beuson, de Clèbes et de Fey, s'installèrent progressivement en plaine. Le recensement de 1829 confirme cette évolution, comme cela apparaît au-travers du patronyme des chefs de familles ; quatre d'entre eux portaient le nom d'une famille bourgeoise traditionnelle de Nendaz. Quarante ans plus tard, au terme des travaux de la première correction du Rhône et la construction du pont en fer, le hameau se développa considérablement et une nouvelle dynamique de peuplement apparut ; la part de la population née au village s'accrut fortement.

Le recensement de 1870 fournit des informations suffisamment détaillées pour l'analyse. A l'époque, le village (Aproz/Nendaz) comptait dix-neuf ménages avec une population totale de 92 habitants, dont 57 personnes y étaient nées et y avaient grandi, 19 venaient de Nendaz

[108] Voir les nombreuses transactions notariées entre 1798 et 1838, dans Y. Fournier (2024).
[109] Cela a été mis en évidence lors des procès intentés en 1622, en 1723 et en 1790 par des propriétaires des îles, des prés et des champs près du Rhône, menaçant d'interdire l'accès au bétail des gens du haut du val de Nendaz si les autorités communales ne respectaient pas leur obligation de visiter et d'entretenir annuellement les barrières du fleuve et de la Printse, dans M. Mordasini (2023), p. 28ss.
[110] H. Schiner (1812), p. 63.
[111] R.-Cl. Schüle (2011), p. 259.

et 16 étaient originaires d'ailleurs, principalement de Conthey, mais aussi de Chamoson, Evionnaz et Salins, ainsi que d'Italie[112]. Le village était désormais solidement établi, bien structuré. Parmi les habitants nés au village, neuf étaient âgés de plus de trente ans ! D'autre part, sur les trente-cinq personnes originaires de l'extérieur, les deux-tiers étaient résidentes depuis plus de cinq ans ; c'était notamment le cas du couple de charbonniers Italiens installés depuis 8 ans, ainsi que du cordonnier originaire de Chamoson habitant à Aproz depuis 13 ans.

La tendance est claire. Malgré un isolement relatif, le village a été peuplé de manière beaucoup plus diverse et composite que nous aurions pu l'anticiper. La population originelle de cette contrée était étroitement liée - notamment par les mariages - à celle du reste du val de Nendaz, mais pas seulement. En 1870, moins de la moitié des habitants portaient le nom d'une famille bourgeoise traditionnelle de Nendaz ; nombre de ménages Aproziens avaient donc des racines ancestrales en Valais central, et notamment dans le district de Conthey, mais aussi à Fribourg et dans les régions voisines de France et d'Italie.

Patronyme des familles établies à Aproz

1798	**Mariéthoz, Bornet**, Udry, Rapillard, Clavet
1829	**Mariéthoz, Lathion, Fournier, Clerc**, Maret, Gillioz, Vergère
1870	**Mariéthoz, Lathion, Fournier, Clerc, Délèze, Brocard**, Maret, Gillioz, Vergère, Baeriswyl, Avanthier, Papilloud, Critten, Spagnioli, Maye, Richard, un nom italien illisible

En gras : patronymes figurant dans la liste des 17 « familles bourgeoises traditionnelles » de Nendaz.
Source : registre paroissial 1798 et recensements valaisans de 1829 et 1870

Cette diversité et cette mixité dans le peuplement du village vont se maintenir voire s'accroître au cours des décennies suivantes, notamment dans le cadre de la révolution industrielle qui, de manière surprenante, va rapidement pénétrer et s'imposer au sein de cette communauté paysanne autrefois fort recluse, traditionnaliste et autarcique.

En effet, outre le bois, le charbon de bois et la chaux, d'autres ressources de la région ont attiré, dès le milieu du 19ème siècle, divers investisseurs et industriels « étrangers ». C'est un témoignage intéressant sur la rencontre de cette contrée avec la modernité et le capitalisme, ainsi qu'avec les luttes sociales à venir ! Parmi les figures marquantes de ces entrepreneurs, mentionnons quatre fortes personnalités : (1) **Jean-Baptiste de Bouqueau**, un Belge, propriétaire de plusieurs fours à chaux en Valais qui, à partir de 1843, devint le premier exploitant à succès de la mine d'anthracite d'Aproz ; (2) **Gregor Stächelin**, industriel et

[112] La situation à Aproz/Sion est similaire. Le recensement de 1880 identifie trois ménages au Carolet, soit 16 personnes dont la moitié est née à Aproz, six sont venues de Fribourg, et deux de Conthey.

député bâlois, qui investit très tôt dans l'hydroélectricité valaisanne, et notamment à Aproz où il inaugura en 1908 trois turbines alimentées par les eaux de la Printse inférieure, précipitées dans une conduite forcée haute de 475 m ; (3) **Joseph Dionisotti**, entrepreneur de Monthey, propriétaire de plusieurs mines d'anthracite en Valais, qui développa à Aproz dès 1941 la seule mine de pyrite de Suisse, alors que le pays était confronté à la pénurie de cette matière première stratégique pour l'industrie chimique ; (4) **Otto Bumann** de Sierre, associé à Otto Matter de Loèche, organisa dès mai 1947 le captage et la mise en bouteille de l'eau minérale qui, aujourd'hui encore, contribue à la notoriété de toute une région. Toutes ces activités ont nécessité l'engagement de nombreux ouvriers et ingénieurs suisses et étrangers, notamment italiens, pour renforcer la main d'œuvre locale. Nombre de ces travailleurs s'installèrent temporairement ou à long terme dans la région.

Par ailleurs, durant la deuxième guerre mondiale, de nombreux militaires étrangers furent internés en Valais, notamment des Polonais dans un camp établi sur l'emplacement actuel du camping Sedunum, près du pont. Dès l'automne 1940, ils ont œuvré dans les mines du canton et ont contribué, dans la région d'Aproz, aux grands travaux pour l'assèchement et la mise en culture des terres humides ainsi qu'à l'aide aux familles d'agriculteurs mobilisés ; après 1945, certains d'entre eux s'installèrent localement et fondèrent une famille [113].

Depuis l'an 2000, avec la politique d'urbanisation et de densification de l'habitat voulue tant par les autorités communales de Nendaz que de Sion, la croissance démographique du village a été galopante. Ce phénomène a été amplifié par l'attractivité et la proximité des pôles économiques de Sion et de Conthey. Entre 1950 et 2025, le nombre d'habitants de la localité a été multiplié par six.

Peuplement d'Aproz : une rétrospective

	Habitants	
1356	16	
1798	26	
1829	29	
1870	92	
1900	100	
1910	181	
1950	350	
1960	362	
1980	486	
1990	564	
2000	643	
2010	700	
2015	995	(dont 212 sur Aproz-Sion)
2020	1'499	(dont 514 sur Aproz-Sion)
2025	1'923	(dont 548 sur Aproz Sion)

Remarque : en 1910, le quartier d'Aproz-Sion (Carolet) comptait quatorze habitants sur une superficie de treize hectares. Le remembrement urbain décidé par Sion en 2005 a entraîné la forte croissance démographique enregistrée dès 2015.

[113] Ainsi, la famille Zimecki, entrepreneurs et commerçants au village.

Cette évolution démographique s'est traduite par un bouleversement considérable dans la structure traditionnelle du peuplement. Ainsi la population bourgeoise « historique » de Nendaz[114] représente aujourd'hui moins de 15% de la totalité des habitants de la localité.

Une autre caractéristique majeure de la région d'Aproz a été, en relation avec la révolution industrielle, une grande mobilité professionnelle. En effet, si l'élevage et l'agriculture vivrière ont longtemps été le socle de l'économie locale, les circonstances (inondations récurrentes, marasme économique dans les années 1920, 1930, 1950, 1960) ainsi que la réduction des terres cultivables par habitant en raison d'un territoire limité, ont contraint les villageois à rechercher des sources alternatives de revenus. Une forte proportion des travailleurs devinrent « ouvriers-paysans », gardant la propriété et un lien direct avec quelques arpents de terre, mais vivant principalement sur un revenu acquis par le travail dans l'industrie ou sur les grands chantiers d'infrastructure en Valais. Aujourd'hui encore, nombre de familles Aproziennes vivent une telle mobilité, avec leurs enfants étudiant ou travaillant hors de la région.

Durant les périodes de crise économique, quelques habitants furent contraints à l'exil pour échapper à la pauvreté ou pour rechercher de nouvelles opportunités. Par contre, d'autres choisirent de partir pour s'affranchir d'un environnement social clos et fortement corseté, avec de multiples pressions et obligations liées par exemple à l'emprise de l'Eglise sur la vie quotidienne.

Une histoire plus circonstanciée et substantielle du peuplement dans cette région est bien difficile en l'absence de biographies sur les principales familles du village. En effet, la mémoire orale s'éteint trop vite, laissant dans la pénombre des pans précieux du patrimoine et du développement local. Néanmoins, les quelques observations et faits relatés précédemment suffisent à mettre en évidence la spécificité d'Aproz comme village de plaine, et notamment les facteurs démographiques qui le distinguent du haut du val. Alors qu'Aproz (Nendaz) comptait 4.5% de la population totale de la commune en 1870, ce pourcentage est passé à 9.4% en 1950 pour atteindre 19.2% en 2025. Aproz (Nendaz) est désormais le deuxième village le plus peuplé de la commune !

Aujourd'hui, Aproz est une localité dynamique, avec une population en forte croissance. Comme nous l'avons vu, mixité, diversité et mobilité ne sont pas des facteurs nouveaux dans cette région. Nul doute qu'ils continueront à donner la force, la résilience et le sens de l'initiative dont aura besoin la communauté dans les prochaines années pour faire face aux défis du développement durable et de l'amélioration des conditions de vie de chacun dans cette magnifique contrée.

[114] Voir la liste des 17 principaux patronymes bourgeois « traditionnels » sous www.nendaz.org.

Le choix de la migration

Seules quelques rares informations permettent d'illustrer une page particulière de l'histoire d'Aproz, comme terre d'émigration. Remontons dans le temps. En mai 1913, **Rosalie Darioly**, née à Aproz en 1888 et fille de Jean-Antoine et de Marie Catherine née Baeriswyl, épousa **François-Florentin Lathion** de Nendaz, établi aux Etats-Unis avec ses parents. Après le mariage, le couple quitta la région et s'installa au Nouveau-Mexique : « *le désert du Pecos remplace les vergers de la vallée du Rhône, les grenouilles font place aux serpents à sonnette et les chamois aux moutons de barbarie. Il faut désormais travailler des hectares de terrain au lieu des mètres-carrés* ». Ils eurent huit enfants ! Rosalie décéda d'une pneumonie en 1930 ; son mari s'éteignit en 1953, miné et usé, après s'être occupé de sa famille durant de longues années malgré un lourd handicap résultant d'un tragique accident de travail. Ces quelques souvenirs auraient pu disparaître à jamais, sans l'initiative et les recherches de Christine d'Aproz, petite fille d'une sœur de Rosalie, et de Charles de Santa Fé, petit-fils de Rosalie qui se retrouvèrent sur le quai de la gare de Sion un jour de mai 1999, quatre-vingt-six ans après le mariage de leurs aïeuls, renouant ainsi le lien avec leur lieu d'origine[115].



François-Florentin et Rosalie Lathion ont quitté Aproz en 1913 pour les USA.
***Source* : l'Echo de la Printse, n° 194, juin 1999**

En août 1920, un couple d'Aproz, **Maurice Darioly** et **Stéphanie** née Baeriswyl se joignit à **Joseph Glassey** et **Alexandrine** née Baeriswyl pour annoncer « *la vente aux enchères de leurs avoirs consistant en immeubles de différentes natures, meubles, avec cheval et mulet, chars et harnais* »[116]. Ils avaient décidé d'aller exploiter une ferme en France. Un précieux historique sur la famille Baeriswyl[117] permet d'apprendre que Joseph et Alexandrine Glassey revinrent à Nendaz alors qu'ils étaient déjà âgés, avec quelques affaires personnelles dans une seule grande malle ; ils étaient ruinés. Ils furent accueillis par leur neveu Léon Baeriswyl dans la maison familiale construite à Sornard, où ils vécurent jusqu'à la fin de leur vie (au milieu des années 1940 pour Alexandrine).

Il y eut aussi le départ de jeunes gens désireux de tenter l'aventure au-delà du canton. La mémoire de l'un d'entre eux, **Camille Germanier**, né en 1931, reste associée au surnom donné (« Camou ») à une grotte située dans les bosquets près du bisse d'Aproz, où il aurait occasionnellement séjourné[118]. Il rejoignit la Légion étrangère dans les années 1950. Considéré comme rebelle et inadapté social par les autorités, il fut condamné par un Tribunal militaire pour avoir rejoint un service militaire étranger et pour insoumission[119]. Il décéda tragiquement en 1967, heurté par une voiture sur un chemin de campagne à Genève où il était employé comme domestique agricole[120].

[115] Voir « Nos cousins d'Amérique » par Pierre Gaillard, dans *L'Echo de la Printse*, n° 194, juin 1999.
[116] *Bulletin officiel du Valais*, n° 33, 13.08.1920, p. 999.
[117] Dossier mis aimablement à disposition par André Baeriswyl de Sornard en avril 2024.
[118] Voir M. Mordasini (2023), p. 120.
[119] *Le Nouvelliste du Rhône*, 07.02.1964.
[120] *Feuille d'Avis du Valais*, 03.10.1967.

Chapitre 8

La ferme Baeriswyl

Le recensement de 1829 identifiait huit ménages au village, et autant de bâtiments. En 1860 et 1910, Aproz comptait respectivement 22 et 28 bâtisses. Certaines maisons et granges que nous côtoyons aujourd'hui encore ont vraisemblablement une origine fort ancienne. Néanmoins, les maigres archives disponibles sont insuffisantes pour l'analyse historique de ce patrimoine. Il y a toutefois une exception notable, au Carolet, où subsistent quelques vestiges de l'ancienne ferme où se sont succédées plusieurs générations de Baeriswyl, pendant près de 170 ans ! Des documents permettent en effet de retracer les grandes lignes de cette histoire familiale. Les archives apportent aussi confirmation que cette exploitation agricole est encore bien plus ancienne : un dessin de la région, vers 1700, localise en effet un bâtiment à cet endroit précis[121] ! Par ailleurs, les sources écrites informent, en 1833, sur la construction sur ce site d'une « maison neuve »[122] ; le propriétaire est alors un certain Claude Marin Ducrey, bourgeois de Sion.



Bâtiment d'habitation, avec ancienne aile de la porcherie de la « ferme Baeriswyl » au Carolet.
***Photo* : Michel Mordasini, octobre 2024**

La famille Ducrey était d'origine savoyarde ; une branche s'était installée à Martigny au 18ème siècle[123]. Claude Marin était conseiller de la Bourgeoisie et du dizain de Martigny, propriétaire terrien et entrepreneur[124], avant de s'installer à Sion et d'y acquérir la bourgeoisie en 1818. On sait peu de chose sur lui ; il était enregistré comme « propriétaire » dans les recensements, et il possédait en effet trois vignes sur les territoires de Sion et de

[121] Voir chapitre 3.
[122] Y. Fournier (2024), rubrique du 19.05.1833.
[123] Bourgeoisie de Sion (1976).
[124] Lors de la débâcle de Giétro en 1818, sa tannerie et son moulin à eau avec foulon furent détruits.

Savièse[125]. Comme d'autres riches bourgeois de Conthey et de Sion, il acheta des terres dans la région des îles du Rhône, non seulement pour l'élevage, mais aussi pour la production agricole. Il acquit ainsi des terrains à Prabardy dès 1830 et, comme nous venons de le voir, il bâtit une ferme au Carolet. Il employait alors un fermier, un certain Jean Melchior Desseven[126]. Les premières années d'exploitation furent fort mouvementées. Deux inondations du Rhône, en 1834 et 1836, emportèrent plus d'un hectare de terre du verger, du jardin et des prairies de la propriété. La Bourgeoisie de Sion compensa partiellement cette perte en acquérant de C. M. Ducrey les terrains devenus impropres à la culture ; elle agrandit ainsi son domaine dans les îles et les terres humides à Aproz[127].

Pour l'entretien des prairies et la mise en culture des champs et des vergers, l'irrigation par dénivelé était pratiquée, utilisant des meunières creusées depuis la Printse. Ainsi, en 1829, un propriétaire terrien au Carolet vendit à un voisin « *le libre passage du conduit ou aqueduc d'eau nécessaire pour arroser son pré … au prix d'un quarteron* (environ 12 kg) *de seigle* »[128]. Une carte dessinée en 1847 localise la propriété Ducrey ainsi que les meunières creusées en direction des prés et des champs du Petit Aproz[129].

Claude Marin Ducrey décéda en 1850. En l'absence d'un acte notarié il est difficile de savoir exactement comment la transition s'est faite avec la famille Baeriswyl. La propriété a-t-elle été vendue à un membre de cette famille quelque temps avant son décès ou est-ce qu'un Baeriwyl était employé sur la ferme avant d'en devenir acquéreur ? Sur un plan datant de 1838 relatif au territoire de la Bourgeoisie de Sion en Aproz[130], il apparaît qu'un dénommé « Beriswill » était propriétaire d'un verger, d'un champ et d'un pré jouxtant le domaine de Ducrey au sud-est, au pied du mont : mais nous ne disposons malheureusement pas d'informations plus précises.

Toujours est-il que sur la base des registres paroissiaux, des recensements de la population et des registres du cadastre de « Sion hors-les-murs »[131], ainsi que grâce à un excellent travail de recherche sur les Baeriswyl à Nendaz[132], il est possible de situer aux alentours de 1845 leur installation dans la région d'Aproz. Plusieurs membres de cette famille d'origine fribourgeoise avaient émigré en Valais dans les années 1830. C'est ainsi que **Joseph Laurent Baeriswyl**, né en 1780 de Christian et Anna Baeriswyl à Romont/FR, s'installa à Châteauneuf avec son épouse Anna née Biehlmann, née en 1782 ; ils étaient enregistrés comme laboureurs dans le recensement de 1837, et ils résidèrent dans cette localité jusqu'à leur décès en 1864. Leurs dix enfants vécurent en Valais central ; quatre d'entre eux prirent la direction d'Aproz et y firent souche, à savoir Laurent, Jean Laurent, Maria Anna et Ulrich.

[125] Il avait obtenu ces vignes et 3'413 écus de la maison du Saint-Bernard en échange de toutes ses propriétés à Martigny (Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice, 00G 6/0/1558, www.aasm.ch).
[126] Y. Fournier (2024), rubrique du 22.01.1833.
[127] AEV, ABS Tir 99/11, terres emportées, 1836.
[128] Y. Fournier (2024), voir rubrique du 15.03.1829.
[129] Voir chapitre 5.
[130] AEV, ABS Tir 99/12, juin 1838.
[131] CH AEV, AP Sion, 2014/36, 2.1/1 (baptêmes) et 2.2/1 (mariages et décès).
[132] Chronologie ronéotypée, mise à disposition par André Baeriswyl de Sornard/Nendaz.

Les premiers résidents « Baeriswyl » à Aproz

Le pionnier fut **Laurent Baeriswyl** (né en 1808), avec son épouse Thérèse née Bayard en 1815 de Loèche. Ils s'installèrent au village vers 1845, comme fermiers. Les bribes d'information disponibles relatent une histoire familiale douloureuse avec le décès à Aproz, entre 1848 et 1849, de quatre enfants en bas âge ; un témoignage poignant sur la précarité des conditions de vie à l'époque, notamment en ce qui concerne l'hygiène et la santé, causant une mortalité infantile extrêmement élevée. En 1850, la famille était toujours à Aproz et se composait des parents et de trois enfants[133]. Le couple se déplaça bientôt à Uvrier.

La présence à Aproz de trois autres enfants de Joseph Laurent et Anna est avérée vers 1850, à savoir Jean Laurent, Maria Anna et, un peu plus tard, Ulrich. Alors que ce dernier se maria en 1855, notons que Jean Laurent et Maria Anna avaient épousé la même année (1845), dans un mariage en quelque sorte « croisé », deux enfants de la famille Avanthier de Plan Conthey[134]. Sur la base des informations recueillies de diverses sources, nous pouvons établir quelques marqueurs de leur présence à Aproz à partir de 1850 comme suit[135] :

- **Jean Laurent Baeriswyl** (1815-1876) et Marie Josette née Avanthier (1822-1912). Le couple eut sept enfants (dont six garçons), nés entre 1846 et 1863[136]. Toute la famille, sauf le père décédé en 1876, figurent comme résidents à Aproz dans le recensement de 1880 ; les enfants sont tous célibataires et laboureurs. A noter que le fils Joseph (né en 1851) épousa Hélène et eut dix enfants dont Oswald et les « 5-Tines », un surnom - connu encore des anciens - donné aux cinq filles de la famille (Honorine, Florentine, Clémentine, Sidonie et Léontine) qui restèrent célibataires et travaillèrent sans relâche leur terre au bord du Rhône et de la Printse.

- **Maria Anna, née Baeriswyl** (? -1890) et Jean Joseph Avanthier (1810-1863). Nous avons identifié la naissance de quatre enfants entre 1850 et 1863, année du décès de Jean Joseph suite à un coup de mine alors qu'il travaillait à l'extraction de pierres pour les barrières du Rhône. Maria Anna et son dernier enfant, Marie Josephine (née en 1863), résidaient encore à Aproz dans le recensement de 1880.

- **Ulrich Baeriswyl** (1813-1892) et Catherine née Ebenegger (1836- ?) de Ems/VS. Six enfants, dont quatre filles, naquirent entre 1856 et 1867 à Aproz. Dans le recensement de 1880, cinq d'entre eux étaient encore célibataires et occupés à la ferme avec leurs parents et le grand-père maternel.

Par la suite, la présence de la famille Baeriswyl va s'étendre à toute la commune de Nendaz.

[133] Marie (1838), Alexandre (1842) et Pierre (1845).

[134] Ce sont les enfants de Jean Georges Avanthier (1774-1839) et Apolonine née Fumeaux (1791-1828), qui étaient propriétaires et laboureurs d'une ferme aux Maladaires.

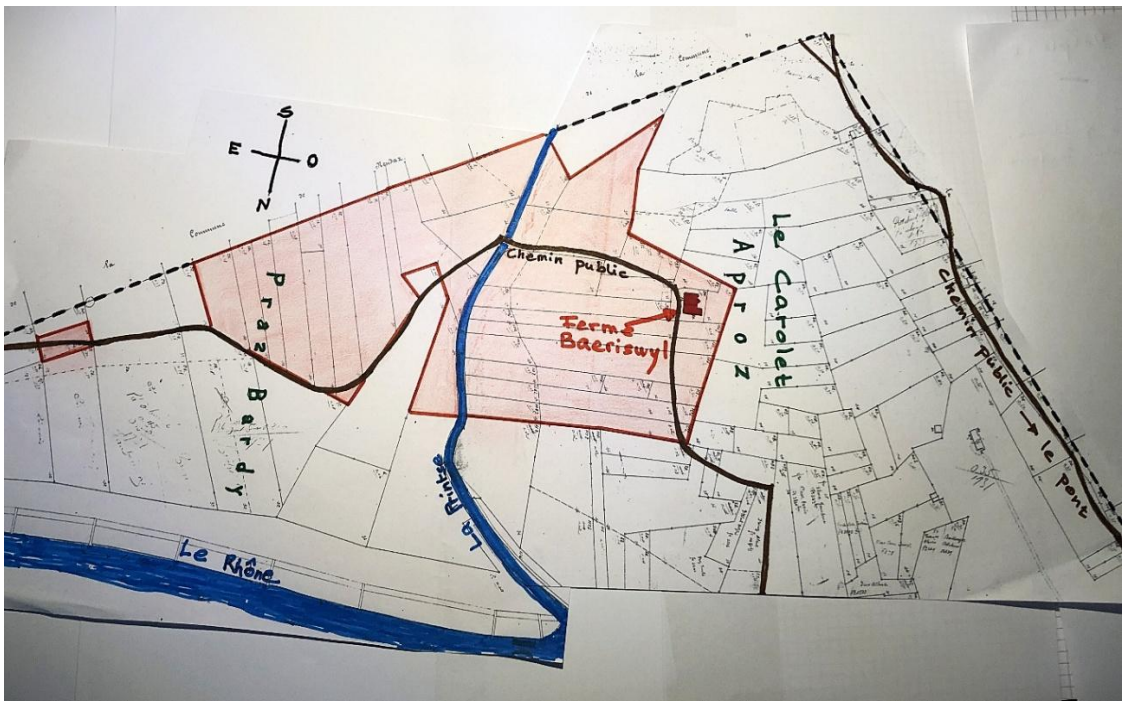
[135] Ce travail n'est pas une enquête généalogique approfondie. Il a été effectué de manière méticuleuse mais n'a aucune prétention à une exactitude absolue en raison de la fragilité et du caractère incomplet de certaines sources. Les confusions sont nombreuses sur l'orthographie exacte des noms. Je remercie les lecteurs pour leur compréhension et bienveillance pour toute lacune ou erreur éventuelles.

[136] Xavier (1846), Julien (1849), Joseph (1851), Alexandrine (1853), Eugène (1857), Guillaume (1860) et Pierre-Louis (1863).



Ulrich Baeriwyl et Catherine née Ebenegger avec leurs enfants : Joséphine (1856), Joseph (1857), Jean (1859), Catherine (1862), Amélie (1864) et Séraphine (1867).
Photo : archive familiale, mise à disposition par Delphine Genton

Alors que la ferme Baeriswyl-Avanthier logeait une dizaine d'habitants en 1850, le nombre de personnes dans les trois ménages qui vivaient et travaillaient sur cette exploitation passa à 17 en 1870 (dont 9 enfants de moins de quinze ans) et à 19 (dont un enfant de moins de quinze ans) en 1880. Le domaine s'étirait de part et d'autre de la Printse, au Carolet et à Prabardy. Nous disposons d'un rare plan, dressé en 1864, qui donne une idée de la propriété où l'élevage tenait une place importante.



Carte représentative de la « ferme Baeriswyl » en 1864.
Source : CH AEV, ABS, Tir 99/5.

En 1864, la ferme avait la taille respectable de 8.7 hectares, presque d'un seul tenant. Cela dit, les terres incultes étaient importantes, en raison surtout du large dépotoir de la rivière qui traversait le domaine. La propriété se décomposait comme suit : (i) la moitié de la surface (4.4 ha) consistait en friches, vaques et glariers ; (ii) la prairie, en partie arborisée, occupait 3.5 ha ; (iii) les champs et le jardin s'étendaient sur 0.7 ha ; (iv) les bâtiments de la ferme, incluant une grange-écurie (une porcherie sera construite plus tard) occupaient 370 m^2.

La production visait principalement à l'autosubsistance des trois familles. Pour compléter les revenus, l'un ou l'autre membre avait une occupation extérieure occasionnelle, par exemple sur une exploitation avoisinante comme domestique, berger ou journalier. Ce fut ainsi le cas de Jean (né en 1859), fils d'Ulrich, qui travaillait temporairement sur une ferme à Salins au moment du recensement de 1880. De même, Eugène (né en 1857), fils de Jean Laurent, fut nommé garde-champêtre auxiliaire en 1886, avec un salaire annuel de 25 frs. Et il y eut aussi du travail rémunéré sur les digues et les barrières : ainsi, en 1854, la ferme obtint une remise de la taxe communale de 7 frs pour des travaux réalisés à la Printse, et elle reçut en 1855 un important contrat de la ville de Sion - se montant à 675 frs - pour la fourniture de pierres pour la digue à Aproz[137]. Les travaux d'endiguement sur le territoire sous juridiction de Sion représentèrent à la fois une nécessité pour protéger la ferme et une source bienvenue de revenu, jusque dans les années 1930[138]. Peu à peu, la ferme s'agrandit avec l'acquisition de terres à Prabardy sur la rive du Rhône. Un plan établi en 1888, permet d'identifier des champs, un jardin, des vignes et des prés appartenant aux Baeriswyl[139].

Suite au décès des chefs de famille en 1863 (Jean Joseph), en 1876 (Jean Laurent) et en 1892 (Ulrich), les droits de propriété furent regroupés en hoirie, maintenant une exploitation commune de la ferme, grâce au rôle joué par les veuves qui assumèrent dès lors une lourde charge. Cette dimension « matriarcale » fut une caractéristique marquante de la gestion de la ferme dès la fin du 19ème siècle, et jusqu'à la période moderne. Ces femmes eurent bien du courage, car confrontées à des difficultés considérables, comme l'inondation catastrophique de la Printse deux années successives, en 1895 et en 1896. Malgré la perte des récoltes et les dommages causés aux champs et prairies recouverts d'énormes quantités de limons et de caillasse, aucun mécanisme d'assistance n'était disponible pour venir en aide à la population affectée, si ce n'est quelques gestes de solidarité de la communauté et des communes. Catherine, veuve d'Ulrich, dut ainsi se battre des mois durant pour obtenir en 1896 une remise d'impôt auprès de la ville de Sion ; une deuxième demande soumise en 1899, suite à de nouveaux dégâts, fut refusée. Dans ces circonstances, les Baeriswyl furent contraints, comme nombre d'autres paysans sinistrés, à se séparer de quelques parcelles pour faire face non seulement au coût de réparation des dégâts mais aussi aux commandements de payer prononcés par la justice suite à des défauts de paiement de l'impôt. En 1896 et en 1909, la ferme vendit ainsi deux hectares de terre ; un autre hectare fut vendu en 1928[140].

[137] Procès-verbal 31.10.1854 et 02.05.1855, Archives municipales, Sion, www.mirador.villesion.ch.

[138] En 1933, Guillaume Baeriswyl voit sa soumission écartée par la ville de Sion, bien qu'il soit le moins-disant, car il vient de déménager sur Aproz/Nendaz !

[139] CH AEV, DTP/Plan Rhône/84.

[140] Registre du cadastre, Archives municipales de Sion, S4-1f0104.jpg et suivants.



Vue aérienne : la ferme en 1937 (cercle rouge) entourée des vastes prairies et des champs du Carolet, bordée par l'imposant dépotoir de la Printse et, au-delà du torrent, par la plaine alluviale ouverte de Prabardy.
***Photo* : © swisstopo**

Les activités à la ferme se poursuivirent activement dans les années 1950 par les « 5-Tines » et leur frère Oswald. Durant cette période d'après-guerre, l'agriculture dans la région s'intensifia et accorda une place croissante à des produits de rente comme l'asperge, la fraise et l'abricot. Nous ne disposons pas d'information suffisante pour savoir comment la ferme Baeriswyl s'adapta à ces nouvelles opportunités. Avec le décès d'Oswald en 1975, de Florentine en 1978 et de Clémentine en 1980, la capacité de l'exploitation se réduisit considérablement. Honorine et Léontine vendirent la ferme familiale en 1981 et se retirèrent dans un home à Lens[141], où elles décédèrent une dizaine année plus tard. Quel remarquable parcours de vie pour ces six célibataires, durs travailleurs, enracinés à Aproz, et tous décédés à un âge très avancé (82 ans et plus), avec une mention spéciale pour Honorine décédée dans sa centième année !



La jubilaire Mlle Honorine Baeriswyl en compagnie de sa sœur Mlle Léontine Baeriswyl.

Célébration à Lens des 90 ans de Honorine Baeriwyl.
***Source* : Le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 19.04.1982**

[141] *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 19.04.1982.

Aujourd'hui la ferme a disparu, à part un pan de mur de l'ancienne porcherie et l'arche en tuf de la porte de la grange-écurie : le site est occupé par une maison d'habitation. L'ancien terrain agricole a fait place à diverses résidences. Quelques descendants ou parents alliés de la famille Baeriswyl, proches ou éloignés, habitent encore sur ce coin de terre au Carolet. Le souvenir de la ferme s'estompe, et n'intéresse plus guère. Néanmoins, grâce à Annelise Baeriswyl qui cultive et entretient l'un des plus beaux jardins fleuris d'Aproz[142], c'est un bout du terroir de l'ancienne ferme qui continue d'embellir le quartier et d'offrir ainsi, indirectement, un bel hommage à cette aventure hors du commun d'émigrés Fribourgeois devenus acteurs importants du développement de la région !

[142] Annelise Baeriswyl, épouse de Louis, ancien employé de la SEBA SA, décédé en 2012.

Chapitre 9

Prabardy, un passé … mais quel avenir ?

À l'est du village, en bordure du Rhône et sur la rive droite de la Printse, s'étirant sur près de quinze hectares le long du coteau, le lieu-dit « Prabardy » est aujourd'hui un territoire stérile, atrophié, sévèrement pollué. Même la célébration annuelle joyeuse et festive de la finale du combat des Reines (race d'Hérens) organisée sur le site depuis 1971, ou les activités des cynophiles, des archers et des pêcheurs dans le secteur, ne suffisent à restaurer l'image d'une terre détériorée, dégradée, déclassée. Comment en est-on arrivé là ?

Durant des siècles, ce terroir fut pleinement intégré au riche et dynamique écosystème de la plaine du Rhône. Par ses crues fréquentes le fleuve enrichissait les rives et les hauts-fonds de ses alluvions. Le territoire de Prabardy bénéficia ainsi du limon accumulé depuis la nuit des temps au pied de la montagne, en amont du cône de déjection de la Printse. La population a depuis très longtemps, et judicieusement, exploité ce milieu naturel de bois, taillis, marais, prés humides et pâturages, aussi en le valorisant par quelques champs, vergers et jardins. Ceux-ci demandaient un énorme travail d'entretien régulier et de protection contre la fougue et les hautes eaux du Rhône.

Que savons-nous sur les origines et l'histoire de ce lieu-dit ? Arrêtons-nous tout d'abord sur son nom. Dans ce livre nous avons décidé d'adopter l'orthographie recommandée par la commune de Nendaz, en utilisant la formulation « Prabardy »[143]. Cela dit, les sources anciennes privilégient d'autres formes écrites pour désigner le lieu. Dans l'un des documents les plus anciens que nous ayons pu consulter, et qui remonte à janvier 1537, on parle du « *pâturage commun de la ville de Sion dit Pra Bardy* »[144]. En février 1636, dans un acte d'échange de cens et revenus, un plan manuscrit localise « *Proz Bardy* » tout en parlant dans le texte du « *pâturage commun au lieu-dit « en Aproz » ou « Prax Bardy* »[145] ! Mais le plus intéressant dans ce document est l'association faite de ce lieu avec Georgius Bardy, dont on ignore l'origine mais qui fut notaire apostolique à Sion et dans la région entre 1527 et 1557[146] ; nous pouvons estimer de manière raisonnable que la dénomination du lieu est associée à ce personnage du 16ème siècle. Au cours du temps, la formulation utilisée dans des actes, articles et autres écrits, a évolué de manière diverse comme par exemple : « Pras Bardi » (1826)[147], « Praz-Bardy » (1830)[148], « Prax-Bardy » (1847)[149], Praz Bardi (1935)[150] ou Pra Bardy[151].

[143] « Lieux-dits : la bonne manière de les écrire », *Nendaz Panorama,* nº 118, août 2015.
[144] CH AEV, ABS, Tir. 3/20. Reconnaissance de Johannes Cunayaz habitant Aproz, 27.01.1537.
[145] CH AEV, ABS, Tir. 3/24. Echange de cens entre M. Kuntschen et l'hôpital de Sion, 26.02.1636.
[146] Bourgeoisie de Sion (1976), p. 160.
[147] CH AEV, AC Vex, P40.
[148] CH AEV, ABS, Tir. 3/45.
[149] CH AEV, ABS, Tir. 3/36.
[150] CH AEV, Tr. P. RT. P.2/40
[151] Carte interactive de Sion, 2023.

Ce territoire fut exploité, notamment pour son bois et comme pâturage commun, dès l'an mil, et fit l'objet de convoitise, de différends et de disputes pendant des siècles entre la ville de Sion et la commune de Nendaz[152]. Il était constitué de marais, d'îles et de prairies qui faisaient partie de la région plus vaste dénommée alors le « Grand Aproz ». Aujourd'hui les digues le long du fleuve et les monticules à l'est de la localité créent une partition et un fractionnement de l'espace qui, à l'époque, n'existaient pas. C'était donc une langue de terre, continue et plane, constituée d'alluvions et de glariers, qui s'étirait au-delà du hameau, depuis la rive du fleuve jusqu'au coteau qui était lui dominé par rochers et bosquets. Dès le 17ème siècle, plusieurs actes notariés font état de transactions relatives à Prabardy et ses environs ; achats et ventes étaient surtout le fait de plusieurs hautes personnalités, notaires et bourgeois de la ville de Sion et de Conthey.

Les terres « en Aproz » ont très longtemps été sujettes à une forte érosion par les cours d'eau, avec parfois des altérations considérables du lieu. Ainsi, en 1834 et 1836, la propriété de Claude Marion Ducrey en rive droite de la Printse subit la perte de 11'400 m² de prairies, vergers et jardins, les terres ayant été submergées puis emportées lors des inondations et du déplacement du lit du Rhône[153]. Au tournant du siècle, la situation était encore plus préoccupante ; plus de quinze ans après les inondations catastrophiques de 1895, 1896 et 1902, les eaux de la Printse n'avaient toujours pas regagné leur lit naturel et continuaient à se répandre sur les propriétés de Prabardy. Celles-ci *« sont devenues impropres à tout genre de culture. En hiver, le terrain y est recouvert de glace et durant la bonne saison d'une couche toujours plus épaisse de graviers »*[154]. Or, ces terres étaient essentielles pour la communauté, avant l'assèchement et le remembrement parcellaire de la plaine d'Aproz au nord et à l'ouest du village : *« champs et jardins de Prabardy sur le territoire de Sion représentent la plus grosse partie du terrain cultivé par les gens d'Aproz, prairies exceptées »*[155].

La superficie de ce territoire ne fut stabilisée que vers le milieu du 20ème siècle, au terme des travaux réalisés pour la correction du Rhône, l'endiguement de la Printse et la construction du barrage de Cleuson. Dès la fin de la seconde guerre mondiale, une portion croissante des terres fut exploitée pour la production maraîchère et fruitière. Vers 1965, les terrains de Prabardy étaient très morcelés (en une soixantaine de parcelles) et appartenaient pour l'essentiel à la ville de Sion et à une vingtaine d'habitants d'Aproz[156]. Le développement de l'irrigation ainsi que l'utilisation de certaines surfaces pour la petite industrie étaient en discussion, avec des projets concrets[157]. Malheureusement, cette réflexion sur une mise en valeur économique de Prabardy fut bientôt réduite à néant, suite à deux décisions politiques majeures prises par la ville de Sion.

[152] Voir M. Mordasini (2023), p. 26ss.

[153] CH AEV, ABS, tir. 99/11.

[154] Requête des propriétaires de Prabardy au conseil municipal de Sion pour des travaux d'endiguement, (CH AEV, TR. P. RT. P.1/37).

[155] Lettre de l'ingénieur municipal au président de Sion, 10.04.1919 (CH AEV, Tr. P. RT. P.1/41).

[156] Quelques petites parcelles étaient aussi en mains du rectorat d'Aproz, et de personnes établies à Champsec, Hérémence, Conthey, Vétroz et Fully.

[157] Par ex. demande d'un permis de construire par François Clerc en 1972 pour un atelier mécanique lié à la fabrique d'ascenseur AMCA (Archives fédéral, DMF, dossier 5343.1).

Il y eut tout d'abord le soutien apporté à une présence croissante de l'armée sur le site. Dès 1944, quelques terrains appartenant à la ville avaient été mis gratuitement à disposition des militaires de la caserne de Sion. La possibilité d'établir une place de tir à Prabardy fut évoquée en 1956 et se concrétisa quelques années plus tard ; le Parlement fédéral approuva en 1963 l'achat des terrains nécessaires. La ville fut la première à vendre ses parcelles[158]. Commença alors une longue saga, avec une résistance vigoureuse des propriétaires terriens ; certains estimaient en effet que « *l'installation d'une telle place de tir à la périphérie d'un village en pleine expansion et condamné à se développer en direction de la zone de tir, est incompréhensible et ne saurait correspondre à un intérêt public bien compris* »[159]. A fin 1968, l'armée ne possédait que 40% de la surface prévue. La situation créa des difficultés et entraîna des risques considérables dans la cohabitation entre les exercices de tir et la poursuite normale d'activités agricoles sur le site :

- « *Mon frère a failli se faire abattre par une rafale, étant à arroser sur sa propriété …. Moi-même, débouchant inopinément l'an dernier d'une meunière, je me fis semoncer vertement par un officier blanc de stupeur qui me déclarait que je me trouvais sur la cible quand par chance exceptionnelle il m'aperçut dans son optique à une fraction de seconde avant qu'il ne donne l'ordre de feu à un groupe d'officiers* »[160].
- « *Depuis quelques années, le voisinage immédiat de votre place de tir me cause beaucoup d'ennuis. Je n'ai pas libre accès à ma propriété. Maintes fois il m'est arrivé de devoir faire demi-tour avec mon motoculteur, ou de différer les traitements. Il s'agit d'inconvénients réels et sérieux… Il m'est arrivé de travailler sur le terrain alors que dans mon proche voisinage les tirs contre le tank d'exercice se poursuivaient. Et même une fois, il y a trois ans, un tir d'arquebuse contre le rocher a succédé aux tirs à balles d'exercice en caoutchouc durci, alors que je me trouvais assez près du point d'impact. J'ai quitté précipitamment les lieux …* »[161].

Après une réévaluation significative de la valeur des terrains[162], l'achat de terres fut relancé et l'armée contrôlait trois-quarts de la surface souhaitée au printemps 1972. Les dix-sept parcelles restantes (surface totale de 3.5 ha) appartenaient à sept propriétaires qui s'opposaient encore à la vente ou au prix offert. L'expropriation fut alors demandée par les autorités fédérales ; elle fut approuvée par le Tribunal fédéral en janvier 1976. L'acquisition par l'armée des terres à Prabardy aura ainsi duré 14 ans. Depuis lors, la place de tir fait partie intégrante de la place d'armes de Sion. Le site était initialement situé à bonne distance des habitations et des voies de circulation. La situation changea drastiquement à partir de 2005 lorsque la ville de Sion décida un remembrement urbain permettant la création d'un nouveau quartier d'habitation au Carolet[163]. A cette époque, l'utilisation de la place de tir était fortement réduite suite au départ de Sion des écoles de recrues des artilleurs (2002) puis

[158] Il s'agit de sept parcelles représentant un total de 1.6 ha, vendues au prix de 7 frs le mètre carré. A noter que quelques membres du Conseil général soulignèrent à l'époque que « *l'appétit immobilier de l'armée devient vraiment inquiétant* », protocole de la séance du 21.10.1964.

[159] Archives fédérales, DMF, dossier 5343.1/72, 15.01.1975.

[160] Lettre de L. Clerc au commandant de la place d'armes, 10.04.1967, Archives fédérales, DMF.

[161] Lettre de L. Lathion au commandant de la place d'armes, 16.11.1970, Archives fédérales, DMF.

[162] Le prix passa de 7 à 15 frs le m^2 pour un pré, et fut fixé entre 19 et 27 frs pour un jardin fruitier.

[163] Ce nouvel état parcellaire fut approuvé en janvier 2011 par le Conseil d'Etat.

des troupes de forteresse (2004) ; pendant douze ans, seuls quelques stages pour des sous-officiers supérieurs étaient organisés à la caserne de Sion. Relevons néanmoins, à titre anecdotique, que Prabardy continua de faire l'actualité, et non seulement à l'occasion de la finale du combat des Reines. Ainsi, en juin 2004, la fête de fin de scolarité des élèves du CO de Savièse dut être annulée en dernière minute, le site étant occupé par près de deux cents caravanes de gens du voyage rassemblés pour une fête religieuse : l'armée négocia et prit son mal en patience pendant une dizaine de jours [164]. Il n'en fut pas de même en juillet 2006, lorsqu'une quarantaine de familles de gens du voyage installés sur la place de tir, furent expulsés sans délai[165].

De manière inattendue, le statut et l'utilisation de la place de tir connurent un nouveau développement. Suite au transfert de la base aérienne de Sion en mains civiles, décision fut prise en effet par les autorités fédérales et cantonales de stationner à Sion le commandement et l'école de recrues et de sous-officiers de la police militaire. Depuis janvier 2018, Sion devint le siège centralisé de toutes les formations à la sécurité militaire ; désormais la caserne accueille annuellement environ 1'200 recrues de la milice ainsi que des soldats professionnels. La place de tir connut soudainement une nouvelle utilisation intensive, avec des nuisances sonores supérieures aux limites légales, affectant la santé de la population riveraine[166].

Les activités de l'armée à Prabardy ont eu pour conséquence une pollution généralisée du lieu. Celui-ci est d'ailleurs enregistré dans le cadastre fédéral des sites pollués nécessitant assainissement, car se trouvant en zone de protection des eaux. Chaque année, les exercices de tir de l'armée ont pour conséquence que près de sept tonnes de plomb et autres métaux lourds sont disséminés dans le sol, s'ajoutant aux centaines de tonnes accumulées depuis plus de six décennies. Les risques de pollution de la nappe phréatique, par écoulement ou infiltration, sont réels et aigus, la nappe phréatique se trouvant à moins de cinq mètres du sol. C'est dire aussi que la valeur agricole et naturelle de ce terroir a été totalement détruite, à jamais.

Une seconde décision des autorités sédunoises a impacté lourdement le potentiel économique et l'écosystème de Prabardy. Vers la fin des années 1960, la ville décida en effet d'y stocker des ordures ménagères jusqu'à l'ouverture de l'usine d'incinération d'Uvrier (à fin 1971). Par la suite, la décharge fut destinée au dépôt de matériaux et déblais non-combustibles, mais son utilisation laissa fortement à désirer. Ainsi en juillet 1983, le service cantonal pour la protection de l'environnement observa que « *la décharge de Prabardy n'est pas conforme aux exigences légales et elle représente un risque important de pollution des eaux souterraines ainsi qu'une source de nuisances intolérables […] L'accès est libre et son exploitation n'est pas contrôlée […] Des feux y brûlent en permanence et de nombreuses personnes se sont plaintes*

[164] « La guerre n'aura pas lieu », *Le Nouvelliste,* 23.06.2004.
[165] « Gitans expulsés », *Le Nouvelliste*, 29.07.2006.
[166] Depuis fin 2018, un dialogue est en cours entre l'armée, les autorités et un mouvement citoyen de défense des intérêts des riverains, avec comme objectif d'éliminer ces nuisances sonores.

auprès de notre service »[167]. Les autorités municipales prirent des mesures correctives : une clôture, une surveillance du site, un rappel sur la nature des dépôts autorisés et les sanctions en cas d'infraction. Depuis 1990, le site est aussi utilisé comme centre de compostage, traitant annuellement 8'000 tonnes de bio déchets qui sont valorisés en compost pour les privés, les maraîchers et les viticulteurs.

En 1973, en raison de la saturation de la décharge municipale pour les matériaux et déblais de construction, la commune de Sion rechercha une solution avec l'armée. Des arrangements furent trouvés sur des parcelles attenantes à la place de tir. Au total, ce sont 120'000 m^3 de matériaux de démolition qui furent entreposés sur ces terrains. Toujours à la recherche de plus d'espace, la ville déplaça le lieu de décharge de ces déchets plus à l'ouest, au Carolet, après une mise à l'enquête publique en 1987. Après l'extraction et la vente de 40'000 m^3 de matériaux tout-venant, le site fut organisé pour accueillir environ 270'000 m^3 de remblayage (déblais de démolition). Ce matériau fut aussi utilisé pour renforcer et rehausser les digues sécurisant le cours de la Printse. Dans les années nonante, le site étant saturé, la ville de Sion procéda à un reboisement compensatoire, comme prévu dans l'autorisation d'exploitation.

Au total, ces diverses décharges reçurent, sur environ 5.3 ha, près de 400'000 m^3 d'ordures et de remblais de construction. Le cadastre cantonal précise que ce lieu de « stockage définitif » est pollué, mais ne requiert ni surveillance, ni assainissement. Cela dit, cette accumulation de matériel a profondément transformé le paysage d'autrefois, réduisant considérablement la surface de la plaine alluviale, désormais segmentée et divisée par des monticules recouverts d'une légère couche de terre végétale et de quelques bosquets.

C'est donc un bilan assez désolant qui émerge du statut et de la condition de ce terroir. Une zone de pâturage, qui a aussi été considérée comme ayant un vrai potentiel maraîcher et fruitier, se trouve aujourd'hui déclassée comme terre marginale, polluée. Quel avenir ? Deux espoirs. Tout d'abord, lorsque l'armée mettra un terme à ses activités de tir (et donc de pollution) dans ce qui est aujourd'hui une des seules places de tir en Suisse située dans une agglomération, elle sera tenue d'assainir le site. Deuxièmement, dans les projets initiaux de la Troisième Correction du Rhône, la région de Prabardy figure comme une zone à réaménager afin d'élargir le cours du fleuve et rétablir un écosystème plus équilibré. Ces deux espoirs resteront-il des illusions seulement, ou verra-t-on enfin toutes les autorités concernées s'engager pour redonner à Prabardy un futur plus digne de son passé que de son présent ?

[167] Rapport du Service cantonal de la protection de l'environnement, demande d'assainissement du site de Prabardy, 29.07.1983. A noter que ce service s'opposa à la demande de la ville de pouvoir défricher la zone protégée attenante (à l'est) afin de l'utiliser comme extension de la décharge.

Chapitre 10

Grenouilles et chauves-souris : le retour ?

Malgré une urbanisation accélérée, le territoire d'Aproz offre encore un magnifique terrain de découverte et d'observation du monde animal. Au-delà du pacage occasionnel et sympathique, au cœur du village, de quelques chèvres chamoisées, chèvres naines, moutons au nez noir, ânes, chevaux et une ou deux vaches d'Hérens, ainsi que des poules élevées chez Cocorico SA, il faut s'aventurer dans les gorges de la Printse, sur le coteau ou le long des berges du Rhône pour s'imprégner d'un milieu naturel et animalier qui reste enchanteur, agrémenté par le chant de multiples oiseaux. Une belle occasion de se rappeler combien riche et diverse était, dans le passé, la faune de cette région.

Traditionnellement, les paysans du village tenaient quelques bêtes de somme et de rente, valorisant ainsi les pâturages communs avoisinants, les pré-marais et les îles. Cet élevage fournissait un apport bienvenu en lait, fromage et viande, tout en assurant une production et un capital pouvant être échangés ou vendus sur les marchés à Sion et à Conthey, selon les besoins. Quelques bêtes apportaient aussi une aide précieuse pour les labours et le trait. Les dix-neuf ménages établis au village en 1870 possédaient chacun trois à six têtes de bétail, principalement des vaches mais aussi des chèvres. En 1906, le cheptel bovin comptait une soixantaine de bêtes, alors que la population avait doublé[168]. La production locale de lait est restée importante jusqu'à la fermeture de la laiterie en 1976. L'engraissement de porcs à la ferme était aussi répandu, en vue de faire boucherie en automne pour la consommation familiale. De même, les poules et leurs œufs sont devenus avec le temps, et restent aujourd'hui encore, l'emblème d'un élevage pratiqué avec succès au village. Dans ce bref tableau animalier, n'oublions pas le mulet qui, jusqu'à la construction des routes et l'arrivée des moyens de transport automobile, a joué un rôle-clé pour assurer les mouvements de marchandises et de personnes entre la plaine et la montagne, et du village à Sion ou Conthey. Les mulets et les chevaux des voituriers d'Aproz ont notamment transporté le minerai lors de l'exploitation des mines d'anthracite et de pyrite ; ils ont aussi été « mobilisés » par l'armée durant les deux guerres mondiales, et ils ont ensuite participé à la grande aventure de la construction des barrages de la Dixence et de Cleuson.

Outre ces animaux domestiques, la présence de bêtes sauvages dans les forêts, les bosquets et les cours d'eau proches du village a occasionnellement été relatée dans la presse locale. Dans l'esprit du temps, ces références animalières concernaient souvent les « exploits » de chasseurs ou pêcheurs de la contrée. Ainsi, les journalistes rapportèrent la capture d'une jeune loutre qui fut expédiée au jardin zoologique de Bâle (*Le Confédéré,* 05.02.1898), le premier signalement d'un cerf à proximité du village (*Nouvelliste valaisan,* 12.09.1941), la battue organisée pour un renard s'attaquant aux poulaillers (*Journal et Feuille d'Avis du Valais,* 07.01.1949), l'observation d'une cigogne égarée (*Feuille d'Avis du Valais*, 03.05.1965) et, plus tard, d'un couple de grands-ducs qui nichait à Aproz et se nourrissait de loirs chassés

[168] Pétition de juillet 1906 de 133 habitants pour l'endiguement de la Printse (CH AEV/Tr.P.RT.P.1/25).

de la Borgne à la Printse[169]. De plus, quelques habitants se rappellent des écureuils qui peuplaient les majestueux noyers au Dzerdi, aujourd'hui disparus. Et enfin n'oublions pas l'association faite d'Aproz à la fameuse histoire de la panthère noire échappée du Jardin zoologique de Zurich en octobre 1933, et qui tint en haleine toute la Suisse pendant plusieurs semaines. Serait-elle en Valais ? Dans une dépêche « dernière heure », un journaliste relate le récit d'un habitant de Nendaz[170] : « *Il revenait des vendanges effectuées dans la région de Conthey … La nuit descendait. Dans les gorges de la Printse, en dessus d'Aproz, il aperçut soudain, à quelques vingt mètres hors du sentier, un animal au pelage sombre ayant la taille et la forme d'un énorme chat qui, à son approche fit un bond prodigieux et disparu dans le taillis dans la direction de Fey. Le lendemain, un bûcheron de Nendaz fut effrayé par un vacarme d'enfer s'échappant de la forêt voisine. Il crut d'abord à un combat de chiens. S'étant approché avec précaution et en serrant sa hache, il put distinguer comme un jeune tigre venant de terrasser un chien ou un blaireau pour son souper …* ». Une histoire épatante mais fantasmagorique. En fait, la pauvre panthère vagabonde ne quitta jamais le territoire de Zurich et connut une triste fin en décembre, tuée dans une grange de deux coups de houe par un cultivateur qui mangea la viande et donna la peau à son frère pour en faire des semelles de souliers[171] !

En regard de ces divers récits, il est étonnant de constater combien les sources écrites sont silencieuses quant à la présence dans la région de deux animaux pourtant emblématiques des terres humides et marécageuses de la plaine du Rhône : les batraciens et les chiroptères. Et pourtant ! Présents un peu, beaucoup, énormément … les grenouilles et les crapauds, ainsi que les chauves-souris, ont de tout temps peuplé les îles, les pré-marais et les gouilles d'Aproz, un milieu favorable à la reproduction de nombreux insectes et moustiques. Insectivores voraces, ils jouaient alors un rôle-clé de régulation et d'équilibre de l'écosystème. Cette contribution a longtemps été incomprise, occultée, ignorée. En fait, pendant des siècles, ces bêtes n'avaient tout simplement pas bonne réputation !

Ainsi, les chauves-souris ont longtemps compté au nombre des animaux de cauchemar de l'inconscient collectif. Pour beaucoup, elles possédaient un caractère maléfique ; elles étaient victimes de superstition et de pratiques sordides, persécutées aux côtés de sorcières dont elles étaient souvent les acolytes accusées à tort de sucer le sang. En Valais, les chauves-souris sont pourtant totalement inoffensives. Elles consomment uniquement des insectes, jusqu'à un quart de leur propre poids durant les nuits fastes. Pendant la saison hivernale, elles s'endorment et vivent au ralenti dans les grottes ou les cavités des arbres ; cette hibernation est entrecoupée de réveils, notamment pour s'abreuver. Malgré de nombreuses recherches, aucun témoignage écrit n'a pu être identifié, décrivant cette présence qui a certainement été dense aux alentours du village. Seule subsiste la mémoire des anciens qui se souviennent d'une colonie établie, au début des années 1960, derrière l'usine hydroélectrique de la Lonza (ex-Stächelin) et profitant en hiver de la chaleur dégagée par le fonctionnement des turbines ; mais aussi, une décennie plus tard, de quelques chauves-souris installées et observées près de l'église et du four banal.

[169] P. Dallèves, G. Cassina, F. Vannati (2009), p. 23.

[170] *La Patrie valaisanne,* 28.10.1933.

[171] *Le Nouvelliste valaisan,* 17.01.1934.

En ce qui concerne la réputation de la grenouille, c'est une autre histoire ! Les anciens se souviennent encore de leur coassement particulièrement intense au printemps, au moment de la reproduction. Un chant mélodieux pour quelques-uns … un vrai vacarme pour beaucoup ! Et de se remémorer aussi les « tape-gouilles » chargés de frapper les mares et les plans d'eau stagnante avec des bâtons pour dissuader les batraciens les plus vocaux et modérer les nuisances du concert nocturne ! Une présence populeuse donc, remarquable et remarquée … qui explique le sobriquet « les Grenouilles » donné à l'époque par plaisanterie, et parfois par dérision, aux habitants d'Aproz par les gens du haut du val de Nendaz[172]. Un surnom adopté depuis lors par tous, avec fierté et sourire, et devenant même l'étendard sympathique de la crèche-nurserie du village !



Vers la fin de la seconde guerre mondiale, l'endiguement des cours d'eau, l'assainissement des terres et le remembrement parcellaire ont profondément modifié le paysage. Le labeur des paysans, les limons du Rhône et de la Printse, et un climat privilégié transformèrent de vastes étendues incultes en jardins verdoyants et vergers luxuriants. Une agriculture intensive se développa. Asperges, fraises et abricots firent bientôt la fierté d'un village qui réémergea après des décennies de marasme et précarité, causées en grande partie par les inondations autrefois fréquentes et dévastatrices.

Cette révolution agricole affecta dramatiquement la destinée des insectivores dans la région. Elle se traduisit en effet par la disparition accélérée des terres humides et l'asséchement des gouilles autour du village, ainsi que par l'arrachage des haies du bocage et l'abattage de vieux vergers. D'autre part, les nouvelles cultures furent accompagnées de campagnes vigoureuses de lutte contre les insectes, les prédateurs et autres « nuisibles ». La toute-puissance de l'innovation technologique et de la chimie s'imposa partout, pour accroître la productivité agricole et les rendements. Ainsi, dès 1950, une vaste opération de pulvérisation de pesticides fut engagée en Valais contre les hannetons, au moyen d'atomiseurs et avec l'hélicoptère d'une société britannique spécialisée. Pour l'anecdote, celui-ci connut quelques mésaventures au cours de ses premiers vols[173]. Réparé après avoir été endommagé lors d'un atterrissage en mai 1950, il reprit l'air pour poursuivre sa mission. A proximité d'Aproz, il entra en contact avec une ligne téléphonique et s'écrasa ; le pilote fut blessé. Quelques jours plus tard l'opération reprit avec un hélicoptère de remplacement. Ce type d'intervention se répéta régulièrement pendant une vingtaine d'années, jusqu'à l'interdiction du DDT décrétée en Suisse en 1972.

[172] *« Qu'est-ce qu'ils ont dû s'envoyer comme cuisses de grenouilles, les Aproziens ! Il faut bien se contenter des cuisses que l'on trouve »*, p. 176, dans Récits, contes et légendes de Nendaz, 1999, 180p.
[173] *Le Nouvelliste valaisan,* 05.05.1950 et *Gazette de Lausanne,* 09.05.1950.

Cette intensification de l'agriculture eut pour conséquence de réduire drastiquement le milieu et l'habitat des insectivores et en premier lieu des chauves-souris et des batraciens. Leur rapide disparition était ainsi programmée. Pendant longtemps, cette évolution n'interpella guère, ni les scientifiques, ni la communauté, ni les politiques. Et dans un tel contexte, il est remarquable de relever en 1957 un texte local en patois reflétant ces bouleversements de manière pertinente et humoristique[174] :

Il n'y a plus de grenouilles …

Non, ce n'est plus comme ces années passées, quand on entendait chanter
jusqu'aux crêtes de Saint-Sébastien ou même jusqu'aux Crêtes Blanches.
Dès la tombée du jour jusque dans la nuit, c'était la même chanson.
Et dire que Léopold Rey trouvait que les grenouilles
et les crapauds chantaient tellement bien. Moi, je ne suis pas de son avis !
Cette espèce de cri tremblant qui fait penser aux mauvaises bêtes …
Mais pour eux c'est quand même triste ….
Depuis le remaniement, les gouilles ont toutes séché. Il n'y a même plus d'eau au canal.
La parole est aux grenouilles …
Quand ils eurent tout renversé avec ces grosses machines,
quand ils eurent fait périr les roseaux,
les jeunes d'Aproz ont commencé à se monter le job.
Ils se sont mis à chanter filles et garçons ensemble, tellement mal,
et à jouer avec des trompettes, des grandes et des petites, tout faux.
On entendait encore le tambour et la grosse caisse. Au final un tremblement infernal.
Nous n'avons plus de soleil, nous pouvons partir du côté de Bieudron.
Et ici il n'y a pas d'eau non plus.
On n'entend que chicaner.
Tout le monde voudrait installer la lumière électrique,
mais personne ne voudrait laisser planter un poteau.
Le monde n'est pas autrement que renversé.
Nous pouvons nous jeter au Rhône sans regret. Et flatch !
Vous pourrez gronder, chanter et jouer à satiété …

La disparition des grenouilles, des crapauds et des chauves-souris est presque complète depuis quelques décennies. Mais pas totalement ! Quelques habitants ont maintenu un étang sur leur propriété, permettant à quelques batraciens de s'y installer. Mais plus significatif encore, des initiatives scientifiques et associatives de protection de la nature lancées dans le courant des années 1980 ont contribué à un travail essentiel de sensibilisation et d'inventaire des zones humides. Elles réussirent à restaurer peu à peu l'image de ces espèces et à mettre en évidence leur rôle important dans la préservation des biotopes et des écosystèmes. Les inventaires des chauves-souris et des batraciens ont permis de les

[174] Texte en patois, publié sous le nom de Dzardi, dans le Bulletin de fête du 10ème Festival de la Fédération des Musiques du Valais Central à Aproz, 26.05.1957. Je suis extrêmement reconnaissant à un patoisant averti, Pierre Maurice Michelet de Conthey, pour la traduction du texte.

dénombrer, repérer leur gite et veiller à leur sauvegarde[175]. Un travail précurseur qui commence à porter quelques fruits.

Cela a notamment permis d'établir l'importance nationale de la colonie sédentaire et croissante de chauves-souris établie dans les combles et greniers à Vex[176], et de confirmer que quelques individus de cette colonie – de l'espèce du Grand Rhinolophe – utilisent les galeries tempérées des anciennes mines d'Aproz pour hiberner. Ce site est désormais protégé. Les chauves-souris en effet ne doivent pas être perturbées durant cette période d'hibernation ; si elles sont dérangées durant leur léthargie hivernale, elles risquent de mourir d'épuisement. D'où l'importance de préserver cet hibernacle comme sanctuaire protégeant un animal qui a une vie relativement longue (jusqu'à plus de vingt ans), mais qui est sujet à une grande fragilité par son régime alimentaire strictement insectivore, une faible natalité, et sa vulnérabilité durant l'hibernation. D'ailleurs l'observation scientifique des gites s'effectue de plus en plus par étude acoustique, minimisant ainsi les interférences humaines directes avec l'animal. Le retour des chiroptères à Aproz est une magnifique nouvelle, même si cela reste très saisonnier et modeste. Il n'en demeure pas moins que cette présence retrouvée de la chauve-souris dans la région est d'ores et déjà un marqueur positif sur l'évolution de l'environnement local et de la protection du milieu naturel et de l'écosystème dans les gorges de la Printse et sur les berges du Rhône.



Un grand rhinolophe en pleine chasse.
***Source* : ArcInfo, 24.03.2024**

En ce qui concerne les grenouilles et les crapauds, nous avons déjà évoqué les raisons de leur disparition brutale et spectaculaire, étant les premières victimes des bouleversements qui ont accompagné la révolution agricole dans la plaine du Rhône. Les études entreprises depuis lors ont démontré l'hypersensibilité des batraciens non seulement à la détérioration de l'environnement mais aussi à la pollution atmosphérique, leur respiration n'étant pas seulement pulmonaire mais aussi cutanée. Par ailleurs, la fragmentation des milieux

[175] Pour plus de détails, voir le *Bulletin de la Murithienne,* 103/1985, pp. 3-38, ainsi que le site du réseau Chauves-souris Valais (www.chauve-souris-valais.ch).
[176] La colonie a passé de 30 individus en 1973 à 80 en 2016, Rapport 2016, Réseau Chauve-souris VS.

humides restants, souvent isolés et éloignés, limitent également les possibilités de migration entre le lieu d'hivernage et le site de ponte. C'est dire que les batraciens ne font plus partie de la vie quotidienne et du voisinage reconnu de la communauté d'Aproz. Seuls les randonneurs attentifs peuvent apercevoir à l'occasion – et entendre ! – quelques spécimens vers la gouille des pêcheurs du Carolet ou à proximité de quelques rares étangs privés.



Grenouille dans l'étang de Roger et Marie-Angèle Neuwerth, Aproz.
***Photo* : Michel Mordasini, juillet 2024**

Par contre, chacun peut observer les chantiers récemment initiés aux alentours du village, près de l'usine Aproz Sources Minérales SA[177], mais aussi au Carolet près des gorges de la Printse ainsi qu'à l'ancienne gravière des Epines sur la rive droite du Rhône. Ces travaux entrepris notamment dans le contexte des mesures écologiques compensatoires pour la construction de la Grande Dixence et de la troisième correction du Rhône visent à la création de divers étangs et plans d'eau en vue de rétablir des biotopes favorables au retour des amphibiens. Des initiatives à saluer, fixant – tout comme pour les chauves-souris – un repère important quant à l'amélioration espérée de notre environnement et du développement durable dans la région. Même si l'expérience démontre combien la réintroduction des amphibiens est complexe et difficile, restons optimistes ! Et continuons donc de célébrer notre localité, Aproz, comme « le village des grenouilles », en espérant que les batraciens soient bientôt, à nouveau, au rendez-vous !

[177] « Biotopes de la SEBA à Aproz », voir sous www.drosera.vs.ch



Nouvel écosystème pour favoriser une recolonisation de batraciens, en cours d'aménagement au sud-est du Carolet, à proximité de la Printse.
***Photo* : Michel Mordasini, août 2025**

Chapitre 11

La mine d'anthracite

La nature a finalement repris ses droits ! Au pied de la falaise de Chédéoun (le « Rocher long »), dans un environnement verdoyant, le randonneur est saisi par le bourdonnement et les clapotis apaisants de la Printse, ainsi que par le bruissement de la végétation exposée à la brise descendant le val. Mais à y regarder de plus près, quelques indices révèlent l'ancienne activité humaine en ces lieux, comme l'a décrit avec talent Jean-Pierre Dewarrat en 2011[178] : « *Au sommet du village, à l'embouchure de la Printse, un trou apparaît dans la falaise surplombant la rivière. Foisonnante d'herbe sauvageonne, la berge rive gauche porte un cheminet dont l'abrupt talus amont révèle des déblais miniers recolonisés par la végétation. La caillasse entassée, à majorité une ardoise gris-bleu, contient çà et là des rognons noirâtres : c'est du charbon. Une centaine de mètres en amont, l'univers minier prend corps. Au-dessus des eaux frémissantes, deux trous séparés de quelques mètres surgissent du roc lisse, l'un avec une ouverture partiellement maçonnée et l'autre brut, béante bouche noire aux lèvres ourlées de buissons. Plus haut dans l'à-pic vertigineux, trois autres orifices artificiels détonnent, noires cavités arrondies trouant la falaise inondée de soleil. Ici un bout de câble pendant dans le vide, là un rail tordu et rougi …* ». Le souvenir de la mine reste discrètement présent !



La falaise abrupte sur la rive droite de la Printse, où s'est déroulée l'épopée minière d'Aproz.
***Source* : © Roger Widmer, collection privée, 2006**

[178] « Quand les Valaisans perçaient des trous. Allons au charbon », dans *La Liberté*, 09.07.2011.



Entrée maçonnée de la galerie 1, à quelques mètres au-dessus du torrent.
***Photo* : Michel Mordasini, septembre 2025**

Dans l'histoire de l'exploitation minière à Aproz, on se remémore avant tout l'extraction de la pyrite durant la seconde guerre mondiale. Une aventure hors du commun menée par l'entrepreneur Joseph Dionisotti et une centaine d'ouvriers et de mineurs ; un chantier monumental dans la montagne durant les temps incertains de l'économie de guerre, une histoire récemment remise en lumière[179]. Mais un chapitre plus ancien mérite aussi notre attention : l'exploitation de l'anthracite au cours du 19ème siècle. Nous disposons en effet de quelques rares témoignages d'époque qui permettent de retracer certains aspects d'une activité qui a été étroitement associée à la région durant près de 75 ans (1840-1915).

Dans son guide du voyageur en Suisse édité en 1818, Johann Gottfried Ebel rapporte que dans la région de Sion, sur la rive gauche du Rhône, certains producteurs de chaux utilisaient déjà de l'anthracite, extrait localement[180]. Ce n'est que trente ans plus tard que ce minerai s'imposa définitivement auprès des chaufourniers en remplacement du bois. Il faut en effet se souvenir qu'à l'époque les sources d'énergie étaient fort limitées. A côté de la traction animale et de la force hydraulique utilisée par les moulins, le bois et le charbon de bois étaient les principales sources d'énergie pour la cuisson, le chauffage et la génération de force et puissance pour l'industrie et les manufactures naissantes. La forêt valaisanne subissait des coupes rases pour approvisionner le marché local, mais aussi l'exportation.

Produit de base dans la construction, la chaux exigeait une quantité considérable de bois pour la transformation de la pierre calcaire. La fournée nécessaire pour construire un bâtiment exigeait jusqu'à 70 m^3 de bois pour atteindre la température de 1'000 degrés et

[179] Pour revivre cette épopée, voir M. Mordasini (2023), pp. 65-85, et R. Widmer (2024), pp. 226-241.
[180] J. G. Ebel, Manuel du voyageur en Suisse, Zurich, 1818, p. 474.

maintenir la cuisson à chaleur constante durant deux à trois jours[181]. La pierre carbonisée était alors de la chaux vive qu'il fallait éteindre dans un grand bassin en bois rempli d'eau : cela donnait une pâte blanche et grasse qui, avec un dosage calculé de sable et d'eau, donnait le mortier indispensable au bâtisseur. La chaux éteinte pouvait se conserver longtemps, enfouie dans une fosse profonde en terrain humide[182]. Dès la seconde moitié du 19ème siècle, l'anthracite remplaça progressivement le bois dans ce processus de fabrication. Ce n'est que vers la fin du siècle, avec l'apparition des ciments de fabrique que la chaux artisanale fut finalement supplantée, partout où le coût de transport n'était pas trop onéreux.

La demande croissante des chaufourniers pour l'anthracite fut à l'origine de la prospection et de l'exploitation de ce minerai à Aproz. La région fait partie de la vaste bande carbonifère qui s'étire du Grand Saint-Bernard au Rhône, passant par Isérables et Nendaz, jusqu'à Sion puis en direction du Simplon. Les sources écrites attribuent à un dénommé Jacques Vergère de Nendaz la découverte d'une mine d'anthracite à Aproz[183]. Il obtint la concession en 1838[184], mais l'extraction resta modeste, limitée à quelques dépôts en affleurement.

L'intérêt d'un entrepreneur belge, Jean-Baptiste de Bouqueau, qui possédait plusieurs fours à chaux en Valais, va changer la donne. Il était convaincu de l'importance et de la valeur de l'anthracite pour la production de chaux. Il obtint un permis de fouille en octobre 1843 et instaura un mode de travail plus intensif ; il devint le véritable pionnier de l'extraction de charbon à Aproz. En effet, quatre mois après le début des activités, il informait les autorités que les mineurs avaient déjà extrait 165 tonnes d'anthracite, qui trouvèrent rapidement preneurs auprès des chaufourniers de St-Gingolph (120 t), de Colombey (25 t), du marché local (15 t) et du président du district de Conthey (5 t)[185]. L'année suivante, la production s'accrut considérablement[186], avec une vente gérée depuis l'entrepôt-magasin installé sur la grand-route à Vétroz. Cette phase dynamique fut cependant interrompue en 1846, le permis de fouille ayant été contesté, puis annulé. A l'époque, l'acquisition de mines était partout sujette à un capitalisme sauvage, une spéculation intense, avec de multiples procès et contestations auprès des autorités[187]. Endetté et sous pression de ses créanciers, de Bouqueau fut contraint de céder le droit de charbonnage (ainsi que ceux de Salins et de Bieudron) à des investisseurs genevois.

Cette situation semble avoir affecté le fonctionnement de la mine, comme reflété par le fait que la concession redevint propriété de l'Etat en 1852. Mais cette même année, le droit d'exploitation fut repris par le conseiller d'Etat Léopold Sépibus qui constitua rapidement avec ses partenaires la société minière Sépibus, Ossent et Jürst & Cie. Celle-ci fut le deuxième acteur décisif dans la mise en valeur et l'extraction de charbon à Aproz, et cela pendant près de trente ans. C'est de cette époque que datent plusieurs témoignages nous permettant de

[181] I. Mariétan (1937/1938), p. 73.
[182] C. Michelet (1977), p. 112.
[183] Y. Fournier (2021), p. 531.
[184] CH AEV, Vieux-Monthey, 2935.
[185] CH AEV 3 DTP, 35.1.1, lettre du 19.01.1844.
[186] L. Wehrli (1925), p. 46, parle de 3'000 t, mais la source reste fragile et le volume semble surévalué.
[187] Les conditions-cadre pour l'acquisition et la gestion des mines ne furent clarifiées qu'en 1856.

mieux comprendre l'organisation, la production et les dures conditions de travail prévalant à l'époque dans l'exploitation minière.

Nous avons tout d'abord confirmation que la mine fut remise en opération dès 1853. On en a la preuve au travers d'un tragique et horrible accident relaté en septembre dans la presse : *« Aujourd'hui, un accident assez singulier a causé la mort d'une personne et compromis la vie de plusieurs autres. A Aproz, il existe une carrière d'anthracite qu'exploitent un certain nombre d'ouvriers italiens. La femme de l'un deux était décédée, on voulut l'enterrer dans sa paroisse natale ; pour cela il fallait traverser le Rhône, et comme à Aproz il n'y a pas de pont sur le fleuve, on plaça la défunte dans un bateau et on prit le large. Cinq hommes montaient le bateau qui, guidé par ces gens inexpérimentés, ne tarda pas à chavirer, lançant à l'eau, dans un effroyable pêle-mêle, la morte et son cortège. L'un des bateliers improvisés disparut avec celle qu'il allait porter en terre »*[188].

L'année suivante, en septembre 1854, un professeur et scientifique allemand renommé, Heinrich Girard, visita Aproz dans le cadre des randonnées géologiques qu'il avait entreprises en Valais. Il publia par la suite un recueil de lettres retraçant ses observations et découvertes ; la « dixième lettre » est ainsi consacrée à « la région de Sion et l'anthracite »[189]. A cette occasion il nous offre le premier témoignage écrit sur l'environnement et l'exploitation du charbon à Aproz. Nous pouvons en tirer un bref résumé comme suit[190] :

> *Le hameau est constitué de quelques maisons construites sur le cône alluvial de la Printse, dispersées entre de belles prairies et entourées de pêchers qui portent des centaines de gros fruits mûrs. La rivière émerge de la montagne avec une courbe prononcée, à angle vif ; elle crée une cascade impressionnante. Elle a débordé au printemps dernier, causant de terribles ravages. Outre le limon et les gravats accumulés, de gros blocs de roche, jusqu'à un demi-mètre de diamètre, ont été éparpillés dans les prés et les champs adjacents.*
>
> *Des dépôts d'anthracite ont été identifiés dans les gorges de la Printse sur les deux rives. Les gisements exploités se situent tous sur la rive droite de la rivière, dans une paroi rocheuse abrupte et haute de 200 mètres. Deux veines sont visibles dans la falaise, l'une au niveau de la rivière, et l'autre à une hauteur de 30 à 60 mètres dans la falaise. En raison des nombreux plissements et tassements géologiques, les veines sont fracturées et discontinues. C'est dire que l'exploitation de l'anthracite ne peut pas être continue et régulière. Elle se concentre sur les poches et les petites dépressions où l'anthracite s'est accumulé en plus grande quantité ; dès que le site est épuisé, les mineurs se déplacent vers une autre poche à exploiter. Jusqu'à présent, quatre galeries ont été creusées, mais seulement deux sont actuellement exploitées.*
>
> *La galerie No 1 est la principale source de production ; elle se situe au pied de la falaise et est aisément accessible par des rails et des wagonets. La galerie No 2, à une trentaine de mètre de haut dans la falaise, nécessite un transport du minerai par deux câbles auxquels sont suspendues deux grosses caisses en bois ; lorsque l'une est chargée de minerai et descend vers la rive gauche de la rivière, la seconde monte à vide. H. Girard découvre avec intérêt le mécanisme ingénieux qui permet à la caisse de s'ouvrir d'elle-même au bas de l'installation,*

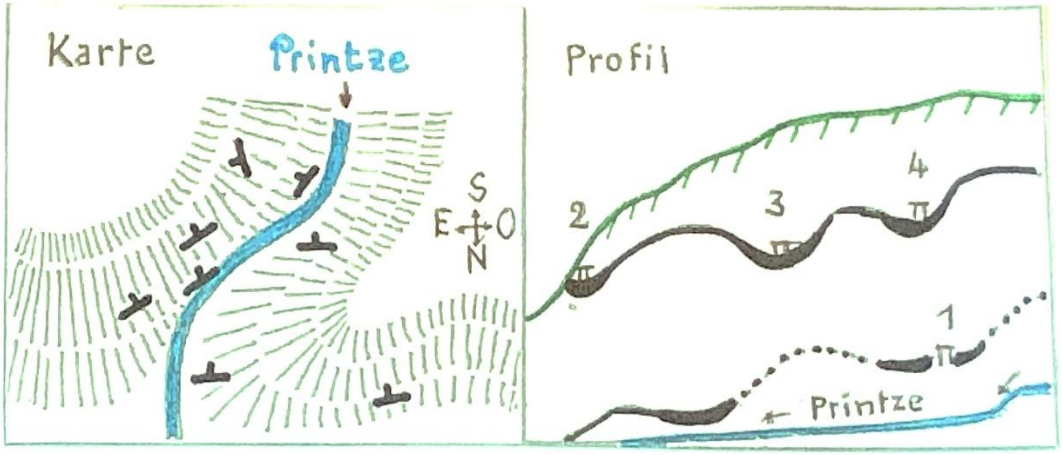
[188] *Gazette de Lausanne*, 29.09.1853.
[189] H. Girard (1861), pp. 98-111.
[190] Extraits traduits, composés et réarrangés par l'auteur afin de synthétiser le résumé.

pour se vider ; elle est refermée manuellement lorsqu'elle arrive à la galerie pour le prochain chargement.

L'attention de H. Girard est aussi attirée par l'originalité d'un pont de service jeté sur la Printse. Il s'agit d'un tronc de sapin écorcé et poli, de 20 cm de diamètre, installé à environ 1.50 m au-dessus du cours d'eau. Alors qu'on pourrait penser qu'il permet une traversée à califourchon, il est en fait utilisé comme toboggan/glissoire : on s'allonge la poitrine contre le tronc, les bras étirés vers l'avant et les jambes pendantes vers l'arrière, et on se propulse en avant par le mouvement des bras. Cela va vite … particulièrement pour les gens du pays dans leur blouse de mineur.

Dans son livre, H. Girard dressa la première cartographie de la mine d'anthracite d'Aproz. La carte dévoile huit dépôts d'anthracite qui étaient connus à l'époque, sur les deux rives de la Printse. Elle permet aussi d'identifier le profil des deux principales couches d'anthracite dans la falaise sur la rive droite, ainsi que l'entrée des quatre galeries existantes en 1854, dont deux étaient en exploitation (galeries 1 et 2).

Dépôts d'anthracite et galeries en 1854



Localisation des huit dépôts d'anthracite connus sur les deux rives de la Printse, et profil de la falaise au levant, avec les deux veines carbonifères et l'entrée des quatre galeries creusées.
***Source* : d'après H. Girard (1861)**

En 1857, lors de la Troisième Exposition nationale de l'industrie suisse à Berne, la société Sépibus, Ossent, Jürst & Cie reçut une médaille de bronze pour les résultats probants de sa production d'anthracite à Aproz, avec la dédicace suivante : *« a bien mérité de la Suisse et de l'industrie, en se vouant à une exploitation d'abord incertaine et en y consacrant leurs soins et leur fortune »*. A l'époque, la mine employait *« vingt à trente ouvriers, mais il faudra bientôt en augmenter le nombre, afin de satisfaire aux commandes nombreuses qui se succèdent depuis que l'usage de ce combustible est mieux apprécié »* [191].

[191] Bericht über die Dritte Schweizerische Industrie Ausstellung in Bern, publié à Berne, 1858, p. 17.

Deux ans plus tard, l'ingénieur Heinrich Gerlach publia une revue de toutes les mines en Valais, étude qu'il avait entreprise sur mandat du Conseil d'Etat. Ses observations à Aproz concordent avec celles de H. Girard formulées cinq ans auparavant, tout en fournissant des précisions et des données chiffrées supplémentaires[192] :

> *Il y a toujours quatre principaux points d'attaque dans la falaise. La galerie située au pied de celle-ci a été exploitée depuis de nombreuses années, comme principal lieu d'extraction du charbon. La galerie a été creusée sur 40 à 50 m de profondeur. L'épaisseur de la veine de charbon est de 0.3 à 0.6 m. Une trentaine de mètre au-dessus, l'autre veine a été attaquée en 5 ou 6 endroits par des galeries depuis de nombreuses années, produisant de grande quantité de charbon. La veine est très irrégulière, avec des fractures sans aucune trace d'anthracite ; seules des poches de charbon sont alors exploitées, d'une épaisseur de 0.6 à 1.8 m.*
>
> *La mine a produit 18'000 sacs de 50 kg en 1856, 25'000 en 1857 et 17'000 en 1858, soit un total de près de 3'000 tonnes de charbon. Huit à dix hommes travaillent en général à la mine. Un magasin/entrepôt se trouve sur la grand-route près du Pont de la Morge. En hiver, un pont temporaire en bois est jeté sur le Rhône pour le transport du minerai jusqu'au magasin. Le coût de production s'élève à 1.10 fr pour 100 kg, dont 0.57 fr pour les salaires, 0.25 fr pour le matériel et l'équipement, 0.08 fr en frais divers, et 0.20 fr pour le transport. En regard de ces coûts, les prix moyens de vente sont favorables, à savoir 1.30 à 1.40 frs pour 100 kg d'anthracite en 1856 et 1.60 à 2.00 frs en 1857-1858 ; le prix atteint même 2.40 à 2.50 frs pour le meilleur minerai.*
>
> *L'essentiel de l'anthracite d'Aproz est vendu à l'époque à des chaufourniers de Vaud et de Genève (75% en 1856 et 90% en 1857). Avec le développement du transport par chemin de fer, des importations considérables et croissantes de houille française viennent progressivement concurrencer l'anthracite valaisan, causant une baisse significative de la demande par les clients hors du canton dès les années 1860.*

Par la suite, les informations sont malheureusement fragmentaires. En dépit de l'exigence légale faite aux propriétaires d'inscrire au registre de l'Etat, pour taxation, les revenus annuels générés par leurs mines, ceux-ci ont rarement rempli leur obligation. A part les chiffres fournis pour les années 1856-1858, aucun autre relevé systématique n'existe pour la mine d'Aproz. Et cependant, plusieurs indices confirment que la société Sépibus, Ossent et Jürst & Cie a poursuivi pendant plus de deux décennies une extraction artisanale sur le site, à tout le moins intermittente, pour répondre à la demande des chaufourniers valaisans. Ainsi, en 1860 et 1861, le Conseil d'Etat indiqua que la mine était productive[193]. Trois ans plus tard, le registre officiel précisa aussi qu'elle « a été en exploitation ». En 1867, pour la première fois, cette mine d'anthracite figura sur la carte géologique de la Suisse (deuxième édition)[194]. Elle était en opération en 1872[195] et, en juin 1873, un accident relaté dans la presse confirma que l'extraction de charbon se poursuivait : « *Le 17 courant, un ouvrier*

[192] Voir H. Gerlach (1859). Gerlach était un ingénieur allemand qui fut notamment directeur des mines du val d'Anniviers (1850-1861).
[193] Rapport de gestion du Conseil d'Etat 1860 et *Gazette du Valais*, 06.06.1861.
[194] B.-P. Savary (1978-1979), pp. 265-266.
[195] Y. Fournier (2021), p. 732.

traversait le Rhône à Aproz avec une barque chargée d'anthracite. Le câble qui servait à la diriger ayant cédé, la barque fut emportée par le courant. Un homme courageux, voyant le danger que courait le conducteur, poursuivit la barque jusqu'à Leytron, donc pendant plus d'une heure, avant de pouvoir jeter une corde au malheureux qui put enfin par ce moyen regagner le rivage. Pendant le trajet, la barque avait chaviré deux fois, et ce n'est qu'avec une peine inouïe que le naufragé avait pu s'y cramponner en attendant son sauveur »[196].

En 1880, on exploite toujours l'anthracite à Aproz[197]. Mais peu après, la concession Sépibus, Ossent et Jürst & Cie revint en mains de l'Etat, confirmant un net ralentissement puis un arrêt de la production. Dans le bassin lémanique, à cette époque, la concurrence du charbon importé de France, et transporté par le bateau et le chemin de fer, se traduisit par une forte pression à la baisse du prix de vente de l'anthracite valaisan. Celui-ci valait 11 frs la tonne en 1876-1877, et seulement 7.30 frs en 1882[198].

Néanmoins, des investisseurs continuèrent de s'intéresser à la mine. Le droit d'exploitation fut ainsi repris en août 1886 par l'avocat sédunois Joseph Favre, au prix d'un engagement financier conséquent pour l'époque, à savoir 500 frs pour la concession et une redevance annuelle équivalente à 13 tonnes d'anthracite[199] ! Cela confirme que malgré la concurrence étrangère, le marché de l'anthracite auprès de nombreux chaufourniers valaisans restait demandeur. En effet, nombres de vallées latérales et de villages du canton restaient isolés, accessibles seulement par de mauvais sentiers, sans chemins carrossables. C'est dire que, pour une large partie de la population, les ciments de fabrique restaient inaccessibles ou hors de prix en raison de coûts de transport très élevés. La chaux artisanale, produite localement à partir de pierres calcaires abondantes, continua donc à être produite pour les bâtisseurs de la région. Une bonne affaire pour les quatre mines valaisannes d'anthracite en activité durant cette période ! Et notamment celle d'Aproz, dont l'exploitation est confirmée dans diverses communications officielles ou des incidents relatés dans la presse[200]. Ainsi, un accident fut rapporté en 1893 : « *A Aproz, un ouvrier mineur a eu la tête abîmée, ainsi que la main droite, par l'explosion d'une mine. Ce malheureux est père de plusieurs enfants* »[201]. J. Favre conserva la concession pendant quatorze ans, un autre signe que la mine resta exploitée au moins partiellement durant cette période, étant donné le montant élevé de la redevance annuelle ! A son décès en 1900, c'est le notaire sédunois Louis Calpini qui acquit le droit de charbonnage[202].

La mine resta en main de L. Calpini pendant une quinzaine d'année. Le climat d'affaires semble être resté encore favorable à une extraction artisanale, à petite échelle et intermittente de l'anthracite, malgré un prix de vente au plus bas[203]. En 1903, le registre d'Etat mentionnait

[196] *La Liberté*, Fribourg, 21.06.1873.
[197] Bulletin de la société fribourgeoise des sciences naturelles, Vol. 1 à 2, 1880, p. 77 et p. 118.
[198] L. Wehrli (1925), p. 45.
[199] *Nouvelle Gazette du Valais*, 25.08.1886. La redevance annuelle était de 100 frs et le prix de vente de l'anthracite en 1886 était de 7.50 frs la tonne.
[200] Voir par ex. *Le National suisse*, La Chaux-de-Fonds, 19.03.1897.
[201] *Le Confédéré*, 14.06.1893.
[202] *Le Confédéré*, 25.04.1900.
[203] Le prix atteignit 5.50 frs la tonne durant la période de 1897 à 1913.

que la mine d'Aproz était « en exploitation » ; cela était aussi confirmé en 1908 et en 1910. En 1912, il était précisé que la mine n'était « pas exploitée régulièrement », mais l'année suivante, Aproz figurait dans un rapport de l'administration cantonale parmi les mines d'anthracite en activité en Valais[204]. D'ailleurs, c'est à cette époque que l'une des galeries (correspondant à la galerie n° 2 sur la carte de H. Girard de 1854) prit le surnom de son propriétaire, « Calpini », indiquant son importance particulière comme site d'extraction du charbon en ce début de siècle. Cela dit, l'histoire de la mine d'anthracite d'Aproz arriva bientôt à son terme, juste avant la première guerre mondiale, et cela en corrélation directe avec l'arrêt de la production de chaux artisanale en Valais. En effet, le réseau de chemins carrossables s'étant fortement étoffé[205], l'accès de la population à des biens de consommation et de production avantageux, provenant de la plaine, fut fondamentalement transformé. Ainsi, les ciments de fabrique à bas prix arrivèrent dans les villages, ce qui sonna le glas des fours à chaux traditionnels.

Même la pénurie de charbon durant les deux guerres mondiales n'incita pas les entrepreneurs à réactiver l'extraction d'anthracite à Aproz. La qualité du minerai n'était pas en cause ; elle correspondait à la moyenne valaisanne. Non, ce sont essentiellement des raisons d'ordre économique qui ont prévalu. En effet, la géologie du site, avec les importantes fissures et fractures tectoniques déjà mises en évidence en 1854 par H. Girard, ne permettaient pas d'envisager une extraction régulière et continue des filons d'anthracite. En d'autres termes, les ingénieurs estimèrent que la mine de charbon d'Aproz n'offrait pas les conditions nécessaires pour graduer de son statut « artisanal » et devenir une exploitation minière moderne, mécanisée, intensive et rentable. Par contre, en 1917, ils confirmèrent que le toit des veines d'anthracite était riche en grès imprégnés de pyrite. C'est ce minerai qui prit désormais le devant de la scène à Aproz. Durant les deux guerres mondiales, en raison des difficultés croissantes d'importation de la pyrite depuis l'Italie, les autorités fédérales accordèrent une attention particulière à l'ouverture de ce qui fut et resta l'unique mine de pyrite en Suisse. Cela dit, de l'anthracite fut néanmoins extrait, essentiellement comme sous-produit et non pas de manière systématique. Au total, environ 220 tonnes furent ainsi produites au cours de ces deux conflits, offrant les derniers morceaux de charbon soustraits à la montagne dominant les gorges de la Printse.

En définitive, quel bilan tirer ? L'extraction totale d'anthracite à Aproz au 19ème siècle peut être estimée entre 100'000 et 120'000 sacs de 50 kilos, soit environ 7% de la production historique totale de charbon en Valais jusqu'en 1915[206]. En 1942, les ingénieurs estimaient par ailleurs que la mine disposait encore d'un potentiel de 2'000 tonnes[207]. Cela dit, ces chiffres restent relativement modestes en regard des volumes considérables de charbon qui furent extraits des mines valaisannes durant les deux guerres mondiales. Mais comparaison n'est pas raison. Car l'anthracite d'Aproz n'a jamais cherché à concurrencer ou remplacer la houille importée ; il était et est resté essentiellement un produit de niche, un minerai

[204] *Gazette du Valais,* 11.09.1913.
[205] Aussi dans le val de Nendaz, avec l'ouverture en 1915 de la route de Sion à Basse-Nendaz.
[206] Estimée à 80'000 tonnes, dans C. Schmidt (1920), p. 68.
[207] Büro für Bergbau, Befund Bericht, Dr. R. Mason (Mai 1942).

accessible et utilisé localement pour la production artisanale de chaux. C'est donc un modèle d'extraction traditionnel sans mécanisation qui s'est développé à Aproz. Les coûts de production furent principalement constitués du salaire des mineurs et du prix du transport jusqu'au point de vente sur la grand-route. Un corollaire aux investissements quasi inexistants dans les installations et les équipements fut évidemment que les conditions de travail et de sécurité dans ce type de mine furent extrêmement précaires et dangereuses, comme en témoignent les rapports dévastateurs de l'inspection fédérale du travail dans les années 1890[208] et les nombreux accidents relatés dans la presse.



Dans la mine d'Aproz en 1919 : le mineur avec sa lampe.
***Source* : H. Fehlmann (1919), p. 237**

Un règlement interne pour les mines d'anthracite de Nendaz en 1919 donne une idée sur quelques autres aspects des conditions du travail des mineurs à cette époque[209] :

- *les ouvriers doivent être âgés d'au moins 14 ans pour être admis dans la mine, et de 16 ans pour les travaux souterrains ;*
- *les ouvriers qui travaillent en souterrain doivent être propriétaires d'une lampe et fournir les allumettes ;*
- *la durée du travail quotidien est de 10 heures et s'étend au jour et à la nuit six jours sur sept et, dans certains cas particuliers, aux dimanches ;*
- *concernant le montant du salaire, il n'est pas fait de distinction entre jour et nuit ; pour le travail le dimanche une augmentation de 25% est accordée. Suite à la grève d'octobre 1918, le salaire horaire des mineurs fut fixé à 1.20 frs ;*
- *une amende jusqu'à un tiers du salaire journalier était imposée pour toute absence non autorisée préalablement.*

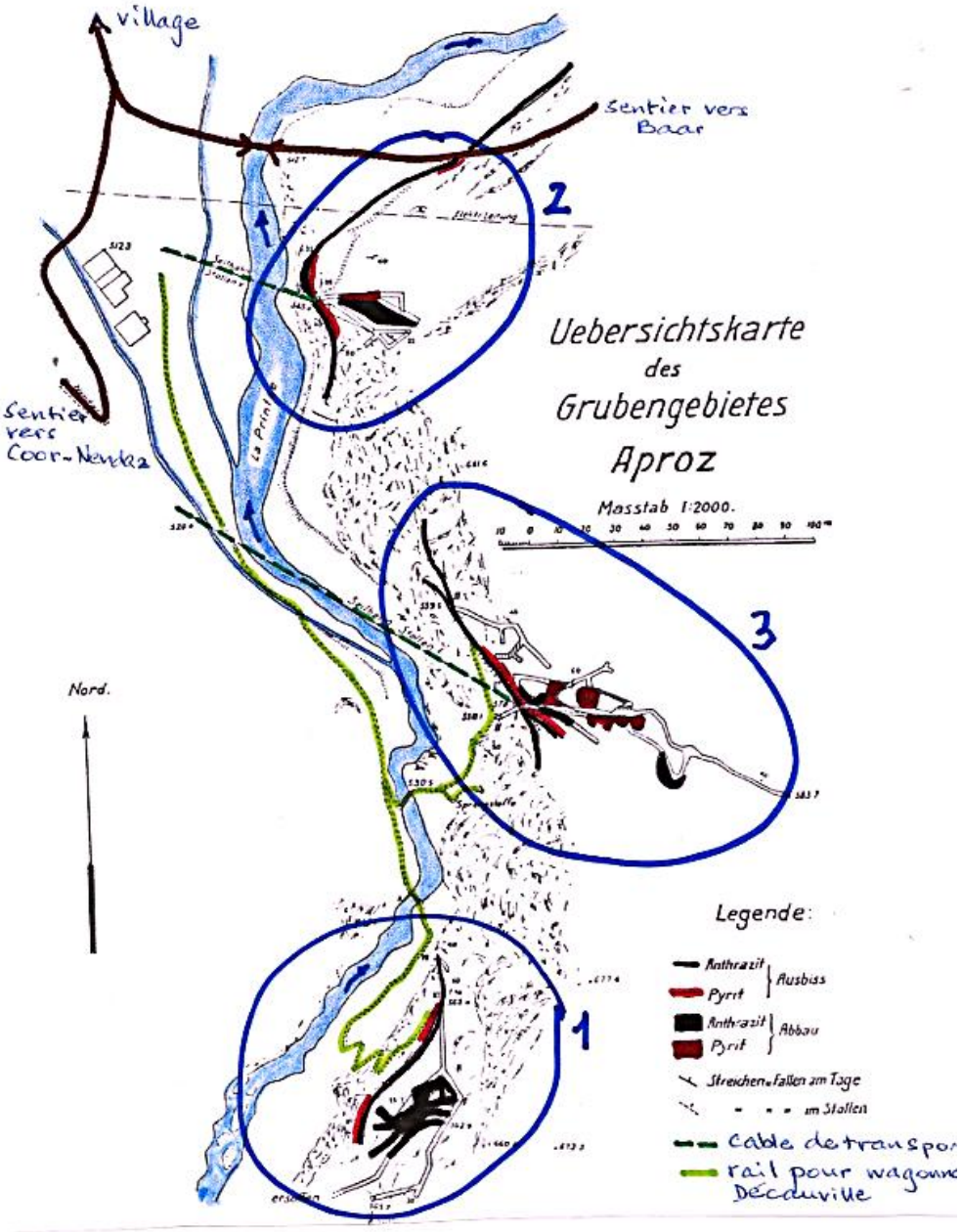
Grâce à une carte du site dressée en 1919[210], il est possible de mieux comprendre, au-delà de la quantité de charbon produite, l'ampleur des efforts qui ont été déployés dans la mine

[208] J. B. Rocco (1898).
[209] Règlement signé le 21 juillet 1919 entre le propriétaire (Hans Büchler) et trois représentants des ouvriers (CH AEV 3510-2, 10.10.4.8.1).
[210] W. Grenouillet (1919), p. 8.

d'anthracite d'Aproz par des centaines de mineurs au cours de près de 75 années. Alors que les quatre galeries existantes en 1854 (dont deux en exploitation) s'étiraient sur seulement quelques dizaines de mètres, le réseau dans la montagne atteignit plus de 500 mètres de long en 1919. Ces galeries furent essentiellement creusées avec burin et marteau par les mineurs, l'usage d'explosifs n'apparaissant que vers la fin du siècle. Lorsque les marteaux-piqueurs et l'emploi systématique d'explosifs se généralisa dans les années 1940 pour l'extraction de la pyrite, le réseau de galeries dans la falaise se développa rapidement pour atteindre une longueur totale de plus de 1'200 mètres !

Carte de la mine d'Aproz en 1919

Nord



Sud

***Source** : d'après W. Grenouillet (1919)*

La carte met en évidence les trois principaux points d'attaque dans la falaise :

(1) A environ 400 m de la sortie de la gorge de la Printse, quelques mètres au-dessus du torrent, ce réseau de galeries (identifié comme n° 1 sur le croquis de 1854) est le plus ancien et le plus étendu. Il était aussi le plus facile d'accès, notamment par rails et wagonnets. En 1919, seule une petite partie des galeries (250 m) était accessible, le reste s'étant effondré. Le filon d'anthracite pouvait atteindre 4 m d'épaisseur.
(2) A la sortie de la gorge de la Printse, à une trentaine de mètres de hauteur dans la falaise, se situe l'accès à la galerie « Calpini » (identifiée comme n° 2 sur le croquis de 1854), reliée à la rive gauche de la Printse par un câble-transporteur. Le filon de charbon a été exploité sur une quarantaine de mètres et jusqu'à une hauteur de huit mètres. Une poche dans cette veine avait une épaisseur de 2.5 m.
(3) Entre les points d'attaque (1) et (2) se situe le troisième réseau constitué de plusieurs galeries, interconnectées et superposées dans la falaise sur une hauteur de 20 à 60 m au-dessus du torrent. Un câble-transporteur fut installé à cet endroit durant les travaux entrepris pour extraire la pyrite au cours de la première guerre mondiale. Les deux principales galeries ont été creusées sur 220 m de long et jusqu'à une hauteur de 14 mètres. L'épaisseur du filon d'anthracite atteignit jusqu'à 2 m.

Vers 1855, ce sont les points d'attaque (1) et (2) qui furent exploités intensément. A la fin du siècle et au début des années 1900, les réseaux de galeries (2) et (3) devinrent les principaux sites d'exploitation, spécialement lorsque la priorité fut donnée à l'extraction de la pyrite.

A bien des égards, l'aventure charbonnière à Aproz fut un chapitre important, aujourd'hui largement méconnu, de l'histoire économique locale. L'exploitation de l'anthracite contribua tout d'abord à préserver quelque peu la forêt de Nendaz qui était à l'époque sujette à des coupes rases fréquentes pour répondre à la forte demande pour le bois de chauffage et la production de charbon de bois, aussi par des acheteurs à l'extérieur du canton. La mine créa aussi des opportunités et des revenus nouveaux pour une population paysanne autrement fort isolée et dépendante d'une agriculture de subsistance. Cette mise en valeur d'une ressource naturelle locale amena un souffle de modernité dans ce coin de pays autrement traditionnaliste et à l'écart du grand élan de la révolution industrielle. Offrant une rémunération sensiblement supérieure à celle d'un domestique agricole, le travail à la mine ouvrit aussi des perspectives inconnues jusque-là dans la communauté, comme la paie régulière et en argent comptant, des activités salariées pour les femmes, mais également l'émergence des revendications syndicales et la lutte sociale contre un capitalisme sauvage et paternaliste. Des bouleversements considérables !

Nombre d'habitants de la région furent employés à la mine : hommes, femmes et enfants. Une tradition et une spécialisation prirent racine et marquèrent plusieurs générations d'Aproziens, employés localement mais aussi dans d'autres mines du canton. Cette réalité s'accompagna malheureusement d'un coût humain très élevé, subi par de nombreuses familles affectées par la maladie (silicose), des blessures ou le décès d'un parent ou d'un proche travaillant comme mineur. Des souvenirs douloureux encore bien présents. Une

revue de la presse, sans prétention à être exhaustive, donne l'occasion d'un moment de mémoire qui se veut un hommage à tous les habitants du village qui périrent, victimes d'accidents de travail dans les mines et les carrières, et notamment :

- un jeune Baeriswyl de 26 ans décéda à la mine de Chandoline en mai 1919, écrasé par un bloc de charbon d'un mètre cube qui s'était détaché du plafond (*Le Nouvelliste valaisan,* 18.05.1919) ;
- Hermann Maret, 21 ans, fit une chute mortelle lors de l'installation d'un câble-transporteur pour le minerai de Mont-Chemin en avril 1940 (*Le Nouvelliste valaisan,* 14.04.1940) ;
- Louis Baeriswyl, 17 ans, fut tué dans un accident à la mine de Mont-Chemin en juin 1940 (*Le Confédéré,* 14.06.1940) ;
- Armand Glassey fut gravement blessé suite à l'effondrement de la galerie à la mine de Chandoline en 1940, (*La Sentinelle,* 01.08.1940).

L'épopée minière n'évoque aujourd'hui aucune nostalgie. Cette brève rétrospective sur l'anthracite à Aproz a seulement pour ambition, sous la double bannière du « respect » et de la « reconnaissance », de rappeler le dur labeur accompli par des dizaines de mineurs et de femmes-trieuses, durant plus de sept décennies, dans la mine creusée au cœur de la montagne dominant la Printse. Ces personnes ont donné leur force et souvent leur santé, voire leur vie, pour assurer leur gagne-pain, et faire vivre leur famille et leur communauté sur une terre souvent victime des aléas de la nature. Quelle force, et quel courage !

Chapitre 12

Le tuf, profane et sacré

Trois cent mètres au-dessus du village, dans la forêt au lieu-dit le Plan des Tsarbounires[211], quelques traces et vestiges permettent de localiser l'ancienne carrière de tuf, à proximité d'une des principales sources de la renommée eau minérale d'Aproz. L'accès y est rude, par un sentier forestier pentu, qui interpelle sur les risques encourus à l'époque par les tailleurs de pierre pour descendre les blocs de roche arrimés sur des luges à cornes jusqu'au chemin accessible plus bas aux chars tirés par des mulets. La dernière concession octroyée par la commune de Nendaz pour l'exploitation de la carrière remonte à la fin des années 1940. Depuis lors, la nature a repris ses droits sur le site qui est ainsi devenu un lieu de mémoire préservé, verdoyant.



Le Plan des Tsarbounires, avec moellons de tuf sur site.
***Photo* : François et Danièle Pannatier, Aproz, mars 2024**

Le tuf calcaire est une roche sédimentaire formée à l'émergence d'une source dont l'eau a été chargée en carbonate de calcium et gaz carbonique par son trajet souterrain sous la montagne. En se déposant, le calcaire emprisonne aussi les végétaux présents, qui sont ensuite dissous et laissent leur empreinte dans le tuf. La roche est généralement blanchâtre tirant sur l'ocre-gris, poreuse, caractérisée par de petites cavités inégalement réparties. Au sortir de la carrière elle est tendre, et devient ensuite fort dure. Le tuf supporte de lourdes charges et excelle pour l'édification de colonnes et de voutes. Il résiste aux chocs, au gel et à l'usure. Beaucoup plus légère et facile à découper et à travailler que le marbre, cette roche a longtemps été privilégiée par les bâtisseurs de grands monuments depuis l'Antiquité. *« L'usage de cette pierre était principalement destiné aux éléments architectoniques : chaînes d'angle, contreforts, arcs de portails, de portes et de fenêtres, à l'extérieur, piliers et colonnes, arcs et nervures des voûtes à l'intérieur »*[212]. Les qualités et la beauté de cette roche ont toujours fait l'unanimité.

[211] Nom faisant référence aux charbonniers produisant sur ce site du charbon de bois au 19ème siècle.
[212] A. Nanzer (2009), p. 115.

Dans les sources écrites, la plus ancienne référence relative à l'exploitation de la carrière d'Aproz est une convention signée en 1504 entre l'évêque Matthieu Schiner et un certain Barthélémy Chappotaz. Celui-ci reçoit alors la somme de 40 livres pour abandonner toute action judiciaire contre l'évêque suite au dommage causé à sa propriété à Aproz lors de l'extraction de tuf destiné à l'église Saint-Théodule de Sion[213]. Peu de temps après, en 1507, mention est faite de l'utilisation de cette roche, à l'occasion de la reconstruction de la Majorie de Basse-Nendaz, pour l'encadrement des fenêtres[214].

De leur côté, les villageois l'ont utilisée de longue date pour la construction de leurs habitations et de leurs granges. Dans les années 1930, les bourgeois de la commune avaient d'ailleurs reçu du conseil communal toute latitude d'extraire gratuitement le tuf dont ils avaient besoin, dans le rayon des concessions exploitées ; la Bourgeoisie de Nendaz mettait à disposition des concessionnaires un certain nombre de manœuvres à cet effet, à condition que le chemin à construire pour l'exploitation respecte les indications du forestier[215].

Dans plusieurs maisons du village, cette utilisation ordinaire et profane du tuf est encore fièrement préservée et mise en valeur. Par ailleurs, quelques entrepreneurs de la région ont également employé le tuf d'Aproz sur divers chantiers dans le val et au-delà, comme l'illustrent les divers droits d'exploitation accordés par la commune de Nendaz durant les années trente et quarante, comme par exemple en 1931 à J. Bourban et C. Fournier, en 1932 et 1933 à L. Baeriswyl et J. Bourban, en 1938 à L. Baeriswyl, en 1941 à F. Michelet et L. Baeriswyl, et en 1947 à E. Mariéthoz. L'exploitation de tuf au Plan des Tsarbounires se termine vers la fin des années 1940 : le site est alors rendu à la nature.



A gauche, superbe maison familiale en tuf, adjacente au Café d'Aproz et construite au début des années 1930 par Jacques Bourban. A droite, bel encadrement de la porte de l'ancienne grange de la ferme Baeriswyl.
***Photos* : Michel Mordasini, juin 2025 et octobre 2024**

[213] Archives municipales de Sion, inventaire de la Bourgeoisie de Sion, ABS 32-35.
[214] R. Riggenbach (1952), p. 74.
[215] Protocole du conseil communal, 20.01.1933.

Mais c'est surtout la contribution de ce tuf à l'art sacré en Valais central qui retient l'attention. Il a en effet servi pendant plus de cinq siècles à bâtir, rénover, réparer ou agrandir quelques monuments religieux d'importance culturelle cantonale voire nationale. Parlons tout d'abord de la reconstruction de **l'Eglise Saint-Théodule de Sion**. Comme déjà mentionné, l'utilisation du tuf d'Aproz y est avérée vers 1500 durant la première phase du chantier alors centrée sur l'édification du chœur « *qui présente une finesse et une élégance de structures sans égales parmi les édifices gothiques du pays* » : quatre maîtres-carriers œuvrèrent à la taille des pierres pour les murs, l'ébrasement des fenêtres et les tambours des piliers[216]. Mais la renommée de ce tuf fut surtout due à l'intérêt que lui porta quelques années plus tard l'un des plus grands architectes et maîtres d'œuvre valaisans du 16ème siècle, Ulrich Ruffiner. Celui-ci était né vers 1480 dans le village de Prismell (Pietre Gemelle) dans le Valsesia, région du Piémont ; il était descendant d'émigrés Walser qui avaient quitté la vallée de Conches deux siècles plus tôt, peut-être en raison d'une surpopulation. Les membres de cette communauté avaient une longue tradition et une grande réputation comme tailleurs de pierre et maçons, travaillant souvent loin de chez eux. A l'âge de vingt ans, U. Ruffiner était présent en Valais comme jeune tailleur de pierre sur des chantiers religieux et de génie civil. La réfection de l'église de Rarogne, débutée en 1512, marqua le vrai début de sa carrière qui le consacra bientôt comme l'un des plus importants et talentueux architectes, bâtisseurs, ingénieurs et sculpteurs du Valais.

Le 8 septembre 1514, U. Ruffiner se vit confier par l'évêque et cardinal Matthieu Schiner la reprise et la direction du chantier de l'église Saint-Théodule. La convention prévoyait huit ans pour terminer les travaux, incluant la construction de la nef avec sa voute, ainsi que du clocher. L'œuvre fut cependant interrompue dès fin 1516 pour des raisons politico-religieuses et financières[217], et resta longtemps inachevée[218]. Elle n'en représenta pas moins une étape décisive où U. Ruffiner affirma toute sa maîtrise, son savoir-faire et son style qui fut défini plus tard comme partie à « l'art gothique tardif ».

Mais quelle relation avec Aproz ? Dans toutes ses réalisations dans le domaine religieux, U. Ruffiner utilisa abondamment le tuf qu'il extrayait en particulier de deux carrières, celle de Zuven au pied de la colline d'Eischoll et celle d'Aproz. Cette dernière, comme nous l'avons vu, était déjà en exploitation en 1504. Dix ans plus tard, sous la conduite de U. Ruffiner, l'extraction s'accéléra et prit une autre dimension. Une vingtaine de tailleurs de pierre furent employés sur le site pour le chantier à Saint-Théodule, et la qualité de leur travail démontra une maîtrise proche de la perfection dans la taille et le polissage du tuf : « *nulle part ailleurs dans ses nombreuses constructions, un tel soin a été accordé au traitement de ce merveilleux matériau* »[219]. C'est donc une activité artisanale intense qui se déroula à l'époque sur le haut du village et sur le chemin menant à Sion.

[216] F.-O. Dubuis et W. Ruppen (1981), pp. 17 et 20.
[217] Une conséquence fut l'exil de l'évêque M. Schiner.
[218] Ce n'est qu'en 1644 que l'évêque Adrien II de Riedmatten fit jeter sur la nef une voute de pierre, le baroque ayant succédé au gothique, dans F.-O. Dubuis et W. Ruppen (1981), p. 19.
[219] R. Riggenbach (1952), pp. 52 et 66.



<u>Eglise Saint Théodule, à Sion</u> : du tuf pour les piliers du chœur mais aussi pour les arches, les encadrements de fenêtre, les arrêtes d'ogives et la rosace.
<u>Photo</u> : Michel Mordasini, novembre 2024

Par la suite, U. Ruffiner fut engagé sur plusieurs projets, et notamment la reconstruction de la nef et du clocher de l'église de Savièse, en 1517 puis en 1523. Utilisa-t-il alors le matériau et les capacités disponibles à Aproz pour mener à bien ce chantier ? Aucune preuve ne permet de l'affirmer, mais cette hypothèse a tout le moins le mérite du possible. Ulrich Ruffiner décéda tragiquement vers 1550, en chutant du clocher de l'église de Glis. Au total ce sont près de quarante ouvrages qui lui sont attribués, aussi bien des églises que des ponts ou des édifices civils : une œuvre immense présente dans toute la vallée du Rhône.

Quelques siècles plus tard, la rénovation et l'agrandissement de **l'Eglise Saint-Germain de Savièse**, dans les années 1933-1934, apporta le témoignage d'un autre chantier important où l'utilisation du tuf d'Aproz peut être mise en évidence. Cette roche tint une place importante dans cette rénovation : « *merveilleuse matière corrodée, rugueuse, creusée de trous mystérieux, de sillons profonds, et dont le grain épais, la chaude couleur ocre ont un aspect étrangement vivant* »[220]. D'autant plus que l'on décida la mise en valeur de la beauté rustique du tuf, en le laissant à nu pour en faire un élément de décoration[221]. Il s'agissait de remplacer les six colonnes existantes et d'en construire quatre additionnelles. Pour ce chantier, « *le volume nécessaire de tuf a été estimé à 130 m³. Si on tient compte de cette importante quantité du même tuf employé pour les colonnes, les encadrements de fenêtres, la corniche, etc. on arrive à la conclusion qu'il s'agit d'une pierre commandée en grande quantité, provenant probablement de la même carrière* »[222].

[220] *La Patrie valaisanne*, 19.06.1934.
[221] V. Roten (2003), p. 70.
[222] A.-G. et N.-V. Bretz-Héritier (2023), p. 89.



Eglise Saint-Germain de Savièse : porche, rosaces et piliers en tuf.
Photo : Michel Mordasini, janvier 2025

Quelques interrogations ont été soulevées quant à l'origine du tuf utilisé à l'époque. Mais un faisceau d'informations concordantes permettent de lever le doute. Parmi les entrepreneurs sélectionnés pour le gros œuvre, on relève en effet que le consortium constitué de Léon Baeriswyl, Jacques Bourban et un certain Imfeld était chargé de fournir le tuf[223]. Or, les deux premiers-cités, citoyens de Nendaz (le premier de Sornard, le second d'Aproz), avaient obtenu en janvier 1933 une concession pour l'exploitation de la carrière de tuf à la forêt d'Aproz[224]. De plus, dans une lettre adressée en avril 1935 au président de la commune, L. Baeriswyl et J. Bourban demandèrent à mettre fin à l'arrangement arguant « *que nous n'avons pu l'exploiter que dans la première année et que dès lors nous n'avons plus eu de travail de ce genre, et étant sans perspective pour l'avenir, nous vous demandons de nous libérer de cette concession, tout en considérant les déchets de tuf déjà extraits comme restant notre propriété* »[225]. Léon Baeriswyl (1893-1969) exploita à nouveau la carrière d'Aproz quelques années plus tard[226] ; il devint entretemps un maître mineur et un entrepreneur connu et respecté dans le val de Nendaz et bien au-delà.

En 1947-1948, l'agrandissement de **la Cathédrale Notre Dame de Sion** fut entrepris par les architectes Eugène et Henri de Kalbermatten, sous l'égide de l'évêque Ernest Bieler. L'ancien chœur fut démoli et reconstruit sous une forme allongée, en augmentant sa profondeur de

[223] V. Roten (2003), p. 34 et dans « Annexe », p. 41, voir la confirmation de deux paiements effectués par les maîtres d'œuvre à J. Bourban et à L. Baeriswyl, respectivement le 22.10.1933 et le 10.03.1934.
[224] Le prix était de 100 frs pour la première année, puis fixé de manière proportionnelle à l'intensité de l'exploitation, avec un minimum de 50 frs l'an (protocole du conseil communal, 20.01.1933).
[225] CH AEV, AC Nendaz Suppl. PS 80/5.
[226] Il obtient une nouvelle concession annuelle d'exploitation pour le prix de 100 frs, en mars 1938 et en mai 1941 (CH AEV, AC Nendaz Suppl. PS80).

deux traverses, et la chapelle Saint-André fut créée[227]. A nouveau, le tuf d'Aproz a été associé à un important chantier concernant un édifice sacré majeur du Valais. Nous en avons la confirmation dans la lettre adressée par l'évêque aux autorités communales de Nendaz pour les remercier de leur décision unanime *« de lui avoir accordé gratuitement l'autorisation de prendre dans la forêt au-dessus d'Aproz tout le tuf qui serait nécessaire ou utile pour les travaux d'agrandissement de la cathédrale du diocèse »*[228].



Cathédrale de Sion : du tuf pour les piliers intérieurs et l'encadrement des fenêtres suite à l'extension de la nef.
Photo : Michel Mordasini, novembre 2024

Après la guerre, de nouveaux édifices religieux furent construits. Ainsi, **l'Eglise de Dorénaz**, conçue par l'architecte Léon Mathey de Martigny, fut inaugurée en juillet 1948 et consacrée en septembre à Saint-Nicolas de Flüe. *« Très sobre de lignes et aux volumes harmonieusement équilibrés … elle témoigne de la réussite d'une architecture représentative de la tradition et d'une certaine simplicité moderne. Nul faux gothique n'alourdit l'édifice. Les cinq grandes fenêtres rectangulaires, groupées de chaque côté de la nef, se prêtent admirablement au vitrail et à un éclairage adéquat. A souligner aussi … l'emploi judicieux du matériau : les belles surfaces des murs en pierres apparentes bleues, grises et vertes, le porche en dalles de Sembrancher, les corniches et les encadrements des fenêtres et portes en tuf de Nendaz, le fin clocher en pierres rouges de Collonges ; tout cela compose un thème architectural heureusement révélateur du caractère du pays »*[229].

[227] V. Ribordy Evéquoz et A. Lugon (1995), p. 18 et 39.
[228] Lettre datée du 11 août 1946 (CH AEV, AC Nendaz suppl. PS 80).
[229] Maurice Chappaz, dans la revue *Heimatschutz*, cahier 4, tome 43, 1948. P. 135.



<u>Eglise de Dorénaz</u> : tuf pour l'encadrement des fenêtres, la rosace, et la croix sur le porche.
<u>Photo</u> : Michel Mordasini, janvier 2025

C'est la carrière d'Aproz qui a fourni le tuf pour cette réalisation. De février à octobre 1947, ce furent 112 journées d'ouvriers, 26 journées de mulets et des explosifs qui furent nécessaires pour extraire le tuf du Plan des Tsarbounires et le descendre jusqu'à la route Aproz-Fey ; le transport fut ensuite assuré par une douzaine de courses de camion pour livrer à Dorénaz un total d'environ 150 m^3 de moellons de tuf[230].

Finalement, une célébration appropriée de l'utilisation du tuf local dans l'art sacré valaisan se concrétisa avec l'édification de la chapelle qui deviendra, en 1953, **l'Eglise Saint-Nicolas de Flüe d'Aproz**. Longtemps dépourvus d'un lieu de prière dans le village, les Aproziens ont pendant des siècles usé leurs chaussures sur un sentier montueux, pentu et caillouteux pour se rendre aux messes dominicales et autres cérémonies religieuses à l'église paroissiale de Basse-Nendaz, située à près d'une heure et demi de marche. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, dans un élan communautaire spectaculaire, le village se mobilisa dès 1945 pour prélever des pierres dans le lit de la Printse et les transporter jusque sur le site mis à disposition grâce à la générosité de quelques familles. La pose de la première pierre eut lieu en avril 1946, et le chantier dirigé par l'entreprise Rossini d'Aproz put commencer. Le tuf fut taillé à la carrière au Plan des Tsarbounires et transporté sur des luges

[230] Soumission et décompte établis par l'entrepreneur Sylvain Fournier de Basse-Nendaz (CH AEV, AC Dorénaz, P205/15, 27 et 28).

à cornes jusqu'au chemin carrossable, puis sur des chars tirés par des mulets. L'édifice fut béni et inauguré en mai 1948. C'est l'architecte Lucien Praz (1883-1947) de Veysonnaz qui avait dessiné cette église d'une grande sobriété. Un retable néogothique datant de 1896 et provenant de l'église d'Erdes orne le fond du chœur ; un porche fut construit en 1992[231].



L'église d'Aproz : avec le tuf pour l'encadrement de la porte, des fenêtres et de la rosace.
Photo : Michel Mordasini, 2021

Sans être considérée comme une pierre noble et prestigieuse comme le marbre, le tuf est une roche naturelle qui donne une empreinte particulière, une coloration chaude et une âme alpestre aux édifices sacrés de notre pays. Comme nous l'avons vu, la petite carrière d'Aproz a été exploitée de longue date, mais de manière intermittente, parcimonieuse et presque confidentielle. Cela dit, la présence du tuf d'Aproz dans nombre de bâtiments religieux emblématiques du Valais central est digne d'être relevée. La contribution exceptionnelle, discrète et peu vantée de cette roche naturelle au patrimoine architectural et artistique valaisan mérite, à n'en pas douter, ce bref rappel de mémoire et modeste témoignage.

[231] Bulletin paroissial n° 5, mai 1995 (CH AEV, AP Nendaz, 2017/49).

Chapitre 13

Face au marasme économique

Au cours des cent vingt dernières années, le développement du village a connu des hauts et des bas, avec divers « moments » où tout semblait être remis en question, tout dérapait, presque tout s'interrompait. Ces épisodes de marasme ont été plus ou moins fréquents et prononcés ; mais la précarité et les incertitudes qui en résultèrent furent bien réelles, affectant directement l'emploi, le revenu et le devenir de nombreuses familles ; d'autant plus que nombre de ménages vivaient alors près du seuil de pauvreté.

L'histoire économique d'Aproz fut en effet marquée, dès la fin du 19ème siècle, par plusieurs crises sérieuses, voire existentielles. Il y eut notamment la longue succession des inondations désastreuses causées par le Rhône et la Printse, qui affectèrent et menacèrent pendant des décennies le potentiel agricole de la région. Il fut d'ailleurs un temps où le futur du village semblait définitivement compromis. Ainsi le scientifique M. Lugeon constatait en 1902 que le cône alluvial de la Printse à Aproz *« est encore livré sans protection aux actions torrentielles ; il n'est pas étonnant qu'il soit en voie d'abandon »*[232]. La situation ne s'améliora que durant les années 1940, au terme des travaux herculéens entrepris dès 1866 pour corriger et maîtriser les cours d'eau ; d'importantes surfaces cultivables furent alors gagnées sur les marais, les prés humides et les terrains en friche. S'ensuivit un essor rapide de l'agriculture de rente.

Mais au-delà des événements causés par les forces de la nature, il y eut aussi quelques périodes durant lesquelles le cycle de la croissance fut infléchi par des facteurs économiques externes imposant à la communauté des contraintes et des choix qui impactèrent fortement son futur. Concentrons-nous sur trois épisodes marquants dont le souvenir s'est pourtant largement estompé dans la mémoire collective.

1. Disparition du commerce de transit avec le haut du val (1910-1920)

A l'écart de la grand-route de la vallée du Rhône, la communauté de Nendaz a longtemps vécu en autarcie, la population vivant essentiellement de son train de campagne et utilisant les compétences techniques et artisanales existant en son sein. L'argent n'avait qu'un rôle secondaire ; le troc dominait les échanges. Cela dit, certains articles rares, biens et services, n'étaient disponibles qu'en plaine. Dès lors, les habitants de Nendaz et les voisins d'Isérables devaient prendre la direction d'Aproz, pour aller vendre ou échanger en ville et sur les marchés une partie de leur production agricole ou, selon les besoins, une tête de bétail ; ils pouvaient ainsi se procurer des produits essentiels comme le sel, le sucre, des outils manufacturés, les ferrements, des tissus, du pétrole, des engrais et semences, ou acquérir un mulet.

Pendant des siècles, Aproz a joué un rôle de plaque tournante pour l'approvisionnement et les mouvements de population de tout le val. Le village était en effet le point de convergence des principaux chemins et sentiers de la commune ; on y franchissait le Rhône par le bac ou

[232] Maurice Lugeon, Quelques mots sur le groupement de la population du Valais, dans *Etrennes helvétiques,*1902, pp. 8-11.

le pont pour se rendre à Conthey, Vétroz, Sion et au-delà. Jusqu'au début du 20ème siècle, il était le lieu de rupture de charge et de transbordement des gens et des marchandises à destination du haut du val de Nendaz. En plaine, jusqu'au village, le transport était assuré par les voituriers avec leurs chars attelés. De là, c'était l'affaire des porteurs et des muletiers. Vers les années 1880, Aproz était une véritable gare muletière. Les propriétaires d'équidés et de chariots louaient leurs services pour rejoindre les villes de plaine, ils mettaient à disposition leurs remises pour l'entreposage des marchandises en transit et, parfois, ils proposaient aussi l'hébergement. Les villageois possédant un mulet assuraient le transport vers les hameaux du haut. Les premiers « touristes » visitant le val de Nendaz à cette époque, et notamment la famille De Dardel et leurs hôtes[233], eurent largement recours à ces services. Par ailleurs, dès l'ouverture des premières épiceries dans le haut du val, celles-ci organisèrent un système intégré d'approvisionnement et de transport réguliers passant par le village, comme il apparaît dans l'appel d'offre lancé en 1910 par la Société coopérative ouvrière de Nendaz « *pour le voiturage Sion-Aproz*, *Aproz-Basse-Nendaz*, *Aproz-Beuson et la gérance du magasin d'Aproz* »[234].

Ces activités cruciales de transport et d'entreposage au service de la population du haut du val ont longtemps apporté un revenu complémentaire important à plusieurs familles paysannes d'Aproz. En 1905, un voiturier chargeait 0.4 fr pour 100 kg de marchandises entre Sion et le village ; le transport d'une telle charge par mulets depuis Aproz jusqu'à Basse-Nendaz coûtait 1.30 frs, et 1.70 frs jusqu'à Haute-Nendaz[235]. Cependant, les capacités limitées de ce mode de transport devinrent progressivement inadaptées - et onéreuses - par rapport à la demande croissante des paysans-consommateurs du haut de la commune pour les « nouveaux produits ». En effet, grâce au chemin de fer, les marchés en plaine offraient désormais divers articles coloniaux, du blé d'outre-mer, du charbon français, de la chaux et des plâtres industriels, mais aussi des tissus et des outils manufacturés. Cependant la contrée manquait cruellement d'une infrastructure routière permettant un transport mieux adapté et moins coûteux de ces marchandises.

Le chantier de la route carrossable entre Sion et le haut du val fut lancé en 1908 ; la route arriva à Baar en 1910, à Beuson en 1913, à Basse-Nendaz en 1915 et à Haute-Nendaz en 1925[236]. Elle apporta de profonds changements dans le trafic commercial de la vallée. Celui-ci fut désormais réorienté vers Sion. Le transport par char modifia radicalement la réalité économique pour la population. Le coût du transport fut ainsi fortement réduit, ce qui permit aux habitants de bénéficier de prix plus abordables sur les biens de consommation et les autres matériaux et équipements dont ils avaient besoin. Rapidement, les modes de transport vont aussi évoluer, notamment avec l'utilisation de véhicules automobiles pour acheminer des voyageurs et des marchandises ; dès la fin de la première guerre mondiale, le camion offrait une capacité dix fois supérieure à celle que pouvait déplacer un cheval attelé, et la vitesse était au moins cinq fois supérieure.

Cette réorientation du commerce de Nendaz directement vers Sion, et non plus en transit par Aproz, entraîna bien évidemment des conséquences considérables sur l'économie locale.

[233] J.-J. De Dardel (2011), p. 117.

[234] *Bulletin officiel*, n° 23, 10.06.1910, p. 133.

[235] S. Germanier (2010), p. 87. Par comparaison, le salaire journalier d'un domestique agricole était de 1.50 à 2.20 frs, alors que le kilo de pain et de sucre valait respectivement 0.30 et 0.65 fr.

[236] Pour plus d'informations sur la construction de cette route, voir M. Mordasini (2023), p. 58ss.

En quelques années, entre 1910 et 1925, le village perdit son attrait commercial ancestral ainsi que le rôle de place tournante des communications et des échanges entre la plaine et le haut du val. Ainsi le bureau postal établi à Aproz fut transféré en 1915 à Baar, près de la route carrossable. Le transport de marchandises sur les chemins pédestres et muletiers se réduisit drastiquement. Pour les gens du haut du val, ce qui était auparavant le long détour par les sentiers de Salins pour se rendre à Sion prit soudain, par la route, beaucoup moins de temps que le cheminement par Aproz, à pied ou au pas des bêtes. Le déclin du portage et de la traction animale s'amorça à cette même époque. Les villageois virent leurs activités traditionnelles de transport et d'entreposage disparaître peu à peu. D'ailleurs, durant cette période, quelques petites annonces dans la presse traduisent cette réalité, des Aproziens se séparant de leurs mulets : (i) en avril 1920, vente par O. Fournier « *d'un fort mulet, sage, avec char* »[237], (ii) en avril 1921, vente par C. Maret « *d'un mulet employable à deux mains et une jument poulinière* »[238] ; (iii) en janvier 1922, vente par O. Fournier « *d'un mulet fort, sage* »[239].

Face à cette disparition d'un créneau important du travail et du revenu traditionnels, la communauté d'Aproz a dû, en peu de temps, se réinventer et faire face. Rapidement, les Aproziens s'orientèrent vers d'autres activités leur permettant d'obtenir un revenu complémentaire à celui - trop maigre - lié à l'élevage et à l'agriculture. Nombreux furent ceux qui rejoignirent les cohortes de travailleurs engagés dans les mines et les carrières cantonales, dans la grande industrie – notamment à l'usine d'aluminium de Chippis[240] – ou sur les nouveaux chantiers d'infrastructure. L'origine de la longue et riche histoire ouvrière et syndicale du village remonte à cette époque.

La disparition du commerce de transit fut brutale, causant un choc considérable pour toute la communauté ! Mais ce qui est remarquable c'est le sursaut des villageois par rapport à ce défi et leur détermination à affronter de nouvelles réalités comme le travail salarié et la nécessité de parcourir de longues distances pour se rendre à l'usine ou sur le chantier. Une résilience impressionnante !

2. La Grande Dépression (1929-1939)

Nul n'a été épargné par les conséquences dramatiques de la crise financière internationale de 1929 et de l'effondrement économique qui a suivi durant les années 1930. Ces effets néfastes furent durement ressentis aussi dans la région d'Aproz ! En effet, même si l'agriculture vivrière et l'élevage assuraient toujours une bonne autosuffisance alimentaire, la forte dépendance vis-à-vis du revenu gagné hors du village, à l'usine ou sur les chantiers, était une réalité de nombreuses familles depuis plusieurs années.

La crise qui frappa l'économie valaisanne durant cette période causa une onde de choc jusque dans les zones rurales et montagnardes les plus reculées du canton. Plusieurs entreprises périclitèrent ou réduisirent fortement leur production ; les grands chantiers furent confrontés à des difficultés de financement. L'emploi dans les usines et fabriques en Valais, qui était de 5'716 travailleurs en 1929, s'effondra à 2'805 ouvriers en 1933 ; il faudra

[237] *Le Nouvelliste valaisan*, 03.04.1920.
[238] *L'Indicateur*, 02.04.1921.
[239] *Le Nouvelliste valaisan*, 03.01.1922.
[240] En 1928, il y avait 150 Nendards travaillant à l'usine de Chippis, dans *Le Peuple valaisan*, 13.01.1928.

attendre une dizaine d'années pour que le canton retrouve un niveau d'emploi industriel équivalent à celui de 1929[241]. D'autre part, la construction du barrage de la Dixence, qui occupait jusqu'à 600 ouvriers depuis son lancement en 1929, arriva à son terme en 1935, ce qui se traduisit par une forte croissance des recherches d'emplois. Une proportion très élevée des personnes en âge de travailler se retrouvèrent sans occupation ni salaire ; on estime qu'en 1935, un adulte sur huit en Valais était au chômage.

En ces temps-là, il n'y avait ni assurances sociales ni allocations de chômage, tant au niveau fédéral que cantonal. Pour faire face aux premières urgences, la Confédération lança au début de la crise, à fin 1929, des opérations de prêts sans intérêt pour les agriculteurs ayant une lourde charge familiale. Mais les conditions étaient strictes : une caution était demandée aux bénéficiaires et l'emprunt devait être remboursé en cinq annuités. Nendaz reçu une ligne de crédit de 54'400 frs qui permit l'octroi de 99 prêts dans la commune ; trois familles paysannes d'Aproz reçurent un prêt pour un montant total de 1'500 frs[242]. Mais cette mesure s'avéra bientôt largement insuffisante. En 1934, un programme fédéral de secours pour les vieillards, les veuves et les orphelins dans le besoin fut mis sur pied.

Néanmoins, ce sont les communes qui restèrent en première ligne, directement confrontées aux demandes pressantes de leurs concitoyens. Nendaz renforça considérablement son programme de « bienfaisance et assistance aux nécessiteux » initié au cours des années 1920 : les protocoles du conseil communal de l'époque sont dominés par ces préoccupations. Car la tâche était difficile, la crise ayant sérieusement pénalisé les finances communales : entre 1927 et 1933, les recettes fiscales annuelles s'effondrèrent de 166'600 frs à 95'000 frs, alors que la dette explosa de 293'100 frs à 447'800 frs[243].

Un pilier de l'intervention communale fut d'offrir des emplois aux ouvriers nécessiteux, dont la liste était établie dans chaque hameau et village. C'est ainsi que furent désormais réservés à ce programme tous les travaux ordinaires d'entretien des chemins et des fontaines dans la commune. D'autre part, avec l'appui de fonds fédéraux et cantonaux, de nouveaux chantiers furent ouverts. Ce programme d'occupation des chômeurs se concentra à Aproz sur trois projets de grande importance pour le village. Il y eu tout d'abord, en 1934, la rénovation et la transformation de **la maison d'école primaire** ; avec l'augmentation rapide du nombre d'élèves, une deuxième classe devait en effet être ouverte, réservée aux filles. Deuxièmement, après des demandes réitérées - mais vaines - par les villageois pendant plus de vingt ans, **la correction et l'endiguement de la Printse** furent enfin initiés, de 1935 à 1937, sous la conduite de l'entrepreneur Célestin Baeriswyl d'Aproz[244]. Troisièmement, le programme d'occupation permit la reprise du chantier, entamé en 1929, de **construction de la route d'Aproz à Fey**. Les travaux pour cette route empierrée et carrossable de 5 km s'échelonnèrent de 1937 à 1938. Afin d'employer un grand nombre de travailleurs, l'entrepreneur avait « *l'interdiction d'utiliser les moyens mécaniques pour casser les graviers* »[245].

Durant toute cette période, et jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, la commune fut le plus gros employeur de la vallée, une contribution importante dans la lutte contre la

[241] B. Kaufmann (1965), p. 66.
[242] S. Germanier (2010), p. 104.
[243] CH AEV, AC Nendaz Suppl, RS 25.
[244] CH AEV, AC Nendaz, P 549.
[245] S. Germanier (2010), p. 102.

pauvreté. Cela dit, en l'absence d'alternatives dans le secteur privé et à cause du marasme économique persistant, les salaires restèrent extrêmement faibles et stagnants. Un ouvrier communal dans le val de Nendaz touchait 0.50 fr par heure en 1933 et en 1937 ; la rémunération horaire des femmes était de 0.40 fr. Ces salaires étaient inférieurs de 25% par rapport à ceux payés en 1921[246] !

C'est dire que la précarité fut une réalité pour de nombreux ménages Aproziens durant cette décennie de crise. En 1936, la « commission de bienfaisance » de la commune fut d'ailleurs confrontée à une longue liste de cas d'insolvabilité. Entre 1930 et 1940, une brève revue du *Bulletin officiel* permet d'observer que ce sont au moins une quinzaine de villageois qui se sont vus signifier un prononcé de défaut de biens voire de saisie, pour non-paiement de créances de quelques francs, de la taxe militaire ou des impôts. En conséquence plusieurs paysans durent se séparer de parcelles de terre, de bétail ou de meubles suite à des commandements de payer ou autres actes de justice. En 1937, avec la persistance de la crise, un office du chômage fut ouvert dans le village, s'occupant aussi des personnes sans emploi à Baar ; c'est Antoine Fournier d'Aproz qui fut nommé agent-contrôleur[247].

Ce fut donc une période lourde et morose que cette décennie des années 1930. Les données sont insuffisantes pour apprécier la situation particulière des ménages dans le village, mais il semble bien que chacun fut sérieusement affecté, sans entraîner pourtant une détresse extrême. Les filets de protection traditionnels au sein des familles, de la communauté et de la commune semblent avoir assuré un minimum de ressources, d'entraide et de soutien. Cela dit, l'atmosphère était certainement pesante. D'autant plus que durant cette période, la région fut frappée par une sévère crue du Rhône en 1935, ainsi que par deux épidémies de fièvre aphteuse, en 1930 et en 1938. Celles-ci imposèrent l'installation d'un poste de contrôle au pont d'Aproz pour désinfecter systématiquement toute bête et toute personne de passage. Dans ce contexte, les autorités et la population n'eurent guère le goût pour la fête, comme le confirme la décision du conseil communal en 1938 qui décréta : *« vu les fléaux qui, les uns après les autres, se sont abattus sur nos populations, il est décidé de supprimer les permis de bal pour l'année 1938 »*[248]. Il fallut attendre 1944 pour qu'Aproz puisse à nouveau célébrer sa fête au village.

3. L'effondrement des prix agricoles (1946-1955)

Durant la seconde guerre mondiale, les directives fédérales (notamment le plan Wahlen) visant un accroissement de la production agricole nationale, afin de faire face aux difficultés d'approvisionnement du pays, donnèrent des résultats notables en Valais. Ainsi, la production cantonale de fruits et légumes en 1945 atteignit 25'000 tonnes, soit le triple d'une année normale d'avant-guerre[249]. Malheureusement, ce succès fut rapidement fragilisé au lendemain de la guerre, par une réouverture immédiate des frontières, l'absence d'une gestion prudente des importations, et une succession d'aléas climatiques.

[246] S. Germanier (2010), p. 109.
[247] Protocole du conseil communal du 28.12.1937.
[248] Protocole du conseil communal du 16.05.1938.
[249] B. Kaufmann (1965), p. 89.

Dès 1946, la production valaisanne de fruits et légumes fut soudainement concurrencée par des importations massives provenant notamment d'Italie : les prix des tomates et des poires s'effondrèrent. L'année suivante, pour la même raison, il y eut une mévente du vin local. La situation fut aggravée en 1948 par les inondations causées lors de la crue du Rhône, puis par la sécheresse de 1949 et par le gel de printemps en 1950. Cet enchaînement ininterrompu de chocs divers provoqua une véritable crise agraire en Valais.

En effet, l'importation incontrôlée de tonnes de pêches, d'abricots, de pommes et autres fruits et légumes déversés sur le marché suisse eut des conséquences dévastatrices sur les producteurs valaisans. En 1950, les tomates italiennes arrivaient à la frontière au prix de 5 à 7 centimes le kilo, alors que la tomate valaisanne coûtait 40 à 45 centimes par kilo ; le différentiel était le même pour le vin[250]. Les agriculteurs connurent alors une vague de découragement, avec une difficulté croissante à écouler leur production à un prix rémunérateur.

La situation devint alarmante, et les tensions furent extrêmes, en 1953. *« Alors que les abricotiers regorgeaient de fruits, les autorités annoncèrent des restrictions et des interdictions de cueillette, en raison d'un état catastrophique du marché dû à des importations excessives de fruits étrangers »*[251]. Cette interdiction de récolter des fruits suisses alors que l'arrivée de fruits étrangers restait incontrôlée suscita une vive émotion. L'Union des producteurs valaisans organisa une vaste manifestation de protestation en août 1953. Celle-ci se transforma rapidement en ce qui fut dénommé *« les émeutes de Saxon » :* route cantonale bloquée par des peupliers abattus et mis en travers de la chaussée, voies obstruées de la ligne de chemin de fer, deux wagons d'un train de marchandise italien incendiés et fruits déversés sur la voie. Une quarantaine d'émeutiers furent condamnés. Les revendications des agriculteurs trouvèrent néanmoins compréhension et soutien auprès de la majorité de la population, ce qui incita les autorités à autoriser une reprise des récoltes avec l'engagement de favoriser l'écoulement des produits du pays.

Cette montée de fièvre fut donc en quelque sorte salutaire, car elle encouragea par la suite les efforts au niveau cantonal et fédéral pour formuler une politique agricole suisse orientée sur l'encouragement et la préservation de la production nationale de fruits et légumes. Cela dit, d'autres crises agraires émergèrent par la suite. Ainsi, trente ans plus tard, la forte pression à la baisse sur le prix de la tomate causa de nouvelles démonstrations et des actes violents, comme la destruction d'un pylône d'une ligne à haute tension et l'incendie d'un entrepôt d'Aproz Sources Minérales SA[252].

Le village fut directement affecté par ces turbulences du marché. Les grands travaux réalisés durant les années 1943-1944 avaient contribué à promouvoir dans toute la région une véritable révolution agricole, intensive et orientée sur des produits de rente. Malheureusement, ceux-ci furent souvent au cœur de la tourmente, concurrencé par les fruits et légumes importés. Malgré ces contraintes bien réelles sur les prix, les agriculteurs d'Aproz démontrèrent une endurance remarquable ; au lieu de freiner leur enthousiasme, ces nouveaux défis semblent au contraire avoir stimulé leur volonté de rechercher et

[250] B. Kaufmann (1965), p. 89.
[251] *Terre valaisanne*, 30.07.1993.
[252] *L'Impartial*, 23.08.1982.

d'adopter les innovations, les adaptations et la diversification nécessaires pour faire face, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

Ce bref retour sur trois périodes perturbées par des facteurs économiques externes permet de souligner combien les défis affrontés par la population d'Aproz au cours des cent-vingt dernières années ne se sont pas limités aux seuls aléas de la nature, aussi dévastateurs furent-ils. La fin de la société autarcique et de l'économie autosuffisante a certes créé des opportunités nouvelles et multiples de développement. Mais elle a également introduit de nouveaux facteurs de risque. Une réalité qui donne encore plus de relief au succès remarquable de la révolution agricole et du développement économique qu'a connu cette contrée durant la seconde moitié du 20ème siècle !

Chapitre 14

Terre d'abondance et d'innovation

Cela peut paraître paradoxal, mais c'est un fait difficilement contestable. L'éveil économique et la révolution agricole dans la région d'Aproz trouvent leur origine dans la rude réalité de la seconde guerre mondiale. Alors que durant des décennies[253], la population avait demandé et espéré (en vain !) de ses autorités communales l'assistance et les investissements nécessaires pour maîtriser la Printse, assécher et assainir les terres humides, remembrer les propriétés morcelées, développer l'irrigation et améliorer les chemins d'accès aux champs, il faut bien constater que seul le risque d'une grave pénurie alimentaire menaçant le pays durant la guerre rendit soudainement possible ces aménagements !

Les directives fédérales, et notamment le Plan Wahlen, imposèrent en effet à toutes les communes du pays d'accroître fortement leur surface et leur production agricoles. Nendaz fut ainsi requis, en 1939 et en 1941, d'augmenter sa superficie cultivée d'un total de 37 ha ; 60% de ces nouvelles terres furent identifiées en plaine, à Aproz. Il s'ensuivit alors toute une série d'actions et d'investissements soutenus par des subventions fédérales et cantonales. Parmi les opérations et les chantiers les plus importants :

- ***1940** : mise aux enchères de 12 ha de terrains bourgeoisiaux non cultivés dans la plaine d'Aproz. Cette surface fut divisée en lots de 2'000 à 5'000 m². Priorité d'achat fut accordée aux bourgeois, puis aux personnes domiciliées dans la commune et, enfin, aux non-résidents.*

- ***1941-1942** : préparation et lancement du remembrement parcellaire de 45 ha - dont la moitié était des terres humides et incultes - dans la plaine d'Aproz. Ce terroir était alors fragmenté en 530 parcelles et appartenait à 135 propriétaires. En 1944, au terme de la consolidation, le nombre de parcelles et de propriétaires fut réduit respectivement de moitié et d'un tiers.*

- ***1942-1943** : construction du canal d'assèchement et de drainage d'une longueur de 1'500 m au centre de la plaine d'Aproz/Nendaz. L'eau drainée des terres humides et des marais était alors évacuée dans le Rhône au moyen d'une pompe.*

- ***1943** : début des travaux de défrichement et de défoncement des terres pour enlever les anciennes souches et les joncs, avant de procéder au nivellement.*

- ***1944** : aménagement d'un réseau de chemins de dévestiture d'une longueur totale de cinq kilomètres, quadrillant la plaine d'Aproz/Nendaz et facilitant l'accès aux champs.*

- ***1945-1947** : importants travaux de sécurisation de la Printse, dont la construction d'une digue de 950 m jusqu'à l'embouchure du Rhône. Cet aménagement permit de mieux protéger le village et ses champs contre les hautes eaux. Relevons par ailleurs que le débit de la rivière avait déjà été réduit dès 1943 lorsqu'une partie de ses eaux en altitude furent dérivées pour alimenter le lac de la Dixence. Cette nouvelle réalité s'accentua avec la mise en service du barrage de Cleuson (construit de 1947 à 1951) ; le débit annuel moyen de la Printse fut dès lors diminué de moitié. Toutes ces interventions permirent progressivement la mise en culture sécurisée d'environ trente hectares supplémentaires au Carolet et à Prabardy.*

[253] Voir les nombreuses pétitions citoyennes entre 1906 et 1938, dans M. Mordasini (2023), p. 205.

Malgré les mobilisations répétées de nombreux hommes et des mulets du village durant la guerre, la communauté contribua activement à la mise en valeur des terrains nouvellement asséchés. Ainsi, les travaux d'assainissement de ces terres furent essentiellement accomplis à la main par les villageois eux-mêmes, sans moyens mécaniques. D'autre part, en 1943, une soixantaine d'entre eux s'unirent pour créer un consortage du bisse d'arrosage afin de développer l'irrigation de leurs terres.

Tout soudain, un vent nouveau souffla sur toute la contrée, avec une surface cultivable qui doubla en moins de dix ans. Comme ailleurs en Valais, l'agriculture familiale se transforma, avec l'émergence de « l'ouvrier-paysan ». Si le salaire provenant du travail dans l'industrie ou sur les grands chantiers resta la ressource principale des ménages, le produit de la terre offrit un complément appréciable de revenu. Une révolution agricole était en marche !

Depuis lors, et pendant plus de cinquante ans, le paysage de la région fut redessiné par une production agricole familiale, intensive. Le développement de la culture de l'asperge, de la fraise et de l'abricot connut un succès remarquable et des résultats spectaculaires[254]. Ainsi, vers la fin des années 1950, les aspergières occupaient 1.2 ha[255], et produisaient 1'500 kg d'asperges par jour au plus fort de la récolte. Dès les années 1970, une douzaine d'hectares étaient consacrés aux fraisières par une soixantaine de producteurs. La récolte de fraises atteignait chaque année de 150 à 200 tonnes, avec un record de 250 tonnes enregistré en 1988 ce qui représentait un cinquième de la production totale du Valais ; le village fut d'ailleurs désigné, pendant plusieurs années, comme « la capitale valaisanne de la fraise »[256].



Cueillette en famille des fraises, au village en 1979.
***Photo* : Roger et Marie-Angèle Neuwerth, Aproz, collection privée**

[254] Voir M. Mordasini (2023), pp. 163-176.
[255] Michel et Victor Favre, « Isérables. Etude du milieu », 2004, pp. 79-80.
[256] *Terre valaisanne*, 15.06.1979 et *L'Echo de la Printse*, n° 10, octobre 1983.

Parallèlement, la culture de l'abricot se développa, profitant d'un environnement extrêmement favorable : en 1983, la récolte de toute la région (incluant Baar, Fey et Coor) représentait 18% de la production cantonale[257]. Autrefois ouvert sur des prairies et des prés humides, le village fut désormais entouré de beaux jardins fruitiers et maraîchers, ainsi que de vergers verdoyants : une terre d'abondance !



Bientôt la récolte des abricots ! Après la cueillette … la pesée.
***Photo* : (1) Michel Mordasini, été 2022, et (2) Olga Zimecki, collection privée**

Comment expliquer cette métamorphose d'une région autrefois dominée par la seule pratique de l'élevage et d'une agriculture vivrière ? Certes les infrastructures et autres transformations réalisées durant la guerre furent une précondition indispensable à la marche vers le progrès. Mais pas seulement. Le facteur humain a joué un rôle déterminant ! En effet, à l'étude de l'histoire économique de la localité, trois dimensions émergent comme autant de clés pour bien comprendre le pourquoi et le comment de cette transformation radicale et de ce succès remarquable dans l'après-guerre.

Il y eut tout d'abord **le courage et la persévérance** hors du commun d'une communauté exposée pendant des décennies non seulement aux dangers récurrents des hautes eaux mais aussi à l'incapacité de leurs autorités communales à adresser ce grave défi existentiel. Découragement et exil auraient logiquement pu s'imposer mais, au contraire, tout démontre que l'attachement ancestral et viscéral des Aproziens à leur terroir fut toujours le plus fort ! Cette force de caractère et la confiance dans le potentiel de leurs terres ont finalement prévalu. Cela dit, les sacrifices furent considérables et nombreux. Pensons tout d'abord au

[257] *Terre valaisanne*, 30.09.1983.

travail acharné qui dut être engagé, encore et encore, pour assainir et protéger les champs après chaque débordement du Rhône ou de la Printse. Reconnaissons aussi la lourde charge assumée au quotidien par les femmes dans la réalisation de cette révolution agricole. En effet, les nouvelles cultures imposaient une forte intensité en travail à certains moments-clé du cycle de production, notamment au moment des récoltes. Dans un contexte où le revenu des ménages dépendait en grande partie du salaire des hommes travaillant hors du village, la gestion de l'exploitation agricole familiale ne fut possible que grâce au formidable engagement et à l'inlassable labeur des femmes d'Aproz.



Une pause méritée durant la cueillette des pommes, octobre 1973.
***Photo* : Emmanuel Darioly, collection privée**

Une autre caractéristique majeure des villageois fut **leur capacité remarquable d'adaptation et d'innovation**. Alors que les pommes de terre et les céréales avaient naturellement dominé la production agricole durant la guerre, il est frappant de constater combien rapide fut l'adoption des nouvelles cultures de rente dès la fin des années 1940, principalement l'asperge, la fraise et l'abricot, mais aussi la pomme, la poire, la tomate ou les haricots[258]. Plus marquants encore, furent les changements de pratique agricole régulièrement introduits et adoptés par les producteurs au cours des décennies qui suivirent, pour s'adapter aux développements techniques, écologiques et commerciaux. Un regard sur l'évolution de la culture de la fraise permet d'illustrer cette flexibilité des paysans d'Aproz. Dès la fin de la guerre, la variété « Madame Moutôt » - goûteuse avec ses gros fruits réguliers à chair ferme et sucrée - s'imposa rapidement. Mais vers la fin des années 1960, ces anciens plants de fraisiers que l'on renouvelait rarement ne répondaient plus ni aux attentes en matière de rendement ni à la demande des consommateurs ; par ailleurs, la concurrence des producteurs du Plateau suisse devint extrêmement agressive. Furent alors introduites de nouvelles variétés répondant aux nouvelles exigences, mais nécessitant une mise en terre bisannuelle voire un repiquage annuel. Le village joua à cette époque un rôle précurseur comme le souligna le Syndicat des producteurs de Nendaz en 1971 : *« les producteurs d'Aproz*

[258] En 1958, le village produisait 85 t d'haricots pour la fabrique de conserves Lenzbourg (mention dans Th. Bourban, L'évolution économique de la vallée de Nendaz, 1959, p. 15).

sont acquis au principe de la reconversion. Seules quelques fraisières de Moutôt subsistent encore. Ils sont également conscients que le critère « qualité » prend de plus en plus d'importance. Ils donnent l'exemple et apportent la preuve que le Valais peut très bien, s'il le veut, concurrencer les autres régions de la Suisse »[259]. Ce dynamisme et cet engagement pour défendre une production valaisanne de la fraise impressionnèrent et marquèrent les observateurs, comme reflété dans la presse locale : « *Le travail des producteurs de la région d'Aproz est exemplaire. La volonté du village cristallise les efforts pour le maintien de la culture de la fraise en Valais. Soucieux du résultat final, les gens d'Aproz participent activement aux séances d'information techniques et économiques. Avec courage et confiance ils procèdent à l'adaptation variétale. Ils conservent intacte leur réputation de cultivateurs chevronnés. Avec une fierté légitime, ils cueillent en famille, le fruit de leur travail, pour la joie du consommateur »*[260].

Une dizaine d'année plus tard, confrontés à des difficultés d'écoulement de leur production, les Aproziens furent parmi les premiers Valaisans à introduire à grande échelle la couverture des fraisières à l'aide de feuilles de plastique perforé, afin d'activer la maturation et la croissances pré-florale[261]. Ce nouveau mode de production redonna un véritable essor aux plantations du village[262], en permettant d'avancer la récolte et d'obtenir ainsi un prix plus rémunérateur. Au fil du temps, d'autres innovations furent adoptées, comme l'irrigation par goutte-à-goutte, l'apport fractionné d'engrais ou le respect de normes écologiques et des standards de qualité demandés par les grandes maisons de distribution. Tous ces efforts contribuèrent au renom de la fraise d'Aproz pendant plusieurs décennies. Néanmoins, avec le temps, toutes les subtilités et les exigences d'une culture intégrée de la fraise, sans parler de la pénibilité du travail, finirent par décourager de nombreux petits producteurs ; d'autant plus que la concurrence nationale et internationale s'accentua encore. Alors qu'ils étaient une soixantaine dans les années 1970 et une trentaine vers le milieu des années 1980, les producteurs de fraise à Aproz n'étaient plus que cinq en 1995[263].

L'arboriculture est un autre domaine où la capacité d'innovation des Aproziens peut être mis en relief. Dès les années 1930, des villageois participaient activement aux efforts pour augmenter la production et améliorer la qualité des fruits de leurs vergers. C'est ainsi que dans le cadre d'un concours des vergers et des plantations des districts de Conthey, Sion, Hérens et Sierre, trois producteurs du village furent distingués en 1932 dans la catégorie « 41 à 100 arbres » : Alfred Pitteloud fut l'un des deux « diplômés d'honneur », alors que Gédéon Michelet et Clovis Fournier figurèrent parmi les huit « diplômés de 1ère classe »[264]. Une vingtaine d'années plus tard, les producteurs locaux adoptèrent largement l'utilisation des chaufferettes pour lutter contre le gel printanier. L'introduction de cette pratique semble avoir suscité d'ailleurs quelques instants cocasses comme le rapporta, par exemple, un journal local en 1958 dans sa rubrique « potins de la capitale » [265] : deux citadins en excursion pour admirer les abricotiers en fleurs et arrivant à la tombée du jour à Aproz furent choqués et inquiets de voir un individu « *mettre le feu à toute une région, les flammes donnant au paysage un aspect dantesque … »*, le « pyromane » s'avérant être un paysan engagé dans la lutte pour

[259] *Terre valaisanne*, 30.05.1971.
[260] *Terre valaisanne*, 15.06.1979.
[261] *Terre valaisanne*, 30.09.1983.
[262] *Le Confédéré*, 13.04.1984.
[263] *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 3-4.06.1995.
[264] *Journal et Feuille d'avis du Valais*, 20.09.1932.
[265]« L'incendiaire d'Aproz », dans *Nouvelliste valaisan*, 07.05.1958.

protéger ses abricotiers du gel ! Par la suite, la recherche sur les différentes variétés d'abricots reçut une attention particulière. C'est ainsi que le domaine expérimental de la sous-station fédérale de recherche agronomique, au sud-est du village, étudia une douzaine de sortes d'abricots. Les séances d'information et de dissémination des résultats étaient suivies avec grand intérêt par les producteurs locaux et de la région.


A Aproz, sur le terrain expérimental de production de l'abricot.

Présentation des différentes variétés d'abricots, domaine expérimental d'Aproz.
***Source* : Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 22.06.1981**

Ces efforts contribuèrent à développer et promouvoir la production et la réputation de l'abricot d'Aproz. Cela dit, l'urbanisation accélérée de la région depuis 2010 sonna bientôt le glas du travail dans les vergers. En l'absence d'une zone agricole clairement délimitée et protégée, et sous l'effet de l'explosion de la demande pour acquérir des terrains à construire, la valeur de la terre atteint aujourd'hui près de 400 frs le mètre carré, alors qu'elle était de 20 frs dans les années 1970 et 1.30 frs en 1940 ! Seules la détermination et la persévérance de quelques petits producteurs, dans le cadre d'une gestion familiale, permettent le maintien de quelques parcelles. Aujourd'hui, on ne dénombre guère plus de mille abricotiers dans la plaine d'Aproz.

Un troisième facteur-clé de la transformation et réussite économique du village au lendemain de la guerre est l'évidence **du solide esprit d'entreprise** au sein de la communauté. En effet, la dynamique agricole ouvrit de nouveaux horizons qui stimulèrent de multiples initiatives. Ainsi dès 1946, une agence agricole pour le commerce des fruits et légumes fut créée dans le village[266], stimulant l'émergence de négociants et courtiers locaux, comme Louis Clerc, Charly Darioly et Alphonse Bornet, qui organisèrent la collecte, l'entreposage et le transport des fruits et légumes récoltés vers les grossistes ou les marchés. Ils supplantèrent ainsi une maison de commerce extérieure qui avait contrôlé jusqu'alors de manière monopolistique, avec son camion de ramassage, la commercialisation de la production villageoise[267]. Aujourd'hui, ***Jean-Marc Quennoz (fruits et légumes)*** est le dernier

[266] *Bulletin officiel*, n° 45, 08.11.1946, p. 1529.
[267] *Le Rhône*, 16.08.1940.

acteur local dans le commerce maraîcher et fruitier ; mais il entend prochainement cesser ses activités à Aproz.

Le nouvel état d'esprit ne se limita pas au domaine agricole. Ainsi en 1947 débuta le captage et l'exploitation de l'eau minérale à l'ouest du village[268] ; si la mise en bouteille s'effectuait à l'époque de manière artisanale par deux ouvriers, l'embouteillage industriel occupait déjà une trentaine de personnes en 1955 et la société ***Aproz Sources Minérales SA*** compte aujourd'hui près de 130 employés. De même, en 1953, l'élevage traditionnel de poules au village se transforma en une belle aventure entrepreneuriale lorsque René Michelet créa un parc avicole. Celui-ci fut repris en 1976 par Jean Ulmann, qui le transforma en une entreprise familiale florissante et réputée de production, conditionnement et distribution d'œufs de qualité, ***Cocorico SA***.

Divers autres secteurs d'activité se développèrent durant la seconde moitié du 20ème siècle, notamment dans les domaines de la construction, du transport, de l'automobile, mais aussi de la manufacture d'ascenseurs. Plusieurs de ces entreprises, fondées il y a plus de trente ans, sont toujours en activité, comme par exemple : l'atelier, avec dépôt et entrepôt ***André Bornet Fils Transport***, les garages automobiles ***FIPA (carXpert)*** et ***Auto-Shop du Pont***, la carrosserie ***Intermarques Automobiles***, les artisans ***Carrelage Fernand Baeriswyl*** et ***Carrelage Patrick Lathion***, le spécialiste ***Gypserie Stef***, le groupe SEIC-Télédis (devenu ***Genedis SA*** en 2022), ainsi que la ***station-service du Pont***. D'autres sociétés actives dans les domaines de la construction, du bâtiment et du génie civil gèrent depuis plusieurs années leur atelier et dépôt d'équipement et de matériel à Aproz, comme par exemple ***Liebhauser & Délèze SA*** ou ***Bornet Frères SA***. Plus récemment, de nouvelles compagnies comme le bureau d'experts ***BEG SA Géologie & Environnement***, le spécialiste des spas ***Spassion SA*** ou diverses microentreprises du secteur tertiaire (physiothérapie, soins animaliers, services financiers, immobilier, etc.) se sont installées. Avec l'ensemble des autres commerces établis de longue date (***café de la Coopérative***, ***café d'Aproz***, épicerie tea-room ***Le Villageois***, ***salons de coiffure***) ainsi qu'avec les ***institutions scolaires*** *et* ***médico-sociales (notamment l'EMS Les Vergers)***, ce ne sont pas moins de 40 employeurs qui assurent un emploi à près de 440 personnes dans la localité[269].

Même si la région d'Aproz a bel et bien perdu, au cours des 25 dernières années, l'essentiel de son terroir agricole - grignoté par les nouvelles constructions de bâtiments locatifs et de villas - il serait faux de conclure trop rapidement qu'elle est devenue une « cité dortoir » pour les pôles économiques de Sion et de Conthey. Certes, de nombreux Aproziens travaillent ou étudient à l'extérieur mais, comme nous venons de le voir, la région dispose encore d'un tissu économique conséquent et dynamique, avec un réseau d'institutions, de commerces et d'entreprises ayant un ancrage local fort et ancien. Depuis l'an 2000, le nombre d'acteurs économiques dans la localité a doublé et l'emploi s'est accru de 67%. Cette réalité laisse espérer que la vitalité entrepreneuriale traditionnelle d'Aproz va se maintenir pendant de très nombreuses années encore. Elle est en effet totalement partie à l'ADN de cette communauté !

[268] Voir Y. Fournier (2017).

[269] Office fédéral des statistiques, https://map.geo.admin.ch (ARE/emploi).

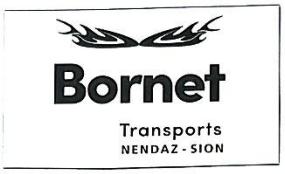
APROZ 2025 : quelques-uns des acteurs économiques















































Chapitre 15

L'épicerie au village

L'ouverture en décembre 2011 à Aproz d'un magasin d'alimentation avec tea-room, *Le Villageois*, créait l'événement : les promoteurs – Jean-Jacques et Damien Bornet - tablaient sur l'explosion démographique attendue dans la localité[270]. Quatorze ans plus tard la population a doublé et le pari commercial s'est avéré gagnant, les gérants successifs de l'établissement, Olga Zimecki et Sylvie Blanchet puis, dès 2018, Cédric et Sylvie Blanchet, ayant relevé le défi avec succès !



Les gérants de l'épicerie : Cédric et Sylvie Blanchet, février 2026.

A l'époque cette inauguration comblait l'absence durant près de quinze années de tout commerce de détail dans la localité, ce qui représentait une période exceptionnelle dans l'histoire locale. En effet, dès le début des années 1900, il y a toujours eu au moins un négoce ou une épicerie au village, permettant à la communauté d'acquérir des produits de première nécessité. Quelques souvenirs des activités commerciales relatives à l'approvisionnement du village méritent donc un bref rappel.

En 1903, le Conseil d'Etat autorisa l'ouverture d'un débit de sel à Aproz, un produit dont la commercialisation était traditionnellement du domaine régalien de l'Etat. A l'époque, Aproz était encore le carrefour commercial pour le val de Nendaz, et le sel un produit de grande importance pour les familles et le bétail. C'est un négociant Aprozien, Jean Fournier, qui était le tenancier. Aujourd'hui produit banal et bon marché, le sel était alors une denrée rare et précieuse. Il était un agent de conservation indispensable pour fabriquer le fromage et la viande séchée, pour répondre aux besoins en minéraux des bêtes.

[270] *Le Nouvelliste,* 21.01.2012.

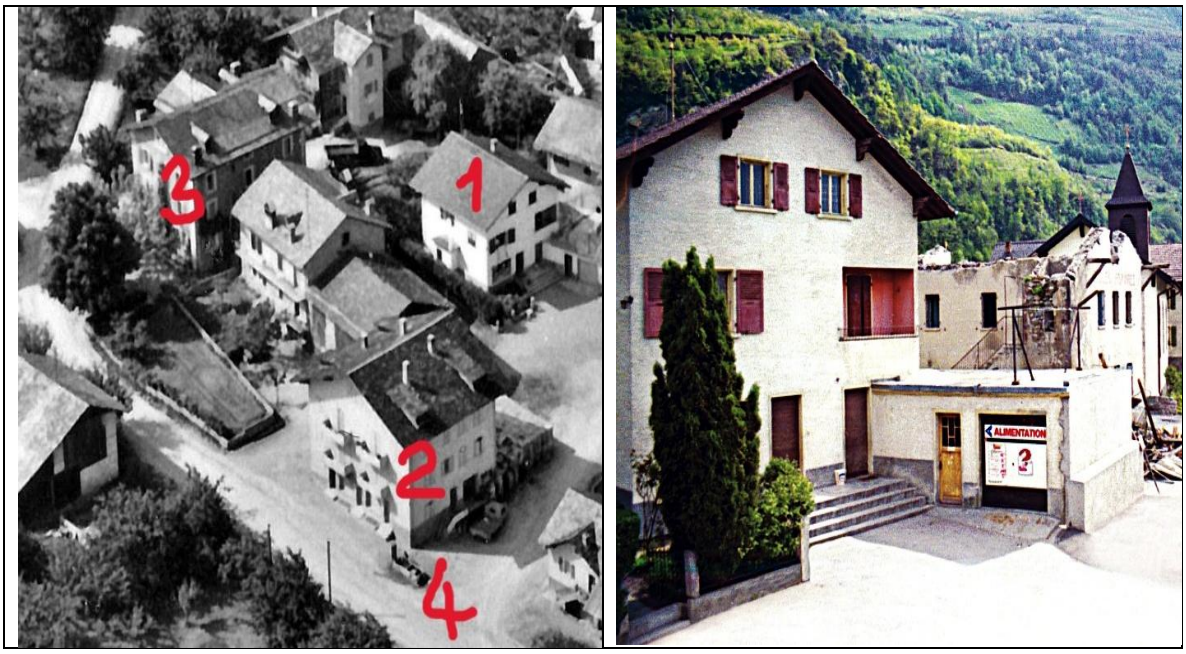
Mais pour l'essentiel, l'alimentation des familles dans le val de Nendaz, une région éloignée de la grande route et des marchés de la plaine du Rhône, fut traditionnellement dépendante de leur propre production de céréales, de viande, de lait et fromage, de fruits et légumes. L'économie locale était essentiellement autarcique et les échanges basés avant tout sur le troc. Durant toute la seconde moitié du 19ème siècle, la farine était produite localement au moulin du village, utilisant la force des eaux de la Printse. Le meunier était alors Jean-Jacques Fournier, né à Aproz en 1839. Au tournant du siècle, il fut confronté à une concurrence croissante et agressive des minoteries modernes et du blé importé. La situation s'aggrava avec la réduction prévue du débit de la rivière, résultant du captage de l'eau de la Printse inférieure pour alimenter les turbines de l'usine hydroélectrique Stächelin, ce qui sonna le glas des activités du moulin, mis aux enchères et liquidé en 1904[271].

La production traditionnelle du pain au four banal, situé aujourd'hui à côté de l'église, se poursuivit néanmoins pendant des décennies. Par ailleurs, dans les années trente, un boulanger d'Ardon venait vendre son pain au village ; dès 1933, il dût néanmoins s'acquitter d'un impôt de colportage de 15 frs par an ou livrer son pain à un dépôt dans la localité[272]. Au cours de la seconde guerre mondiale, le consortage du four banal décida sa vente. C'est Damien Clerc qui l'acquit pour établir sa boulangerie-pâtisserie ; il produisait du pain, des tresses et diverses pâtisseries boulangères, mais aussi des glaces faites maison qui restent encore un vrai souvenir gourmand auprès des anciens. La boulangerie desservit la population jusque dans les années soixante, lorsque la concurrence croissante des commerces dans et hors le village pénalisa la viabilité d'une production locale de pain.

Au début du 20ème siècle, une laiterie était en opération au village ; nombre de familles tenaient quelques vaches. Elle était située dans l'ancien bâtiment de l'école primaire, au rez-de-chaussée, et gérée par un consortage. Le local fut vendu au rectorat en 1954 ; la laiterie emménagea alors dans le bâtiment sis à la rue de l'Eglise près du café d'Aproz, du magasin d'alimentation de la coopérative et de la fontaine publique. En 1965-1966, il restait neuf éleveurs fournissant à la laiterie un total annuel de 26'000 litres de lait[273]. Le local de collecte et de vente de lait frais et autres produits laitiers resta en activité jusqu'au milieu des années 1970 ; sa fermeture résulta de l'abandon de l'élevage par les paysans de la région.

Le moment marquant de l'histoire du commerce local de détail remonte à 1905, avec l'ouverture de la première épicerie au village par la Société de Consommation de Nendaz ; dès 1907 elle approvisionna également les paysans avec des engrais. Malgré la faillite en 1924 de la maison-mère, le magasin d'Aproz ne fut pas affecté et continua à servir la population pendant des décennies. Une publicité en 1950 vante d'ailleurs son large assortiment : « *épicerie*, *vêtements*, *linges*, *vaisselle*, *verrerie*, *outils*, *ferronnerie* »[274]. Ce magasin fut tenu par de nombreuses gérantes et notamment, pendant plusieurs années par Julia Michelet-Baeriswyl[275].

[271] *Journal et Feuille d'Avis du Valais,* 01.03.1904.
[272] Protocole du conseil communal, 26.08.1933.
[273] S. Fournier (1978), p. 19.
[274] Bulletin du 3ème Festival des Musiques de la fédération du Valais Central, Aproz, 04.06.1950.
[275] Qui célébra ses nonante ans en 2014, dans *Echo de la Printse,* no 376, août 2014.



A gauche : vue aérienne vers 1960 avec (1) le magasin de la coopérative, (2) la laiterie, (3) le café d'Aproz, et (4) une fontaine publique. A droite : le magasin de la coopérative.
Source : © carte postale Ed. Emile Mory & fils, Lausanne, et Emmanuel Darioly, collection privée

Outre cet établissement mythique (« la coopérative »), d'autres magasins d'alimentation furent exploités au village, pendant plusieurs années ou juste pour un temps. Ainsi en 1910, la Société coopérative ouvrière de Nendaz, devant organiser l'approvisionnement de ses dépôts dans le haut du val, « *mit en soumission le voiturage Sion-Aproz, Aproz-Basse-Nendaz, Aproz-Beuson ainsi que la gérance du magasin d'Aproz* »[276] : cette activité disparut vraisemblablement dès l'ouverture de la nouvelle route carrossable de Sion à Basse-Nendaz en 1915. Durant la seconde guerre mondiale, les tenanciers des deux cafés du village vendirent des produits alimentaires, et cette activité se maintint durant des années au café Mariéthod (qui devint par la suite le café de la Coopérative).

En 1957, Marcel et Yvonne Surchat achetèrent une maison à proximité de l'église, avec un petit magasin au rez-de-chaussée. Celui-ci avait été ouvert sept ans auparavant par Joseph Maret ; il vendait une gamme de produits d'alimentation, de mercerie et de quincaillerie. Pendant six ans, l'épicerie Surchat offrit une source d'approvisionnement supplémentaire aux villageois, essentiellement des denrées alimentaires de base et de la viande ; les fruits et légumes étaient principalement produits dans les jardins familiaux, et n'étaient que peu demandés si ce n'est en hiver, époque où les fruits exotiques comme les bananes et les oranges avaient un grand succès. On peine à imaginer aujourd'hui l'organisation nécessaire pour assurer une bonne gestion du stock et les livraisons ponctuelles des grossistes, en l'absence d'ordinateurs et autres outils de gestion modernes. C'est grâce au téléphone fixe installé à l'époque essentiellement dans les commerces et les cafés (pas encore dans les maisons individuelles) que la chaîne d'approvisionnement pouvait être assurée. L'épicerie était ouverte six jours par semaine, de 07h00 à 21h00 !

[276] *Bulletin officiel*, n° 23, 10.06.1910, p. 133.

Les consommateurs réglaient leurs achats au comptant ou ceux-ci étaient inscrits « au carnet de commission », permettant aux clients de consommer à crédit, avec un règlement mensuel du compte.



Maison Surchat à la rue de l'Eglise : l'épicerie se situait à l'époque au rez-de-chaussée.
***Photo* : Michel Mordasini, décembre 2025.**

L'épicerie Surchat fut reprise par un grossiste en 1962 ; il la mit alors en gérance. C'est ainsi que le magasin devint un temps le Comptoir Alimentaire SA, géré par Louise Praz. En parallèle, quelques chaines commerciales comme Familia, Végé, et Pam s'intéressèrent un temps au village, et prirent la gestion du magasin historique de la coopérative, jusqu'à sa fermeture en 1998. Il faut dire qu'entretemps, les modes de commercialisation et de vente, ainsi que les habitudes d'achat des clients, avaient fortement évolué et fragilisé le modèle de l'épicerie traditionnelle, marquant la fin d'une époque.

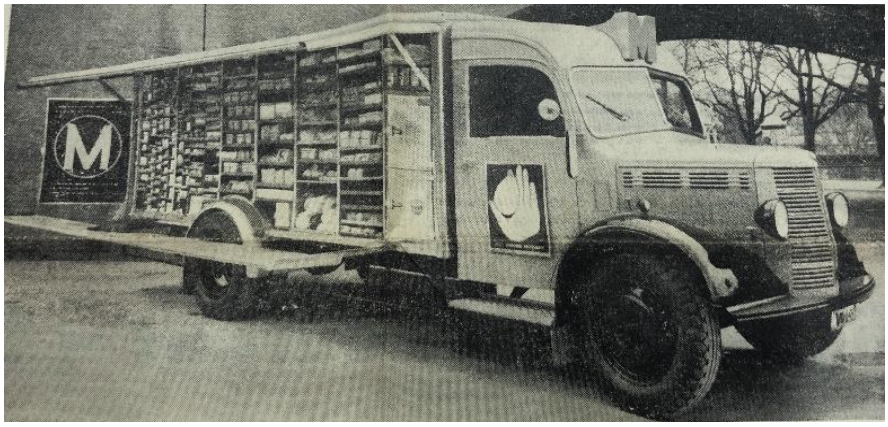
Le camion-magasin de la Migros

Dans l'univers traditionnel et solidement établi du commerce de détail en Suisse apparut soudainement, dans les années 1920, une initiative commerciale innovante, désireuse d'approcher directement les consommateurs dans les banlieues, mais aussi dans les zones rurales et montagnardes. A bien des égards, on redécouvrait l'esprit des marchands ambulants qui avaient, pendant des siècles, sillonné les sentiers des vallées latérales du Valais. Mais la ressemblance s'arrêtait là : le nouveau mode opératoire était d'exploiter le réseau routier qui se densifiait et d'utiliser des véhicules motorisés, et d'autre part la nature coopérative de l'entreprise visait à faire bénéficier les consommateurs de prix avantageux résultant de l'effet d'échelle d'un grand groupe commercial.

Petit rappel. C'est en 1925 qu'avait débuté l'aventure des camions-magasins de la coopérative Migros fondée par Gottlieb Duttweiler, avec cinq véhicules Ford à auvent latéral vendant dans les rues de Zurich du sucre, des pâtes alimentaires, de la graisse de coco, du savon et du café. Cette aventure prit une ampleur considérable, d'année en année, et

indépendamment de l'ouverture des magasins puis des grandes surfaces de la coopérative. En 2004, un total de 144 camions-magasins sillonnaient encore la Suisse.

La conquête du Valais commença en août 1956, avec deux camions desservant une à deux fois par semaine une quarantaine de localités rurales et des villages de montagne, offrant 200 articles.



L'un des deux premiers camions-magasin circulant en Valais (1956).
***Source* : CH AEV, 3510-1987/27, 2.2.3.3**

Mais tout ne se passa pas exactement comme prévu. Il y eut tout d'abord le ressentiment des agriculteurs valaisans envers une Migros accusée de faire subir une pression intolérable à la baisse sur le prix payé aux producteurs de fruits et légumes du canton[277], par des importations massives de l'étranger. D'autre part, la crainte des petits commerçants fut vive envers un système commercial qui apparaissait tentaculaire et permettait aux grands magasins une concurrence jugée déloyale. Tout cela se conjuguait pour créer une véritable fronde d'opposition à ces nouveaux venus.

Le souvenir du parcours chaotique des premiers véhicules de la Migros fut racontée avec verve et talent par Pascal Thurre[278] : « *Le camion se rendit le plus près possible de Martigny, à Fully. Joie du chauffeur ! Un client l'attendait. C'était le gendarme, envoyé par le président de la commune pour encaisser la taxe. Le chauffeur s'exclame : « On n'a rien vendu, on ne paie rien ». Sur la place à Charrat, pas un chat ! A Saxon, un client enfin, employé chez Migros, qui venait guigner pour voir qui viendrait. On vendra ce jour-là pourtant trois savonnettes … à une amie du chauffeur, pour lui faire plaisir. Tout Saxon rigole. Le convoi part pour Riddes, suivi de septante voitures de curieux, de troubles fête et d'étrangers au canton accourus assister à cette opération, « première du genre en Suisse romande ». On aurait dit un cortège funéraire …* ». D'autres villages offrirent une résistance encore plus farouche, la route d'accès étant barrée par un char de regain, un tas de gravier ou des troncs d'arbres. Un desservant de paroisse alla même jusqu'à déplacer l'heure de l'office pour empêcher ses ouailles de fréquenter le camion-magasin ! Dans certaines localités, la pression fut parfois très forte sur les privés acceptant de louer un emplacement de stationnement pour le camion.

[277] A l'époque, la Migros était déjà un « faiseur de prix » en Valais, achetant annuellement cinq millions de kilos de fruits et légumes.
[278] P. Thurre (1980), p. 18.

Qu'en fut-il de la desserte d'Aproz ? Ce n'est qu'en 1967 que le village et six autres destinations dans la commune furent intégrés sur la feuille de route et l'horaire des cinq camions Migros circulant alors en Valais. Nendaz devint ainsi la 77ème commune à rejoindre ce réseau commercial, onze ans après le début des activités en Valais ! Nul besoin d'élaborer sur cet enthousiasme quasi « sibérien » … et l'influence du lobby local, politique et des affaires ! Mais cela n'eut pas que des désavantages. En effet, le temps écoulé permit de clarifier et de régler plusieurs contentieux entre les autorités valaisannes et la Migros, notamment en ce qui concerne les taxes à prélever sur le chiffre d'affaires des camions, une préoccupation majeure des épiceries locales et des communes, soucieuses d'obtenir un traitement équitable vis-à-vis des charges pesant sur les commerçants installés dans les villages. Effectivement, cette taxation fut longtemps très basse, voire marginale[279]. La situation fut clarifiée en 1962 par une décision du Tribunal fédéral fixant une taxe cantonale de 2% sur le chiffre d'affaires de chaque camion. Cela dit, les tensions entre le monde agricole et la Migros perdurèrent dans les années qui suivirent, mais c'est une autre histoire.

Dès juillet 1967, le camion-magasin s'arrêta donc une fois par semaine à Aproz, stationnant sur divers emplacements loués à des privés. Au dire des anciens, la clientèle avait une fréquentation régulière du camion, dont l'offre s'étoffa progressivement pour atteindre un millier de produits dans les nouveaux camions self-service introduits dans les années 1980. Après une vingtaine d'années de service, les camions-magasins de la Migros perdirent de leur attractivité en raison des changements d'habitude des consommateurs. L'activité s'interrompit alors à Aproz ; en 1990, seule une destination restait desservie dans la commune de Nendaz. Les deux derniers camions de Migros Valais cessèrent toute activité dans le canton en novembre 2007, clôturant ce chapitre d'un commerce itinérant dans les localités rurales et montagnardes.



Le camion-magasin en service au début des années 1960.
***Source* : archives de MIGROS-Valais**

[279] En 1956, chaque camion de la Migros était taxé 2'738 frs par année par le canton, et les communes percevaient une taxe de 3 à 10 frs par jour et par halte (CH AEV, 3510-1987/27 2.2).

L'interruption de la visite hebdomadaire du camion-magasin refléta la nouvelle réalité d'une mobilité accrue de la population, par la démocratisation de l'accès à l'automobile. Les ménages se déplacèrent désormais pour aller faire leurs courses dans les supermarchés et dans les centres commerciaux régionaux. Tout cela entraîna le déclin parallèle du petit commerce local.

C'est dans ce contexte morose que l'ouverture à Aproz du magasin Le Villageois en 2012 représenta un pari inattendu, et une renaissance heureuse pour toute la communauté. Certes, les habitudes de consommation et d'achats ont changé dramatiquement dans la société, que ce soit avec l'attractivité toujours très forte des centres commerciaux, mais aussi avec les multiples nouvelles options d'achats en ligne sur internet. C'est dire que l'épicerie locale est souvent perçue comme une option de dépannage ; mais c'est ignorer qu'elle reste souvent un lieu privilégié pour les anciens qui ne sont plus ni désireux ni en mesure de faire les déplacements en ville. Il semble que le Villageois et son tea-room peuvent aussi capitaliser sur une clientèle de passage en route pour le haut du val de Nendaz, les ouvriers employés dans la région, ainsi que les touristes des campings avoisinants. Reste donc à espérer que la longue tradition d'une épicerie de proximité au village perdure encore pour de nombreuses décennies.

Chapitre 16

Convivialité … et goût de la fête !

C'est bien connu ! Chaque village valaisan est associé à une longue histoire, riche et colorée, de ses cafés. C'est bien évidemment aussi le cas d'Aproz !

En 1900 déjà, un débit de boisson existait au nord du village, en direction du pont. Cette pinte était tenue par Pierre Baeriswyl ; elle fut le premier bâtiment du village à disposer d'un éclairage à l'acétylène, une innovation disponible jusqu'alors seulement dans les cités[280]. En décembre 1904, le négociant Jean Fournier obtint une concession pour un débit de vins et d'eaux de vie[281]. A cette époque, avant l'ouverture de la route carrossable de Sion à Basse-Nendaz, le village était un lieu de passage fréquenté à la croisée des principaux chemins du val, à quoi s'ajoutait la présence de nombreux ouvriers travaillant à l'endiguement du Rhône, à l'exploitation de la mine d'anthracite et à la construction de l'usine hydroélectrique Stächelin. C'est dire que les affaires des bistroquets étaient certainement florissantes ! D'ailleurs, plusieurs demandes d'ouverture de débits de boisson furent soumises en ces temps-là aux autorités des communes de Nendaz et de Sion ; celles-ci édictèrent bientôt des règles et des critères pour modérer cet engouement … aussi par souci de la santé de leurs concitoyens, l'alcoolisme devenant une préoccupation croissante dans la société !

C'est en 1915 que s'ouvrit au village le premier café à enseigne, à savoir « Les Gorges de la Printse » ; il était tenu par Théodomir Gillioz. Un deuxième fut ouvert un peu plus tard par Gédéon Michelet. Avec le temps, ces deux cafés devinrent de véritables institutions, partie intégrante au patrimoine local. Au cours des cent dernières années, la propriété et la gestion de ces deux cafés ont été marquées par une grande stabilité. Ainsi, le « grand-père Gillioz » resta tenancier pendant plus de quarante ans, devenant une légende bien au-delà du village, avec une réputation marquée des trois « clefs d'or » de la profession : bon vin, hospitalité et convivialité. Ses successeurs maintinrent le standard et la renommée de l'établissement qui prit entretemps le nom – encore actuel – de « Café de la Coopérative »[282]. Le parcours et le renom furent similaires pour l'autre café tenu avec succès par G. Michelet pendant de nombreuses années, avant de devenir le café (Alfred) Pitteloud ; par la suite, il prit le nom de « Café d'Aproz »[283]. Depuis 2012, avec l'ouverture du tea-room du magasin Le Villageois, ce sont trois établissements publics qui desservent le village et offrent des lieux de rencontre et d'échange, réguliers ou occasionnels, à la population.

[280] Publicité par Dumont et Cie, Sion, dans *Gazette du Valais*, 08.12.1900.

[281] CH AEV, AC Nendaz Suppl. PS 92/165.

[282] La Société Coopérative agricole et alimentaire d'Aproz reprit le café de Marcel Mariéthod en 1961, et le loua sous le nom de « Café de la Coopérative ». Les principaux gérants furent Georges Zufferey, Jean-Paul Michelet, et depuis 1972 Louis et Simone Clerc, ces derniers pendant plus de 35 ans !

[283] L'établissement fut tenu notamment par les familles Juillard-Fux, Darbellay, puis Zimecki qui exerça pendant plus de vingt ans.



Les cafés furent de tout temps un endroit agréable pour se désaltérer, mais aussi un lieu de rendez-vous, de rencontre et de délassement pour les villageois … enfin plus exactement pour les hommes du village ! En effet, les femmes étaient traditionnellement peu présentes dans ce milieu qui resta longtemps essentiellement masculin. Cela dit, la situation évolua dès les années 1980-1990, lorsque deux femmes s'imposèrent - et furent appréciées - dans la gérance des deux établissements, à savoir Simone Clerc née Bourban au café de la Coopérative et Olga Zimecki au café d'Aproz. L'introduction de certaines nouvelles activités, comme la pratique d'une cagnotte commune au café de la Coopérative, attira peu à peu l'intérêt, la présence et la participation actives de plusieurs femmes[284].

L'histoire des cafés ne saurait bien sûr ignorer la réalité de quelques excès de boissons. Dans des moments de forte tension politique ou sociale, l'ivresse contribua à exacerber les émotions et les débats provoquant parfois quelques bagarres épiques. Ce fut par exemple le cas en 1938 à l'occasion d'une célébration au café Pitteloud de la fin du chantier de l'endiguement du Rhône, qui se termina par des coups et blessures entre un contremaître et un ouvrier[285]. De même en 1943, l'échauffourée entre des internés militaires travaillant dans deux mines de la région entraîna le saccage d'un café à Aproz et une intervention des gendarmes[286]. Mais ces rares incidents ne sauraient ternir l'activité positive et l'engagement constructif des deux cafés dans le quotidien et la vie sociale, culturelle et politique de la communauté au siècle passé.

Relevons ainsi, dès les années 1920, la contribution apportée – avant l'existence de toute politique touristique – à la promotion d'Aproz comme destination campagnarde sympathique et accueillante pour les sorties et les promenades dominicales des citadins des environs, notamment ceux de Sion et de Conthey. La clientèle était attirée par la carte du menu régional et traditionnel[287] et, plus tard, aussi par des spécialités gourmandes comme la fameuse « choucroute du mercredi (d'octobre à mars) » de Madame Clerc. La réputation des cafés d'Aproz tenait également à leurs initiatives dans l'animation du village par l'organisation de bals et autres kermesses ou fêtes champêtres qui attirèrent régulièrement de nombreux visiteurs alentours. A l'époque déjà, de tels événements étaient strictement réglementés. En effet il n'était pas loin le temps où les autorités cantonales rendaient les communes attentives « *aux conséquences funestes à tous les points de vue des abus de*

[284] Système d'épargne, géré collectivement et permettant aussi de financer des activités communes.
[285] *Journal et Feuille d'Avis du Valais*, 10.06.1938.
[286] *Journal et Feuille d'Avis du Valais*, 25.08.1943.
[287] Au café d'Aproz en 1941, la fondue coûtait 2 frs et les trois dl de vin 0.65 fr.

divertissement de la danse »[288]. En 1933, dans le val de Nendaz, il fallait obtenir un permis de bal coûtant trente francs, organiser la présence d'un agent de police dès l'ouverture jusqu'à la clôture du bal et s'assurer que tous les jeunes gens de moins de 18 ans étaient exclus[289]. Malgré ces contraintes, les bals eurent lieu et firent la réputation du village !

Il y eut aussi le soutien apporté à des activités et des compétitions sportives, par exemple lorsque les vaillants cyclistes de la Pédale sédunoise organisèrent en 1931 une sortie-raclette à Aproz au café Gillioz[290] et plus tard, en 1970, dans l'assistance logistique apportée à une course pédestre organisée par le FC Aproz. De tout temps, les cercles des chasseurs et des pêcheurs de la contrée se retrouvèrent régulièrement aux cafés du village.



Le Confédéré, 24.05.1921



Journal et Feuille d'Avis du Valais, 10.11.1948



Le Nouvelliste, 01.07.1994



Journal et Feuille d'Avis du Valais, 22.04,1926



Le Peuple valaisan, 19.04.1963



Le Peuple valaisan, 18.11.1966

[288] Protocoles du conseil municipal de Sion, 30.01.1895.
[289] Protocole du conseil communal, 24.12.1933. A noter que si le policier avait fait consciencieusement son devoir, il recevait une indemnité de dix francs.
[290] *Le Courrier de Sion*, 09.10.1931.

Ils contribuèrent aussi à la bonne exécution de certaines tâches administratives et judiciaires, comme par exemple les ventes aux enchères privées ou décidées par la justice. Ainsi en 1915, deux prés furent vendus aux enchères au café Michelet[291] ; en 1920, les couples Darioly et Glassey mirent en vente tous leurs biens au café Gillioz avant d'émigrer en France[292]. De telles transactions eurent lieu par la suite dans l'un ou l'autre café, dans le cadre parfois de clôtures de successions[293] mais aussi, plus fréquemment, suite à des saisies liées à des faillites ou des prononcés de défauts de biens. Il y eut aussi l'assistance apportées occasionnellement aux contribuables fréquentant le café de la Coopérative dans les années septante : *« un camarade qualifié est à disposition des membres et sympathisants pour remplir les déclarations d'impôts »*. Outre cette fonction d'utilité publique, les cafés assumèrent parfois d'autres responsabilités, par exemple en servant durant la guerre comme épiceries, mais certaines furent controversées. Ce fut le cas en 1977 lorsque la commune de Nendaz mandata un café à Aproz et un autre à Fey, comme bureaux de timbrage pour les chômeurs de la région. Un service utile et nécessaire étant donné l'absence d'agents communaux dans ces villages, mais une pratique qui fut rapidement dénoncée par la presse de l'époque en raison du risque d'incitation des personnes sans emploi à consommer ; la pratique fut rapidement abandonnée[294].

Les grandes salles des cafés furent fréquemment utilisées pour la tenue d'assemblées diverses des associations, des entreprises locales, de la coopérative alimentaire et agricole, des pêcheurs et chasseurs. Elles furent aussi étroitement associées à la vie politique du village. Ainsi, le café de la Coopérative fut dès le début des années 1960 *« le rendez-vous des socialistes et des sympathisants »*, et en quelque sorte le stamm du parti tant au niveau local, communal que régional. Pour sa part, le café d'Aproz a traditionnellement été catalogué d'obédience conservatrice. Dès les années 1930 et pendant plusieurs décennies, les cafés furent souvent au centre des tourbillons et des tumultes de l'action politique locale, souvent partisane, véhémente et parfois sans compromis, allant jusqu'à diviser voisins, amis et familles. Aujourd'hui, il est bien difficile d'imaginer cette atmosphère parfois tendue et sectaire, avec des lieux ou magasins décrétés « hors limites » et infréquentables si vous n'étiez pas du « bon bord ». Il serait déplacé de porter, avec le regard d'aujourd'hui, un jugement sur une réalité qui était alors fort répandue dans l'ensemble du canton. Limitons-nous à relever de manière factuelle cette situation qui témoigne d'une réalité dans l'histoire du village, à savoir l'acuité et l'ampleur de la lutte sociale et la radicalité des positions politiques. Aujourd'hui, le souvenir de ces tensions s'est estompé. La politique est toujours présente mais de manière beaucoup plus détendue et ouverte. Et le style de débat et de dialogue a changé. Ainsi, depuis 2016, les autorités municipales de Sion organisent une rencontre citoyenne annuelle avec les habitants du Carolet, au tea-room Le Villageois. En 2026 et pour la première fois, les deux présidents - de Sion et de Nendaz - ont participé ensemble, au Café d'Aproz, à l'assemblée annuelle de l'association Aproz Tout un Village !

[291] *L'indicateur*, 13.11.1915.

[292] *Bulletin officiel du Valais*, n° 33, 13.08.1920, p. 999.

[293] Comme par exemple celle de feu Clémentine Baeriswyl au café de la Coopérative, *Le Nouvelliste* 19.02.1982, ou celle de feu Gédéon Michelet au café d'Aproz, *Le Nouvelliste,* 04.05.1984.

[294] *Le Journal du Valais,* 18.01.1978.

Mais la vie sociale et culturelle du village s'est aussi écrite au-delà des cafés, grâce à l'impulsion de quelques habitants. C'est en 1936 que le village a ainsi vu naître sa première société de musique, une fanfare ouvrière dénommée « La Massacrante » …. peut-être une autodérision quant à son expertise musicale … mais sans aucun doute l'expression des vives luttes sociales de l'époque. D'ailleurs, « l'internationale » était alors un morceau joué à de multiples occasions, un vrai « tube », comme le reflète une sortie mémorable de la fanfare à Isérables en 1936[295]. Dès le début de la seconde guerre mondiale, les mobilisations successives ainsi que les restrictions de rassemblement imposèrent la suspension de l'activité des sociétés locales. Avec le temps, cette austérité devint lourde et la jeunesse s'impatienta[296]. Celle-ci se rassembla alors, à l'initiative de quelques-uns[297], autour de l'idée d'organiser une fête villageoise avec bal. Et l'audace paya ! L'événement fut exceptionnellement autorisé par les autorités, et eut lieu par un chaud dimanche d'août 1944, à l'entrée du village (à l'emplacement actuel du magasin Le Villageois). Cette journée spéciale fut animée par les airs d'époque du meilleur orchestre de la région[298]. Antidote à bien des privations, la fête fut un beau succès célébré dans la presse. L'événement dégagea par ailleurs un joli bénéfice[299], qui permit le lancement d'autres initiatives : ce fut donc un moment fondateur dans l'histoire associative et culturelle du village.

En effet, dès janvier 1945 fut mise sur pied une société de jeunesse, composée de deux sections distinctes : une fanfare (L'Echo du Mont) et un chœur mixte (Le Muguet).



La société de jeunesse et fanfare d'Aproz en 1946.
Source : archives de l'Echo du Mont

[295] *Le Valaisan*, 28.08.1936.
[296] Je suis infiniment redevable à Louis Darioly (1927), membre émérite de la chorale jusqu'à ce jour, pour le généreux partage des souvenirs et des documents d'archives sur les deux sociétés de musique.
[297] Louis Clerc, Charly Darioly, Marc Fournier, Edouard Bornet.
[298] Les deux frère Fumeaux et le fameux saxophoniste Alphonse Rapillard, tous de Conthey.
[299] A savoir 1'500 frs tenant compte aussi de la taxe de 0.50 fr perçue pour parquer son vélo !



Le chœur le Muguet en 1946 dans l'enceinte de l'église en construction, baptême du drapeau de la fanfare.
***Photo** : archives de l'Echo du Mont*

Dans cette phase initiale, relevons en janvier 1946 le premier concert annuel du Muguet qui reçut un accueil chaleureux : « *ce fut une réussite et malgré le verglas un nombreux public n'avait pas hésité à venir applaudir cette jeune et vaillante société … Ces chanteurs et chanteuses honorent le petit village et serviront la cause de l'art. En deuxième partie, quelques amateurs jouèrent avec bonheur une tordante petite revue locale. Il en a été de même aux deux comédies ainsi qu'au monologue où la salle riait aux éclats. Puis tout naturellement, la soirée se termina par un petit bal familier* »[300]. Une autre date marquante fut le 30 mai 1946, date de baptême du drapeau de l'Echo du Mont dans l'enceinte de l'église d'Aproz, alors en construction.



Les deux sociétés de musique en 1958-1959.
Source : archives de l'Echo du Mont.

[300] *Feuille d'Avis du Valais*, 16.01.1946.

Le destin des deux sociétés fut lié l'espace de quelques années, avant que chacun ne fasse son bonhomme de chemin. Depuis lors, ces deux groupements musicaux ont contribué de manière déterminante à la cohésion et à l'amitié au sein de la communauté, assumant également un rôle d'ambassadeurs du village dans tout le canton. Dans un registre souriant mais tout aussi important, notons que la création de la fanfare favorisa l'émergence du « club des célibataires d'Aproz » (dans l'esprit du temps, que des hommes !) pour favoriser les rencontres et qui, en 1950, se présentait comme « agence matrimoniale transalpine »[301].

Une rapide revue des activités déployées au cours des quatre-vingt dernières années[302] montre l'ampleur et la densité du programme des deux sociétés, avec de multiples succès célébrés dans la presse[303]. Outre la tenue de leur concert annuel et la participation à plusieurs moments importants dans la vie villageoise (fête de Noël et de Pâques, fête patronale, messes mensuelles chantées et enterrements), les deux formations ont été très actives dans des événements régionaux et cantonaux. Ainsi, la fanfare et la chorale mixte ont organisé avec grand succès la tenue à Aproz de plusieurs festivals des Fanfares du Valais central (1950, 1957, 1968, 1982, 1990, 2001, 2012) et de l'Union chorale du centre (1959, 1969, 1973, 1985, 2008).



2001 : le village en fleurs et en liesse lors du Festival des Fanfares du Valais central à Aproz.
Photo : Emmanuel Darioly, collection privée

[301] Publicité dans le bulletin de fête du 3ème Festival des Musiques de la Fédération du Valais central, organisé à Aproz, le 04.06.1950.
[302] Voir notamment « L'Echo du Mont au fil des ans » dans les bulletins de fêtes, ainsi que « Le Muguet, fleur de mai », archives de la chorale, ronéotypé de 8p.
[303] Par exemple : « une triomphale réussite à Aproz, dans » *Le Nouvelliste,* 01.06.1982, ou « Aproz en liesse », dans *Le Nouvelliste*, 06.05.1985.

Longtemps logées dans l'ancienne école primaire, les deux formations ont dû trouver une nouvelle salle de répétition après sa destruction en 1980. La chorale dispose depuis lors d'une salle dans une annexe de l'église. La fanfare a d'abord déménagé dans un local attenant au café de la Coopérative avant que ne soit installé en 2003 le local actuel de répétition, à deux pas du nouveau centre scolaire. La création d'une école de musique en 2007 est une autre réalisation conjointe à succès de la fanfare et de la chorale, visant à susciter intérêt et vocation auprès des enfants du village[304].

A bien des égards, l'envol et l'essor des deux groupements musicaux reflétèrent une réalité nouvelle vers la fin des années 1940, à savoir l'éveil du village et la prise de conscience de son existence et de son statut. Dans ce contexte, capitalisant sur l'esprit d'entente qui avait présidé à la création de la société de jeunesse, la communauté se mobilisa bientôt pour bâtir au centre du village une chapelle qui fut inaugurée et bénie en 1948, avant d'être consacrée comme église en 1953. Un cimetière fut également construit en 1949 à proximité. Les longues marches endurées pendant des siècles pour rejoindre l'église de Basse-Nendaz afin de participer aux services religieux et aux enterrements furent désormais un lointain souvenir.

Ce même état d'esprit accompagna la création en 1969 du club de football du FC Aproz[305]. Bien des obstacles surgirent mais furent progressivement surmontés. Ainsi le terrain de fortune des premières années à Châteauneuf fut remplacé en 1975, grâce au soutien du service des aérodromes militaires de Sion qui accorda la superficie nécessaire à la réalisation du stade actuel des Collines, à l'est de l'Ecole d'agriculture ; une quarantaine de joueurs et de sympathisants travaillèrent des heures à la mise en état de ce terrain. En parallèle, une place d'entraînement - aujourd'hui malheureusement disparue - fut installée au village sur une parcelle concédée par la paroisse de Nendaz[306].

Depuis plus de 55 ans, le FC Aproz mobilise et enthousiasme les jeunes de la contrée. La première équipe connut quelques périodes fastes dans les années 1970 et 1990, en étant promue dans la troisième ligue cantonale. Actuellement elle se maintient vaillamment en quatrième ligue. L'équipe se vit attribuer le prix du « fair-play » durant la saison 2016-2017.

Le club connut quelques moments cocasses, comme celui rapporté dans une chronique satirique du « renquilleur » de l'ancien quotidien *La Suisse*, à savoir une fameuse partie perdue par forfait suite à l'absence de tous les joueurs, mobilisés qu'ils étaient par leurs familles pour la cueillette des fraises ! Plus dramatique fut l'incendie en juin 2007 qui détruisit les vestiaires et la cantine du stade, mais heureusement sans faire de victimes ; cinq

[304] *L'Echo de la Printse*, nº 350, juin 2012.
[305] L'assemblée constituante eut lieu au café de la Coopérative en janvier 1969. Le premier comité était constitué de Marcel Rossini, Jean Mariéthoz et Michel Devenes, dans *Le Nouvelliste*, 29.01.1969.
[306] *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 12.08.1975.

mois plus tard, les infrastructures étaient reconstruites et la cantine reprenait du service[307] ! La priorité du club reste clairement centrée sur l'impulsion attendue de la première équipe et de son encadrement technique pour le développement du mouvement junior qui compte aujourd'hui une soixantaine de joueurs enthousiastes et motivés.



Une équipe performante : ascension du FC Aproz en 3ème ligue, saison 1975-1976.
***Source* : archives du club, par l'entremise du président Philippe Barman**

Aujourd'hui, le soutien citoyen aux associations locales se manifeste par une participation nombreuse, active et bon-enfant aux événements organisés ainsi qu'aux lotos annuels de l'église, de la fanfare, de la chorale et du FC Aproz : des moments importants pour mobiliser les finances nécessaires à la poursuite et au développement des activités, et assurer que ce précieux héritage du passé reste bien vivant. C'est dans ce même esprit que l'association Aproz Tout un Village s'engage depuis 2019 pour promouvoir dans une localité en forte croissance démographique, la joie du partage, du vivre ensemble et de la célébration à l'occasion de divers moments festifs. Par ailleurs, en septembre 2025, une grande fête populaire célébrant les 80 ans des deux sociétés de musique du village et souhaitant redonner vie à l'ambiance d'autrefois du « Cavoeuvoeu », rencontra un grand succès ; la large participation et l'ambiance ont semble-t-il décidé de l'avenir … un nouveau rendez-vous étant pris dans deux ans[308] ! Tout ceci est de bon augure pour renforcer les liens au sein de la communauté au-travers de toutes les générations, à l'occasion de moments de célébration collective, de convivialité, de diversité et de rencontre.

[307] Gaston et Mireille Praz furent tenancier de la cantine du FC Aproz pendant trente ans, jusqu'en 2013, dans *L'Echo de la Printse*, n° 361, mais 2013.
[308] *L'Echo de la Printse*, n° 510, octobre 2025.

Chapitre 17

L'école primaire en 1938

Comment retracer l'enfance et la formation scolaire au village dans les temps passés ? Une telle recherche a posé un vrai défi, mais a surtout présenté l'opportunité de belles rencontres. Tout débuta avec la redécouverte de deux photos datant de l'année scolaire 1937-1938, premiers clichés « officiels » de la classe des filles et celle des garçons de l'école primaire d'Aproz. Un moment précieux, suspendu dans le temps ! D'autant plus que les circonstances ont permis de s'entretenir avec certains des écoliers. Grâce tout d'abord au travail admirable de Delphine Genton (née Clerc) qui consacra, en l'an 2000, son mémoire de diplôme à l'analyse de la formation des filles à Aproz, en interviewant quelques-unes des élèves qui figuraient sur la photo de 1938[309]. Et d'autre part, grâce aux témoignages oraux, riches et colorés, recueillis quatre-vingt-sept ans plus tard de Louis Darioly, né en 1927, et de Simone Clerc née Bourban (1929).

Avant d'aborder la situation prévalant en 1938, faisons tout d'abord un bref rappel sur l'histoire et le contexte de l'enseignement primaire au village[310]. La première maison d'école a été inaugurée en 1885 ; elle se trouvait sur le terrain qui est aujourd'hui le parvis de l'église[311]. Jusqu'alors, les enfants d'Aproz suivaient l'école obligatoire à Baar ; chaque jour, pour rejoindre leur classe, ils devaient emprunter à pied, par tous les temps, le sentier pentu et pierreux reliant les deux villages. C'est la forte croissance du nombre d'enfants en âge de scolarité qui imposa la construction par la commune de cette nouvelle école. Située au cœur du village, elle amena sans aucun doute une animation et une énergie joyeuses, et peut-être parfois bruyantes, dans le quotidien calme et routinier de la communauté !

En effet, dès la première année, la classe primaire d'Aproz compta une quarantaine d'élèves ! Elle était mixte, avec une proportion quasi égale de filles et de garçons. Un seul enseignant s'occupait de toute cette marmaille. Les cours avaient lieu six mois par année, du début novembre à fin avril. Les rapports annuels des inspecteurs scolaires relatèrent des débuts assez difficiles dans l'organisation et la tenue de la classe, ainsi que le défi considérable de réussir un enseignement de qualité dans une salle sombre, sous-équipée et mal-chauffée. Par ailleurs, l'absentéisme des élèves était encore très fréquent, nombres d'enfants devant assister leur famille à faire face aux soucis de santé des parents ou aux besoins de main d'œuvre à la ferme.

Malgré tous ces défis, il est notable que dès 1890, l'école d'Aproz fut constamment évaluée par les inspecteurs scolaires de manière satisfaisante à très positive tant en ce qui concerne la tenue, la discipline, l'ordre, la propreté que les progrès réalisés par les élèves[312]. Profitons

[309] D. Genton (2000). Je remercie Delphine Genton pour son généreux partage et son autorisation de reprendre et citer plusieurs passages et témoignages de son mémoire.
[310] Plus d'information sur le développement de l'école au village dans M. Mordasini (2023), p. 144ss.
[311] Rappelons que l'église fut construite au lendemain de la guerre, de 1946 à 1948.
[312] Informations disponibles dans les Rapports annuels de gestion du Conseil d'Etat.

de l'occasion pour rappeler le nom des régents et des régentes qui ont écrit les premières pages de l'histoire de l'enseignement primaire au village, de 1885 à 1915 :

- 1885 Alexandre Michelet
- 1886 – 1889 Jean-Joseph Mariéthod
- 1890 Bartolomé Michelet
- 1891 – 1894 Madeleine Favre
- 1895 Antoinette Besse
- 1896 – 1897 Alexandrine Gillioz
- 1898 – 1905 Jules Bornet
- 1906 Florentin Fournier
- 1907 – 1908 Antoine Bornet
- 1909 – 1913 Séraphin Délèze
- 1914 – 1915 Victor Fournier

La rémunération annuelle pour six mois d'enseignement à Aproz était de 270 frs en 1885, un montant alors totalement pris en charge par la commune. A l'époque, le coût de fonctionnement des écoles représentait un poids énorme sur les finances de Nendaz, près du quart du budget annuel. La situation s'améliora progressivement dès 1896, lorsque le canton accorda une contribution financière aux communes pour accroître la rémunération du personnel enseignant[313]. Plus tard, suite à un vote populaire en 1902, la Confédération alloua également une subvention annuelle aux cantons pour l'instruction publique. Grâce à ces diverses interventions, le salaire annuel pour le personnel enseignant à Aproz passa à 480 frs en 1902 et à 800 frs en 1915.

L'instituteur au village avait un statut souvent envié. Outre un revenu assuré durant la période hivernale (« la saison maigre ») par les six mois d'enseignement à l'école, il obtenait parfois des mandats annexes comme officier d'état civil ou teneur de registre, tout en restant un paysan disposant de ses propres terres. La situation était bien différente pour les institutrices. Leur rémunération était en effet systématiquement inférieure d'au moins 10% à celle de leurs collègues masculins. D'autre part, dans une société encore conservatrice et renfermée sur elle-même, les institutrices continuaient souvent de vivre chez leurs parents, leur salaire aidant la famille jusqu'au moment de leur mariage[314].

Les deux photographies

Le cadrage un peu plus large de la photo des garçons permet d'apercevoir quelques branches d'arbres fruitiers encore dans leur dormance hivernale, ce qui laisse à penser que les deux photos ont été prises au premier trimestre 1938, avant la fin de l'année scolaire en avril. Sur les deux photos manquent quelques élèves, absents ce jour-là, comme par exemple

[313] Le principe de la participation financière du canton aux frais de l'instruction publique fut inscrit dans la loi de 1907.
[314] D. Genton (2000), p. 51.

Louis Darioly. Relevons aussi que l'école accueillait à cette époque un ou deux élèves des hameaux avoisinants de Coor et de Bieudron.

La classe des filles en 1938



***Photo** : Simone Clerc, Aproz, collection privée*

*De gauche à droite : **1er rang :** Lydia Maret (1927), Clarisse Maret (1928), Thérèse Cartoblaz (1928), Madeleine Métrailler (1929), Mariette Lathion (1928), Louison Délèze (1927), Yvonne Praz-Briguet (1927), Simone Bourban (1929), Odette Cerise (1929), Berthe Lathion (1929). **2ème rang :** Elvire Maret (1925), Odette Cartoblaz (1927), Simone Mariéthoz (1927), Thérèse Métrailler (1927), Georgette Darioly (1928), Margot Clerc (1926), Irène Darioly (1926), Cécile Michelet (1926), Lydia Fournier (1926). **3ème rang :** Simone Lathion (1923), Yvonne Baeriswyl (1923), Yvonne Germanier (1926), Louise Maret (1926), Marguerite Darioly (1924), Rosine Clerc (1923), Julia Baeriswyl (1925), Séverine Bourban (1924). Derrière les élèves, l'institutrice Hélène Delèzes [315].*

Le regard porté sur ce document est enrichi par l'analyse de Delphine Genton, dont nous souhaitons mettre en évidence quelques passages et extraits :

Cette photographie rassemble 27 jeunes filles âgées de neuf à quinze ans. Elles ont été regroupées non pas devant l'école mais sur les marches du café d'Aproz. Le cadrage de la photo étant serré, la saison se devine plus par les habits que par l'arrière-plan. Nous sommes vraisemblablement à la fin de l'hiver, peut-être au mois de mars. Les fillettes, les plus jeunes en particulier, ont une expression fermée, certainement un peu anxieuse d'un

[315] Cette liste nominative a été établie avec le concours de plusieurs personnes que je remercie chaleureusement, et notamment Emmanuel Darioly, Simone Clerc et Louis Darioly. Merci aux lecteurs de leur indulgence si une erreur existait.

événement qui était encore fort inhabituel pour de jeunes enfants en milieu rural. Derrière, parmi les plus grandes, on voit pourtant quelques sourires s'esquisser sur des visages aux joues bien rondes. Mais le visage marqué de l'institutrice vient renforcer une impression de tristesse. En fait, Hélène Delèze est alors âgée de 24 ans et elle enseigne depuis cinq ans ; malheureusement, elle souffre déjà de la tuberculose qui l'emportera l'année suivante. Sa succession sera assurée par Lydie Bornet de 1939 à 1943, puis par Rose Lathion.



<u>Source</u> : photo mortuaire, publiée dans l'Echo de la Printse, par le groupe de travail « mémoire de nos familles », sous la direction d'Y. Fournier.

***Sur la photo de classe, les plus jeunes fillettes, nées en 1929, sont assises devant. Elles portent de grosses chaussures ferrées et cloutées pour durer plus longtemps et servir encore aux frères et sœurs plus jeunes. On voit aussi leurs bas de laine, pour certains troués ou rapiécés qu'on boutonne à hauteur de cuisse à des élastiques cousus dans une ceinture de taille en toile. Par-dessus, pour mieux se protéger du froid, les fillettes mettent de grandes culottes en jersey épais ou en molleton qu'on aperçoit sous les plis des tabliers. Le deuxième rang est composé d'élèves nées en 1926-1928, alors que les plus âgées sont debout derrière, nées entre 1923 et 1925. Les parents avaient certainement été prévenus du jour de la photo car les tenues diffèrent selon qu'on veut cacher de vieux habits avec un tablier propre ou qu'on peut montrer des robes ou des pulls en bon état. Les tabliers croisés sont à la mode et les filles qui en portent en sont très fières ; ils sont aussi indicateurs d'une famille ayant un peu plus de moyens à accorder à l'habillement dans un milieu rural autrement plutôt pauvre, mais égalitaire. La classe était à l'époque un milieu homogène, les filles étant proches non seulement en raison de plusieurs années de vie scolaire commune, mais aussi par des relations de parenté étroites (chaque famille comptant entre quatre à dix ou douze enfants) et par une condition socio-économique assez uniforme (agriculture de subsistance et élevage).*[316]**

[316] D. Genton (2000), p. 24ss.

La classe des garçons en 1938



***Photo* : Simone Clerc, Aproz, collection privée**

*De gauche à droite : **1er rang :** Arsène Darioly (1929), Narcisse Michelet (1930), René Bourban (1928), Arthur Fournier (1928), Lucien Clerc (1931), Roger Révilloud (1929), Ernest Rossini (1929), Joseph Maye (1928), Joseph Rossini (1927, Michel Baeriswyl (1930), Marcel Rossini (1930), Simon Pitteloud (1930), Raymond Pitteloud (1929). **2ème rang :** Marcel Cartoblaz (1927), Louis Clerc (1927), Marc Métrailler (1926), Henri Baeriswyl (1926), André Fournier (1926), Hubert Lathion (1926), Jean Pitteloud (1927), Léon Délèze (1925), Amédée Praz (1926), Marcel Mariéthoz (1927). **3ème rang :** Raymond Praz (1922), Aimé Maret (1023), Alexandre Troillet (1922), Louis Baeriswyl (1923), Robert Darioly (1922), Damien Bornet (1922), Laurent Clerc (1925), Louis Mariéthoz (1923), René Bourban (1923), Candide Fournier (1923), Denis Michelet (1923). Derrière les élèves, l'instituteur Louis Fournier[317].*

Sur ce cliché de la classe des garçons, on dénombre 34 élèves. Tout comme les filles, ils sont photographiés sur les marches du café d'Aproz. Nous pouvons tirer quelques observations. En toutes saisons, les jeunes garçons semblent porter un pantalon court, tenu par des bretelles ; seuls les plus grands revêtent un pantalon long. Lors des grands froids, les enfants enfilent alors de hautes chaussettes en laine, montant jusqu'aux genoux. Les chaussures hautes à lacets et cloutées sont le standard au village, souvent achetées au marché à Sion ; chaque enfant n'en possède généralement qu'une seule paire, à côté des socques/sabots encore largement en usage à la maison et pour le travail à la ferme. Les élèves portent tous un bon tricot, et certains une veste-paletot. A l'époque, le « recyclage » n'était pas une vaine

[317] Son successeur sera Séraphin Michelet, jusqu'en 1942, puis Dyonis Bornet.

incantation mais une réalité bien tangible ; les habits passaient successivement des aînés aux cadets, et les anciens gilets et pulls étaient détricotés et la laine refilée pour un nouvel usage.

L'habillement des élèves est assez uniforme, soigné mais modeste, témoignant d'une condition sociale assez égalitaire au sein de la communauté. Sur la photo, les élèves posent de manière rigide, certainement sur instruction, en position avec les bras croisés, ce qui donne une impression disciplinée et sérieuse qui correspondait certainement au standard établi à l'époque pour ce type d'événement exceptionnel ! Contrairement aux filles, on ne peut identifier le moindre sourire malicieux …

Enfance et école au village en 1938

Cette année-là, le village comptait environ 250 habitants, avec plus d'une cinquantaine d'enfants en âge de scolarité. Le patois était couramment parlé à la maison, le français à l'école. Traditionnellement, les enfants vouvoyaient les adultes et les personnes âgées, même en famille. Il n'y avait pas de radio au village, et la lecture des journaux était peu courante : les nouvelles d'ailleurs parvenaient aux villageois surtout par l'intermédiaire des colporteurs qui sillonnaient la contrée, par le facteur ainsi que lors des rassemblements à Basse-Nendaz pour la messe et la criée publique.

A la veille de la deuxième guerre mondiale, les familles vivaient principalement de leur train de campagne : agriculture vivrière et élevage. Quelques hommes travaillaient à l'extérieur, notamment à l'usine d'aluminium de Chippis ou sur de grands chantiers. Même si elle ne se généralisa qu'après la guerre, cette nouvelle réalité de l'ouvrier-paysan se traduisit rapidement par une réorganisation du travail et des responsabilités au sein des familles. En effet, les femmes se retrouvèrent souvent seules à exploiter le domaine agricole, d'où la nécessité d'un appui régulier des enfants dans la gestion des tâches domestiques et de certaines activités sur la ferme.

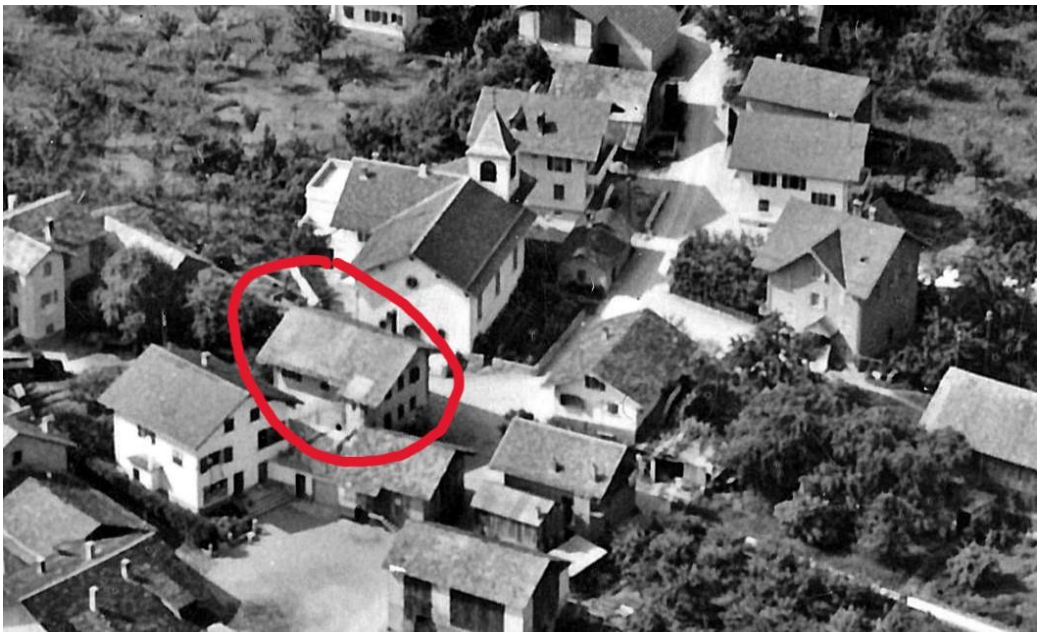
Les garçons aidaient à gouverner le bétail ; ils s'occupaient ainsi de la litière à l'étable, faisaient sortir les vaches, donnaient à boire aux veaux, allaient porter le lait à la laiterie. Ils soignaient aussi les lapins et les poules. Aux champs ils aidaient à couper le blé et à rentrer les foins. Ils étaient aussi souvent chargés de la corvée du bois en forêt en hiver.

Les filles avaient de nombreuses tâches domestiques pour aider leur mère dans la tenue du ménage. Elles prenaient aussi soin du jardin potager et du désherbage des asperges, un légume nouvellement cultivé, tout comme la fraise, alors que la tomate était encore inconnue. En été, elles aidaient aux foins et allaient en champs avec les chèvres, sur les communaux ; une tâche moins simple qu'il n'y paraît, le garde-champêtre étant attentif à intervenir si les chèvres venaient à brouter les jardins, avec risque de confiscation des bêtes et d'une amende ! Les filles allaient aussi chercher du bois en été, mais c'est surtout en automne qu'elles allaient « à la feuille » le long des berges du Rhône pour ramasser les feuilles servant de litière pour le bétail.

Si les rôles étaient bien distincts et assez stéréotypés entre filles et garçons, ils étaient généralement perçus comme équitables dans la répartition de la charge de travail au sein de la famille. Par contre les filles se sentaient discriminées en regard d'autres privilèges accordés aux seuls garçons. Par exemple, ceux-ci pouvaient souvent rester dehors lors des fêtes et des bals au village, et s'amuser jusqu'au soir, recevant même parfois quelque argent. La baignade dans les gouilles à proximité du village était un plaisir interdit aux filles ; seuls les garçons pouvaient se baigner et apprendre à nager. Les maillots de bain n'étaient pas encore connus ; *« ils étaient tous à poil ... », « oh, y a bien des filles qui auront guigné … »*[318]. De même, les garçons étaient systématiquement les premiers à pouvoir quitter le foyer familial pour ramener un peu d'argent, et acquérir leur indépendance.

La maison d'école et la mixité

La maison d'école resta la même depuis son inauguration en 1885. Une rénovation eut lieu en 1924 et, dix ans plus tard, des travaux plus importants furent entrepris, dans le cadre des programmes fédéral et cantonal d'occupation pour les chômeurs de la commune ; il s'agissait notamment d'ouvrir une deuxième classe. Une vue aérienne du début des années 1960 permet de localiser ce bâtiment historique qui accueillit l'éducation primaire de plusieurs générations d'enfants jusqu'au début des années 1950. Les classes furent ensuite transférées à deux cent mètres plus au nord, dans un nouvel établissement. L'ancienne maison d'école fut achetée par le rectorat en mars 1952 ; deux ans plus tard, celui-ci acquit également le sous-sol vendu par le consortage de la laiterie d'Aproz[319]. Le bâtiment abrita dès lors la salle de répétition de la fanfare et un appartement ; peu à peu désaffecté, il fut démoli en 1980 pour libérer l'espace nécessaire à la place-parvis de l'église[320].



La maison d'école « historique » entre le magasin de la coopérative et l'église.
***Photo :* © carte postale Ed. Emile Mory & fils, Lausanne**

[318] Témoignage dans D. Genton (2000), pp. 36 et 43.
[319] *Bulletin paroissial*, n° 5, mai 1995.
[320] *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais,* 16.05.1980.

Alors que l'école primaire abritait jusqu'ici une seule classe mixte, la situation changea en 1934 : filles et garçons furent séparés. Avec l'accroissement du nombre d'élèves, la commune dut en effet ouvrir une deuxième classe regroupant toutes les filles, conformément à la loi[321]. Dans le contexte moral et conservateur de l'époque, la mixité était généralement jugée inappropriée voire malsaine, surtout au degré supérieur, la proximité des élèves des deux sexes étant considérée comme une entrave à la bonne marche de la classe. De même, on évitait de confier une classe de filles à un instituteur et une classe de garçon à une institutrice.

La maison d'école en 1938 hébergeait au rez-de-chaussée la laiterie du village. La classe des garçons se trouvait au premier étage, alors que celle des filles se situait au deuxième étage, accessible par un escalier extérieur. Chaque étage disposait d'une salle de classe de 30 m^2 ainsi que d'une « chambrette » destinée à l'instituteur ou l'institutrice, qui y résidaient occasionnellement pour éviter le déplacement quotidien vers leur résidence à Beuson ou Haute-Nendaz, lorsque le sentier était impraticable en raison de la neige ou du gel. L'ameublement était rudimentaire, consistant principalement en quelques bancs avec pupitre où pouvaient s'asseoir quatre élèves, le bureau de l'enseignant, un tableau noir et un calorifère dont le tuyau de cheminée traversait tout le local, diffusant ainsi la chaleur. Les enfants venaient à tour de rôle, deux par deux, pour allumer le feu et chauffer la classe le matin avant le début du cours : *« parfois, ça fumait. Quand la maîtresse arrivait il y avait de la fumée plein la classe. Toutes les fenêtres étaient alors ouvertes, on claquait des dents »*[322]. Le bois était fourni par la commune et stocké au galetas ; notons que dans les toutes premières années de l'école au village, chaque élève devait amener quotidiennement une bûche pour le chauffage et participer au nettoyage de la classe. Dès 1938, la commune instaura une conciergerie pour l'entretien des maisons d'écoles[323].

L'enseignement

L'école était obligatoire de 7 ans jusqu'à 15 ans, du début novembre à fin avril. L'horaire de cours était de 8h00-11h30 et de 13h30-16h30, tous les jours sauf les jeudi et dimanche. Les rapports de l'inspection évaluaient la propreté et la bonne tenue des classes. Les enfants étaient généralement disciplinés et respectueux ; cela n'empêchait pas les punitions occasionnelles (aller au coin, retenues après le cours). L'enseignement à l'époque était fondé sur des bases morales inculquant la hiérarchie des valeurs et un savoir subordonné au respect des principes religieux et civiques. Le règlement de 1874 est à cet égard très explicite : *« l'école primaire a essentiellement pour but de former le cœur et l'esprit des élèves pour en faire des hommes religieux et moraux et partant de bons citoyens, de leur inculquer de bonne heure les idées d'ordre et de travail et de leur communiquer les connaissances les plus nécessaires à la vie »*.

La priorité était donc d'éduquer avant d'instruire ; ainsi pour les filles, le souci premier n'était pas tant de leur apporter une grande instruction générale ni une connaissance très

[321] Dès 1873 la loi obligeait en effet les communes à créer une classe de filles dès que le nombre d'élèves était supérieur à cinquante, dans D. Genton (2000), p. 22.
[322] D. Genton (2000), p. 31.
[323] S. Germanier (2010), p. 109.

poussée de la religion, mais bien de les conserver à l'image de la femme chrétienne. D'ailleurs, l'influence de la religion catholique était encore prépondérante. Chaque matin, les cours débutaient par la prière ; le curé venait aussi durant la semaine enseigner le catéchisme, et la présence des enfants et de leurs parents à la messe du dimanche à l'église de Basse-Nendaz était considérée comme quasi obligatoire[324].

Au sein des familles, apprendre à lire, à écrire et à compter ne se discutait plus et n'était plus remis en question[325]. Cela dit, les familles en 1938 n'imaginait pas beaucoup plus loin la scolarité de leurs enfants et surtout de leurs filles. Pour celles-ci, même les activités d'économie domestique - qui ne devinrent obligatoires qu'en 1946 - étaient souvent sujettes à débat et controverse politique, d'aucuns leur reprochant de privilégier des « futilités » comme la broderie plutôt que l'art du rapiéçage ou de cuisiner !

Outre la place de la religion, l'enseignement élémentaire s'articulait tout d'abord sur l'apprentissage de l'alphabet au tableau, la lecture, l'écriture et le calcul. Au degré supérieur, le programme était enrichi avec la grammaire, l'histoire suisse, la géographie, l'arithmétique et le chant. Il y avait aussi des dictées, de la poésie, de la rédaction et un peu d'analyse de textes en langue française. Travaux manuels et gymnastique prirent aussi peu à peu de l'importance. Chaque classe intégrait tous les niveaux, ce qui représentait un vrai challenge pour le personnel enseignant. Les élèves les plus âgés étaient incités à s'occuper des plus jeunes, et apporter ainsi une aide précieuse au régent ou à la régente.

Les devoirs à domicile présentaient un réel défi. Tout d'abord, les enfants ne bénéficiaient souvent d'aucun appui de la part de parents généralement illettrés et très occupés. D'autre part, leur contribution aux tâches domestiques et aux travaux de la ferme avait une claire priorité sur toute autre activité. Une conséquence de cette réalité fut la mise en place de mécanismes d'entraide et de travail en commun entre les enfants : *« on faisait aussi ensemble ; on avait une élève tellement calée, elle faisait les devoirs pour tous »*[326].

Le livret scolaire avait été introduit en 1898 pour contrôler la fréquentation et les résultats scolaires. L'examen d'émancipation marquait la fin de la scolarité obligatoire, à 15 ans. Des cours complémentaires extra-scolaires furent organisés par la suite, principalement pour les garçons. Cela avait pour origine la volonté des autorités cantonales d'améliorer le niveau de formation, tenant compte du piètre score des jeunes Valaisans lors des contrôles effectués à l'entrée des écoles de recrues ! En 1938, la réussite scolaire n'avait pas une importance particulière, ni une reconnaissance spéciale, au sein de la famille. La priorité des parents était axée sur le revenu familial et les opportunités d'agrandir le domaine.

Pour l'école, il fallait acheter cahiers, livres et catéchisme ; l'élève utilisait une plume à encre. Les livres scolaires restèrent les mêmes pendant des décennies, comme par exemple le livre de lecture « L'Ami de l'enfance » (1853), les « Eléments de géographie pour les écoles primaires du Canton du Valais » (1854) ou le manuel de chant « Valaisans chantons » qui

[324] Cela dit, il semble que nombre de familles, une fois l'année scolaire terminée, n'allaient plus à la messe jusqu'à l'automne quand l'école recommençait !

[325] Le fort absentéisme des élèves au début du siècle était désormais une page tournée du passé.

[326] Témoignage dans D. Genton (2000), p. 33.

furent réimprimés à de multiples reprises. C'est dire que dans les familles nombreuses, ce matériel passait de mains en mains entre les enfants, limitant un peu le coût de l'écolage.

Au terme de l'école primaire, les garçons débutaient leur carrière professionnelle. En ce qui concerne les filles, elles avaient l'option facultative[327] de poursuivre une ou deux années supplémentaires de formation dans une école ménagère. Même si ces établissements visaient clairement un idéal bourgeois et conservateur (« *promouvoir leur noble vocation de mère de famille et de maîtresse de maison* »), il n'en demeure pas moins que ces écoles offrirent à nombre de jeunes filles du milieu rural, une ouverture progressive vers d'autres métiers féminins que ceux, traditionnels, de sage-femmes et institutrices ! Pour beaucoup de femmes, l'école ménagère fut une avancée significative vers leur indépendance.

Hygiène et santé

Les maisons dans le village étaient connectées au réseau de distribution d'eau, mais elles ne disposaient généralement ni de salles de bain ni de douche. Les WC « *en chute libre* » étaient situés vers l'étable ; vers 1932, certaines familles avaient installé une chasse d'eau, même si cela déplaisait à quelques anciens qui déploraient la perte de valeur du purin à l'étable en raison de cet apport excessif d'eau ! La toilette se faisait à tour de rôle à la cuisine, en utilisant un baquet. A l'époque, la lessive se faisait souvent à la Printse voire au Rhône.

Au sein de l'école il n'y avait pas de contrôle régulier de la propreté des enfants ; seules les filles devaient systématiquement se laver les mains et les avoir propres lorsqu'elles avaient la séance de travail manuel, « l'ouvrage », qui incluait le rapiéçage ou la broderie. Cependant, depuis 1907, une visite médicale annuelle des classes avait lieu en hiver, dans le cadre de la prévention des épidémies et de la lutte contre la tuberculose. Celle-ci causait en effet des ravages à l'époque ; ainsi l'institutrice H. Delèze décéda en 1939 de cette maladie et, plus tard, deux des jeunes filles photographiées en furent également victimes. Mais la visite du médecin était aussi l'occasion de faire un point de situation sanitaire ; en effet le problème des poux était fréquent, avec une transmission rapide entre élèves. « *Là, quelle horreur, on les voyait courir sur la tête. Du reste souvent maman achetait le produit, ça s'appelait la Cévadille. Le soir elle nous le mettait. Elle attachait un mouchoir puis le lendemain elle nous lavait la tête, ça brûlait !* »[328]. Cette situation témoignait de la pauvreté prévalent au sein de nombreuses familles, avec une connaissance limitée de certains principes d'hygiène, les équipements sanitaires limités dans la maison traditionnelle et le revenu insuffisant pour disposer de suffisamment de vêtements de rechange. Dans ce contexte, l'école était bien évidemment un lieu propice à la propagation des poux. Ce fut un long combat pour l'instruction publique en zones rurales.

Récréation et jeux

La place devant l'école était généralement fort animée par plus d'une cinquantaine d'enfants. Durant l'année scolaire, filles et garçons avaient en matinée, séparément, un quart

[327] Cette formation devint obligatoire dès 1946.

[328] Témoignage dans D. Genton (2000), p. 30. La cévadille *(sabadilla)*, aussi appelée « poudre de capucin », était une graine utilisée à l'époque pour produire une poudre ou solution antiparasitaire.

d'heure de récréation. Après les cours, cet endroit devenait un point de rassemblement pour une jeunesse active et joueuse. Mais il y avait aussi, comme terrain de jeu, la belle étendue des prés entourant le village quand la saison le permettait et que cela était autorisé ; il était en effet hors de question d'aller piétiner les prés avant qu'ils aient été fauchés ! Certes les tâches à la maison, à l'étable ou dans les champs avaient toujours la priorité sous l'autorité des parents, mais l'on trouvait toujours un peu de temps pour rejoindre les copains du village. Presque tous les divertissements des jeunes se déroulaient à l'extérieur, parfois jusque tard dans la soirée.

Les jeux pratiqués étaient nombreux et ouverts à tous, sans discrimination entre filles et garçons. Il y avait bien sûr les jeux de balle, mais aussi des parties de cache-cache certainement fort élaborées dans les enchevêtrements du village, entre maisons, écuries et granges. Les filles jouaient aussi à la marelle et à la corde à sauter, avec parfois le reproche des parents que ces jeux usaient trop les chaussures ! A la bonne saison, lorsqu'il fallait garder les chèvres à la périphérie du village, le jeu des osselets offrait une distraction bienvenue, mais à condition de ne pas perdre trop longtemps de vue les bêtes attirées par les jardins potagers environnants ! En famille, c'était le jeu du moulin (ou charret) qui était le plus fréquemment pratiqué.

En été, les garçons se retrouvaient pour se baigner dans le plus simple appareil dans la gouille à l'ouest du village, près du site actuel d'Aproz Sources Minérales SA. A l'époque, un ingénieur travaillant à l'usine hydroélectrique était connu pour leur apprendre à nager. Un privilège inaccessible pour les filles et source d'inégalité fortement ressentie ; le code moral prévalant dans les années trente, surtout en zones rurales, n'avait pas encore intégré le droit à la baignade pour la gent féminine, et les maillots de bains étaient inconnus.

En hiver, c'était surtout la luge Davos qui faisait le bonheur des jeunes. L'abondance de la neige et l'absence de tout trafic permettaient, à partir des chemins du coteau, des descentes héroïques en direction du Rhône ou jusqu'au café d'Aproz, offrant des souvenirs mémorables. Certaines grandes luges avec cinq ou six enfants étaient conduites par les plus grands, équipés de patins pour permettre un minimum de maîtrise du bolide. Des chaines de lugeurs individuels se constituaient, l'un se tenant à l'autre, avant d'affronter le glissage téméraire, dans de grands éclats de rire. Une contemporaine se souvient, avec un sourire malicieux, qu'après une marche difficile sur le chemin enneigé - pendant près de deux heures – pour se rendre à la messe à Basse-Nendaz, une luge fut « *empruntée discrètement* » pour redescendre en confort à Aproz … Mais au village, l'hiver c'était aussi l'enthousiasme partagé entre filles et garçons pour le patin à glace sur les gouilles gelées avoisinantes.

Ce bref aperçu sur l'enfance et l'école primaire d'Aproz en 1938 permet de mettre en perspective le modèle et l'approche d'éducation qui prévalent aujourd'hui. La mémoire de 1938 n'entraîne aucune mélancolie ; elle offre par contre un marqueur utile pour mieux comprendre, près de nonante ans plus tard, tout ce qui a été accompli dans la réforme du système éducatif et ce qu'était le monde de l'enfance dans les temps passés.

Chapitre 18

Le service postal : quelques souvenirs

Aujourd'hui, la distribution matinale du courrier et des colis est largement considérée comme une affaire normale voire banale. La tournée des facteurs n'attire plus guère ni le regard ni l'attention. Diverses messageries privées sont aussi actives et concurrencent le service postal. Nous avons pris l'habitude de passer des commandes par un clic sur l'ordinateur ou le téléphone, impatients d'une livraison en quelques jours voire le lendemain ! Celle-ci est généralement anonyme ou à tout le moins discrète, déposée sur le pas de la porte ou dans le casier, avec au mieux un bref échange ou un regard hâtif pour le facteur ou le livreur, toujours empressés et stressés par leurs programmes surchargés. Ainsi va le progrès qui assure des volumes distribués et une efficacité sans précédent, en croissance constante. Rentabilité et maîtrise des coûts résonnent comme une incantation permanente chez le « géant jaune » ! Quitte à ignorer parfois les valeurs humaines et sociales qui ont si longtemps été la fierté du service postal de proximité.

Pas question ici de regretter les temps anciens. Mais bien le souci de préserver le souvenir de l'épopée extraordinaire du développement et du rôle du service postal en zone rurale et dans les régions de montagne. Et de rendre hommage aux valeureux agents de la poste qui ont longtemps joué un rôle pivot dans notre société pour informer, mettre en relation, assister et dialoguer avec des personnes et des communautés souvent bien isolées.

Aux origines de la poste en Valais

Le service courrier est une pratique ancestrale en Valais[329]. A l'époque romaine déjà, les chemins des cols, la cité de Martigny *(Octodurus/Forum Claudii Vallensium)*, le poste de péage à St-Maurice *(Acaunum)* et quelques villas rurales dans la plaine du Rhône ont sans aucun doute été parcourus et desservis par les cavaliers du *cursus publicus* délivrant les messages officiels de l'administration impériale par les voies militaires reliant les principales cités. Dès le 17ème siècle, la poste à cheval assurait une fois par semaine une liaison de Genève à Milan, par Sion et le Simplon. Sion était alors un relai pour chevaux et cavaliers, et un dépôt postal. Cette même liaison fut assurée dès 1808 par un service régulier de diligence, trois fois par semaine, transportant jusqu'à cinq passagers. Avec l'arrivée du chemin de fer à Sion en 1860, le trafic postal a été transféré des diligences vers le rail.

Un service cantonal de distribution du courrier a été fondé en 1831. Il fut remplacé dès 1848 par la poste fédérale. Celle-ci délivrait le courrier jusqu'à six fois par semaine dans les villes, alors qu'un service par piétons était mis en place pour les localités qui ne se trouvaient pas sur un axe postal fréquenté. En 1903, la poste de la ville de Sion comptait six facteurs, dont un facteur rural desservant la périphérie.

[329] Pour plus d'information sur l'histoire de la poste en Valais, voir E. Bonjour (1949) et E. Maye (1998).

En 1855, le régime fédéral du service postal avait déjà profondément transformé les modes d'envoi et de distribution du courrier en Valais. « *Notre canton est journellement parcouru dans toute sa longueur par quatre belles voitures publiques. Les lettres qui, autrefois, restaient pendant des mois entiers dans des relais de postes, où elles finissaient par se perdre, sont maintenant remises à destination dans les hameaux les plus écartés au moyen de piétons qui parcourent plusieurs fois pas semaine les villages situés sur les rives en dehors de la grande route. Des dépôts de lettres sont établis dans tous les villages qui bordent la voie principale du pays. Des facteurs spéciaux sont payés par la Confédération pour porter à domicile les lettres et les journaux, sans que le destinataire ait d'autres droits à payer que ceux de la transmission des dépêches, tandis qu'autrefois il était assujetti à un impôt de 25 centimes pour chaque objet qui lui était apporté par le facteur indépendamment de celui qui était perçu par la régie des postes. Les timbres-poste, que chacun peut se procurer à volonté, permettent d'affranchir les lettres sans que l'on soit obligé de s'assujettir aux heures de l'ouverture des bureaux pour faire cette opération. Les ports de lettres ont été considérablement réduits, puisqu'on ne paie que 15 centimes pour celles qui parcourent les plus grandes distances dans l'intérieur de la Suisse. Le double service journalier des diligences (vingt-huit courses par semaine) permet de se transporter avec la plus grande facilité d'un lieu à l'autre, sans être exposé à perdre du temps pour attendre des occasions de retour* »[330]. Ces changements eurent pour conséquence une croissance forte et rapide du trafic postal ; de même, le transport de voyageurs par diligence exigea bientôt le recours à des courses supplémentaires effectuées par des voituriers privés.

Situés en rive gauche du Rhône et à la périphérie de la « grand-route » empruntée par la poste à cheval puis les diligences, la région d'Aproz et le val de Nendaz sont longtemps restés en marge du progrès dans les transports et la communication. Néanmoins, la situation évolua peu à peu[331]. La première mention d'un service postal à Nendaz remonte au début du 19ème siècle : un facteur-messager venait à pied de Sion équipé d'une sacoche ou d'une hotte. La distribution du courrier avait lieu le dimanche à la sortie de la messe à Basse-Nendaz, un moment de rassemblement et de rencontre hebdomadaire pour les habitants de la commune, incluant souvent la criée publique. Il fallait plus de trois heures de marche au messager, par tous les temps et sur un sentier pierreux et pentu, pour atteindre sa destination. En ces temps-là, le facteur était, avec les colporteurs ambulants, un des rares visiteurs « étrangers » de cette communauté encore largement renfermée sur elle-même, hormis quelques rares déplacements aux marchés de plaine ou dans les vignes au-delà du Rhône. Un « ami des facteurs ruraux » a décrit leur réalité en ces termes : « *Sans m'arrêter, j'use mes souliers aux durs cailloux des chemins ruraux et, très souvent, je laisse une partie de mes habits aux épines des buissons qui bordent les étroits sentiers. Dès le matin, le bâton ferré à la main pour me soutenir dans ma marche, comme aussi pour me protéger contre la race canine, je parcours les quatre points cardinaux. Le sac que vous voyez pendu à mon côté est rempli chaque jour, à la ville voisine ; il renferme la dépêche administrative ; la consolation de la mère affligée, pleurant son fils que l'on a arraché de ses bras pour l'envoyer dans une expédition lointaine ; je remets à l'épouse l'assurance et l'espoir du retour de son époux, qu'un courrier ramènera dans peu, venant d'un lointain pays. … Bien souvent, hélas ! et malgré moi, je fais couler d'abondantes larmes. Lorsque je remets une lettre bordée de noir, je frémis de douleur, en pensant que son contenu va affliger une*

[330] *Courrier du Valais,* 07.01.1855.

[331] Voir Chronique postale Baar-Nendaz, Archives des PTT (Post-199_A_0002_Baar_Nendaz).

famille encore toute heureuse. … Le villageois, courbé sur son sillon, ne peut s'empêcher de relever la tête et, m'interrogeant du regard tout en me souhaitant le bonjour amical, me demande, le front soucieux, si je n'ai pas de nouvelles à lui donner. Me voyant mettre la main dans le sac il s'approche tout souriant de moi. … L'useur des routes, le traceur de sentier ; je suis celui qui ne reçoit qu'un bien modeste traitement pour nourrir et entretenir ma famille »[332].

Le premier dépôt postal dans la commune a été ouvert à Basse-Nendaz en 1848[333] ; il était desservi deux fois par semaine par le messager venant à pied de Sion. Cela dit, l'avancée inéluctable du progrès eut bientôt pour conséquence de nouvelles attentes et exigences du public, comme le reflète la position indignée d'un citoyen de Nendaz en 1868. Ayant appris par la presse l'ouverture prochaine d'un dépôt postal à Salins dont le titulaire allait desservir cinq fois par semaine les localités environnantes, il interpella ainsi le rédacteur : *« D'où vient qu'à Nendaz on ne reçoit les lettres que le dimanche au chef-lieu ? Je ne parle pas des journaux, car on doit s'estimer heureux de les recevoir en bloc une ou deux fois par mois. Il me semble qu'il doit suffire de signaler une pareille incurie pour la faire cesser »*[334]. Ce ne fut pas immédiatement le cas, mais des améliorations furent introduites peu à peu. C'est ainsi que, dans les années 1880, la distribution du courrier était effectuée par le facteur six jours par semaine (sauf le lundi) ; ce service passa même à sept jours sur sept dès le 01.12.1898, sur requête du conseil communal.

Le service du messager-facteur à pied entre Sion et Basse-Nendaz fut remplacé dès 1899 par une course journalière d'un conducteur de mulet avec un bât permettant de transporter une charge de 90 à 150 kilos. Cette tâche fut confiée à Camille Hiroz (1847-1935) de Salins. Sa journée de travail était de huit heures, sept jours sur sept, pour une rémunération de 960 frs par an[335]. L'horaire était strict, aligné sur l'arrivée et le départ des trains à Sion. Le messager et son mulet partaient de Sion à 06h30 pour arriver à Salins à 08h00 et atteindre le dépôt à Basse-Nendaz à 10h00. Trente minutes plus tard, il prenait le chemin du retour pour arriver à Salins à 13h00 où il disposait d'une heure de pause-repas chez lui, avant de poursuivre sa tournée pour distribuer le courrier à Baar (trente minutes) et arriver enfin à Sion à 15h00.

Le courrier était distribué chaque jour par le dépositaire-facteur de Basse-Nendaz dans toute la commune, composée de 14 villages et hameaux, et peuplée de 2'200 habitants. Il était rémunéré sur la base de 12 heures de service par jour, sept jours sur sept[336]. Cela signifiait des journées intensives de marche ! Un croquis dessiné en 1893 illustre cette tournée quotidienne organisée en cinq boucles depuis Basse-Nendaz. La distribution journalière du courrier dans le village d'Aproz était alors inclue dans la tournée reliant Basse-Nendaz à Fey, Bieudron, Dzerdi, Aproz, Coor et Basse-Nendaz, soit un parcours de trois heures et demi de marche !

[332] *L'Ami du Peuple*, 08.01.1882.

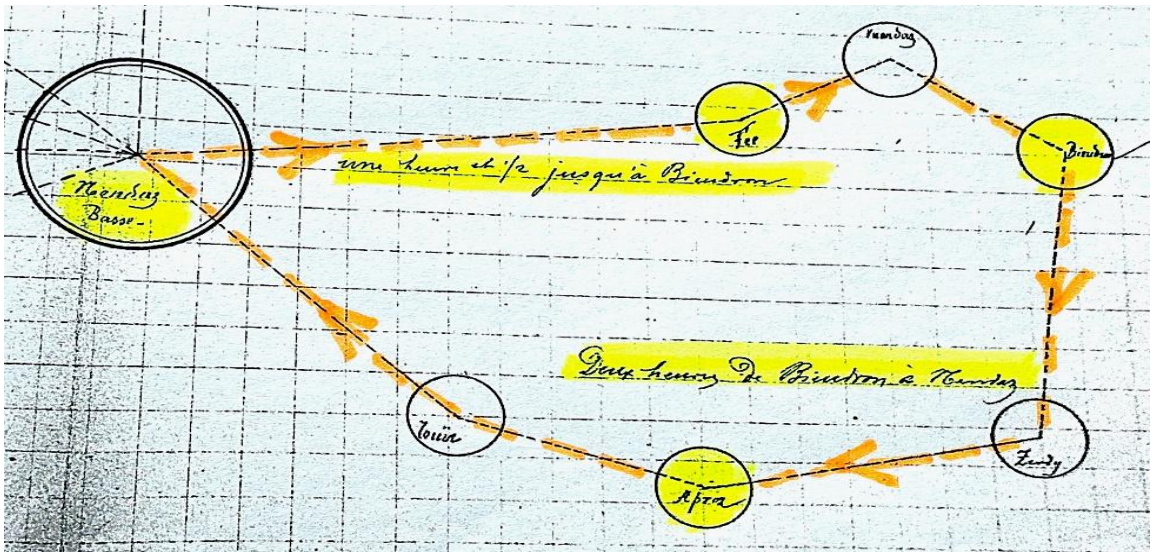
[333] Le premier titulaire (1848-1885) fut Jacques Magloire Glassey, notaire.

[334] *Gazette du Valais,* 13.09.1868.

[335] Lettre du Département fédéral des Postes et des Chemins de fer adressée le 15.11.1898 à la Direction des Postes de Lausanne, Archives des PTT (P02 A0053, Sion-Nendaz). Par comparaison, la rémunération d'un instituteur était de 300 frs pour les six mois d'enseignement, alors qu'un domestique agricole recevait 2.20 frs par jour.

[336] Sa rémunération était de 1'780 frs par an ; il travaillait avec l'aide d'un assistant.

1893 : tournée du facteur desservant Aproz



Document manuscrit décrivant la tournée de 3 heures et demi du facteur pour Aproz en 1893.
***Source* : Archives des PTT, Berne (P-02 A0041, Nendaz)**

Une statistique disponible pour le mois de juin 1893 permet de se faire une idée du volume mensuel des transactions durant la tournée du facteur de Basse-Nendaz : 675 lettres et cartes postales, 533 journaux et 203 mandats, recouvrements et commandements de payer. Ce volume continua de croître fortement dans les années qui suivirent, mettant en évidence les limites du système existant pour l'acheminement et la distribution du courrier. Et cela d'autant plus que la demande explosait en raison de nouvelles réalités comme l'arrivée de quelques étrangers louant des chalets durant la bonne saison et ayant l'habitude urbaine d'une correspondance fréquente, la nouvelle loi sur les faillites et les poursuites qui imposait une distribution rapide des décisions et mandats de justice, ainsi que la construction de l'usine hydroélectrique d'Aproz avec une dense correspondance et la visite fréquente de techniciens et ingénieurs.

Dans ce contexte, l'ouverture en octobre 1906 d'un dépôt à Aproz marqua une nouvelle étape de l'histoire postale dans le val de Nendaz[337]. En effet, pour la première fois, une diligence fut utilisée pour le transport en plaine jusqu'à Aproz du courrier destiné à Nendaz, avant d'être transféré sur des mulets pour prendre le chemin en direction de Basse-Nendaz.



Mise au concours de place postale.

Dépositaire-facteur à Aproz

Le traitement sera fixé lors de la nomination. Chaque postulant doit écrire sa demande lui-même en y indiquant exactement son lieu d'origine, son domicile, l'année de sa naissance, ses nom et prénoms, sa vocation. Il transmettra cette pièce, affranchie et accompagnée d'un certificat de mœurs, à la Direction soussignée jusqu'au 11 septembre 1906.

Lausanne, le 27 août 1906.

La direction d'arrondissement :
C. Delessert.

Source : ***Bulletin officiel, n° 35, 31.08.1906, p. 1480***

[337] Archives des PTT, P14-1 Verfügungen n° 114, 09.10.1906.

Pierre-Louis Glassey fut nommé « dépositaire-facteur » pour le village ; il était aussi chargé de la distribution postale dans le village voisin de Baar. Le courrier arrivait de Sion en voiture attelée à un cheval, permettant aussi le transport de trois passagers[338]. La diligence partait d'Aproz à 8h10 pour arriver à Sion à 9h15, avant de prendre le chemin du retour trente minutes plus tard[339]. Cette liaison journalière améliora substantiellement le service postal dans tout le val ; en effet, la correspondance et les colis destinés aux habitants du haut pouvaient désormais être transportés journellement à dos de mulet depuis Aproz. Ce progrès permit aux journaux d'être acheminés le même jour à la montagne et ainsi « *de frapper plus tôt que jusqu'ici à la porte des nombreux et sympathiques abonnés dans la région* »[340].



La diligence de Sion-Nendaz sur la nouvelle route carrossable vers 1915,
la même ou une identique à celle ayant effectué le trajet Sion-Aproz quelques années auparavant.
***Source* : photo publiée dans l'Echo de la Printse, n° 236, décembre 2022**

Pendant neuf ans, le village fut le centre logistique du service postal pour tout le val de Nendaz. Mais bientôt, avec l'ouverture de la route carrossable entre Sion et Baar, puis Basse-Nendaz, la situation changea rapidement et drastiquement. Le service de courrier avec mulets par les sentiers s'élevant depuis Aproz ne fut soudainement plus compétitif par rapport aux voitures attelées - puis automobiles dès 1927 - empruntant la nouvelle route, tant en ce qui concerne la capacité que la rapidité de transport. Le dépôt fut transféré à Baar en 1915, à proximité de la route[341]. Le facteur Pierre-Louis Glassey s'y installa, tout en conservant la responsabilité du courrier pour le village d'Aproz. Depuis lors, ce furent trois générations de la famille Glassey qui furent successivement dépositaires-facteurs à Baar, à savoir Pierre-Louis (1915-1942), Léon (1942-1979) et Pierre-Louis (1979-2002). Durant toute cette période, le buraliste ou un facteur attitré, assurèrent la distribution du courrier à

[338] A cette époque, les discussions et travaux préparatoires, et plus tard la construction (qui occupera jusqu'à une centaine d'ouvriers et ingénieurs), de l'usine hydroélectrique par Gregor Stächelin explique le besoin d'un service régulier de voiturier entre Sion et Aproz.
[339] Le tarif pour aller d'Aproz à Sion est de 0.60 fr, dans *La Gazette du Valais,* 29.09.1906.
[340] *Le Nouvelliste, 0*2.10.1906.
[341] Archives des PTT, P14-1 Verfügungen n° 122, 16.06.1915.

Aproz. Il y eut notamment Serge Glassey, fils de Léon, avant qu'il ne poursuive sa carrière à Genève ; Emmanuel Darioly a aussi tenu ce poste durant près de deux ans, avant la nomination de Nestor Fournier, « *facteur sympathique et grand fumeur de pipe, surnommé « Popeye » par les enfants d'Aproz* »[342].

Dès la fin des années 1970, en plus de distribuer quotidiennement le courrier, le facteur ouvrait chaque jour entre 11h00 et 11h45 un petit local au service de la clientèle, dans le bâtiment locatif où se trouvait la laiterie, à la rue de l'Eglise. L'affluence était forte, étant donné le rôle important joué à l'époque par la poste pour les paiements et virements, les chèques postaux, la tenue du livret jaune de récépissés, le versement des rentes et autres envois de lettres ou colis.



DAS AUFGEHOBENE POSTAMT VON 1994 APROZ

***Source* : Archive des PTT, Berne (Post-498_D_1994_Aproz)**

Suite à la forte croissance de ses activités, la poste introduisit, à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964, le numéro postal identifiant les localités à-travers le pays, de manière à faciliter la gestion du courrier. A cette époque, le code postal d'Aproz était « 1961 », un numéro générique pour toute la commune de Nendaz. Une adaptation intervint en 1988, lors de la grande révision nationale entreprise par la poste, afin de mieux différencier les villages. Depuis lors, c'est le code « 1994 » qui est l'identifiant d'Aproz (Nendaz et Sion), mais aussi de Baar, Brignon et Beuson[343]. A titre anecdotique, relevons que le 1er septembre 1994 a été une journée historique pour le local postal, avec une affluence-record de personnes désirant obtenir l'oblitération « 1.9.1994 » délivrée par le facteur d'Aproz : « *Les philatélistes avertis avaient retenu cette date et sortis leurs plus beaux timbres. Des Français, des Allemands et des Belges se sont aussi intéressés à ce petit événement qui ne risque pas de se*

[342] *L'Echo de la Printse*, nº 236, décembre 2002.
[343] Notons que Baar se vit attribuer le numéro postal « 1996 » en octobre 2002, *Nouvelliste*, 19.10.2002.

reproduire. M. Nestor Fournier a fait face avec bonne humeur à l'avalanche de lettres. Avec application il a manié le timbre et l'encre noire pour la postérité. Son coup de main était d'ailleurs parfait. Cela fait trente-sept années qu'il travaille pour le géant jaune et les amateurs ne pouvaient choisir meilleur spécialiste »[344].

A fin 2002, une nouvelle réforme de la poste entraîna la fermeture de nombreuses agences. Ce fut le cas pour les bureaux de Baar et d'Aproz. La distribution postale fut alors réorganisée. Pour la population de Baar et Fey, elle est désormais assurée par l'office postal de Basse-Nendaz, alors que pour Aproz la distribution du courrier est faite par la filiale de Conthey.

Le cachet postal « Aproz »

Depuis juillet 1979, un tampon « 1961 Aproz » avait été attribué au local de la poste au village. Il fut remplacé en 1988 par le timbre « 1994 Aproz ». Avec la fermeture du bureau en 2002 prit fin l'utilisation du tampon apposant le cachet postal « APROZ » sur toute la correspondance provenant du village. Ci-dessous deux empreintes des dernier cachets « 1961 » et « 1994 » apposés au bureau postal de la localité.





***Source* : Archives des PTT, Berne, Post-498 D-0003 1994 Aproz**

Que de changements au cours du temps ! Les métiers de la poste ont changé. Les paiements notés dans le carnet jaune, les bulletins de versement de diverses couleurs, les chèques postaux, le paiement des rentes : voilà quelques-unes des activités de la poste remisées aux archives et souvenirs. Restent les facteurs : leur travail s'est transformé et il est difficile de prédire ce qui est à venir. D'ici là, relevons qu'Aproz (Nendaz et Sion), une localité de plus de 2'000 habitants, a aujourd'hui encore le privilège d'un service de distribution à domicile, six jours sur sept, par des professionnels efficaces, sympathiques et souriants. L'occasion ici de reconnaître et saluer leur travail et leur engagement au service de la communauté !

[344] *Le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 02.09.1994.

Chapitre 19

Lieux et moments à redécouvrir

L'histoire de la localité d'Aproz, c'est aussi l'amalgame de faits particuliers, parfois insolites, dont la mémoire s'estompe avec le temps. Voici une sélection subjective de quelques informations et curiosités qui méritent une mise en évidence et une reconnaissance - même modestes - au travers de quelques lignes et illustrations :

1. Les turbines de Gregor Stächelin
2. Le cadran solaire de Lucien Lathion
3. L'origine de la grotte à Camou : un mystère résolu ?
4. La maison ronde du Fakir
5. Le Noël d'autrefois
6. Le pont sur le Rhône
7. Sur les traces du moulin d'Aproz
8. Et toujours …. la maîtrise nécessaire de l'eau
9. La route qui ne vit jamais le jour
10. Regard éphémère de quelques peintres

1. Les turbines de Gregor Stächelin

Depuis 1908 et pendant près d'une soixante années, l'usine hydroélectrique Stächelin (puis de la Lonza dès 1924) a turbiné l'eau de la Printse. Aujourd'hui, le bâtiment historique est occupé par la société Genedis SA qui y a installé un centre opérationnel régional. La grande halle des machines est silencieuse et sert de garage-atelier : il n'y a plus aucune trace de l'installation originelle. A l'extérieur, seule subsiste la canalisation bétonnée désaffectée qui était utilisée pour évacuer l'eau turbinée vers le Rhône. Le plus frappant pour le visiteur est l'absence de plaque informative ou de vestiges, photographiques ou matériels, relatant l'histoire de ce lieu.

La longue et tumultueuse saga entre l'industriel et homme politique bâlois G. Stächelin et la commune de Nendaz au sujet des termes financiers pour la concession des eaux de la Printse est abondamment documentée dans les archives communales, et a fait l'objet de plusieurs écrits[345]. Par contre, la mémoire de l'aventure industrielle de la centrale reste discrète, quasiment absente, largement ignorée. Et pourtant, à son inauguration, l'usine hydroélectrique d'Aproz était la troisième installation la plus puissante en Valais !

La découverte d'un livre ancien consacré à la vie de G. Stächelin et sa famille a permis de lever le voile sur quelques aspects de cette centrale[346]. D'une part, la décision de l'entrepreneur d'investir pour capter et turbiner les eaux de la Printse fut justifiée essentiellement par la nécessité d'assurer un approvisionnement électrique suffisant à son usine de carbures à Vernayaz. Celle-ci était en effet en pleine croissance alors que la centrale hydroélectrique de la Pissevache, dont il était aussi propriétaire, atteignait ses limites de

[345] M. Mordasini (2023), pp. 136-138, C. Michelet (1977), p. 61ss, et S. Germanier (2010), p. 82ss.
[346] R. Kaufmann (1930), 196p.

capacité. L'usine d'Aproz fut donc rapidement connectée à l'usine électro-chimique par une ligne à haute tension de 30'000 Volts ; la production de carbures connut dès lors une croissance accélérée, notamment durant la première guerre mondiale. Sans être un objectif primaire de G. Stächelin, l'accès à l'électricité dans les villages de la commune de Nendaz représenta une retombée bienvenue de ce projet industriel, pour toute la communauté.

Le livre sur G. Stächelin fournit d'autre part un témoignage visuel rare, datant des années 1910-1920, avec deux photographies de l'usine d'Aproz, l'une avec la conduite forcée et l'autre montrant les trois groupes de turbine-alternateur dans la salle des machines :





***Source** : R. Kaufmann (1930), p. 72*

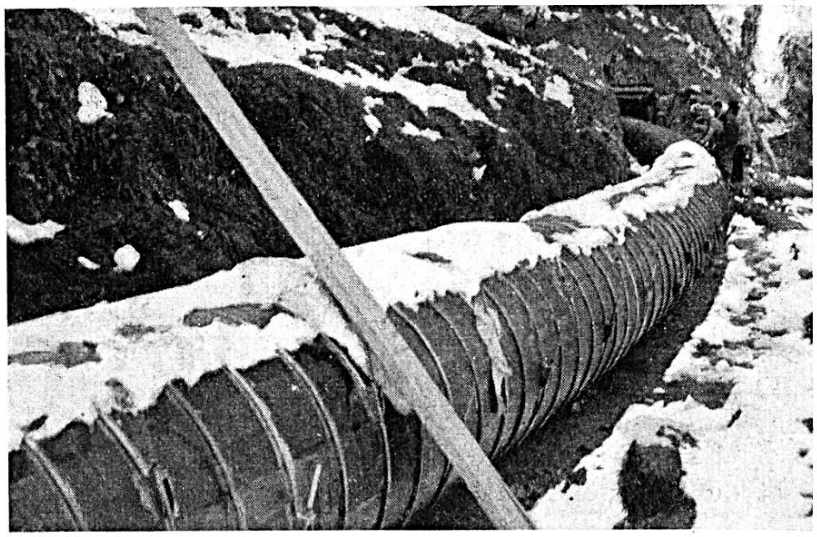
Quelques autres documents épars et divers articles de presse permettent de retracer certains moments dans l'histoire de la centrale. Une centaine d'ouvriers avaient travaillé pendant près de trois ans (1906-1908) à sa construction. Le chantier était complexe. Depuis la station de captage en amont du pont de Beuson, l'eau de la Printse était acheminée par une canalisation en béton, longue de deux kilomètres, jusqu'à un château d'eau situé sur la crête, en-dessous de Basse-Nendaz, avant d'être précipitée dans une conduite forcée haute de 475 m, en direction de l'usine de turbinage à Aproz. Un canal d'évacuation bétonné déversait ensuite l'eau turbinée dans le Rhône.

Seules deux illustrations des travaux d'infrastructure ont pu être mises à jour. Tout d'abord un groupe d'ouvriers et d'ingénieurs photographiés en 1907 sur le pont en construction sous Basse-Nendaz, une des structures nécessaires pour le passage du canal d'amenée d'eau.



***Source* : S. Germanier (2010), p. 83.**

Une deuxième photographie est liée à un sérieux problème auquel a été confrontée la centrale, à savoir l'érosion du canal d'amenée d'eau depuis la station de captage à Beuson. En 1944, les ingénieurs constatèrent en effet que la nature du terrain menaçait la structure : le gypse dans le sol rongeait le béton et des mouvements de terrain provoquaient des cassures. Le travail de réfection fut entrepris en 1944-1945 avec le remplacement d'une section d'un kilomètre du canal. De manière étonnante, c'est une canalisation en bois, d'un mètre de diamètre, qui fut construite, une première en Suisse par ses dimensions et son usage. Ce sont les qualités propres du bois (insensibilité au gypse et grande souplesse pour s'adapter aux poussées du terrain) qui justifièrent ce choix, et non pas le manque de ciment ou de fer en cette période de guerre. La canalisation était constituée de planches de 20 cm de large et 5 cm d'épaisseur, cerclées d'anneaux de fer ; elle avait l'apparence d'un « tonneau sans fin ». Une photographie de l'époque donne une idée ce cette canalisation particulière, avant qu'elle ne soit enfouie.



Source* : P. Kuntschen, « une intéressante construction en bois », *Journal forestier suisse, Band 96 (1945), pp. 99-101

L'histoire de l'usine hydroélectrique fut aussi faite de difficultés liées à des aléas de la nature et à des conflits sociaux. Ces derniers traduisaient sans aucun doute la vive confrontation existant à l'époque entre le paternalisme autoritaire des industriels et les revendications ouvrières croissantes pour une amélioration des conditions de travail et une augmentation des salaires, ainsi que la protection de l'emploi de travailleurs locaux face aux ouvriers étrangers. Quelques articles de presses donnent une idée des défis auxquels la centrale fut exposée :

> *« La canalisation de la prise d'eau de la Printse de M. G. Stächelin, s'est rompue en-dessous du village de Basse-Nendaz. On attribue cet accident à la mauvaise facture de l'ouvrage ou à un affaissement du terrain. Il en est résulté un éboulement d'environ 1'500 m³, projeté dans le lit de la rivière et qui a fait déborder celle-ci près d'Aproz, inondant momentanément prés et jardins ».* (*Le Confédéré*, 09.09.1908).

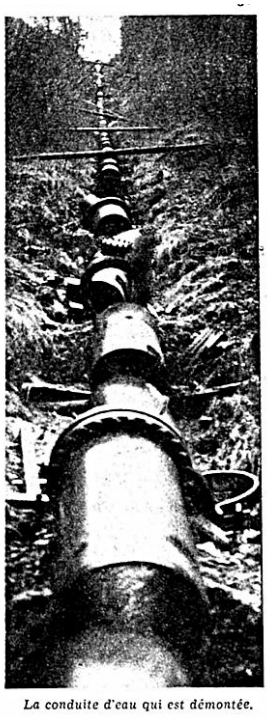
> *« On a tenté de faire sauter, au moyen de la dynamite, la canalisation des forces de la Printse à Nendaz, appartenant à M. G. Stächelin. Une cartouche de dynamite a été placée contre la canalisation, dans sa partie supérieure, près de la mise en charge ; mais l'explosion n'a que labouré la terre et laissé sur la conduite des traces de brûlure. La canalisation a résisté. Une autre cartouche de dynamite a fait explosion, à peu près au même instant, au milieu de l'enveloppe de bois qui protège l'une des poulies du monte-wagonnets. Précisément à ce moment, le machiniste faisait fonctionner l'appareil et un wagonnet était en marche, portant trois ou quatre personnes. Le machiniste conserva son sang-froid et bloqua son frein, qui arrêta net le wagonnet, sinon celui-ci eut dévalé par la pente vertigineuse et les personnes s'y trouvant eussent été inévitablement tuées. »* (*L'Impartial*, 30.05.1909).

> *« Un éboulement a fait sauter une canalisation de la Lonza (ex-Stächelin) entre Beuson et Nendaz. Les plus gros matériaux furent arrêtés par un exhaussement de terrain, mais les dégâts n'en sont pas moins importants. Une équipe d'une vingtaine d'ouvriers sédunois est montée sur les lieux. L'usine d'Aproz a dû suspendre son travail pour une quinzaine de jours. »* (*Journal suisse*, 01.12.1927).

> *« Une explosion s'est produite dans l'usine d'électricité d'Aproz. Un incendie en est résulté. Les dégâts sont appréciables. Le chef de l'usine et son adjoint, grièvement brûlés, ont été transportés à l'hôpital de Sion. »* (*Gazette de Lausanne,* 18.08.1949). Le premier mentionné décéda quelques jours plus tard de ses blessures.

Au-delà de ces difficultés, l'usine d'Aproz turbina de manière régulière et efficace les eaux de la Printse. Sa capacité installée était de 6'600 CV, soit 7.9% de la puissance totale des centrales exploitées en Valais en 1908 ; cette proportion se réduisit rapidement par la suite avec la mise en opération de plusieurs autres centrales plus puissantes. La production annuelle moyenne d'électricité à l'usine d'Aproz resta stable aux alentours de 20 millions kWh, dont deux-tiers générés en été et un tiers durant les mois d'hiver[347].

Mais en 1963, soit environ soixante ans après son inauguration, décision fut prise par la Lonza d'arrêter l'exploitation de la centrale et de déplacer le personnel vers d'autres usines. En décembre 1966, il fut procédé au démontage de la conduite forcée. Celle-ci fut découpée au chalumeau en sections de deux mètres, descendue en plaine et acheminée vers une fonderie pour la récupération[348]. Une mise à la retraite définitive pour une installation qui contribua de manière substantielle non seulement au développement industriel dans la plaine du Rhône au début du 20ème siècle, mais aussi à l'accès d'une communauté montagnarde et rurale aux bienfaits de l'électricité. Quelle belle épopée !



La conduite d'eau qui est démontée.

La fin d'une époque : le démontage de la conduite forcée.
Source : Nouvelliste du Rhône, 03-04.12.1966

[347] M. Zurbriggen (1952), pp. 69, 71 et 72.
[348] *Nouvelliste du Rhône*, 03-04.12.1966.

2. Le cadran solaire de Lucien Lathion

Au nord du village, à proximité des berges du Rhône, une bâtisse blanche aux volets bleus attire le regard. C'est dans cette maison que s'installa en 1954, à l'heure de la retraite, une personnalité hors du commun, une figure valaisanne de premier plan : Lucien Lathion. Enfant de Nendaz, né en 1893, il fit toute sa carrière professionnelle aux CFF, accédant rapidement à la responsabilité de chef de gare à Tourtemagne, puis à Saxon et enfin à Sierre ; partout il fut grandement apprécié[349]. Génial autodidacte et chercheur infatiguable, il s'adonna avec talent, sa vie durant, à l'écriture : il publia de belles pages sur l'histoire du val de Nendaz. Poète apprécié, historien reconnu, il fut également « *un polémiste de valeur, au verbe incisif, à la répartie vive, au raisonnement serré* »[350]. L. Lathion entra très tôt en politique, pour la défense des idéaux radicaux, dans sa commune, puis dans son district et enfin au Grand Conseil où il accéda à la présidence en 1947-1948 ; ses adversaires l'ont toujours salué comme un homme loyal et chevalresque. Au terme d'une carrière marquée de multiples accomplissements, c'est donc à Aproz que L. Lathion devint « *le chef de gare en son jardin* »[351]. Jusqu'à son décès en octobre 1990, il y cultiva non seulement son verger mais également la muse de l'histoire à laquelle il s'était attaché dès les années 1940.

Sur la façade méridionale de sa maison, une peinture murale interpelle. En y regardant de plus près on distingue un cadran solaire ; il fut peint en 1958. Ce cadran figure dans l'inventaire dressé en 1974 par Jean-Marc Biner de tous les cadrans solaires du Valais ayant survécu aux démolitions et autres travaux de restauration[352]. Ils étaient alors au nombre de 170, alors que vers 1900 on observait 3 à 4 cadrans solaires dans chaque village valaisan.



L'ancienne maison de Lucien Lathion à Aproz.
***Photo* : octobre 2017 et août 2015, par Emmanuel Darioly, collection privée**

[349] Voir par exemple « Lucien Lathion nous quitte », *Journal de Sierre et du Valais central*, 23.07.1954.
[350] *Le Confédéré*, 06.08.1954.
[351] *La Liberté*, 06-07.03.1976.
[352] J.-M. Biner (1974), p. 29.

C'est donc en quelque sorte à contre-courant que l'ancien chef de gare méticuleux et précis, gestionaire d'une table d'horaires stricts, décida semble-t-il de s'affranchir quelque peu de la tyrannie de l'horloge électrique marquant le rythme de la journée à la minute près, et d'afficher sur sa maison une vision plus poétique redonnant au soleil son noble rôle de gardien et pointeur du temps qui passe. Il donna la devise latine *dico lucidas* (« je chante les heures lumineuses ») au cadran solaire qui accompagna désormais le rythme de ses journées.

3. L'origine de la grotte à Camou : un mystère résolu ?

Trois cent mètres en aval de la prise d'eau du bisse à la Printse, l'œil averti aperçoit dans le bosquet, au pied du coteau, l'entrée de la fameuse « grotte à Camou »[353]. Le nom serait associé à celui d'un enfant du pays, Camille Germanier[354]. L'endroit a une aura quelque peu mystérieuse, entre un possible ermitage temporaire et un lieu secret et isolé, effrayant parfois pour les enfants « pas sages », mais devenant avec le temps un lieu de jeu et de découverte, aujourd'hui oublié et abandonné, si ce n'est pour le stockage occasionnel de matériel agricole.



***Photo* : M. Mordasini, hiver 2025**

L'origine de cette grotte, d'une quinzaine de mètres de profondeur, resta longtemps incertaine. Etait-ce une cavité naturelle ou creusée dans la roche par la main de l'homme ?

[353] Voir M. Mordasini (2023), p. 120.

[354] Pour quelques informations sur Camille Germanier, voir chapitre 7.

Si une inspection rudimentaire des lieux laissait clairement à penser qu'il s'agissait d'une œuvre humaine, aucune trace ne permettait d'identifier le pourquoi ? le qui ? et le quand ?

A l'occasion des recherches entreprises sur la mine d'anthracite, une information précieuse fut trouvée dans le rapport d'un géologue allemand, H. Girard, qui inspecta la région d'Aproz en 1854. Dans son rapport de visite et sur la carte qu'il dressa à l'époque, il identifia huit dépôts connus d'anthracite sur les deux rives de la Printse : des sondages avaient permis de conclure que seuls les sites de la rive droite de la rivière pouvaient être exploités.



***Source* : H. Girard (1861), Annexes**

Parmi les trois dépôts identifiés sur l'autre rive, un des sites (cerclé en rouge) correspond parfaitement à la localisation actuelle de la « grotte à Camou ». Nous sommes donc tentés de conclure – tout en étant ouvert à la contradiction ! – que cette grotte est certainement une galerie de sondage creusée à la main de l'homme vers 1850, dans le cadre des travaux de prospection, à la recherche du précieux charbon.

4. La maison ronde du Fakir

Vers les gorges de la Printse, sur le haut du chemin du Moulin, on découvre une bâtisse blanche, dont l'architecture rappelle la yourte traditionnelle des populations d'Asie centrale. Cette « maison ronde » est une construction originale et élégante qui se distingue des bâtiments plus traditionnels du village. Elle fut construite en 1985 par Augustin et Marie-Hélène Fournier. Leur rêve initial était de bâtir une « hutte au toit de chaume » … aboutissant finalement à une maquette de la maison actuelle, fabriquée par A. Fournier et mise en plan par l'atelier d'architecture A. Darioly.

L'acceptation du projet et l'autorisation de construire nécessitèrent patience et persévérance. Si l'approbation des autorités communales ne tarda guère, la commission cantonale des constructions rejeta, dans un premier temps, la demande d'autorisation de construire. Son argumentation : « *ce projet est de nature à perturber fortement l'ensemble constitué par les bâtiments voisins* » qui étaient décrits par la commission comme « *conventionnels et sans caractéristique remarquable* ». Par ailleurs, la commission constata que « *l'expression des volets*

persiennes s'apparente à celle de villas dites « à la française » … un argument négatif de poids ! Mais en définitive, à part quelques ajustements mineurs, l'audace et l'innovation s'imposèrent.

L'étape de la construction représenta un autre défi, car la structure de la maison fut bâtie par le propriétaire lui-même. Il scia le bois en forêt qui fut débité et séché à Beuson : quarante ans plus tard, aucune fissure n'apparaît. La forme des murs et l'arrondi du toit imposèrent recherche et analyse de diverses tourelles et autres bâtisses rondes dans les environs. En autodidacte, A. Fournier conjugua l'expertise et le pragmatisme nécessaires pour mener à bien son chantier, et réussir notamment à ériger une superbe charpente.

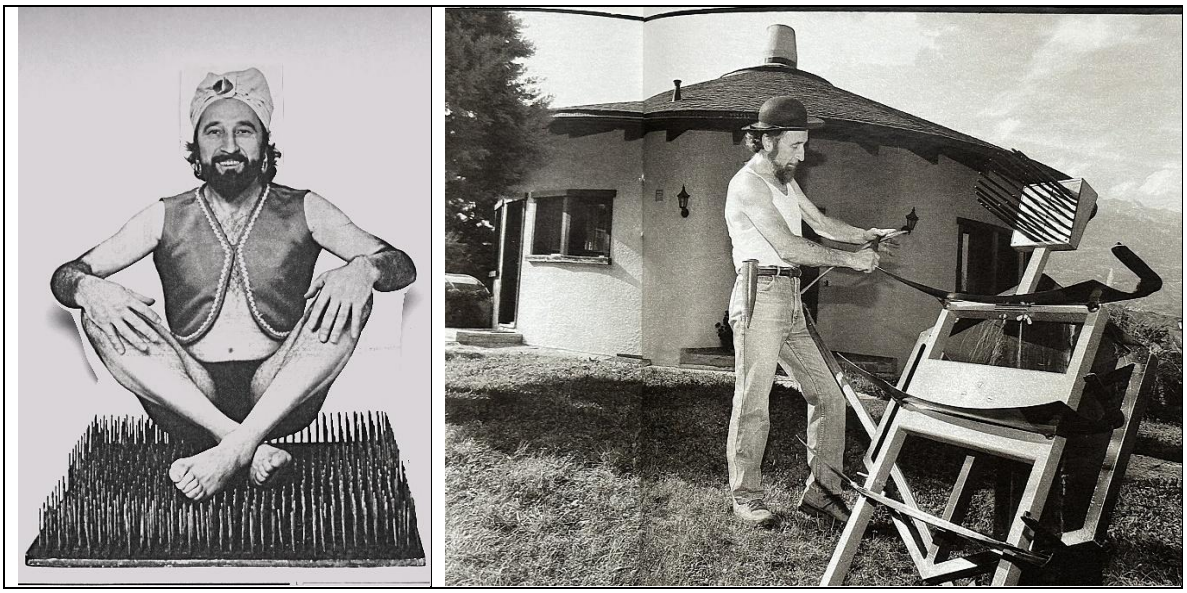
Une maison étonnante donc, particulièrement dans le contexte plutôt conservateur qui prévalait il y a 40 ans ! Une bâtisse avec du caractère et de l'élégance ! C'est dire combien l'habitat correspondait parfaitement à ses propriétaires.



***Photo* : Michel Mordasini, novembre 2025**

A. Fournier est né en 1941 à Beuson, où son père possédait une importante scieerie. Depuis 1974, il est installé à Aproz, village d'origine de feue son épouse Marie-Hélène née Clerc. Esprit indépendant et ouvert sur le monde, il possède de multiples talents dont l'un fut aussi une passion artistique pendant plus de 40 ans. En effet, Augustin Fournier alias le « fakir d'Aproz » - dont le nom de scène était Myrna-Bey – connut avec son épouse comme partenaire une carrière remarquable en Valais, mais aussi en Suisse et en Europe.

Une histoire faite aussi de mystère et de fascination, dans l'univers particulier du fakirisme. C'est à l'adolescence qu'A. Fournier s'engagea, en solitaire et en cachette, dans un apprentissage risqué et exigeant - et largement incompris par son entourage - pour dominer et apprivoiser la douleur du feu et du métal acéré ! Ce n'est qu'après huit ans de cette dure école de maîtrise de soi, qu'il organisa son premier spectacle, dans un café, où il remporta un vrai triomphe.



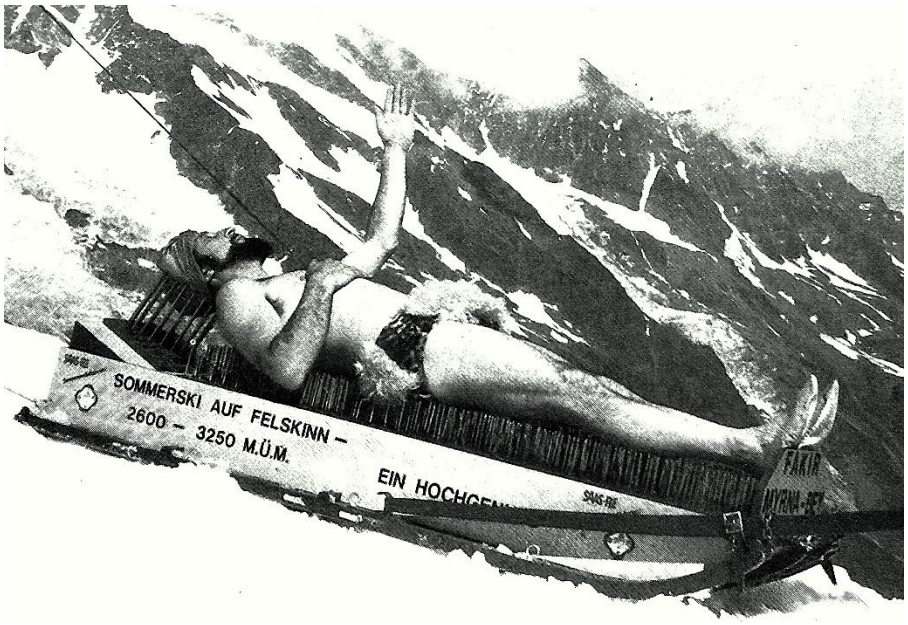
Myrna-Bey. Devant la maison ronde, le fakir affûte les lames de son lit à faux.
***Source* : Augustin Fournier, Aproz, collection privée**

D'autres succès suivirent rapidement en Valais, en Suisse et à l'étranger, avec des appréciations élogieuses dans la presse. Pratiquée sans trucage, sa performance imposait des entrainements réguliers et souvent douloureux, et quelques blessures, car il a toujours cherché à innover. Ces épreuves renforcèrent sa capacité et sa volonté d'affronter les risques et les défis liés à chaque spectacle, et notamment avaler une baïonnette longue de 47 cm, croquer et ingérer des lames de rasoir, se coucher sur un lit de faux tranchantes ou cracher le feu. La consécration de l'excellence de son art eut lieu à l'Olympia de Paris en 1972 lorsqu'il obtint la médaille d'argent aux championnats mondiaux du fakirisme.



***Source* : Augustin Fournier, Aproz, collection privée**

Parmi les événements les plus marquants, rappelons la descente - en première mondiale - d'un glacier dans la région de Saas-Fee en 1981. A 3200 m d'altitude, devant une foule d'un millier de curieux venus « voir pour y croire », Myrna-Bey avait affronté, allongé, presque nu et sans protection, sur une planche à clous, une descente de près de deux kilomètres avec un dénivelé de 600 mètres ! Il réédita cette performance en 1991 mais, cette fois, sur un lit de faux ! Ces deux réussites insolites reçurent un écho retentissant dans la presse ; avant l'heure des réseaux sociaux, l'exploit du fakir d'Aproz fit l'objet en 1981 de multiples articles dans plus de 135 journaux en Suisse, en Europe et au Canada !



<u>Source</u> : Augustin Fournier, Aproz, collection privée

Après plus de 40 ans de tournées et de spectacles, le fakir mit fin à sa carrière artistique. Néanmoins, en 2010, à l'invitation de la télévision suisse alémanique pour une émission médicale, il accepta une dernière performance très particulière, filmée en studio puis à l'hôpital pendant une radiographie, comme avaleur de sabre : un point culminant, scientifiquement analysé, de sa maîtrise à l'art du fakirisme.

Ses activités sous les feux des projecteurs furent d'autant plus remarquables qu'elles furent accomplies tout en menant une carrière professionnelle, en prenant soin de sa famille, et en faisant aussi fructifier son magnifique verger d'abricotiers. A ce propos, la « maison ronde » c'est aujourd'hui encore l'appellation donnée au « kiosque à fruits » qui, chaque année au moment de la récolte, est activement visité par de nombreux amoureux des beaux et goûteux abricots Luizet !

La maison ronde : une bâtisse particulière donc, où réside un personnage sympathique, étonnant et attachant, une figure emblématique du village ! Maison dépositaire aussi d'un précieux patrimoine avec les costumes de scène réalisés par Marie-Hélène, le matériel de l'artiste et de riches archives.

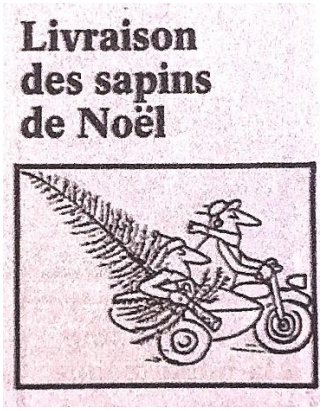
Au fakir d'Aproz : chapeau bas !

5. Le Noël d'autrefois

Les croyances et les festivités à l'occasion de la Nativité ont beaucoup évolué au cours de ces 150 dernières années. Certes, la messe au village, chantée par la chorale Le Muguet, reste une célébration religieuse marquante et incontournable pour de nombreux habitants. Mais il faut bien admettre que la fête de Noël est de plus en plus sécularisée. La dimension profane centrée sur la famille, les cadeaux et le Père Noël a pris une prééminence certaine, chargée de diverses traditions importées[355].

Jadis, deux à trois jours avant la fête chrétienne de Noël, de nombreuses familles du val de Nendaz pratiquaient une « donne » aux pauvres et nécessiteux ; du pain blanc et, si les ressources le permettaient, du fromage et parfois du jambon ou du vin. D'autre part, avant de se rendre à la messe de minuit à l'église paroissiale de Basse-Nendaz, à la lumière des flambeaux ou des falots, on balayait soigneusement la salle à manger, on couvrait la table d'une nappe blanche ou, à défaut, d'un drap, puis on y disposait les « aumônes blanches » pour les défunts : du pain, de la farine, du sel, parfois du fromage et de la crème, ainsi qu'un lumignon allumé. On pensait aussi que ces aliments seraient bénis par le son des cloches de la messe de minuit. Ces pratiques disparurent définitivement vers 1950.

Qu'en est-il de l'arbre de Noël ? Il était encore inconnu dans la commune aux alentours de 1900. Il semble que ce soit une sage-femme qui, vers 1920, rapporta de Genève, où elle avait suivi une formation, la coutume d'installer et de décorer un arbre de Noël à la maison. Cela dit, vers 1950, cette pratique n'était pas encore adoptée par tous ; elle ne deviendra traditionnelle qu'une dizaine d'années plus tard, notamment avec l'appui de la Bourgeoisie et de la commune de Nendaz offrant aux bourgeois la coupe et la livraison de sapins dans chaque village.



Annonce publiée par la commune de Nendaz.
***Source* : Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 18-19.12.1982**

Si la dimension religieuse a longtemps été prédominante au sein des familles, la partie festive et les cadeaux aux enfants ont progressivement pris une place croissante, aussi à l'initiative de quelques acteurs économiques et sociaux importants du canton. Ainsi, tous les enfants des nombreux ouvriers de la région travaillant à **l'Usine d'aluminium de**

[355] Les informations sur le Noël d'antan à Nendaz se basent sur l'article de R.-Cl. Schüle, (1966).

Chippis connurent dès 1937 la célébration annuelle de l'arbre de Noël pour les enfants des employés[356]. Une fête particulière qui marqua durablement des milliers d'enfants, jusqu'à sa dernière édition en 1986. Le paternalisme et le conservatisme de l'événement, souvent critiqués par les syndicats, n'affectèrent guère la joie et la magie de la fête pour les enfants. La journée commençait par un déplacement exceptionnel, avec le train ou des cars spéciaux, jusqu'à Chippis, certainement une première pour la majorité d'entre eux ! Ensuite, le cadre et l'ampleur de la fête apportaient sans aucun doute un caractère surprenant voire déconcertant aux enfants de familles rurales, pauvres pour la plupart. Laissons deux journalistes de l'époque nous résumer la célébration du premier Noël, en 1937 : *« Dans une grande salle vitrée et bien chauffée, il y avait de longues tables blanches, ornées de rameaux de sapin et des bougies de Noël piquées dans de jolis petits cubes d'aluminium. Dans un ordre rigoureux et avec une discipline qui faisait plaisir à voir, les enfants prenaient place autour des tables. Parmi eux des maîtres, des ecclésiastiques, des religieuses et des invités, dont la joie paraissait tout aussi intense que celle de ces petits. Bientôt l'orchestre, exclusivement composé d'employés de l'usine, et même … des chefs, ouvrit la fête. Le directeur souhaita la bienvenue en termes aimables et simples, qui le mettaient fort paternellement à la portée des enfants. Puis ce fut l'embrasement du sapin : il était si haut qu'il fallait de longues perches pour allumer les bougies au sommet. Des fillettes costumées en anges récitèrent de belles poésies. Quelques excellentes productions de l'orchestre, un chant de Noël, puis la collation : on servit des bols de bon chocolat et des petits pains. Chacun reçut enfin son cadeau consistant en vêtements très appropriés, ainsi qu'un gros cornet de friandises »*[357].



Noël des enfants des ouvriers de l'usine d'aluminium (Alusuisse), Chippis 1961 et 1962,
Source : © Philippe Schmid, Médiathèque Valais - Martigny

Avec le temps, cette fête annuelle prit de l'ampleur, avec des productions artistiques toujours plus sophistiquées, la projection de films et dessins animés, des jeux et des cadeaux de qualité (habits ou chaussures) d'une valeur considérable pour l'époque.

[356] L'Usine d'aluminium de Chippis a été à l'avant-garde d'avancées sociales et économiques pour ses ouvriers. Dès 1917, ceux-ci reçurent une gratification annuelle à la veille de Noël, et une caisse de retraite-vieillesse fut bientôt mise en place (*L'Ami du Peuple*, 31.12.1918).
[357] Extraits tirés de *La Patrie valaisanne*, 22.12.1937, et *Le Nouvelliste valaisan*, 28.12.1937.

Les enfants des familles d'ouvriers-paysans travaillant à la **SEBA SA** (Aproz Sources Minérales SA) connurent une expérience similaire. Nombreux sont les contemporains qui se souviennent encore de la fête annuelle de Noël des enfants, un moment de joie et d'émerveillement, avec distribution de beaux cadeaux ! D'ailleurs, en 2018, le directeur estimait que le Noël des enfants avait un caractère traditionnel traduisant bien les valeurs humaines et la responsabilité sociale de l'entreprise[358]. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la **Fédération valaisanne des syndicats chrétiens** organisa aussi, annuellement, une fête de Noël pour les enfants de ses membres. Une kermesse ou un loto avait lieu au préalable pour financer l'arbre de Noël. De 1956 à 1959, la fête eut lieu à Aproz pour les enfants des familles affiliées aux syndicats chrétiens du village, de Baar et de Fey. L'événement avait aussi une dimension militante, avec une partie oratoire par un responsable du syndicat et le curé. Puis la partie festive comportait diverses représentations : à cet égard, les fillettes d'Aproz, préparées et dirigées par l'institutrice Frida Fournier, semble avoir fait sensation chaque année, aux dires du journal du syndicat[359]. Enfin, le moment tant attendu du cornet-surprise était venu ! Notons que dès 1965, la commune de Nendaz organisa une journée de Noël pour les personnes âgées (ayant plus de 80 ans) de la commune, avec collation et cadeaux. Lors de la première célébration trois résidents d'Aproz furent fêtés[360] : Marie Maret, née Germanier le 10 juillet 1878, Olivier Fournier de Barthélémy, né le 1er juin 1883, et Marie Délèze, née Michelet le 31 août 1885.

Outre le sapin décoré et illuminé dans les familles et les cadeaux destinés aux enfants, d'autres pratiques importées s'imposèrent peu à peu dans le village. Il en fut ainsi de la tradition de la bûche de Noël. Ce sont les religieuses enseignant à l'école ménagère de Nendaz, ouverte en 1929, qui introduisirent dans la vallée la confection de cette pâtisserie de saison. Celle-ci s'imposa bientôt comme un dessert familial incontournable. Aujourd'hui encore, la bûche reste présente sur de nombreuses tables à Noël, mais elle n'est plus guère confectionnée à la maison ! A Aproz, ces dernières années, l'épicerie Le Villageois organisa en décembre la commande collective et la fourniture de belles bûches produites par des pâtissiers de la région.

Les décorations extérieures des maisons et des commerces de mi-décembre à mi-janvier se multiplient aujourd'hui dans la localité ; elles représentent néanmoins une tradition plutôt récente. Parmi les précurseurs au village, nombre d'anciens évoquent avec un beau sourire la vitrine décorée de l'épicerie Surchat à la fin des années 1950, où quelques boules et guirlandes mettaient en valeur l'objet de toutes les convoitises des enfants sur le chemin de l'école : une plaque de chocolat surmontée d'un petit jouet en plastique, avec un beau ruban ! Quant à l'illumination publique pour cette période festive, elle est longtemps restée spartiate et austère. La commune s'est abstenue de toute extravagance à Aproz : outre le sapin illuminé sur la place de l'église, une seule décoration lumineuse clignotante (une étoile filante … qui revient chaque année, depuis une bonne décennie) marque l'entrée du village.

[358] Michel Charbonnet, « Aproz Sources Minérales SA : le visage humain de l'eau », dans *Valais Excellence*, printemps 2018, p. 20.

[359] *La Voix du Pays*.

[360] Sur un total de 48 anciens dans la commune.

Mais depuis deux ou trois ans, la ville de Sion a donné un caractère plus souriant à la célébration de la lumière durant cette période de fête, en installant de nouvelles décorations lumineuses le long de la rue de la Printse.

Ce bref regard sur la fête de Noël au fil du temps est l'occasion de constater combien les traditions locales et la vie religieuse, culturelle et sociale de la communauté ont été transformées voire bouleversées. Un signe qui redit, haut et fort, combien le village est devenu – à tous égards, pour le bien et le moins bon – pleinement intégré au monde moderne et influencé par les modes et les tendances du jour ! Quel cheminement pour une société qui fut, pendant des siècles, quelque peu recluse sur elle-même !

6. Le pont sur le Rhône

La traversée du Rhône à Aproz est aujourd'hui une évidence, un moment que nous vivons au quotidien sans questionnement ou mémoire particulière sur l'histoire du pont. Et pourtant, celle-ci est extrêmement ancienne, remontant à plus de 700 ans. Il est dès lors assez désolant de constater que dans le livre de référence sur les ponts du canton, nous n'en trouvions aucune mention, ni factuelle ni même anecdotique[361]. Même dans une brochure récente sur « Les ponts sur le Rhône en Valais »[362], il faut aller sous le chapitre « Pont de Noës / Sierre » pour trouver juste quelques mots sur le pont d'Aproz reconstruit également en 1949, par le même ingénieur.

Rappelons donc quelques étapes de l'existence mouvementée de cette structure, si essentielle dans la relation de la localité avec l'autre rive[363]. La première trace écrite concernant le pont remonte à la fin du 13ème siècle, ce qui le rend contemporain de celui de Riddes. Durant la période où Aproz, et tout le val de Nendaz, faisaient partie du comté de Savoie, la liaison directe avec la châtellenie et le marché de Conthey était primordiale ; d'autant plus que les hommes de Nendaz étaient tenus de contribuer à la défense des fortifications de Conthey en cas de besoin. Et c'est un fait que durant toute la période du Valais savoyard (donc jusqu'en 1475), la zone frontière avec les terres de l'évêque de Sion fut l'objet de multiples échauffourées et conflits. La région d'Aproz fut souvent au cœur de la fournaise. C'est dans ce contexte d'ailleurs que le pont fut détruit en 1301 ; il fut ensuite reconstruit mais continua d'être régulièrement emporté ou endommagé par l'action de l'homme ou par les forces de la nature. L'existence du pont est attestée jusque vers les années 1590. Par la suite, l'usage d'un bateau ou d'un bac s'imposa pour passer d'une rive à l'autre du fleuve. Un nouveau chapitre de l'histoire du pont s'écrivit 250 ans plus tard.

En effet, vers 1845-1850, un pont temporaire en bois fut installé annuellement en hiver, durant l'étiage du fleuve, pour transporter jusqu'au dépôt de vente situé à Vétroz ou au

[361] G. de Kalbermatten, Ponts du Valais, Martigny 1991, 262p. Le livre présente par contre le pont de chemin de fer construit en 1960-1961 par la SEBA (Aproz Sources Minérales SA).
[362] Ph. Mivelaz (2024), pp. 34-35.
[363] Pour une information plus détaillée, voir M. Mordasini (2023), pp. 45-52.

Pont-de-la-Morge, l'anthracite extrait de la mine dans les gorges de la Printse. Le pont était retiré avant les crues de printemps. Dans le cadre de la première correction du Rhône, cette situation s'avéra cependant insatisfaisante ; le Conseil d'Etat estimait que le pont provisoire d'Aproz était toujours enlevé trop vite et ne pouvait donc pas servir utilement à l'avancement des travaux[364]. En 1864-1865, la construction d'un pont permanent en bois fut envisagée ; ce projet obtint d'ailleurs une subvention du Grand Conseil.

Cette nouvelle étape dans l'histoire du pont fut marquée par de nouveaux défis considérables, liés toujours aux humeurs tumultueuses et aux crues fréquentes du Rhône, qui mirent souvent les autorités cantonales et communales sous forte pression, comme en témoigne cet épisode de crise en juillet 1865[365] :

> *Le matin du 17 juillet 1865, le Conseiller d'Etat en charge des Ponts et Chaussées adresse une dépêche urgente au Président de Nendaz demandant de faire enlever sans délai le pont d'Aproz en raison de la montée des eaux du Rhône et du risque de brèche sur les deux rives.*
>
> *Le même jour, le Président de Nendaz répond au Conseiller d'Etat par une brève note pour l'informer « que je ne sais quoi faire mieux que de communiquer vos ordres au piqueur et moi-même faire ordre au garde de mon village de procurer des hommes selon vos ordres ».*
>
> *Toujours le 17 juillet, le piqueur (directeur des travaux de Nendaz) écrit à son tour au Conseiller d'Etat pour l'assurer que le pont ne saurait occasionner de brèches sur les rives du fleuve. Il argumente ensuite que la saison des basses eaux s'approchant le maintien du pont est nécessaire pour la commune, en vue notamment des vendanges de fin août. Tout en réaffirmant « on doit obéir à l'autorité compétente », il maintient sa réticence à l'enlèvement du pont et demande qu'un ingénieur vienne à Aproz « pour confirmer vos ordres ».*
>
> *Le 18 juillet, la décision de l'enlèvement du pont est, de facto, suspendue.*
>
> *Le lendemain, le 19 juillet, le pont est emporté par la crue.*

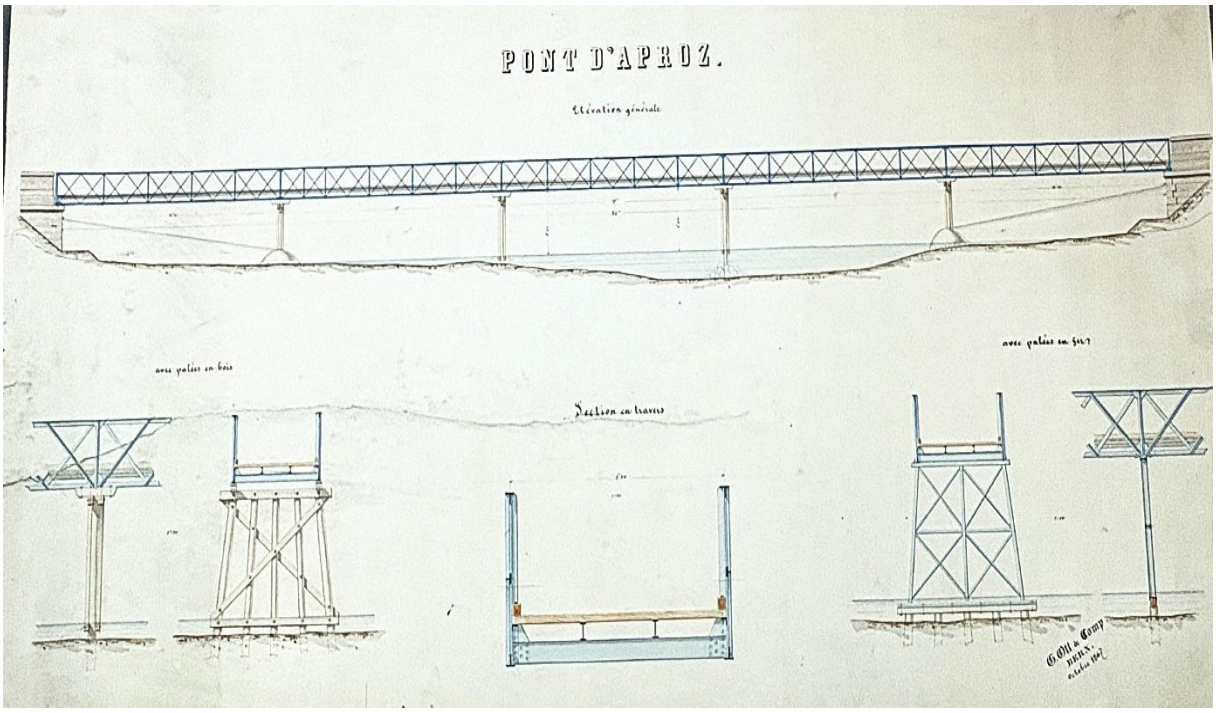
La marge de manœuvre pour se préparer et agir en situation de crise était extrêmement limitée à l'époque, et certainement une source de vives préoccupations pour les autorités. On peine aujourd'hui à imaginer combien les responsables étaient alors démunis face aux urgences extrêmes, en l'absence de téléphones, d'ordinateurs, de systèmes d'alerte rapide, de prévisions météorologiques et autres services de luttes contre les catastrophes.

Rapidement reconstruit, le pont en bois « permanent » fut à nouveau emporté en 1866 lors de la crue d'automne[366]. L'année suivante, un pont provisoire fut installé. Mais encore une fois cette structure fut arrachée par les flots, comme relaté par la presse en mai 1868 : *« cinq hommes étaient occupés à la démolition du pont provisoire jeté sur le Rhône, près d'Aproz, pour le transport des matériaux nécessaires au chemin de fer. Au moment où un ouvrier venait d'enlever un rail posé transversalement et servant de lien de cohésion entre les poutres, le pont s'abima dans les flots, entraînant sous ses débris les malheureux qui le montaient. Chose merveilleuse, pas un de ces*

[364] Rapport de gestion 1860 du Conseil d'Etat.
[365] CH AEV, 3 DTP, 122.5 Pont d'Aproz.
[366] *La Gazette du Valais*, 30.09.1866.

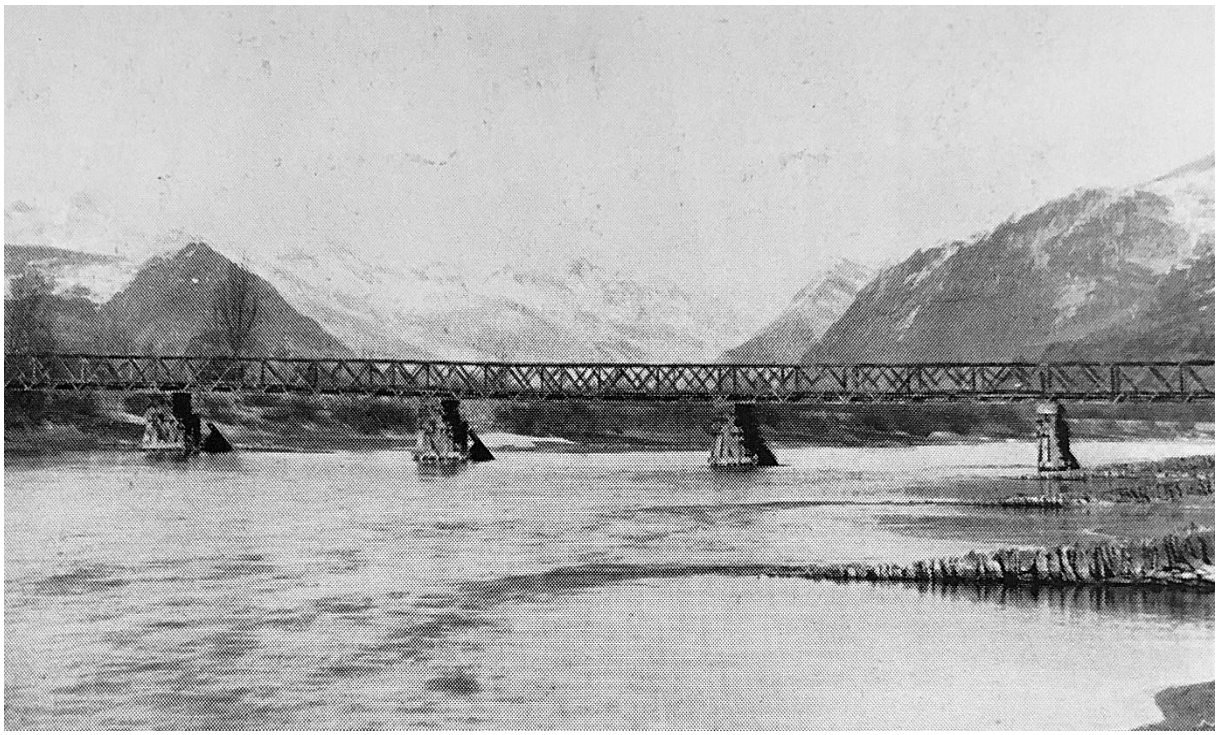
hommes n'a péri ! Avec l'énergie que donne le désespoir dans un moment pareil, chacun d'eux saisit une planche, une poutre, un débris quelconque entraîné par le courant et s'en sert comme une ancre de salut ; ils voyagent ainsi sur l'eau, ballotés par l'onde furieuse, tantôt jetés contre la rive, tantôt renversés par la vague écumante qui tourbillonne autour d'eux. Mais déjà l'alarme a été donnée sur tout le littoral : le télégraphe du chemin de fer, depuis la station d'Ardon a prévenu les populations riveraines de se porter au secours des naufragés. Enfin, à force de courage et de persévérance on parvient à les sauver tous ; deux sont retirés de l'eau vis-à-vis de Chamoson, deux autres en face du pont de Saillon et le cinquième à proximité du pont de Fully, ce dernier ayant parcouru 15 km dans cette cruelle situation ».[367]

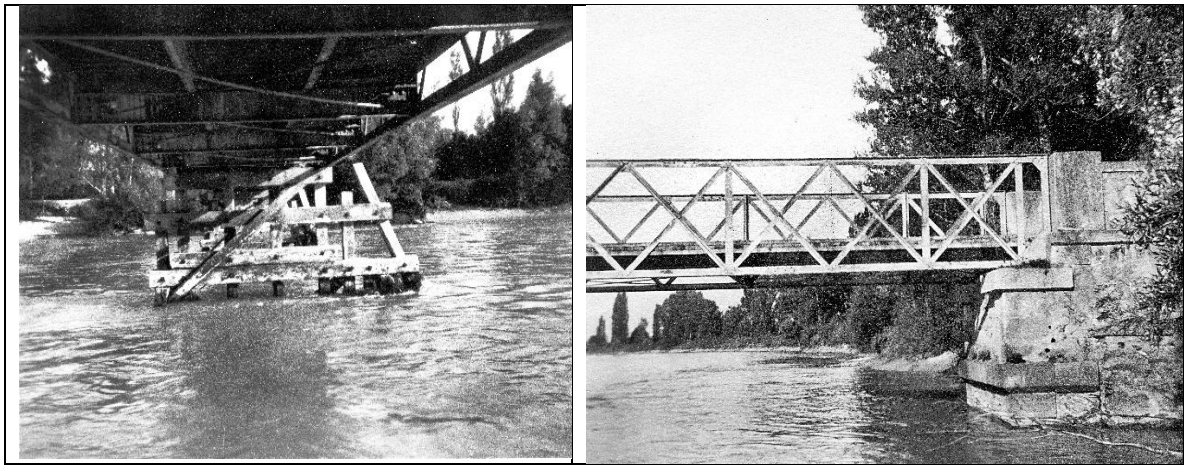
Dès lors, décision fut prise de déplacer le pont à 120 mètres en amont[368], et de construire un pont métallique. C'est l'entreprise bernoise Ott & Cie qui fut chargée de construire la structure en fer. Ce tablier était supporté par une culée en maçonnerie sur les deux rives du Rhône, et quatre palées constituées de pieux en bois, travaux effectués respectivement par les entreprises L. Frossard et L. Vouillat de Sion. Le pont s'étirait sur 81 mètres, offrant une voie de passage large de 3 m et située 3.6 m au-dessus du fleuve. Le tablier était recouvert d'un platelage en bois de Nendaz, constitué de planches de 7.5 cm d'épaisseur. Le coût de l'investissement (30'800 frs) fut assumé à hauteur de 61% par Nendaz, 19% par les autres communes du district de Conthey, 13% par l'Etat, et 7% par le district de Sion.



Plan original du pont métallique.
***Source* : CH AEV, 3 DTP, 122.5, pont d'Aproz**

[367] *Le Confédéré*, 31.05.1868.
[368] Décision semble-t-il anodine mais source de discussions complexes entre Sion et Nendaz, voir M. Mordasini (2023), p. 48ss.





Le Pont d'Aproz (1871-1948) avec tablier métallique, et vue sur une palée en bois et la culée en maçonnerie.
***Source* : © Ponts et Chaussées, Médiathèque Valais, Martigny**

L'ouvrage inauguré en 1871 devint rapidement un axe essentiel de communication et de transport pour la population d'Aproz et du val de Nendaz, et cela durant plus de 75 ans. Il résista à de nombreuses crues du Rhône, et notamment à celle de juillet 1914 qui le submergea pourtant, l'eau recouvrant le tablier en planches du pont de plus de 35 cm[369]. Néanmoins, il ne put résister à la crue extraordinaire du fleuve de septembre 1948. Les hautes eaux atteignirent en effet une cote inouïe, jamais constatée jusqu'alors (8.20 m au limnigraphe de Sion), causant une inondation catastrophique dans la plaine du Rhône de Sierre au Léman ; le pont céda à ce nouvel assaut des flots.

[369] *Journal et Feuille d'Avis du Valais*, 25.07.1914.

Les autorités réagirent rapidement à cette rupture d'une importante voie de communication, et elles lancèrent sans délai la procédure pour ériger un nouveau pont, en béton. Conçu par le brillant ingénieur A. Sarrasin de Saint-Maurice, cette structure élégante en béton s'étire sur une centaine de mètres avec trois travées, dont la centrale a une portée de 52 m. Le pont fut construit en un temps record, en moins de six mois, par l'entreprise sédunoise Besson & Vadi, pour un coût total de 430'000 frs. Le pont fut rendu à la circulation dès le mois de juin 1949 ; ce fut l'occasion d'une célébration populaire avec bal champêtre au village[370].



Vue hivernale en amont du pont ; le Rhône à l'étiage.
***Source* : Michel Mordasini, 2021**

C'est le pont que nous connaissons aujourd'hui encore, 75 ans plus tard. Une altération à la structure eut lieu en 2012, afin de permettre le trafic libre de véhicules de 40 tonnes. Le trottoir dut alors être sacrifié pour permettre un croisement de deux véhicules lourds à vitesse modérée ; la bande de roulement passa ainsi de 5.5 mètres à 6.6 mètres. En parallèle, une passerelle pour piétons et cyclistes fut ajoutée en porte-à-faux, côté aval du pont[371].

Ces quelques éléments historiques permettent de mettre en évidence la double nature des ponts, faite de solidité et de fragilité. C'est le cas du pont d'Aproz, qui s'impose dans le paysage comme une structure permanente, durable, immuable, solidement et fièrement ancrée dans le fleuve et sur les rives, Mais cette image ne peut totalement occulter les multiples moments du passé où les ponts sur le Rhône à Aproz furent assaillis et défaits par les flots endiablés du fleuve. En 2000 et 2024, les hautes eaux s'approchèrent dangereusement du tablier du pont, rappelant à chacun l'importance de ne jamais sous-

[370] *Journal et Feuille d'Avis du Valais*, 03.06.1949.
[371] *Le Nouvelliste*, 22.11.2012.

estimer les forces de la nature, leurs effets parfois extrêmes et inattendus, et la nécessité d'accorder une attention régulière au bon entretien de cette infrastructure !



Tout près de la catastrophe : les hautes eaux à quelques décimètres du sommet des douves et du tablier du pont.
Photo : Emmanuel Darioly, Aproz, collection privée, 2000

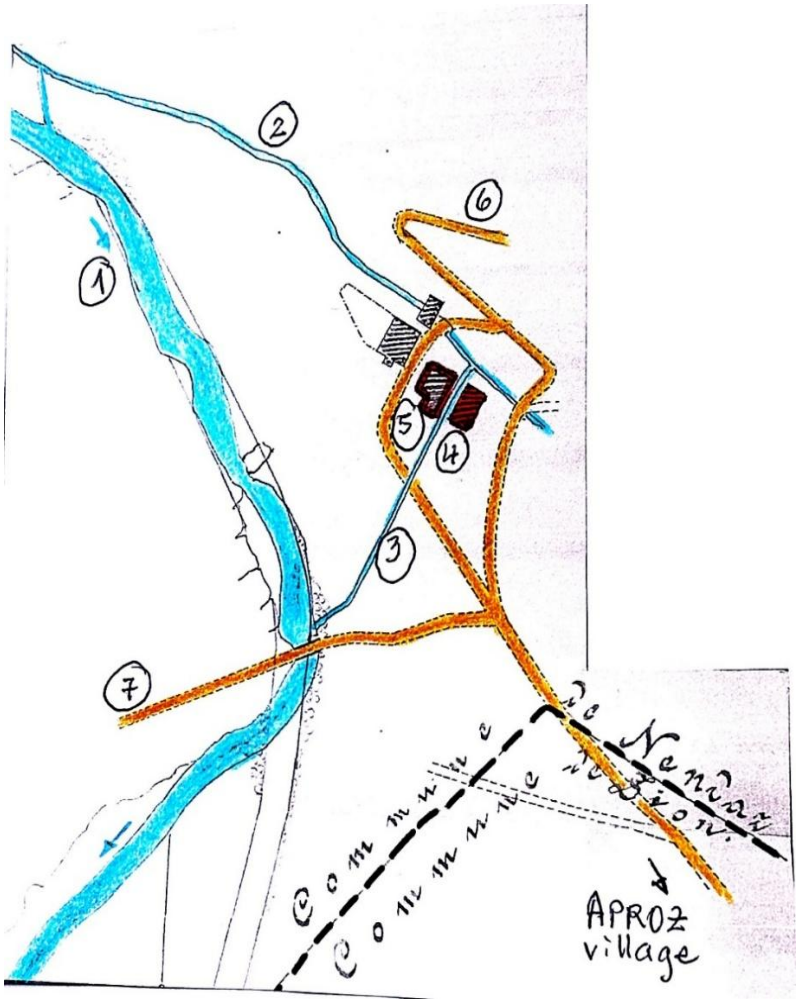
7. Sur les traces du moulin d'Aproz

La date de construction du premier moulin sur la Printse à Aproz est très incertaine. Dans les archives cantonales, nous avons retrouvé un acte de vente de 1554 mentionnant qu'un dénommé Pierre Thosun fit construire à Aproz, par un certain Barthélémy Zermilin de Sion, un moulin, un foulon et une petite maison, en échange d'un moulin qu'il possédait sur la Sionne et de trois vignes à Drône[372]. Malheureusement, le fil de l'histoire se perd rapidement ; aucune information additionnelle n'a pu être trouvée pour établir si ce moulin sur la Printse fut bel et bien construit, ou pas.

Ce qui est par contre avéré, c'est qu'en 1869 Jean-Jacques Fournier, né au village et âgé de trente ans, était connu des autorités communales comme étant le meunier d'Aproz[373]. Son moulin fournissait au village la farine dont la population avait besoin, et cela jusqu'à l'arrêt des opérations et la vente aux enchères en 1904, par l'office des poursuites, de l'installation, du droit d'eau, ainsi que des prés et terrains vagues attenants[374]. Une carte topographique dressée par la ville de Sion en préparation de possible travaux de protection contre les

[372] CH AEV, AC Grimisuat, J72.
[373] CH AEV, AC Nendaz, R 4.
[374] *Bulletin officiel,* n° 18, 29.04.1904, p. 768.

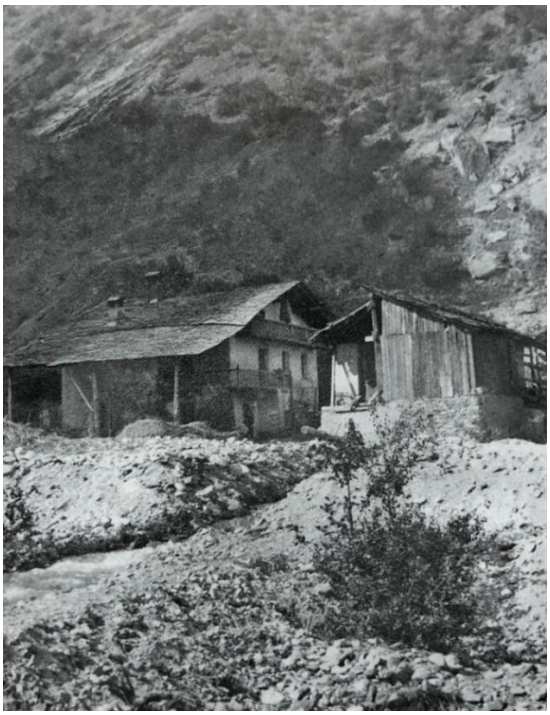
débordements de la Printse vers la fin du 19ème siècle offre un rare regard plus précis sur la localisation du moulin, avec le canal d'amenée et d'évacuation de l'eau creusé depuis le bisse, dont la prise d'eau à la Printse se situe un peu en amont.



Carte dressée dans la seconde moitié du 19ème siècle par la ville de Sion. On distingue : (1) la Printse ; (2) le bisse d'Aproz ; (3) le canal d'amenée et évacuation de l'eau ; (4) le moulin ; (5) la ferme Fournier ; (6) le chemin d'Aproz à Coor et Basse-Nendaz ; (7) le chemin d'Aproz à Baar.
***Source* : archives municipales de Sion (Tr.P. RT.P.5)**

Par ailleurs, une rare photographie du moulin a été prise aux environs de 1905. On l'aperçoit, à côté de la ferme Fournier : une construction en bois sur une maçonnerie, avec un canal pour l'évacuation de l'eau.

Aujourd'hui aucune trace n'existe plus de cette structure ; certains pensent néanmoins que la roue à aube a été enterrée à l'endroit où s'élevait autrefois le moulin. Le seul souvenir concret qui subsiste est le nom donné à la rue qui conduit du village jusqu'aux gorges de la Printse et à l'embranchement de deux chemins pédestres menant respectivement au village de Baar et à Basse-Nendaz.



***Source* : © photo tirée de J.-J. De Dardel (2011), p. 137**

Ce qui est certain, c'est que la démolition du moulin eut lieu une dizaine d'années après la fin de son exploitation, vraisemblablement durant la première guerre mondiale. Une carte de 1917 localise encore le moulin[375] ; mais celui-ci disparaît ensuite pour faire place aux baraquements des mineurs et à la station de triage du minerai de pyrite qui était extrait à proximité.

Dans une économie de subsistance, le moulin a joué un rôle crucial pour assurer que les céréales produites localement soient transformées en farine, indispensable pour produire le pain quotidien qui représentait une part importante de l'alimentation des familles paysannes d'Aproz au cours du 19ème siècle.

8. Et toujours … la maîtrise nécessaire du Rhône

Le chantier de la première correction du Rhône dans la région d'Aproz fut réalisé entre 1866 et 1877. Par la suite, et jusqu'au terme de la deuxième correction du fleuve en 1961, divers travaux complémentaires furent entrepris pour adresser nombre de difficultés et de faiblesses ayant entraîné des inondations à répétition : dragage du fleuve, réaménagement des épis pour accélérer le débit du fleuve, rehaussement des digues. Suite à la crue exceptionnelle du Rhône en octobre 2000, une troisième correction fut décidée, avec le

[375] swisstopo, InfoGeol, Büro für Bergbau, Akte 7137, 31/63, Beilage 1.

soutien de la Confédération. L'objectif fixé est de protéger le canton contre une crue supérieure de 20% à celle enregistrée en l'an 2000[376].

Après une analyse des risques, une série de mesures anticipées du programme de Rhône-3 furent décidées et exécutées sans tarder dans la région d'Aproz pour un budget de 7 millions de francs[377]. Il y avait en effet une urgence sécuritaire, en raison d'un risque de rupture de la digue. Celle-ci avait été construite il y a 150 ans et était en mauvais état, malgré un renforcement réalisé il y a 60 ans. La menace était élevée pour nombre d'habitations se situant au nord du village, le long de la rive du fleuve, au pied de la digue : une rupture aurait pu causer une submersion sous quatre mètres d'eau de toute la zone. C'est dans ce contexte que la barrière de la rive gauche du Rhône fut renforcée en 2017 et 2018, sur une longueur de 1.6 km entre la Printse et l'usine d'Aproz Sources Minérales SA.

Cette consolidation de la digue a été réalisée par une paroi interne de béton mesurant dix mètres de profondeur, constituée par un mélange de gravier et de sable des berges avec du ciment et de l'eau. Avec cette réalisation, la zone de danger au nord du village a désormais été supprimée, et une levée des restrictions de construction a pu être prononcée par les autorités. Ce renforcement de la digue est l'occasion de confronter, à 130 ans de distance et grâce à deux illustrations, la transformation radicale du mode et des conditions de travail sur le chantier :



1888 : travail à la correction du Rhône, sur la digue avec des moyens rudimentaires.
Source : Musée d'art du Valais, Raphael Ritz, 2021, p. 156

[376] *Le Nouvelliste*, 19.05.2017.
[377] *Le Nouvelliste*, 26.01.2013.



2017 : intervention mécanisée pour renforcer la digue à Aproz, menée par quelques spécialistes.
***Source* : Le Nouvelliste, 09.05.2017**

Le regard porté sur ces deux illustrations permet surtout d'exprimer respect et admiration, devant l'ampleur du travail accompli par les anciens au cours des siècles passés, ainsi que par les techniciens et travailleurs actuels, pour construire et entretenir cette digue qui a été et demeure un garant de sécurité et de prospérité pour toute la localité !

9. La route qui ne vit jamais le jour

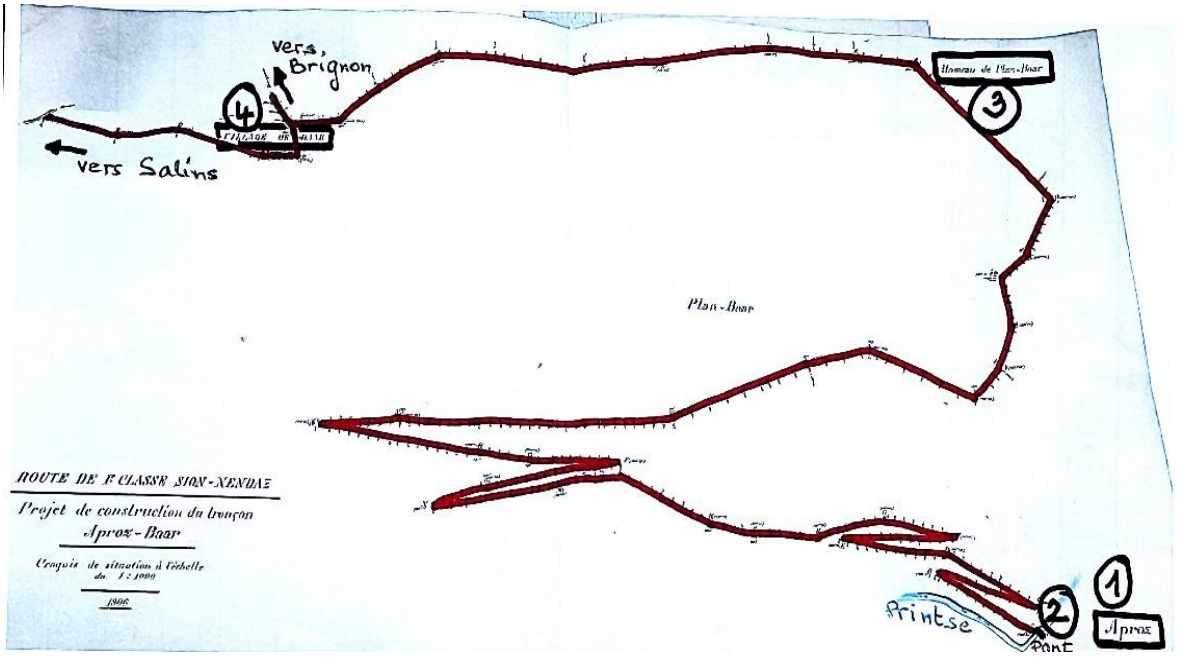
Dans une consultation organisée en août 1905, la population de Nendaz se rallia massivement derrière la proposition du conseil communal de construire une route à chars pour relier Aproz à Baar, ainsi qu'aux autres villages de la commune[378]. Après des décennies de surendettement, l'octroi au Bâlois G. Stächelin de la concession pour l'exploitation hydroélectrique des eaux de la Printse inférieure permit d'assainir les finances communales et de lancer l'idée de ce projet novateur, visant à désenclaver la vallée et faciliter communication et transport avec la plaine du Rhône.

Le Conseil d'Etat fut incité à agir rapidement et, en novembre 1906, le dossier fut soumis au Grand Conseil. Si le principe de construire un chemin carrossable ne fut combattu par personne, les autorités cantonales privilégièrent cependant une liaison partant de Sion plutôt que d'Aproz, option soutenue par la ville de Sion et la commune de Salins. Au terme d'un débat animé, le Grand Conseil infléchit la proposition du Conseil d'Etat en approuvant deux routes de « première classe », l'une partant de Sion et l'autre d'Aproz, le canton s'engageant à assurer la moitié des coûts, le solde étant à la charge des communes intéressées.

[378] 78% des citoyens ayant le droit de vote participent à la consultation, et 89% approuvent le projet de route, dans *Nendaz Panorama*, n° 95, juillet 2006.

Cette décision équivoque répondait, sur la forme, à la demande initiale de la commune et de la population de Nendaz, mais dans les faits elle privilégia la route partant de Sion, avec un financement résiduel partagé entre Sion et Nendaz, alors que l'alternative (route partant d'Aproz) devait être totalement à charge de Nendaz ! Le désenclavement des villages du haut du val de Nendaz se fit donc par une route partant de Sion. Les travaux commencèrent en 1908. La route arriva à Baar en 1910, à Beuson en 1913, à Basse-Nendaz en 1915 et, après une interruption de quelques années suite à des difficultés de financement, à Haute-Nendaz en 1925.

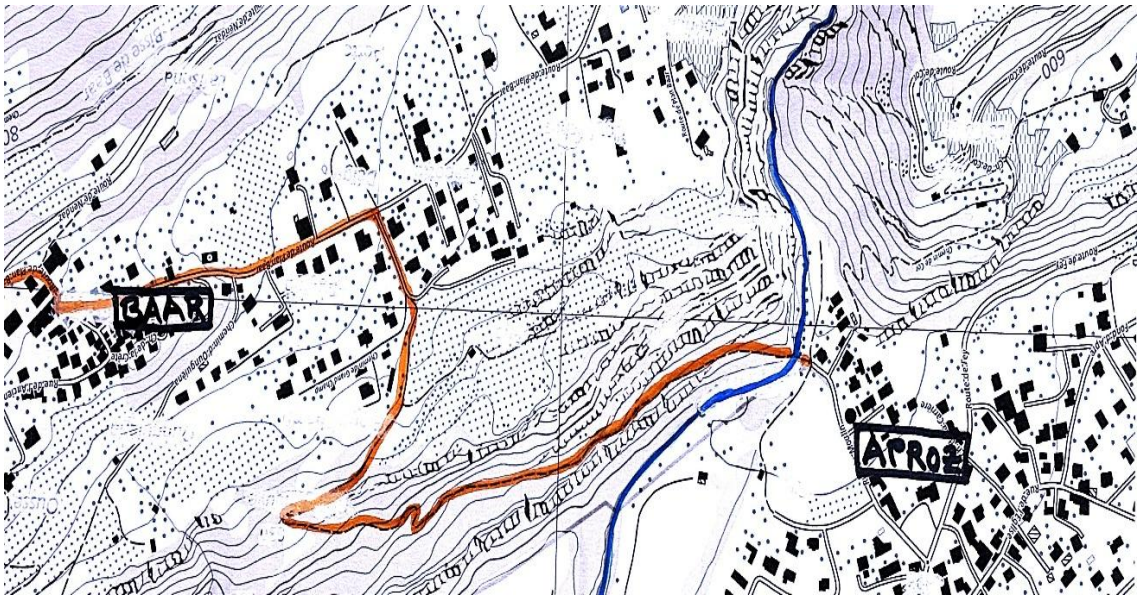
Le projet d'une route « de première classe » qui était envisagé en 1906 entre Aproz et Baar fit l'objet d'un relevé et d'un piquetage détaillés ; le budget estimé était de 32'000 frs[379]. Nous avons retrouvé le plan original établi à l'époque. La route envisagée faisait 2.1 km de long depuis la passerelle sur la Printse (altitude de 510 m) jusqu'au village de Baar à une altitude de 730 m. Ce ne sont pas moins de sept virages serrés, en épingle, qui devaient permettre d'affronter le coteau jusqu'à Plan Baar, avant d'atteindre Baar.



Plan original de 1906 du piquetage de la route proposée pour relier Aproz (1), par un pont sur la Printse (2), avec le hameau de Plan-Baar (3), et le village de Baar (4).
Source : CH AEV, DTP, Plans, Route, 98

En comparant ce tracé avec une carte actuelle du chemin pédestre, on constate que ce dernier est moins sinueux et sensiblement plus direct ; il s'étire en effet sur 1.4 km, soit une distance inférieure d'un tiers au chemin carrossable envisagé. Bien entendu, cette différence se traduit par une forte déclivité du sentier pédestre (moyenne de 15.7%) contre un dénivelé moyen plus modéré (environ 10%) pour la route, certainement mieux adapté au trafic de chars et autres véhicules.

[379] *Le Nouvelliste valaisan*, 04.12.1906.



Tracé du chemin pédestre actuel d'Aproz à Baar.
***Source* : © swisstopo 2025 (OFROU chemins historiques)**

La précédence qui fut donnée à la route carrossable partant de Sion eut à l'époque de graves conséquences économiques pour Aproz, puisque le village perdit alors son rôle historique de nœud de communication, de commerce et de transport pour tout le val de Nendaz. Le marasme qui s'ensuivit imposa des contraintes sévères et des ajustements structurels douloureux à court terme, mais il fut également porteur d'un nouveau dynamisme et de nouvelles perspectives pour l'avenir[380].

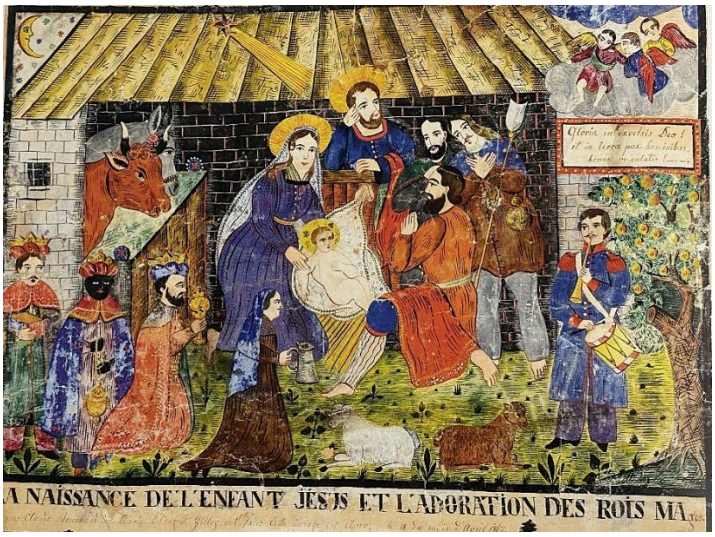
A plus d'un siècle de distance, on ne peut considérer qu'avec soulagement cet échec dans la construction de la route d'Aproz à Baar ! Les nuisances du transit quotidien sur la route de Sion à Nendaz, ainsi que la densité du transit routier, pourtant résiduel, passant par la route de Fey, suffisent à apprécier à sa juste mesure le calme et le pittoresque du sentier pédestre reliant aujourd'hui encore les deux villages !

10. Regard éphémère de quelques peintres

Le village et ses environs, et notamment les berges du Rhône, ont occasionnellement suscité intérêt et inspiration auprès de quelques peintres, artistes confirmés ou amateurs, dès la fin du 19ème siècle. Si des traces écrites révèlent ces quelques regards fugaces voire furtifs sur la région, les œuvres elles-mêmes sont malheureusement bien difficiles à localiser et admirer. Peut-être qu'avec le temps, un compendium de ces œuvres deviendra une réalité ? Entretemps, cette petite chronique n'a d'autre ambition que d'offrir une première et modeste contribution, une ébauche très rudimentaire, pour initier une conservation de la mémoire de la rencontre de notre localité avec quelques peintres.

[380] Voir Chapitre 13.

<u>Charles Frédéric Brun</u> (« Le Déserteur ») : né en Alsace au début du 19ème siècle, présent en Valais à partir de 1843 et installé dans le val de Nendaz dès 1847 ; son décès est attesté à Veysonnaz en mars 1871. Il vécut modestement comme peintre ambulant, son existence nomade le menant d'une vallée à l'autre. Ses peintures murales et ses dessins sont essentiellement des images pieuses, « *remarquables par la vivacité des couleurs, par la gaieté comme par l'audace des compositions, qui contrastent avec la naïveté du trait* »[381]. Parmi ses nombreuses compositions, une peinture a été réalisée à Aproz en avril 1867, sur commande de Jacques Claude Bourban (1819-1875) et Marie Elisabeth née Gillioz (1820-1885). L'œuvre est intitulée « Naissance de l'enfant Jésus et adoration des rois mages ». Elle resta dans la famille Bourban jusqu'en 1954, lorsqu'elle fut acquise par un propriétaire terrien aux Mayens de Sion.



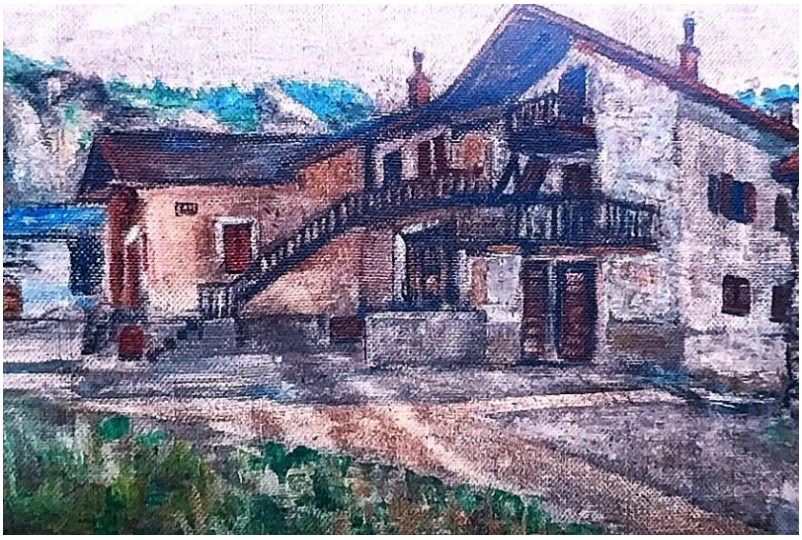
<u>Source</u> : B.Wyder, Y. Fournier, J. Glassey : C.F.B. LE DESERTEUR, (2021), p. 154

<u>Charles Wüthrich</u>, né à Bex en 1875 et décédé à Fully en 1967. Célébré de son vivant pour plusieurs fresques dans diverses églises valaisannes et la peinture de paysages, l'artiste est aujourd'hui plutôt méconnu. Certains de ses tableaux se trouvent cependant au Musée d'art de Sion et à la Galerie d'art de la Banque cantonale du Valais. En 1958, lors d'une exposition à la salle du Casino à Sion, il présenta une soixantaine d'oeuvres dont un tableau intitulé « Le chemin d'Aproz »[382]. Malgré diverses recherches, il n'a malheureusement pas été possible de localiser cette œuvre ni d'en obtenir une représentation.

<u>Elisabeth Clavien</u>, née en 1937 à Mont-sur-Morges. Elle exposa à Lausanne en 1957. Un critique d'art rapporte que *« le village d'Aproz, tout comme les savanes du Rhône, sont prétexte à des paysages empreints du plus pur climat valaisan. Tout respire le talent inné, l'enthousiasme, l'audace et les promesses heureuses que fait entrevoir une jeune artiste de vingt ans. L'artiste fait valoir et défend aussi, à sa manière, la Terre valaisanne »*[383]. Malheureusement aucune illustration de ses œuvres sur Aproz n'a pu être retrouvée.

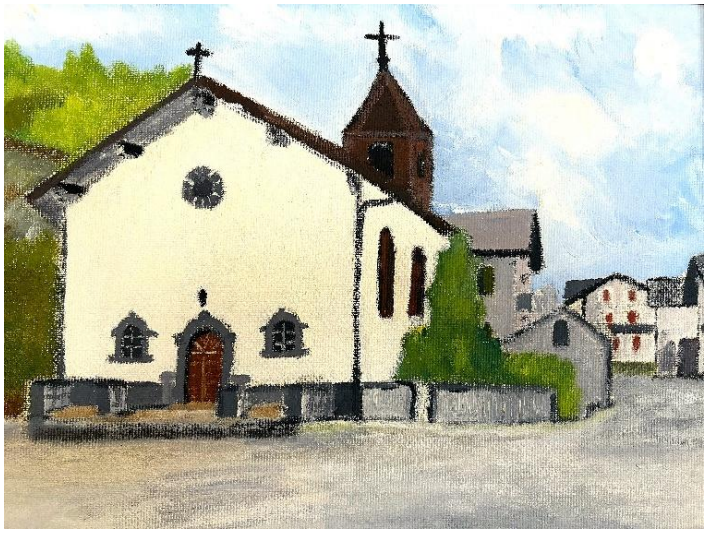
[381] Y. Fournier, *Passé simple,* nº 80, décembre 2022, pp. 2 à 13.
[382] *Le Nouvelliste*, 25.11.1958.
[383] *La Patrie valaisanne*, 14.05.1957.

Walter Höherer, de Thal/SG. Client semble-t-il régulier, il offre une vue artistique du café de la Coopérative en juin 1945. Au dos du tableau, on relève une dédicace originale : *« où est ce site, savez-vous le deviner ? Eh ! dites vite, il est au cœur du beau Valais ! Ici l'on sert toujours du meilleur vin chez grand-père Gillioz, bon comme pain. Café Gillioz au fond des gorges de la Printse, beau lieu d'Aproz, depuis 1915. Trent'ans pour sûr Théodomir est là, comme vin pur, son cœur ! Nous aimons ça ! ».*



***Source* : tableau au café de la Coopérative, photographié par Emmanuel Darioly**

Jean-Paul Fournier, de Nendaz. Membre du collectif des « Nend'artistes » qui résume ainsi son oeuvre : *« ses paysages créent un espace pictural structuré par la perspective dans lequel l'artiste entremêle les présences des montagnes, des eaux, de la faune et de la flore. L'humain est traité in absentia, suggéré par les chalets, une ferme, une grange, une chapelle, une barque vide. Il s'en dégage alors une dimension symbolique invitant à un approfondissement méditatif »*[384]. Il a peint l'église d'Aproz avant la construction du porche en 1992.



***Source* : tableau chez Yvonne Surchat, Aproz, photographié par Michel Mordasini, 2025**

[384] Voir sous *www.nindart.ch/nendartistes*

René Michelet (1920-1995). Entrepreneur établi à Aproz, promoteur à succès du parc avicole Au Cocorico pendant de nombreuses années[385], sa vocation artistique fut tardive. Autodidacte, il a peint principalement des paysages, des scènes de la vie campagnarde et des natures mortes. Il exposa ses œuvres lors de plusieurs expositions dans la plaine du Rhône[386], ainsi que dans sa propre galerie « Le Vieux Chalet » à Aproz.

Guy Saillen (1949) de Basse-Nendaz. Membre du collectif des « Nend'artistes ». Il a tout d'abord travaillé sur des représentations figuratives par les techniques du dessin, de l'aquarelle, du pastel gras et de l'huile. Il s'est progressivement détaché de la représentation naturaliste pour se rapprocher de l'abstraction. Il a produit en 1995 la splendide affiche pour un festival des sociétés de musique du village.



***Source* : bulletin du festival célébrant le 50ème anniversaire de la fanfare et du chœur mixte, Aproz les 28-30.04.1995, (archives de l'Echo du Mont)**

Liliane Mariéhoz Clerc, née en 1958, de Fey. Membre du collectif des « Nend'artistes » où son œuvre est ainsi présentée : *« qu'il s'agisse de paysages, de natures mortes ou de portrait, ses peintures s'affranchissent de la stricte réalité à travers un traitement pictural transformant l'espace quotidien en un espace symbolique où motifs et figures deviennent non seulement le miroir de la nature, mais aussi celui de l'âme et des pensées intérieures »*[387] . Elle a contribué en 2005 à enrichir

[385] Son entreprise sera reprise en 1976 par J. Ulmann.
[386] Voir *Brückenbauer*, nº 50, 16/12, 1977, le *Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais*, 28.12.1983, *l'Echo de la Printse*, nº 12, décembre 1984 ou le *Journal de Sierre*, 10.12.1985.
[387] Voir sous *www.nindart.ch/nendartistes*

le patrimoine du village, avec une magnifique peinture offrant une perspective originale, aujourd'hui obstruée derrières les nombreux immeubles récemment construits.

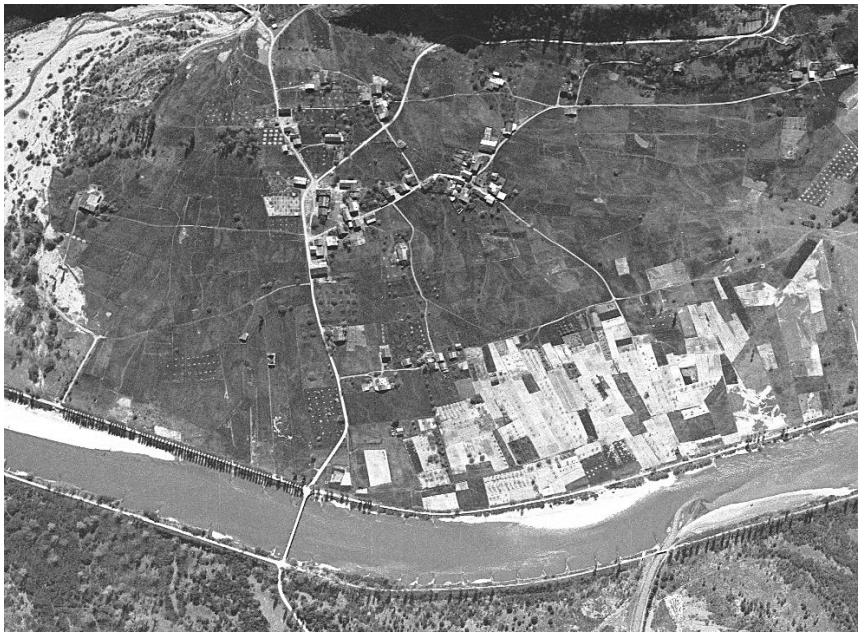


L'entrée du village, 2005.
***Source** : tableau au tea-room Le Villageois, photographié par Michel Mordasini, janvier 2026*

Chapitre 20
Vues historiques du village

1. Un territoire profondément transformé en cent ans

Aproz 1935 : *avant la crue dévastatrice de 1935, le lit du Rhône entravé par des dépôts de la Printse pas encore endiguée ; dispersion des habitations ; champs morcelés au nord ; grandes prairies.*



***Source* : © swisstopo**

Aproz 1943 : *paysage toujours dominé par de grandes étendues de prés, souvent humides ; au pied du mont les baraquements des mineurs ; arbres fruitiers autour du village ; champs au nord.*



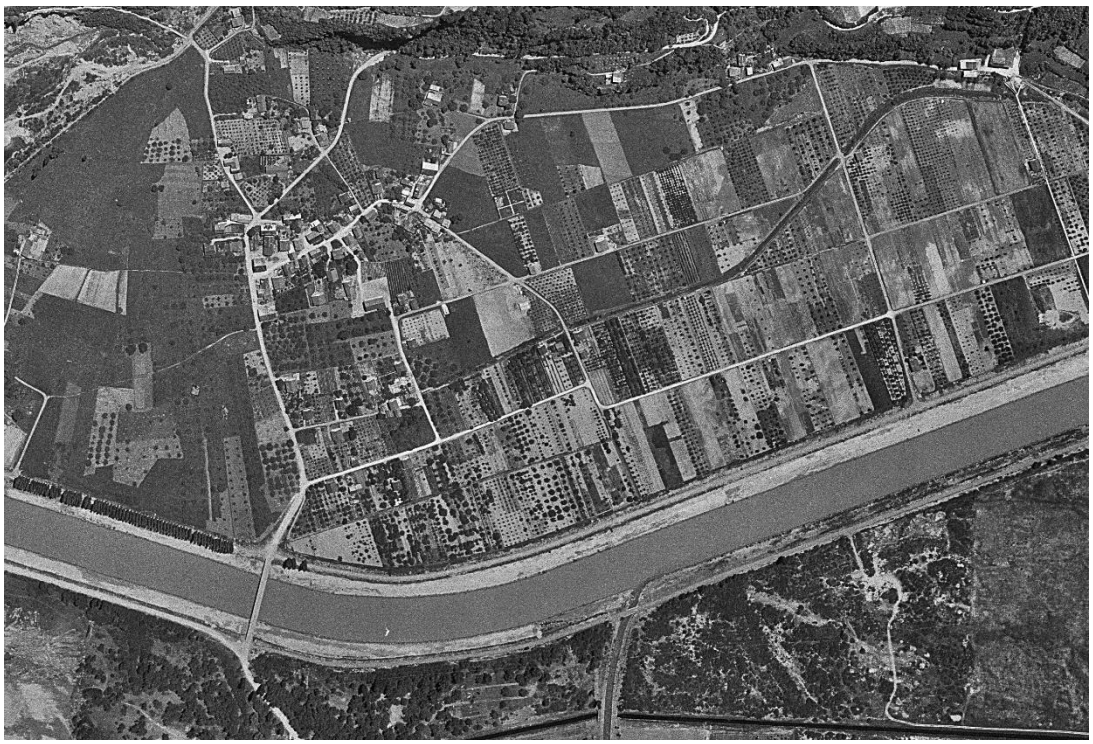
***Source* : © carte postale Ed. Perrochet & Phototypie SA, Lausanne,** nº **940**

<u>Aproz 1946</u> : *la Printse est endiguée ; canal de drainage pour assécher la plaine et remembrement parcellaire sont réalisés ; réseau plus dense de chemins d'accès aux champs ; la prairie domine encore.*



<u>Source</u> : © swisstopo

<u>Aproz 1958</u> : *intensification de l'agriculture et l'arboriculture est en plein essor tant dans la plaine d'Aproz qu'au Carolet ; l'église a été construite au centre du village.*



<u>Source</u> : © swisstopo

Aproz 1960 : *le centre du village s'est densifié autour de l'église ; le cimetière se situe hors de la zone habitée ; nouvelle école construite au nord ; de beaux vergers sont en périphérie.*



***Source* : © carte postale Ed. E. Mory & fils, Lausanne**

Aproz 1980 : *le caractère rural de la région domine ; cadre verdoyant ; champs, prés et vergers occupent densément la plaine. C'est l'apogée de l'agriculture à Aproz !*



***Source* : © carte postale Photomacolor AG, 1217 Meyrin, n° 1733 133-006**

<u>Aproz 1989</u> : *le centre du village est densifié ; jardins, champs et vergers coexistent avec les bâtiments ; les fraisières sous protection plastifiée se multiplient.*



<u>Source</u> : Emmanuel Darioly, Aproz, collection privée

<u>Aproz 1999</u> : *la production agricole reste dominante ; les constructions essaiment dans la plaine.*



<u>Source</u> : © swisstopo

<u>Aproz 2003</u> : *le village et les terres agricoles du Carolet, avant la décision prise (2005) par la ville de Sion d'un remembrement qui va accélérer l'urbanisation à l'est du village.*



<u>Source</u> : Emmanuel Darioly, Aproz, collection privée

Aproz 2015 : *de nouveaux bâtiments ont été construits, et notamment la nouvelle école ; l'infrastructure routière au Carolet présage d'une expansion rapide des constructions.*



<u>Source</u> : © swisstopo

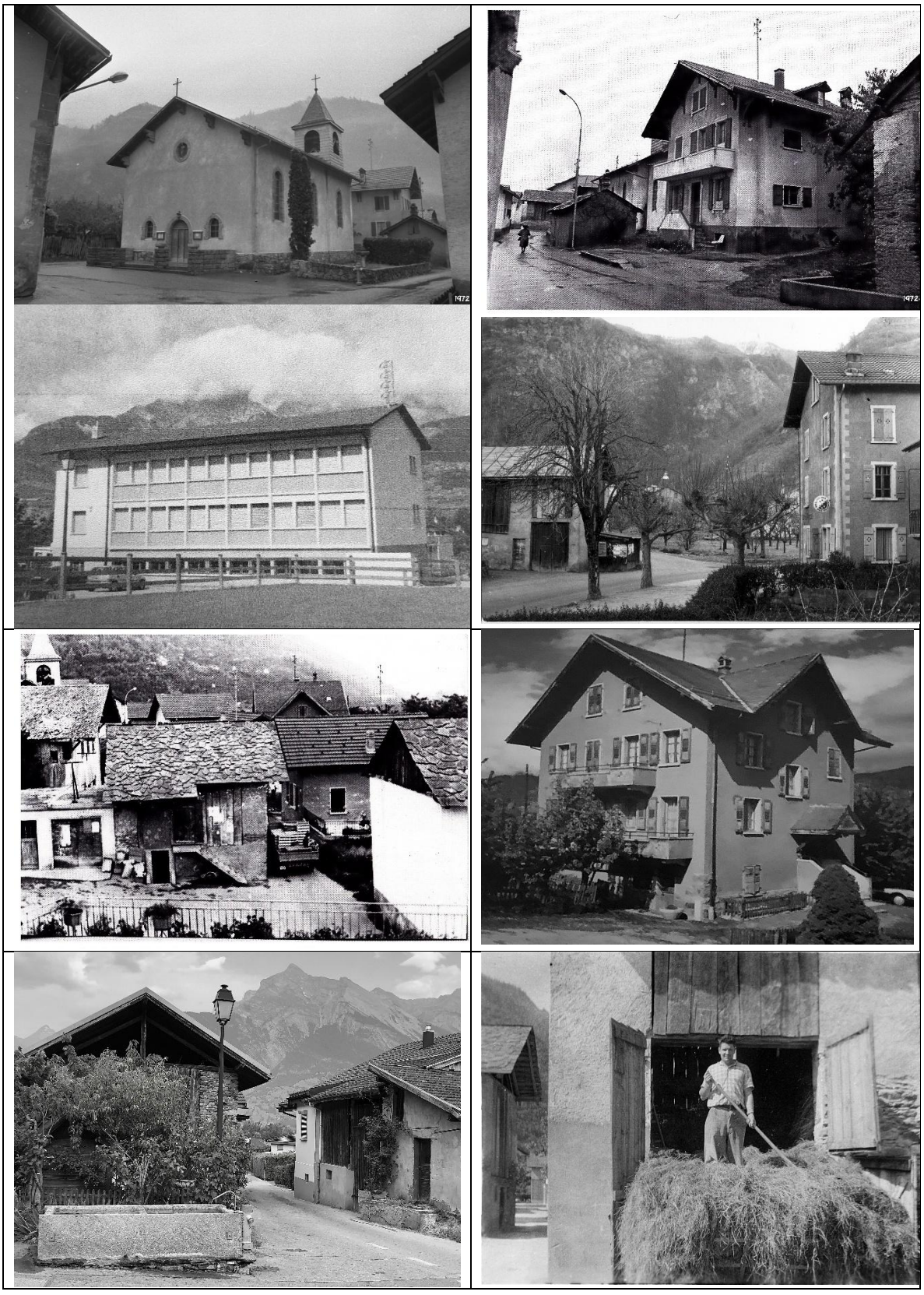
Aproz 2022 : *terre cultivée réduite comme peau de chagrin, avec seulement quelques jardins et vergers. Photo (1) la plaine d'Aproz depuis l'ouest ; photo (2) : depuis le sud-est, le centre du village.*





***Source* : photos par drone, printemps 2022, © lindaphoto.ch**

2. Dans les rues du village d'antan, en noir et blanc



Vues anciennes et perspectives diverses du village (1950-1980).
***Sources** : Emmanuel Darioly, Le Nouvelliste, Michel Mordasini*

3. Le Carolet : terroir agricole devenu nouveau quartier de Sion

Carolet 1942 : *baraquement des ouvriers de la mine de pyrite ; au-delà du chemin, le Carolet une vaste étendue de prairies avec quelques champs et arbres fruitiers ; seul bâtiment : la ferme Baeriswyl.*



***Source* : photo de Prof. J. Cadisch, Büro für Bergbau (1942)**

Carolet 1942 : *vue aérienne montrant l'étendue des prairies du Carolet avec au levant, au-delà du dépotoir de la Printse, la continuité avec la plaine alluviale de Pra Bardy, avant l'endiguement du torrent.*



***Source* : © swisstopo**

<u>Carolet 1980</u> : *outre la ferme Baeriswyl et quelques autres maisons, le Carolet est essentiellement une terre agricole ; ce sont surtout les vergers et prairies qui occupent toujours l'espace.*



<u>Source</u> : Augustin Fournier, Aproz, collection privée

<u>Carolet 1989</u> : *à l'apogée de la production agricole intensive à Aproz, le Carolet est densément occupé par les fraisières et les vergers ; Aproz est devenu la « capitale valaisanne de la fraise ».*



<u>Source</u> : Emmanuel Darioly, Aproz, collection privée

Carolet 2000 : *au tournant du siècle, le terroir du Carolet est encore essentiellement agricole, toujours verdoyant et densément exploité.*



Source : © swisstopo

Carolet 2023 : *suite au remembrement urbain de 2005, les constructions s'intensifient dès 2010. Les terres agricoles sont en fort recul ; seuls quelques jardins et vergers familiaux sont maintenus.*



Source : Emmanuel Darioly, collection privée, octobre 2023

Chapitre 21

Témoins de leur époque

Chevronnés ou amateurs, quelques écrivains et poètes du cru ou d'ailleurs ont décrit et célébré les beautés de la région et quelques événements marquants de son développement. Ils ont ainsi témoigné de « moments forts » dans l'histoire de la contrée. Ces textes font partie du patrimoine du village, et méritent à ce titre de survivre à l'oubli ! Découvrez ce florilège journalistique, historique, politique voire poétique, introduit par quelques lignes de contexte.

La débâcle de la Printse, novembre 1895

Parmi les multiples débordements et inondations du torrent au cours des deux siècles passés, les événements de 1895 restent parmi les plus marquants. Augustin Michelet a relaté avec émotion cet épisode qui a marqué les esprits pendant des décennies[388] :

Un été particulièrement sec avait roussi les versants de la vallée, chassé prématurément le bétail des alpages et imprimé un peu partout le visage d'un automne précoce et fatigué. Pourtant les symptômes de pluie se faisaient chaque jour plus pressants et plus nombreux. Le ciel perdait son bleu habituel. De lourds nuages semblaient nous dire : « Vous aurez votre pluie, rassurez-vous. » Et l'ondée vint en effet, hésitante d'abord, puis toujours plus dense, pour la plus grande satisfaction de la terre assoiffée. La bénédiction céleste se poursuivit la nuit, le lendemain, la nuit encore, jusqu'à ce qu'il y eût saturation, sursaturation et désagrégation. Les rigoles, les ruisseaux, les chemins, les torrents regorgeaient d'eau, et la Printse récoltait tous les trop pleins. Folle de tant d'apport gratuit, de tant de générosité, la rivière se mit à bondir, à s'agiter, à éroder les rives. Se croyant un grand fleuve, elle manifestait sa puissance en emportant la terre, la pierre, les buissons et les arbres.

Ivre, la Printse s'attaqua au petit village de Beuson, voisin trop proche et trop confiant. Le moulin fut la première victime. Hâtivement, les sacs de farine sont emportés par des sauveteurs courageux, mais la grande roue à aubes et le chenal d'amenée d'eau ont déjà basculé dans la rivière. Le moulin va tomber à son tour avec son matériel, ses installations, son passé, sa tradition. Les grosses meules seront cependant trop lourdes pour suivre l'appel du courant. D'autres bâtiments seront aussi touchés, emportés comme fétus de paille. Pour comble, l'Ogeintse intervient en alliée belliqueuse. Le village est pris dans une tenaille, menacé sur ses deux flancs. C'est le désespoir et la désolation.

Sur un long parcours, la rivière pourra bondir, se précipiter dans un grondement de tonnerre. Elle donnera libre cours à sa force titanesque, sans préjudice pour personne, dans le sillon qu'elle a tracé au cours des âges. Mais, la voici sur le cône de déjection d'Aproz. Ici, plus de barrières dignes de ce nom. La Printse, avec ses épaves, creuse un lit nouveau, puis un autre et encore d'autres, visite le village, se disperse dans la campagne, surélevant le cône avec ses misérables apports de cailloux et de débris de tous genres. La population apeurée a quitté

[388] Brochure du 20ème Festival de l'Union chorale du Centre, Aproz, 4-5-6.05.1973.

précipitamment ses demeures pour se réfugier dans le mont tout proche. La nuit, la peur, le bruit, les ravages ont rendu tragiques ces débordements dont nos grands-pères donnaient avec l'angoisse au cœur le douloureux détail. Des terres fécondes sont devenues des « larreys », c'est-à-dire des déserts de pierre et de sable. Une maigre végétation s'est mise avec les années à cicatriser un visage meurtri. Des touffes de vernes, de merisiers, d'épinette-vinettes, de peupliers et de pins ont remplacé les gras fourrages.

Aproz, gare muletière

En 1879, le Neuchâtelois Louis-Alexandre de Dardel, fit construire un chalet dans le val de Nendaz, à la Biollaz. Sa famille et leurs invités y séjournaient pendant des périodes souvent prolongées, quelques semaines voire un ou plusieurs mois. Aussi apportaient-ils un volumineux bagage qui les rendait dépendants des muletiers de la région. Dans son récit sur l'histoire de ce mayen, Jean-Jacques de Dardel relève le rôle important d'Aproz et du mulet pour le transport et les déplacements dans le val à la fin du 19ème siècle[389] :

Petit village de quelques dizaines d'habitants, Aproz commandait depuis la plaine tout le trafic de la vallée. C'est là aussi que les marchandises à destination de la montagne étaient transbordées, passant des bacs ou des charrettes sur le dos des mules, alors que les produits des alpages, entreposés dans les remises louées aux Aproziens, prenaient le chemin inverse.

Aproz, gare muletière…. Les hôtes du Mayen y faisaient halte, s'enquéraient des disponibilités des muletiers, retrouvaient celui auquel ils avaient déjà eu affaire … Les sacs et les malles étaient chargés sur le dos des placides quadrupèdes, les dames prenaient place sur la selle, qui en amazone, qui à la garçonne, et le convoi se formait derrière le muletier qui haranguait ses bêtes et les voyageurs en patois. Deux, trois mules suffisaient aux gens seuls ou en simple escouade. La troupe était-elle plus nombreuse, ou bien s'agissait-il des maîtres de maison venus séjourner tout l'été, que le convoi comportait 9, 10, 12 mulets, ou plus encore. Il arrivait aussi que les plus âgés se fassent emmener sur des chaises à porteurs. Cécile de Dardel est ainsi montée sur une chaise le 16 juin 1898, portée par six hommes.

La lutte citoyenne pour l'endiguement de la Printse

A l'aube du 20ème siècle, exténués par les inondations incessantes de la Printse qui causaient d'énormes dégâts aux terres et aux propriétés, et désabusés par l'absence de soutien de leurs autorités communales (Nendaz et Sion), les habitants d'Aproz firent appel à un avocat et notaire de Sion, Me Joseph de Lavallaz pour exprimer, en 1906, leur désarroi et requérir l'intervention du Conseil d'Etat[390] :

[389] J.-J. de Dardel (2011), pp. 61-62.

[390] Extraits de la pétition signée en 1906 par 133 habitants et consorts (CH AEV, Tr.P. RT.P.1, 25-29). Notons que cette démarche, une parmi de nombreuses autres, restera malheureusement sans effet, en raison des atermoiements et tracasseries continus entre Nendaz et Sion. Des travaux ne débuteront que dans les années 1930, suite à l'intervention des autorités fédérales.

J'ai l'honneur de venir solliciter votre haute intervention en faveur de travaux d'endiguement de la Printse ou de protection contre ses débordements dévastateurs des terrains riverains. Aproz compte 35 ménages habitant presque tous sur le territoire de Nendaz, tandis que ses terrains cultivés et cultivables s'étendent sur la juridiction de Sion et de Nendaz. Ce hameau compte 200 âmes et une quarantaine de citoyens électeurs ; il y a une école de 40 à 50 élèves. Les terres avoisinant ce hameau sont très fertiles, grâce à la nature fécondante des eaux de la Printse. Mais près de deux-tiers des fonds cultivables ont été, à différentes époques, et en 1902 à deux reprises, ravagés par cette rivière, qui les a couverts d'alluvions. A toutes ces occasions calamiteuses, les habitants d'Aproz ont adressés aux autorités administratives de pressantes pétitions pour en obtenir aide et protection au moyen de travaux de défense contre les flots de la Printse. Ces pétitions ont paru une fois ou l'autre avoir atteint leur but : des ingénieurs se sont transportés sur les lieux, quelques études se sont faites et même des piquetages de travaux, puis les projets d'ouvrage sont restés à l'état de projet pour être bientôt perdus de vue. Et cependant, l'endiguement de la Printse, ou mieux des barrages protecteurs des terrains riverains n'exigeraient pas des dépenses disproportionnées avec les avantages agricoles et économiques qu'ils ne manqueraient pas de produire à brève échéance, et tous les terrains ravis à la culture par les dévastations de cette rivière pourraient être aisément reconquis, à peu de frais relativement, et dans un laps de temps assez restreint. Dans l'état actuel des choses, tout au plus un tiers des terrains arables sont cultivés ; les ménages qui possédaient assez généralement, il y a 30 ans, de trois à six têtes de bétail, ne tiennent plus guère qu'une ou deux vaches ; leur gouverne est laissée aux femmes et aux adolescents, tandis que tous les hommes sont contraints d'aller gagner leur pain et celui de leurs familles dans les communes voisines à une ou deux heures de distance ; ils le font avec dévouement et succès, car la mendicité et la misère proprement dites, malgré les nombreux désastres subis, sont inconnus à Aproz, dont la population s'est toujours suffi à elle-même.

A cette situation, il serait aisé de porter remède. Aproz peut redevenir ce qu'il a été il y a 50 ans, prospère par lui-même, grâce aux peu d'impenses qu'exigerait la remise en culture d'une grande partie des terres (20 ha au moins), à l'activité des habitants et aux subventions fédérales et cantonales qui seraient allouées à leurs entreprises d'amélioration foncières. Mais des travaux préalables d'endiguement ou de protection sont absolument nécessaires et indispensables, pour provoquer cet essor et amener ce résultat. Sinon, on le conçoit, les bras demeureront croisés en face des terres incultes. Le moment est propice. La situation financière de la Confédération est à la période des vaches grasses ; celle du Canton est satisfaisante ; il en est de même de celle de la commune de Nendaz qui, de plus, vient de vendre les forces motrices de la Printse à des conditions très avantageuses, lui permettant, ou lui faisant un devoir, d'affecter une part de leur prix à réparer les dommages fréquents et considérables que cette rivière a causés aux contribuables d'Aproz. Tandis que toute la population de Nendaz habitant la montagne réalise par cette vente des forces motrices un pur bénéfice financier dont elle n'a pas senti la privation jusqu'ici, il est juste qu'une partie de ce bénéfice soit destinée à soulager ses citoyens qui ont été victimes de fréquents désastres occasionnés par la rivière.

Nous prions instamment le Conseil d'Etat de bien vouloir provoquer le plus tôt possible une réunion sur les lieux, à Aproz, des conseils communaux de Nendaz et de Sion ou de leurs délégués, ainsi que des délégués de ce hameau et des autres intéressés, sous les auspices de Monsieur le Chef des Travaux Publics ou de son représentant, pour aviser à un échange de vues au sujet de travaux à entreprendre, et à toutes autres mesures utiles et convenables, dictées par les circonstances.

Un village transformé

A l'occasion du 20ème Festival de l'Union Chorale du Centre à Aproz en 1973, Augustin Michelet évoque par la poésie les nombreux développements récents qu'a connus le village :

Autrefois la rivière *Nous berçait de ses chants,* *Aujourd'hui prisonnière,* *Ses flots n'ont plus d'accents.*	*Les fervents du ballon* *Déploient force et vigueur* *Pour gagner l'échelon* *Au cran supérieur.*
Le Rhône enfin mâté *N'est plus voisin gênant,* *Son plafond abaissé* *Rend les bordiers confiants.*	*Le bel « Echo du Mont »,* *En rangs disciplinés* *Harmonise les sons* *Dans des marches rythmées.*
Disparus les roseaux, *Les mares et les étangs,* *A d'imposants travaux* *Sont dus les changements.*	*Mais sans le frais « Muguet »* *Que seraient nos dimanches ?* *Tristes comme un bosquet* *Sans oiseaux sur les branches.*
Les jardins bien tenus *Etalent de beaux fruits,* *Des apports bienvenus* *Dans les humbles logis.*	*Sa consigne : servir* *Veut rester à l'honneur.* *Notre plus grand désir ?* *Répandre du bonheur ?*
Une eau de grand renom *Connue loin à la ronde* *Part en mille flacons* *Désaltérer le monde.*	*Et pour clore, un seul vœu :* *Que tous nos groupements,* *Dans un sens généreux,* *Unissent leur élan*
Sur le plan culturel, *Sports, fanfare et chorale* *Montent en progrès réels* *Dans un but idéal.*	*Pour que le nom d'Aproz* *Gagne les sympathies,* *Pour que plaine et coteau* *Fassent entité unie.*

L'apogée de l'agriculture familiale

Vers 1900, le village était en déclin, confronté aux dévastations récurrentes et dramatiques causées par le Rhône et la Printse. Les observateurs extérieurs soulignaient la pauvreté de la population, la précarité des conditions de vie. Les perspectives n'étaient guère optimistes quant au développement de la région. Et pourtant cinquante ans plus tard, grâce à la résilience des Aproziens et aux grand travaux entrepris pour maîtriser les cours d'eau, assécher les terres et remembrer les parcelles, la contrée est transformée et s'engage avec force et dynamisme dans une agriculture familiale intensive. En 1980, nombreux sont ceux qui célèbrent une région productive et verdoyante. Parmi eux, citons Simon Germanier qui nous régale avec un magnifique tableau brossé par un bel après-midi de printemps[391] :

Merveilleux miracle de la terre fertile qui, d'une semence microscopique fait jaillir, en deux saisons, une plante, une fleur, un fruit, puis une nouvelle semence. C'est un spectacle fantastique, chaque jour renouvelé par sa fabuleuse évolution. Hélas, vouloir le décrire c'est aussi le figer : alors disons, tout simplement, qu'il s'agit ici d'un tableau brossé un après-midi de la mi-mai. La plaine d'Aproz : on dirait le résultat d'un « devoir de géométrie ». L'élève appliqué, a dégagé d'abord un triangle. Puis, à l'intérieur, il a tiré des lignes droites entrecroisées faisant prendre forme maints parallélogrammes inégaux. Un « devoir » fait en 1943 par l'élève à qui on demandait d'illustrer de la sorte le chapitre des « remaniements parcellaires ». Le miracle de la terre et le devoir du géomètre ; la poésie et la technique ont fait d'un mariage de raison un mariage d'amour. A l'ouest d'Aproz est un verger, à la fois luxuriant et réservé, ordonné et chaotique.

Le premier contact est celui des parfums : la senteur des fleurs de pommiers (au milieu desquelles un papillon blanc s'évertue en vain à passer inaperçu), les relents subtils des sulfates, l'effluve légère des lilas, le tout dispersé par la brise. Le second contact est celui de la musique : cacophonie discordante des oiseaux (chardonnerets bariolés de rouge, de jaune, de noir ; pinsons agiles ; grives toujours sur le qui-vive), susurrement du vent qui retourne comme des crêpes les jeunes feuilles des cerisiers où des grappes de bigarreaux encore verts lestent les branches, ronronnement lointain d'un motoculteur qui fouaille le sol de ses griffes acérées.

Tout est vert, ou semble l'être. Sauf ces rectangles ondulés par les buttes où l'asperge a droit de cité. Là, la terre est grise percée d'échancrures rondes et brunes disposées au gré de l'eau des jets. Une femme arpente lentement les allées-ornières, un panier d'osier sous le bras et scrute de son oeil avisé les têtes à peine émergées des turions. De-ci de-là, elle fend le limon avec son outil et extirpe l'asperge blanchâtre qui s'en va rejoindre la botte, au fond du panier. Plus loin les plants de tomates viennent d'être repiqués. Les tuteurs, déjà fichés en terre les invitent à ne point paresser. Les fraisiers, alignés au cordeau, laissent flétrir leurs dernières fleurs. Sous les toits des guérites ou sous les branches des arbres, des tas de paille bottelée attendent leur heure. Dans quelques jours, sitôt le désherbage achevé, ils seront étalés sur le sol pour protéger les fraises des salissures.

[391] Extraits de « A l'ouest d'Aproz, est un verger », dans *Nendaz Panorama*, n° 10, mai 1980.

Les jardins ! On a gardé pour eux les petites figures de la « géométrie ». Mais, que de contrastes. Ici, la rhubarbe monte en graines, alors que là, seules les rames plantées en épi trahissent les haricots en germination. Tout n'est qu'esquisses, semis immatures ou méconnaissables. Heureusement les paquets de semence vides empalés sur des baguettes font cartes d'identité : ces poils drus hérissant le sol annoncent des carottes, ces pétales vert-pomme donneront des salades, ces feuilles rondes et foncées préfigurent des radis. On a laissé les bords pour les fleurs, pour le décor. Mais au dehors, de l'autre côté du chemin, les « sauvages » ont pris de l'avance : les gerbes rougeoyantes d'esparcettes, les coussinets piquants des lotiers, les tabliers à pois jaunes des renoncules.

Un verger doit avoir des arbres, bien sûr. Les arbres sont la fierté d'Aproz. Ils sont légion, rangés en escadrons, encolonnés par dix, par vingt, alignés et couverts. On dirait des formations de fantassins, au garde-à-vous. Des abricotiers aux teintes rousses ; des pommiers, les branches guidées, crucifiées en forme de sarcloirs ; des poiriers étêtés à l'écorce rugueuse mordorée de lichens ; des cognassiers aux immenses fleurs flasques ; des cerisiers isolés en francs-tireurs ; des pruniers graciles et frêles … Ils ombragent de leur frondaison féconde des tapis d'herbe rêche ou de pissenlits fanés que la faucheuse a couché.

Un moteur se met à tousser tandis que les jets d'alentour crachent quelques gerbes d'eau que le soleil irise.

C'est un après-midi de mi-mai. Dans un mois tout aura changé.

Un débat politique vif mais inachevé

La communauté paysanne et ouvrière d'Aproz a participé aux luttes politiques et syndicales pour plus de justice sociale et une augmentation des salaires, comme par exemple lors des grèves à la mine en 1918 et 1943. L'engagement politique fut marqué, et l'empreinte apparut clairement dès 1909 avec l'élection d'un socialiste, Guillaume Baeriswyl, comme premier représentant d'Aproz au conseil communal. Lors des élections communales de 1928, les suffrages exprimés au village pour les candidats socialistes, conservateurs et libéraux furent de respectivement 43 %, 39 % et 18%, contre une moyenne pour toute la commune de Nendaz de 12 %, 55 % et 33 %[392]. La primauté du parti socialiste dans le village sera encore plus marquée au lendemain de la seconde guerre mondiale (sur 120 votants, le parti remporta 100 voix) ; et même en 1965, le parti fut soutenu par 82 électeurs sur 122[393].

La force du parti socialiste au village fut rapidement confrontée à une majorité conservatrice écrasante et sans partage dans les instances exécutives de la commune. Cela fut la cause, pendant des décennies, d'un profond désabusement et sentiment de traitement inéquitable entre le « bas » et le « haut » du val de Nendaz. Ce ressenti se traduisit par un désintérêt croissant des Aproziens pour les affaires publiques et politiques. Stéphane Rossini a traité de manière pointue cette situation, ces tensions, alimentant le débat dans les années 1990 en suggérant qu'Aproz devienne une commune indépendante de Nendaz. La proposition

[392] Protocoles du conseil communal du 04.12.1928.
[393] S. Rossini (2007), pp. 15 et 17.

suscita un vif débat, mais n'eut pas le résultat escompté si ce n'est d'expliciter et mettre des mots sur le malaise d'un village socialiste minoritaire de plaine dans une commune montagnarde majoritairement conservatrice et orientée prioritairement, pendant très longtemps, sur le développement de la station touristique d'altitude. Observons qu'aujourd'hui, si le contexte politique est plus apaisé, il n'a cependant guère changé sur le fond : la représentation du village au conseil communal demeure épisodique et marginale. Laissons la parole à Stéphane Rossini au travers de quelques extraits de ses écrits[394] :

Aproz, le « village rouge ». Un des berceaux du parti socialiste dans le Valais central. De son premier conseiller communal en 1909 à son premier conseiller national en 1999, l'action de la gauche y sera sans faille.

Le fossé ne cesse de croître. Aujourd'hui, les gens « d'en bas » ont le choix. Le choix d'instaurer une relation nouvelle avec ceux qui les administrent. Trop longtemps on a fait d'eux des marginaux. Un peu à l'écart géographiquement, peu ou pas représentés politiquement depuis de nombreuses années, leur situation est illustrative de l'échec d'une politique et d'une gestion communale qu'on a voulue quantitative et non qualitative. La facture est lourde, et non seulement à travers des charges fiscales disproportionnées en regard des contreparties dérisoires et inégalement réparties.

Aproz ne pèse pas lourd dans la balance du ménage communal. Les détenteurs du pouvoir politique de cette commune illustrent, on ne peut plus clairement, à quel point l'esprit démocratique, le dialogue et le consensus peuvent être des concepts vidés de leur substance, dès lors que la théorie cède le pas à la confrontation du discours à la réalité. Les intérêts de quelques-uns ont été, et sont encore, les mobiles essentiels de l'action politique de la majorité des gouvernants. … Entre la station touristique et les villages de la commune, les intérêts divergent. Un fossé se creuse. Et les autorités ne semblent guère préoccupées par le maintien de la cohésion sociale. Les élus ont choisi. Ils ont choisi un favoritisme outrancier, un développement touristique non maîtrisé, qui permet à quelques gouvernants – au cours des années septante et quatre-vingt – la réalisation de juteuses affaires, aux conséquences publiques incontournables : une commune surendettée …. Ce qui est en cause, ce sont les réseaux mis en place, élaborés pour accentuer les divergences, préserver et consolider les privilèges, cultiver l'aliénation. Les détenteurs du pouvoir politique à Nendaz ont su tisser une toile subtile, dans les mailles de laquelle s'ébattent les citoyens plus ou moins dominés, plus ou moins conscients de leur position. ... Gens d'Aproz pourquoi ne pas assumer votre situation ? Pourquoi ne pas faire de votre village une commune ?

Post-scriptum : Un espoir ! Depuis 2010, le quartier du Carolet, sous juridiction de Sion, connaît non seulement une forte croissance démographique mais aussi un réel engagement politique. En 2025, trois résidents d'Aproz/Sion siègent parmi les 60 membres du Conseil général de la ville de Sion ! Reste à espérer que cela contribue à mobiliser les capacités et les compétences à Aproz/Nendaz pour assurer une présence au conseil communal de Nendaz qui soit consistante avec son statut de deuxième plus important village de la commune.

[394] S. Rossini (1992), (1995) et (2007).

Aproz, mon village

Poème par Berthy Suchet-Lathion[395] :

Blotti au pied du coteau, *tu as pour nom Aproz* *mon village* *D'un clin d'oeil, le Rhône* *Te salue au passage* *De ses cascades, la Printse* *T'apporte sa fraicheur* *Tout de blanc vêtu au* *printemps, tu nous fais* *mille promesses*	*Tu embaumes* *de l'été à l'automne* *D'un savoureux parfum* *Dans la brume hivernale* *Brille et bat le cœur* *De tes chaumières* *Tu as berçé* *mes jeunes années* *Aproz mon village* *d'un subtil émoi* *dont nos cœurs à jamais* *gardent l'empreinte.*



Abricotiers en fleurs.
***Photo** : Michel Mordasini, printemps 2022*

[395] Inédit, 1980, cité dans Y. Fournier (2017), p. 39.

Bibliographie

Une bibliographie plus complète sur l'histoire et le développement d'Aproz est présentée dans le livre de M. Mordasini (2023). Pour les documents d'archive, le principal système de cote se déchiffre comme suit : CH (Suisse), AEV (Archives Etat du Valais), AC (Archives communales), ABS (Archives Bourgeoisie de Sion).

Les articles de presse sont tirés du site spécialisé www.e-newspaperarchives.ch

Association mines suisses	Aperçu de l'œuvre minière de Joseph Dionisotti (1944-46), Archives cantonales, Sion, CH AEV 3510-2, 5.1.
BAUD, D./BUSSARD J./ REYNARD, E.	Les transformations paysagères de la plaine du Rhône. Analyse diachronique et cartographie historique (1840-2010), dans Le Rhône, entre nature et société, *Cahiers de Vallesia* n° 29, 2015, pp. 225-258.
BENDER, G.	De la Camargue à la Californie. Plaine du Rhône et riverains. Enjeux, débats et réalisations dans la région de Martigny (1750-1860), diplôme, Université de Genève, 1996, 159p.
BENDER, G.	Corriger le Rhône et les Valaisans : trois siècles de travaux et de débats, *revue de géographie alpine*, n° 3, 2004, pp. 51-61.
BERTRAND, J.-B.	Du Rhône alpestre et de la navigation fluviale dans le Valais, *Annales valaisannes*, 1934, pp. 237-249.
BERTRAND, J.-B.	Notes sur le commerce, l'industrie et l'artisanat en Valais avant le 19ème siècle, *Annales valaisannes*, 1942, pp. 517-558.
BÉTRISEY, G.	Les conséquences de l'aménagement du territoire pour l'agriculture dans la région de Sion-Sierre, travail de diplôme, Handelshochschule St.-Gallen, 1967, 122p.
BINER, J.-M.	Cadrans solaires du Valais, Sierre, 1974, 208p.
BONJOUR, E.	Histoire des postes suisses 1849-1949, tome 1, Berne, 1949, 402p.
BORGEAT-THELER, M.	Le Rhône et ses riverains à la fin du Moyen-âge entre Sion et Martigny, mémoire, faculté des lettres, Université de Lausanne, 2008, 115p.
BORGEAT-THELER, M.	La perception du paysage de la plaine du Rhône entre Sion et Martigny de 1700 à 1850 d'après les récits des voyageurs et les documents historiques, dans Le Rhône, territoire, ressource et culture, *Cahiers de Vallesia* n° 33, Sion, 2020, pp. 119-146.
Bourgeoisie de Sion	Armorial de la Bourgeoisie de Sion, 1976, 674p.
BRETZ-HERITIER, A.-G./N.-V	Eglise de Saint-Germain. En pierre & en prière, Savièse 2023, 256p.

BRIDEL, Ph. — Essai statistique sur le canton du Vallais, Zurich, 1820, 364p.

Büro für Bergbau — Herstellung von Schwefel aus Pyrit, Brief an das Kriegs-Industrie- und Arbeit-Amt, 23.12.1942.

Büro für Bergbau — Berichte über die Pyritgrube von Aproz, Akte 7137, Bericht 2160, Dr. R. Masson, Prof. J. Cadisch, Dr. A. Glauser, 1942-1946, swisstopo.

CARRON, H. — L'assainissement de la plaine du Rhône depuis 1862, *Annales valaisannes*, 17, 1942, pp. 415-420.

CHAPPEX, J. — Notice sur la correction du Rhône 1864-1877, Département des ponts et chaussées, Sion, novembre 1877, 19p.

CLAIVAZ, P. — Nendaz. Le Passé, *Le Confédéré*, 10.12.1954.

CHRIST, P. — Das produktive Karbon der Schweizeralpen, Teil II : Walliser Anthrazit-lagerstätten und der Walliser Anthrazitbergbau während der Jahre 1917-1924, in Beiträge zur Geologie der Schweiz, Bern, 1925, 158p.

CRETAZ, S. — L'Hôpital de Sion, *Annales valaisannes,* 1949, pp. 145-180.

CURDY, Ph. — Le val de Nendaz aux temps préhistoriques, *L'Echo de la Printse*, n° 3, 1987.

DALLEVES, P. CASSINA, G. et VANNATI, F. — Les Mayens de Sion. La montagne des Sédunois, *Sedunum Nostrum,* Sion, 2009, 343p.

DARIOLY, L. — La chapelle d'Aproz, *Bulletin paroissial* n° 5, Nendaz, mai 1995.

DE BONS, Ch.-L. — Almanach du Valais ou Livre du village, tome III, 1856, Sion.

DE DARDEL, J.-J. — Le mayen de Nendaz. De Neuchâtel au Valais au 19ème siècle, Hauterive, 2011, 155p.

DE RIEDMATTEN, L. — Du morcellement de la propriété dans le canton du Valais et des moyens de le combattre, thèse, faculté de droit, Université de Berne, 1910, 154p.

DE RIVAZ, A. J. — Opera Historica, tome 8 : « Topographia historica desenorum Seduni, Sirrensis et Contegii», 18-19 s., 787p.

DE RIVAZ, A. J. — Mémoires historiques sur le Valais (1798-1834), publié par A. Donnet, tome I, Payot Lausanne, 1961, 368p.

DE RIVAZ, P. — Correction du Rhône et des torrents, IVème congrès international d'agriculture, Lausanne, 1898, 21p.

DE TORRENTÉ, Ch. — Travaux actuels de correction du Rhône en Valais, *Bulletin de la Murithienne,* n° 56, Saint-Maurice, 1938-39, pp. 125-135.

DE TORRENTÉ, Ch. et DE KALBERMATTEN, A. — La correction du Rhône en amont du lac Léman, Service fédéral des routes et des digues, Berne, 1964, 135p.

DE TORRENTÉ, F. — Le développement industriel du canton du Valais, étude de doctorat, Genève, 1921, 100p.

DELALOYE, L. — L'évolution du vieux pays. Le Valais, ses mœurs, ses coutumes, son développement économique et social à travers les siècles, Neuchâtel, 1937, 207p.

DÉLÈZE, P. — Nendaz sous les Hauts-Valaisans, *Annales valaisannes*, 1929, p. 65-70.

DÉLÈZE, P. — Les familles de Nendaz à travers les âges, 1951, 119p.

DEVANTHÉRY, A. — Entre source poétique et marais insalubres. Le Rhône ambigu des guides de voyages au 19ème siècle, dans Le Rhône, entre nature et société, *Cahiers de Vallesia* nº 29, Sion, 2015, pp. 259-276.

DONNET, A. — Documents pour servir à l'histoire de la révolution valaisanne de 1798, *Vallesia*, 1977, pp. 1-246.

DONNET, A. — La Révolution valaisanne de 1798, volumes I et II, *Bibliotheca vallesiana* nº 17 et 18, Payot Lausanne, 1984.

DUBUIS, F.-O. — Droit de refuge et devoir de fortification. Nendards et Contheysans (1417), *Vallesia*, tome 11, 1956, pp. 71-82.

DUBUIS, F-O./LUGON, A. — Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'Évêché du Valais, *Vallesia*, 1992.

DUBUIS, F-O. et RUPPEN, W. — L'Eglise Saint-Théodule, *Sedunum Nostrum,* nº 30, 1981, 32p.

DUBUIS, P. — Démographie et peuplement dans le diocèse de Sion au Moyen-âge, *Revue suisse d'histoire*, t. 29, 1979, pp. 144-158.

DUBUIS, P. — Le rôle du facteur démographique dans les crises du Bas Moyen-âge. La vision des victimes : le cas du Valais savoyard, *Revue suisse d'histoire*, t. 30, 1980, pp. 390-401.

DUBUIS, P. — Dans les Alpes au Moyen-âge. Douze coups d'œil sur le Valais, Lausanne, 1997, 256p.

DUBUIS, P. — Aspects de la vie quotidienne sur la frontière chaude. Le Valais central à la fin du Moyen-âge d'après le témoignage des comptes des châtelains savoyards, *Annales valaisannes*, 1997, pp. 7-18.

ESCHASSERIAUX, J. — Lettre sur le Valais et sur les mœurs de ses habitants, Paris, 1806.

Etat du Valais — Du mouvement agricole dans le canton du Valais de 1873 à 1880, rapport du Département de l'intérieur, Sion, 1881.

Etat du Valais	Des fruits et des légumes du Valais, Office de la propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne, Sion, 1962.
Etat du Valais	La Printse. Observations de la qualité des eaux de surface : campagne 2016, rapport du Service cantonal de l'environnement, avril 2017.
FARQUET, P. M.	L'école valaisanne de 1830 à 1910, *Vallesia*, 1949, pp. 75-230.
FAYARD DUCHÊNE, J.	Une famille au service de l'Etat pendant 6 siècles : les Kuntschen de Sion, *Vallesia*, tome XVLVIII, Sion, 1993, 98p.
FEHLMANN, H.	Der Schweizerische Bergbau während des Weltkrieges, Bern, 1919, 316p.
FOLLONIER, J.	Valais d'autrefois, Genève, 1970, 200p.
FOURNIER, J.	Nendaz d'autrefois, 1975, 72p.
FOURNIER, S. et PORCHET, M.	Cadastre de la production agricole : Nendaz, Office fédéral de l'agriculture, août 1978, 60p.
FOURNIER, Y.	Aproz, à l'occasion des 70 ans d'Aproz Sources Minérales SA, 2017, 263p.
FOURNIER, Y.	Chronologie de l'histoire de Nendaz, essai, état fin octobre 2021.
FOURNIER, Y.	Compilation chronologique des minutes du notaire Jean-François Michelet, 1798-1838, version de mars 2024.
FURRER, S.	Histoire du Valais, Tome 1, Sion, 1873, 391p.
GENTON, D.	Formation des filles : une photo de classe. Témoignages de femmes valaisannes sur leur enfance au début du siècle, mémoire de diplôme, Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne, octobre 2000, 61p.
GERLACH, H.	Die Bergwerke des Kantons Wallis, Sitten, 1859, 77p.
GERMANIER, S.	Nendaz Gourmand, 1988, 79p.
GERMANIER, S.	Il y a 100 ans : 1906, *Nendaz Panorama*, n° 93 et 94, 2006.
GERMANIER, S.	Du mulet à internet, un siècle d'histoire économique de Nendaz, 100ème anniversaire de la Banque Raiffeisen de Nendaz, Nendaz, 2010, 165p.
GERMANIER, S.	NENDA à Z, 2016, 115p.
GIRARD, H.	Geologische Wanderungen, I. Wallis, Halle, 1861.

GLASSEY, F. Agrométéorologie de la framboise et de l'abricot dans la commune de Nendaz, mémoire de licence, Université de Lausanne, 1997, 111p.

GLAUSER, A. Abschliessender Bericht über die Pyritgrube von Aproz (VS), Bureau für Bergbau, Kriegs- Industrie- und Arbeits-Amt, Februar 1946.

GREMAUD, J. Documents relatifs à l'Histoire du Vallais, tomes I à VIII, Lausanne, 1875-1898.

GRENAT, P.-A. Histoire moderne du Valais (1536-1815), Genève, 1904, 645p.

GRENOUILLET, W./ SCHMIDT, C. Geologischer Bericht über die Anthrazitmine Aproz bei Sitten, Basel, Juli 1919, 7p.

GUNTERN, J. L'école valaisanne au 20ème siècle, Sion, 2006, 419p.

IMESCH, D. Die Kämpfe der Walliser gegen die Franzosen in den Jahren 1798 und 1799, Sitten, 1899, 151p.

JACCARD, H. Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande, dans Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, tome VII, Lausanne, 1906.

JACKY, Ed. L'élevage des espèces bovine, chevaline et mulassière en Valais, Sion, 1943.

KAUFMANN, B. Die Entwicklung des Wallis vom Agrar- zum Industriekanton, Zürich, 1965, 169p.

KAUFMANN, R. Gregor Stächelin und seine Familie, Frobenius AG, Basel, 1930, 196p.

KOLAREVITCH, S. Les mines d'anthracite du Valais, Sion, 1922, 40p.

KUONEN, Th. Les pâturages de la région de Sion du Moyen-âge à nos jours, *Vallesia*, tome 47, 1992, pp. 63-229.

KUONEN, Th. Histoire des forêts de la région de Sion du Moyen-âge à nos jours, *Cahiers de Vallesia*, no 3, Sion, 1993, 676p.

LATHION, A. Nendaz : miettes de patrimoine, bouchées de bonheur, Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard, 2012, 205p.

LATHION, L. Les historiens valaisans à Nendaz, *Journal et Feuille d'Avis du Valais*, 26.05.1931.

LATHION, L. Nendaz au Moyen-âge, *Annales valaisannes*, t 7, 1929-1931, pp. 37-64.

LATHION, L. Nendaz. Le passé, *Le Confédéré*, 10.12.1954.

LATHION, L. Nendaz à l'aube de son histoire, *Le Confédéré*, 18.12.1957.

LENTHÉRIC, Ch. Le Rhône alpestre et le Valais, Avignon, 1883.

LINIGER-GOUMAZ, M. De l'éradication du crétinisme et autres phénomènes remarquables tels qu'on peut les observer dans la région des Alpes pennines, Montreux, 1989, 256p.

LOUP, J. Pasteurs et agriculteurs valaisans. Contribution à l'étude des problèmes montagnards, Grenoble, 1965, 680p.

LÜBER, A. N. Invasion ou Libération ? La Révolution valaisanne de 1798 suscite des interprétations divergentes, *Le Temps*, 29.05.1998.

LUGON, A. Une communauté suburbaine d'autrefois : essai d'histoire de Salins, des origines à la fin de l'Ancien Régime, *Annales valaisannes*, 1971, pp. 35-86.

LUTZ, M. Dictionnaire géographique-statistique de la Suisse, Lausanne, tome 2, 1837 et tome 1 (nouvelle édition) 1859.

MARIÉTAN, I. Sur la région de Nendaz : montagnards botanistes - forêts, *Bulletin de la Murithienne* n° 55, 1937/38, pp. 67-77.

MARIÉTAN, I. Drame de la lutte contre l'eau en Valais, dans Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, Sion, 1942, pp. 51-71.

MARIÉTAN, I. Le Rhône. La lutte contre l'eau en Valais, Neuchâtel, 1953, 70p.

MAYE, E. Histoire de la poste de Sion, 1998, 116p.

METZGER, A. Cloisonner le Rhône en Valais : géohistoire du gouvernement des hommes et de l'environnement, Université de Lausanne, 2020, 28p.

MEYER, L. Les recensements de la population du canton du Valais de 1798 à 1900, Berne, 1908, 90p.

MICHELET, C. Petits fruits de chez nous, Sion, 1950, 102p.

MICHELET, C. Nendaz hier et aujourd'hui, Sion, 1977, 190p.

MICHELET, H. Sur les traces des précurseurs. Industries bas-valaisannes (1800-1850), *Vallesia*, tome 23, 1968, pp. 133-203.

MICHELET, H. A propos de la plus ancienne mention de Nendaz, *Annales valaisannes*, 1983, pp. 105-112.

MICHELET, H. Jalons dans l'histoire de Nendaz : des origines à 1990, Université populaire de Nendaz, 1995, 87p.

MICHELET, J. Tourisme et gestion de la ressource « paysage » à l'exemple de la commune de Nendaz, Univ. de Lausanne, octobre 2000, 184p.

MICHELET, J.-P. Le Livre du Souvenir, Saint-Maurice, 1957, 200p.

MICHIELAN, D. Camps et homes d'accueil valaisans, dans les *Annales valaisannes*, Sion, 2005, pp. 69-114.

MIVELAZ, Ph. Les ponts sur le Rhône en Valais, GSK Bern, 2024, 60p.

MORDASINI, M. APROZ au fil du temps. Enjeux et défis d'hier à aujourd'hui, 2023, 224p.

Musées cantonaux Le Valais avant l'Histoire, 14'000 BC – 47 AD, Sion, 1986.

Musées cantonaux Des Alpes au Léman. Images de la préhistoire, Infolio, 2ème édition, 2008, 360p.

NANZER, A. Ulrich Ruffiner, *Cahier de Vallesia*, nº 20, Sion, 2009, pp. 113-117.

PAPILLOUD, J.-H. Les mines du Valais. Sources et histoire (1810-1950), *Annales valaisannes*, Sion, 2004, pp. 59-90.

PASCHE, L. Travaux de correction des cours d'eau en Valais et dans la région de Conthey (1860-1900), *Vallesia*, tome 59, Sion, 2004, pp. 225-246.

PAVILLON, S. Les ouvriers en Valais, entre révolution industrielle et révolution conservatrice, *Annales valaisannes*, 1998, pp. 149-170.

PRAZ, G. La vie économique de Nendaz, *Le Confédéré*, 10.12.1954.

RAWITSCHER, G. Les sources de rendement des cultures fruitières. Etudes faites en Valais, Lausanne, 1945, 188p.

REY, Ch. Marais du Valais central : appauvrissement de la flore palustre au cours des 150 dernières années, *La Murithienne*, nº 125, 2008, p. 11-27.

REYNARD, E. Gestion patrimoniale et intégrée des ressources en eau dans les stations touristiques de montagne. Le cas de Crans-Montana-Aminona et Nendaz, thèse, Institut de géographie, travaux et recherches nº 17, Lausanne, 2000.

RIBORDY EVEQUOZ V. et LUGON A. La Cathédrale Notre Dame de Sion, Sion, 1995, 120p.

RIGGENBACH, R. Ulrich Ruffiner von Prismell und die Bauten der Schinerzeit im Wallis, Brig, 1952, 93p.

ROCCO, J.-B. Rapport sur l'inspection fédérale des mines dans les années 1896 et 1897, sous www.sgvs.ch, pp. 268-308, 1898.

ROSSINI, S. Aproz, petit village au pied du mur ! Sion, 1992, 66p.

ROSSINI, S. La géopolitique communale valaisanne. Redéfinir les frontières ou supprimer les communes ? Le cas d'Aproz, pp. 105-115, dans « Tribuns et Tribunes. Le discours politique en Valais », Musées cantonaux valaisans, Sion, 1995.

ROSSINI, S.	Au nom de la solidarité, Lausanne, 2007, 166p.
ROTEN, V.	Le nouveau visage de l'église paroissiale de Saint-Germain à Savièse. Histoire de la rénovation de 1933-1934, mémoire de licence, Uni Lausanne, 2003, 109p.
SALAMIN, M.	Le Valais de 1798 à 1940, Sierre, 1978, 328p.
SAVARY, B.-P.	Recherches géologiques au front de la nappe du Grand Saint-Bernard dans le Valais central du 16ème au milieu du 20ème siècle, *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, T. 74, 1978-1979, pp. 259-281.
SCHENKEL, B.	Les catastrophes naturelles en Valais au 19ème siècle, mémoire de licence, faculté des lettres, Université de Genève, 1998, 67p.
SCHINER, H.	Description du Département du Simplon et de la ci-devant République du Valais, Sion, 1812, 557p.
SCHMIDT, C.	Erläuterungen zur Karte der Fundorte von mineralischen Rohstoffen in der Schweiz, Basel, 1917, 76p.
SCHMIDT, C.	Texte explicatif de la carte des gisements de matières premières minérales de la Suisse, Bâle, 1920.
SCHÜLE, R.-C.	Coutumes et croyances de Nendaz, 1966, pp. 64-79 (www.doc.rero.ch)
SCHÜLE, R.-C.	Les Vouivres dans le ciel de Nendaz, Baden, 2011, 749p.
SM Reine Marie-José	Le Valais et la Savoie au début du 15ème siècle, *Annales valaisannes*, vol. 11, 1962, pp. 283-300.
STÄUBLE, S/REYNARD, E.	Evolution du paysage de la plaine du Rhône dans la région de Conthey depuis 1850, *Vallesia*, nº 60, 2005, pp. 433-456.
TAMINI, J.-E/DE RIVAZ, P. et DÉLÈZE, P.	Essai d'histoire du district de Conthey, 1933, 371p.
TAMINI, J.-E/DÉLÈZE, P.	Nouvel essai de Vallesia Christiana, Saint-Maurice, 1940.
TSCHOPP, P.	La vie quotidienne à Sion au milieu du 19ème siècle, 2001, 207p.
VARONIER, S.	Ulrich Ruffiner – ein spätgotischer Denkmalpfleger ? Masterarbeit, Uni Fribourg, 2011, 122p.
VESSEREAU, M.	L'adret et l'ubac dans les Alpes occidentales, dans *Annales de géographie*, t. 30, nº 167, 1921, pp. 321-333.
VOUILLOZ BURNIER, M-F.	Histoire de la santé du Valais, 1815-2015, Observatoire de la santé, Sion, 2015, 40p.

WEHRLI, L. Das produktive Karbon des Schweizeralpen, Teil I: Übersicht und Geschichte des Bergbaues von seinen Anfängen bis Mitte 1917 mit besonderer Berücksichtigung der Anthrazite des Wallis, in Beiträge zur Geologie der Schweiz, Bern, 1925.

WIDMER, R. Bergbau oder Raubbau, das Bergwerk von Aproz, Akten des 13. Nationalen Kongresses für Höhlenforschung, 2012, S. 265-270.

WIDMER, R. Zeugen der Zeit, der Bergbau in der Schweiz. Das Bergwerk von Aproz, eine Dokumentation, 2014.

WIDMER, R. L'industrie minière en Suisse. Une histoire d'aventuriers, 2024, 333p.

ZURBRIGGEN, M. Le développement de l'industrie électrique du Valais, thèse, Sion 1952.